

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12267 – 4 F – JEUDI 5 JUILLET 1984

Les problèmes de santé de M. Tchernenko

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 9 à 16

Une semaine à Los Angeles

par FRÉDÉRIC EDELMANN

Nouveau sursis pour M. Craxi

Opération de « clarification » au sein de la majorité, rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'organisation secrète de la loge P2 qui met en cause un ministre, nouveau débat à la Chambre sur l'affaire Moro : autant d'ingrédients qui pourraient laisser penser qu'une crise ministérielle est proche dans un pays qui bat tous les records européens d'instabilité gouvernementale. La crise était d'ailleurs tellement attendue qu'elle avait été annoncée pour le lendemain des élections européennes. Et pourtant, elle ne s'est pas produite. M. Craxi, le premier président du conseil italien appartenant au Parti socialiste, a même toutes chances de passer l'été.

Ce sursis, M. Craxi ne le doit pas seulement à une habileté manœuvrière que même ses adversaires lui reconnaissent. Il ne le doit pas non plus à la manière dont il s'est attaqué aux maux chroniques de l'Italie, bien qu'il ait réussi, contre l'opposition des syndicats et du Parti communiste, à remettre en cause la sacro-sainte échelle mobile des salaires. Mais les événements lui viennent en aide avec les débats sur la loge P2 et sur l'affaire Moro, qui ne sont d'ailleurs pas sans lien, comme tend à le démontrer le rapport de la commission d'enquête parlementaire.

Le cas de la loge P2 est très embarrassant pour la coalition qui soutient M. Craxi : le nom de M. Pietro Longo, secrétaire général du Parti social-démocrate et ministre du Budget, figure en effet sur la liste des membres de cette organisation secrète qui, selon la commission d'enquête, faisait peser un danger sur la démocratie italienne.

Mais les partis politiques, qui avaient crié au scandale il y a trois ans quand les activités occultes du grand maître Licio Gelli et de ses amis avaient été découvertes, prennent aujourd'hui l'affaire avec une étonnante décontraction. On a beau s'invectiver au sein de la majorité gouvernementale, personne ne paraît songer dans l'immédiat à remettre en cause la survie du cabinet.

Il est vrai que le rapport de la commission laisse une porte de sortie à M. Longo, en affirmant que les noms de certaines personnalités se trouvaient peut-être sur la liste de la P2 à leur insu. Sera-ce assez pour satisfaire les exigences « morales » des petits partis, républicain et libéral ? En fait, les deux principaux partenaires de la coalition, socialistes et démocrates-chrétiens, cherchent avant tout à préserver un gouvernement que, pour l'instant, personne ne se sent en mesure de remplacer. Les élections européennes n'ont certes pas procuré au PSI le succès qu'il escomptait, mais, à défaut de pouvoir imposer à la démocratie italienne la rénovation dont il rêve, M. Craxi représente dans l'état actuel du rapport des forces la moins mauvaise solution.

La seule opposition parlementaire est constituée par un Parti communiste qui, malgré son succès aux européennes, doit, après la mort de Berlinguer, revoir sa tactique sinon sa stratégie. Le retour à une vie politique bipolaire fondée sur l'opposition-association DC-PC est encore dans les limbes. Le pôle laïc n'a pas renforcé sa position, et le PSI n'est pas en mesure de mettre au pas la démocratie chrétienne en agitant la menace d'élections anticipées. Bref, la situation est bloquée, et M. Craxi en profite. Mais les hommes politiques italiens sont passés maîtres dans l'art de sortir des impasses par des coups de théâtre ou par de nouveaux compromis.

Espoir à Beyrouth

L'armée « rénovée » commence à remplacer les milices dans la capitale

De notre correspondant

Beyrouth. – La « *pacification de Beyrouth* », attendue depuis la fin de la conférence interlibanaise de Lausanne (12-22 mars), prend forme à dater de ce mercredi 4 juillet. Sauf *coup de théâtre*, en trois jours, le Grand-Beyrouth, soit la capitale et ses environs dans un demi-cercle d'un rayon d'une dizaine de kilomètres, 80 kilomètres carrés au total, sera sous la garde de l'armée libanaise « rénovée » ; les armes lourdes en auront été retirées, les milices en auront disparu, les voies de passage auront été rouvertes, de même que l'aéroport et le port, après cinq mois de paralysie. L'espoir renaît, ainsi que le soulignent les médias de tous bords, qui *font assaut de zèle pour démontrer* que la fraction dont ils expriment l'opinion participe activement au plan de sécurité mis en œuvre, et qu'elle fait confiance à ses ennemis, également parties prenantes au plan.

A ce jour, tout s'est déroulé sans heurts. La phase préliminaire consistant en un retrait des armes lourdes de Beyrouth par les milices elles-mêmes avait été, en principe, exécutée, mardi 3 juillet ou antérieurement, sous l'œil des caméras et de la presse. Le déploiement de l'armée rénovée sous commandement collégial a commencé le long de la ligne de démarcation, et, de part et d'autre, à l'intérieur des secteurs musulman et chrétien du Grand-Beyrouth. Ce mercredi, en fin de matinée, il ne posait pas de problèmes, notamment au port et à l'aéroport, où il est achevé.

Est-ce la paix ? C'est en tout cas une consolidation de la « *trêve* » qui pourrait enfin devenir réelle après que plus de quatre cents civils furent tombés en trois mois et demi sous les obus échangés par les protagonistes, pour prendre la mesure du rapport de forces. Depuis le 22 mars, on est censé ici connaître une « *trêve* ». Mais celle-ci est assortie de bombardements, de tirs de francs-tireurs et d'enlèvements, sans compter les combats le long de la « ligne de front » divisant la ville en deux.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

Le pari du CNPF pour l'emploi

Le gouvernement reste réservé devant la proposition du patronat de créer 471 000 postes de travail en échange d'un allégement des contraintes sociales

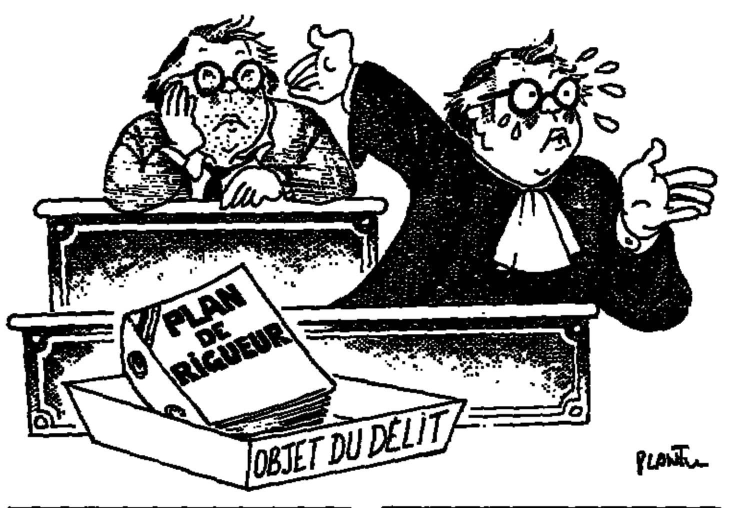
M. Pierre Mauroy n'a pas répondu explicitement, mardi *3 juillet*, sur TF 1, à la proposition du CNPF de créer quatre cent soixante et onze mille emplois en un an et demi, à condition d'obtenir certains assouplissements à la législation du *travail*. Dans l'entourage du premier ministre on se disait soucieux de maintenir les acquis législatifs, sans pour autant fermer complètement la porte à l'organisation patronale.

A défaut de convaincre ses partenaires syndicaux, le CNPF a réussi, le 3 *juillet*, un joli coup pour son image de marque. Alors que le chômage augmente en moyenne à un rythme réel de trente mille demandeurs d'emploi supplémentaires par mois, que les politiques de « traitement social » s'essoufflent, que la reprise économique n'est pas au rendez-vous, voilà une organisation *qui tente de* briser le pessimisme ambiant en « *offrant* » quatre cent soixante et onze mille emplois nouveaux sur dix-huit mois dont quatre cent mille sur un an.

Le premier réflexe d'un gouvernement en panne d'imagination et de syndicats en perte de vitesse aurait *dû être logiquement* de répondre : « Chiche ! Banco ! » Ce qui n'a pas été l'attitude de M. Mauroy. La proposition semble si séduisante que l'on a tendance à ne voir que le nombre impressionnant d'emplois offerts en oubliant qu'il s'agit d'« *emplois nouveaux à contraintes allégées* » (ENCA). Ceux-ci supposent que pouvoirs publics et organisations de salariés passent par les fourches caudines des exigences patronales. Au nom de l'emploi faudra-t-il sacrifier temporairement – sur trois ans – et pour les seuls emplois nouveaux un certain niveau de protection *sociale* ?

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 30.)



L'Auvergne reçoit le chef de l'État

Lire notre supplément pages 19 à 25 et nos informations page 32

L'usure allemande

par ANDRÉ FONTAINE

« *Nothing succeeds like success* », disent les Anglo-Saxons (rien ne réussit comme le succès). On pourrait aussi bien dire le contraire. Rien n'est plus dangereux que de tenir le succès pour acquis : on se croit plus malin que les autres, l'effort se relâche, et le premier de la classe se retrouve en queue du peloton. Toutes les grandes nations ont vu, à un moment ou à un autre, les lendemains déchanter, y compris celles qui ont fait figure, quelques années durant, de modèle.

C'est au tour de l'Allemagne occidentale, aujourd'hui, de faire cette déplaisante expérience. La reprise économique qu'elle a enregistrée et qui fait augurer, pour *1984*, un taux de croissance compris entre 2,5 % et 3 % ne saurait oublier la persistance du chômage (8,6 % de la population *active*), le *développement de l'agitation* sociale et, pour citer Ludolf von Wartenberg, coprésident de la commission des finances du parti du chancelier, « *la disparition de toute raison de travailler plus dur* » (1).

La *natalité* est la *plus faible* du monde. Le consensus réalisé en politique étrangère, fondamental pour un pays coupé en deux, n'est plus qu'*un souvenir*. Enfin, *on s'aperçoit* que les institutions que chacun enviait ne mettent pas nécessairement la RFA à l'abri d'une crise politique *grave*. Du coup, ainsi que Helmut Schmidt l'a constaté le 28 juin à la tribune du Bundestag, « *elle perd constamment de son poids international* ».

Dix-huit mois après son éviction du pouvoir, l'ex-chancelier est aussi minoritaire dans son parti que Michel Rocard au PS. Mais, comme *lui, il bat tous les records de* popularité, alors que les libéraux du FDP *(Freie Demokratische Parti)*, qui, en rompant avec Schmidt pour s'allier aux chrétiens-démocrates, ont provoqué sa chute, payent chèrement le prix de leur retournement.

Compte tenu de la disposition privant de toute représentation parlementaire les *formations* qui n'ont pas obtenu 5 % des voix, ils se trouvent désormais absents non seulement de l'Assemblée de Strasbourg, mais de six des onze Diètes d'Etat. Ils risquent fort d'être également éliminés lors des élections qui se dérouleront l'an prochain au Schleswig-Holstein.

Hans-Dietrich Genscher a tiré la leçon de ce déclin en annonçant qu'il quitterait en février au plus *tard* la présidence du FDP, qu'il cumule actuellement avec le portefeuille des affaires étrangères. Quant à l'autre *vedette libérale du* gouvernement Kohl, Otto Lambsdorff, dont le conflit avec Schmidt est directement à l'origine de l'éclatement de l'ancienne coalition, il a dû renoncer le 26 juin à son poste de ministre de l'économie pour répondre, comme *chacun sait, d'une grave accusation* de corruption.

Libéral, le FDP l'est aux trois sens du terme. *Politiquement*, dans la tradition de la révolution de 1848 et de son enfant avorté, le Parlement de Francfort. *Religieusement*, en ce sens qu'il s'oppose au cléricalisme, comme d'ailleurs, curieusement, à l'école laïque. *Economiquement* enfin, ce qui lui vaut les sympathies du patronat. A défaut d'être une formation *de masse*, c'est un parti de personnalités, qui a donné à la RFA deux de ses présidents, Theodor Heuss et Walter Scheel, et plusieurs *ministres fédéraux ou ministres* présidents de Land de premier plan.

(Lire la suite page 2.)

(1) Dans le *Wall Street Journal* du 30 juin.

AU JOUR LE JOUR

Un destin ambigu

A quatre-vingt-cinq ans, et au Val-de-Grâce, est-ce une belle mort pour un général baroudeur ? L'avait-il imaginée ainsi, à aucun moment d'une carrière militaire où les occasions de mourir autrement ne lui manquèrent pas ? A dix-huit ans, engagé volontaire de 1917 ? Et plus tard, au Levant, en Indochine, au Soudan, à Dakar et, enfin, à Alger ?

Putschiste désavoué, rebelle à la France et condamné, à soixante-trois ans, à la détention à perpétuité, a-t-il regretté de ne pas être tombé en saint-cyrien, à la tête de sa section, face à l'« ennemi héréditaire » ?

Nous ne le saurons sans doute jamais. Et c'est mieux ainsi.

JACQUES CELLARD.

Les catholiques tentés par la tradition

I. – Le dogme est de retour

par ALAIN FAUJAS

« *Asperges me, Domine...* » Il n'y a pas que le latin et l'eau bénite qui soient de retour dans cette paroisse de la banlieue parisienne. L'encens aussi dont les huit enfants de chœur ont tellement usé que l'autel est dissimulé par un nuage odorant. Le prêtre très traditionnel reçoit de ces servants force courbettes et célèbre l'Eucharistie avec emphase, diront les uns, de toute son âme, diront les autres. Ce méli-mélo de liturgie ancienne et moderne et cette façon d'affirmer un cléricalisme sans mauvaise conscience surprendront ceux qui ont adhéré au renouveau intellectuel et spirituel né du concile Vatican II et qui apprécient la participation des laïcs à la vie de l'Église catholique. *Plus surprenant encore* est le succès que rencontre ce prêtre auprès de fidèles venus de 30 à 40 kilomètres entendre une messe où on leur « *fiche la paix* », où ils ne sont pas obligés de lire des textes et de chanter des chants swingués. Comme autrefois, ils s'agenouillent. Comme autrefois, ils se laissent bercer par leur supplique à la Vierge, « *Alma redemptoris mater* ».

Ce retour au passé n'est pas perceptible seulement dans cette petite paroisse ou dans les manifestations intégristes des traditionalistes de Mgr Lefebvre. *Il est sensible de manière diffuse dans toute* l'Église de France. Peu de chiffres vérifiés pour cerner le phénomène, mais des témoignages, des indices qui enregistrent le changement de cap de certains catholiques et leur goût renouvelé pour des valeurs et des comportements qu'ils semblaient avoir jeté aux orties. Un « *recentrage* » que connaît, depuis quatre ou cinq ans, la société civile.

En premier lieu, le dogme revient à la mode. Le temps n'est plus où les pratiquants se lançaient dans des recherches hardies pour trouver le moyen de résoudre, vaille que vaille, les contradictions existant entre les exigences de leur foi et les défis du monde moderne. Place aux certitudes ! Des mamans catéchistes se rebellent contre les pédagogies religieuses trop profanes à leur goût. Elles se sentent peu enclines à tenir des discours elliptiques où Dieu n'est pas nommé. Elles sont frustrées après des *séances* de catéchisme où, appliquant les méthodes officielles, elles ont fait dessiner aux enfants les péripéties de leur vie quotidienne ou les méfaits de la faim dans le monde. Alors, en douce, elles se mettent à enseigner par cœur un certain nombre de récitations aux jeunes, surtout le « *Je crois en Dieu* ». Elles vont *chercher au fond* de leur mémoire des certitudes éclatantes sur la *divinité du Christ et sur* les mystères du christianisme où les miracles et les saints retrouvent tout leur lustre.

Chez les adultes, le besoin d'y voir clair dans le domaine moral est en train de se modifier. Il s'agissait, ces dernières années, de trouver la *juste façon de se comporter en chré*tien dans les domaines économiques, politiques, ou affectifs, autrement dit d'incarner sa foi.

Bien des spécialistes de théologie morale constatent que le croyant demande, de plus en plus, qu'une autorité patentée lui délivre un catalogue de préceptes de comportement.

(Lire la suite page 17.)

Histoire d'amour

par KONK

PAGE 18

idées

Un destin pour François Mitterrand

L'Europe et le déclin

Le déclin de l'Europe est-il irrémédiable ? Petru Dumitriu ne voit d'autre moyen d'y remédier que d'inviter M. François Mitterrand à se donner le « destin de son visage » en devenant le premier président de l'union européenne. Ce faisant, il se situe un peu dans la ligne de l'appel que Helmut Schmidt a lancé le 28 juin au Bundestag et sur lequel revient André Fontaine en conclusion d'un article consacré à ce que l'ex-chancelier appelle la « perte de poids » de la République fédérale.

par PETRU DUMITRIU (*)

CE n'est pas par de mesquines chicanes douanières que l'on tiendra à distance le flot des hommes et des produits du Japon et du Pacifique. Il faut être un flot soi-même, et plus fort. Une marée montante et plus haute.

Sinon, nos enfants et petits-enfants vivront des pourboires des touristes venus du Pacifique nord. Pas seulement japonais. Pas seulement californiens. N'oublions pas qu'*ils* sont voisins d'un pays d'un milliard d'habitants, aux ressources immenses. Des Chinois font du commerce, de la technique, de la banque, partout aux abords du Pacifique. Leur gouvernement n'y pratique pas la subversion, ni le chantage aux fusées nucléaires.

Demain, ce marché s'ouvrira en grand aux Japonais, aux Californiens, aux Coréens du Sud. Au même moment, le marché soviétique ne s'ouvrira *pas* en grand aux Européens. Sauf si, en URSS, il y a réforme intérieure. Pourquoi y en aurait-il une ? Qui, en Europe, fait pression sur les Soviétiques pour qu'ils rendent vivable et viable leur système, sans en changer ?

Le Japon, c'est cent vingt millions d'habitants, la Chine, un milliard. La seule Californie, une quarantaine de millions. La Corée du Sud, autant. De simples villes, comme Hongkong et Singapour, sont de véritables puissances économiques. La France n'a que cinquante-quatre millions d'habitants, l'Allemagne fédérale vient de retomber de soixante à cinquante-huit millions. Pourquoi faire des enfants ? On serait idiot. L'impôt est double, la dépense double ou triple, l'avenir inconnu — ou fixé par l'Etat. Etudes, chômage, vingt années de travail, dont dix pour l'État, la préretraite, une longue vieillesse oisive, inutile, dans un pays qui vieillit, qui ne va nulle part, n'entreprend rien de grand. Je parle de l'Allemagne, bien entendu. Et de la Grande-Bretagne, et de l'Italie... et de qui encore ?

M. Giscard d'Estaing vient de proposer une monnaie commune et l'élection du président au suffrage universel : honneur à vos idées un peu tardives, monsieur l'ancien président !

La France présidente

M. Mitterrand a encore une chance d'entrer dans l'histoire de sa patrie et de l'Europe comme le fondateur de l'Union européenne.

La France serait, tacitement, la nation présidente de l'Union européenne.

Stratégiquement, elle pourrait offrir à l'Europe entière la protection de sa force de frappe.

Industriellement, la France est toujours en tête, ensemble avec un, deux ou trois des quatre grands européens. Avec les trois dans l'aéronautique et l'Airbus. En tête pour l'automobile, avec l'Allemagne et l'Italie. En tête, de loin, pour l'énergie nucléaire. En tête pour les ordinateurs avec les Allemands. Mais dépassée, avec les Allemands et tous les autres, par les Japonais pour l'électronique de grand public, pour les robots, pour les ordinateurs et les télécommunications du futur. Elle ne s'est pas mise d'accord avec les Allemands pour les postes de télévision. Donc, pas de marché commun, pas d'affaires géantes.

La France est le deuxième client de l'Allemagne, après les Etats-Unis. L'Allemagne est le premier client de la France. L'un sans l'autre, ces deux pays seraient ruinés. L'un avec l'autre, ils sont — presque — aussi peuplés que le Japon, plus riches et plus créateurs.

Mais l'indépendance nationale ? Mais la liberté souveraine de se noyer seuls ?

Si tant est que les Américains n'arrivent, comme en 1917, comme en 1944, pour nous tirer de l'eau par la peau du cou, et pour imposer aux Allemands, de force, une fois la paix, une seconde fois la démocratie ? La troisième fois, ils risquent de ne plus arriver à temps.

Napoléon aurait pu être le premier président d'une Union européenne. Il aurait dû apporter à l'Europe la monarchie constitutionnelle, ou la République parlementaire. L'Europe aurait été encore plus française qu'elle n'était déjà. Il a choisi le despotisme, et la préfecture française de Hambourg. Echec tragique. Hitler aurait pu être le premier président de l'Europe, mais il n'était bon qu'à tuer.

Une collaboration militaire

De Gaulle aurait pu proposer la fédération européenne basée sur la France, ébranlée, affaiblie mais intacte, et l'Allemagne alors dévastée, en ruines. Il aurait dû être encore plus grand qu'il ne fut. On ne peut demander davantage à qui en a tant fait. Mais quelle chance ratée !

François Mitterrand, en offrant aux Allemands, non pas de les armer de fusées nucléaires, ce qu'ils refuseraient — l'humanité entière se méfie d'eux après les deux guerres mondiales qu'ils ont failli gagner à un contre dix, — mais une collaboration militaire institutionnalisée, et la garantie ferme que la force de frappe les défendra sans dévaster leur territoire, il pourra obtenir qu'ils le suivent quand il le voudra et où il voudra.

En proposant un président européen qui serait le chef d'Etat ou de gouvernement de l'un des quatre grands, en commençant par le président de la République française, et en continuant, par rotation, avec un vice-président choisi parmi les chefs d'Etat ou de gouvernement des huit autres, il lancerait l'Europe sous la marque d'origine française.

Pour garantir l'influence de la France, sans humilier ou défavoriser les autres, il pourrait proposer que les affaires étrangères, la défense, l'économie et les finances de l'Union européenne soient toujours réservées, par rotation, à des représentants des quatre grands pays. Et, pour rassurer les autres, que la vice-présidence leur soit assurée à eux.

Sur le plateau lorrain, une capitale de l'Union serait proche de l'Allemagne et du Benelux, mais sur le sol français. L'édifier stimulerait pendant des décennies les industries du bâtiment en Europe, les constructions routières et ferroviaires, sans doute le commerce.

Les langues communes de l'Europe ne peuvent être que le français et l'anglais.

Pour les cent cinquante millions de Latins, le français est naturel. Pour les Allemands, les Danois, les Néerlandais, les Flamands, les Luxembourgeois et les Irlandais, l'anglais est plus proche. Mais les Allemands ont tant d'éléments français dans leur langue, l'anglais lui-même est tellement imbibé de français depuis neuf siècles, que le français sera très probablement la langue des Européens, ne serait-ce que pour se démarquer des États-Unis.

Mais pour cela il faut penser l'Europe en français. Il faut se mettre à la place des autres, en français. Faire acte d'amitié, de charité, de solidarité, de compréhension. Il faut être chef, ce qui veut dire marcher en avant, donner l'exemple, être le modèle, être plus courageux, plus intelligent, plus efficace, plus secourable, plus généreux que les autres. Au printemps 1984, je suivais dans les journaux et à la télévision le voyage de M. Mitterrand aux Etats-Unis. Et mon cœur se serrait. Je lui trouvais un air frileux, de provincial en visite chez les riches cousins de la capitale.

A la télévision allemande, lors de je ne sais quel sommet à Bonn, le président Carstens se tourne vers le nouvel arrivant. M. Mitterrand circule, seul. La France n'est pas le numéro un. J'en souffre. La caméra surprend un regard noir, perçant, examinateur, de M. Mitterrand. Il n'est pas content.

Il ne tient qu'à vous, monsieur le président, d'être, lors de votre prochain voyage aux Etats-Unis, le président de l'Union européenne, avec deux cent soixante, bientôt (avec les Ibériques) trois cents millions de citoyens derrière vous ! Avec ce géant économique : l'Europe, derrière vous. Avec une force de défense stratégique derrière vous, fournie par les impôts de trois cents millions de citoyens. Vos successeurs mettraient en place les satellites défensifs qui rendraient impossible une attaque, voire un chantage seulement, de la part de qui vous savez. Vous seriez le plus grand Européen de tous les temps, le plus grand Français depuis Napoléon.

Qu'avez-vous à perdre ? Les élections législatives et l'élection présidentielle sont perdues d'avance. Mais ne le seraient probablement pas si le candidat était le président de l'Union européenne. Vous n'avez à perdre que l'échec, la médiocrité. Donnez-vous le destin de votre visage : césarien, mais républicain, impérial, mais pacifique. En un mot : fédérateur. Pourquoi pas ?

(*) Écrivain roumain en exil.

LU

« UN PRÉFET SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE » de Bernard Lecornu

Un métier dangereux

EH ! oui, sous Vichy, on pouvait être préfet ou sous-préfet et résistant, quitte à passer, à la Libération, cent cinquante-quatre jours en prison, avant d'être décoré et... nommé à nouveau préfet. Bernard Lecornu a connu tout cela et le raconte d'une plume légère.

Il a multiplié les postes difficiles. Il était sous-préfet de Châteaubriant (Loire-Atlantique) lorsque les Allemands, choisissant sur une liste établie par le ministre de l'intérieur Pucheu, y fusillèrent vingt-sept otages communistes extraits du camp voisin de Choisel. Il occupait les mêmes fonctions à Saint-Nazaire, lorsque les commandos britanniques y débarquèrent et lorsque la ville fut rasée par un bombardement allié. Enfin, il était préfet de la Corrèze lorsque commencèrent les combats entre les maquis et les « forces de l'ordre » de Darnand.

Sa thèse : « *Si les intentions du maréchal étaient bonnes, ses ministres s'étaient laissés asservir par les Allemands... L'administration devait se battre seule pour atténuer les rigueurs de l'Occupation.* » Après tout, mieux eût valu une occupation sans gouvernement « légal », avec des fonctionnaires-tampons comme en Belgique ou en Hollande.

Bernard Lecornu, resté à son poste après l'armistice de 1940, a donc joué les tampons et, de plus, a mené la lutte contre l'occupant. Et il n'a pas attendu pour choisir son camp le jour où il était évident que les Alliés seraient vainqueurs.

A Châteaubriant, il se démène pour faire évader les prisonniers et surtout pour tenter de sauver les otages. Il le fera si nettement que le Parti communiste, en 1944, s'étonnera qu'il soit emprisonné. Son récit de ces terribles jours d'octobre 1941 où, à la suite de l'assassinat du feldkommandant de Nantes, les Allemands exigèrent du sang innocent est un hommage à l'héroïsme des victimes et une clarification du rôle joué par Pucheu dans le choix qui en fut fait.

A Saint-Nazaire, bombardé dès 1941 de façon permanente, le sous-préfet, qui commence par vider les prisons des détenus politiques avec l'aide du chef syndicaliste Blanchard et d'une adhésion à la Charte du travail de Vichy devient rapidement un informateur de la Résistance avec laquelle il a ses premiers contacts. Et chef de la défense passive. Il réussit à faire évacuer la ville la veille de sa destruction : on le soupçonnera, bien sûr, d'en avoir été averti.

Quant à la Corrèze, où Laval l'envoie sans lui donner de consignes, la situation y est pleine de paradoxes. Le sous-préfet doit servir de facteur entre l'entourage de Pétain et le rédacteur favori du maréchal, qui le déteste, Emmanuel Berl, réfugié avec Mireille à Argentat. Berl sait que leur liberté et leur vie sont à la merci de ceux qui le protègent à Vichy. On lui demande, fin 1943, de rédiger un message où le maréchal proteste de son patriotisme et laisse l'avenir ouvert. Berl rédige son pensum, dont la diffusion fut interdite par les Allemands.

Curieuse préfecture que celle de Tulle : on y rencontre Albert Bayet, une des têtes de la Résistance, André Malraux, qui vient demander — et obtient — des laissez-passer pour les officiers anglais parachutés par les maquis. Lecornu rend visite aux francs-tireurs et partisans d'obédience communiste pour leur demander de ne pas tuer les gendarmes, assiste aux obsèques des victimes de ces mêmes GMR que Darnand, secrétaire d'Etat au maintien de l'ordre décore, le lendemain. Dénoncé à Vichy, il y fait valoir la nécessité de la souplesse. Mais Laval, champion d'une autre souplesse, trouve celle de Lecornu excessive. Et il ne sait pas tout. Il lui rend le signalé service de le révoquer sans traitement ni pension.

Il ne reste à l'ancien préfet qu'à jouer les brancardiers à Caen. Il traverse le front de Normandie et se retrouve hautement suspect aux nouvelles autorités, à Bayeux. La caution de Maurice Schumann ne lui évite pas d'être assigné à résidence puis incarcéré à Paris.

Il lui faudra des mois et quarante-deux témoignages, tous à décharge pour quitter sa prison. Conclusion : « *Le 24 avril 1946, M. Michelet, ministre des armées, m'attribuait la médaille de la Résistance avec rosette. Et, six jours plus tard, j'étais préfet des Hautes-Alpes. Mais j'ai compris : si par aventure la France devait être à nouveau occupée, je partirais dare-dare pour Londres.* »

JEAN PLANCHAIS.

★ *Un préfet sous l'occupation allemande. Châteaubriant, Saint-Nazaire, Tulle.* Préface de Maurice Schumann, Presses de la Cité, 325 p., 85 F.

L'usure allemande

(Suite de la première page.)

Jusqu'à présent le Parti libéral a été, un peu comme le Parti radical ou l'UDSR sous la IVe République, l'arbitre de la vie politique allemande. En s'alliant à l'une ou l'autre des grandes formations, il la portait au pouvoir, ce dont il se faisait payer par l'attribution de quelques portefeuilles de première importance. Ce temps-là apparemment est révolu. Pour le *Spiegel* du 25 juin, qui consacre sa couverture, en paraphrasant Wagner, au crépuscule de Genscher *(Genscher-Dämmerung)*, le problème est déjà posé de savoir quelle coalition prendra la relève de l'actuelle alliance chrétiens-démocrates-FDP, les libéraux risquant fort de n'être plus représentés dans le prochain Bundestag.

Il est vrai que Helmut Kohl a du temps devant lui puisque les élections générales ne sont prévues qu'en 1987. Mais il est vrai aussi que sa direction est de plus en plus contestée et que sa popularité a fortement baissé dans les sondages. Or Genscher, de la même façon qu'il avait longtemps aidé Schmidt à tenir tête à la gauche social-démocrate, était pour le chancelier un soutien précieux contre Franz Josef Strauss. Le chef du gouvernement bavarois, dont le parti, l'Union chrétienne sociale (CSU), est distinct de la CDU, a en effet de grandes ambitions. Il n'a toujours pas digéré d'avoir été supplanté à la chancellerie — pour cette raison qu'il faisait peur à l'électeur — par un personnage qui n'a ni son dynamisme, ni son bagage intellectuel, ni son expérience. Kohl, redoutant que cet astre de première grandeur ne lui porte ombrage, consacre une grande partié de son énergie à déjouer ses manœuvres pour entrer dans le cabinet.

Une coalition de rechange ?

Comment s'y prendra-t-il, une fois privé de Genscher ? Le troisième ministre libéral du cabinet, Engelhard, qui détient le portefeuille de la justice, ne faisant pas le poids, le FDP n'a plus qu'une carte dans son jeu : Martin Bangemann, qui dirigeait jusqu'aux dernières élections le groupe libéral-démocrate du Parlement européen. C'est un taureau, à sa manière, comme Strauss, et un rival de longue date de Genscher, dont il prendra sans doute la succession à la présidence du parti. En attendant, le voilà ministre de l'économie au lieu et place de Lambsdorff : comme il n'a guère d'expérience dans ce domaine, il aura fort à faire pour redorer l'image de son parti. Quant à Kohl lui-même, il faudrait, pour qu'il reprenne du poil de la bête, qu'il prenne les initiatives un peu spectaculaires nécessaires pour combattre l'impression de mollesse et d'immobilisme qui émane de sa pesante silhouette.

Pour Rudolf Augstein, le directeur du *Spiegel*, la coalition ne tient que par la peur. Pour John Dornberg, de l'*International Herald Tribune*, il s'agit d'un « canard boiteux ». La faiblesse du pouvoir en tout cas est évidente. Or ses adversaires ne se situent pas qu'à l'intérieur des frontières fédérales. Les dirigeants soviétiques seraient fort intéressés à voir disparaître un gouvernement qui, sans tenir compte de leurs menaces, a osé installer sur son territoire les terribles Pershing-2. Car, si l'on fait une croix sur le FDP, aucune formule de rechange n'est concevable sans la participation d'un Parti social-démocrate qui vient encore de réaffirmer, à l'occasion de son congrès annuel, son hostilité aux euromissiles.

Certes, le SPD n'est pas particulièrement dans le vent. Il a même payé chèrement aux européennes le soutien qu'il a donné à la grève des métallos pour les trente-cinq heures. Compte tenu de la progression spectaculaire des abstentions, il a perdu plus de deux millions de voix par rapport aux européennes de 1979, et 1,6 point par rapport aux législatives de 1983. Mais, en même temps, les Verts, dont on avait prématurément prononcé l'oraison funèbre, gagnaient 1 200 000 voix par rapport à 1979 et reculaient à peine, en nombre de suffrages, par rapport à 1983, ce qui leur valait de progresser de 2,6 points en un an. Compte tenu des pertes non seulement du FDP mais de la CDU, l'éventualité d'une coalition SPD-Verts, telle que celle qui existe depuis quelques semaines en Hesse, prend donc de la consistance.

Elle a déjà son champion, Oskar Lafontaine, le maire social-démocrate de Sarrebruck. Il ne cache pas son espoir de « désenclaver » *(ausgrenzen)* les Verts et de collaborer avec eux après les élections prévues en mars 1985 pour le renouvellement de la Diète sarroise. A son avis, il existe d'évidentes convergences entre les deux formations sur ce qu'il appelle la « *politique de paix* » ; et la lecture attentive de la longue résolution adoptée le 19 mai dernier sur ce sujet par le SPD, lors de son congrès d'Essen, tend à lui donner raison. Quelques passages suffisent pour en donner une idée : « *Les intérêts de la sécurité de l'Europe occidentale ne coïncident pas avec ceux de ses partenaires atlantiques (...). La RFA ne doit pas constituer un glacis pour les intérêts des superpuissances (...), notre but est de créer un ordre de paix en Europe qui surmonte les blocs (...). Une politique d'armements qui (...) cherche à forcer l'adversaire à céder met la paix mondiale en danger (...). Il faut passer progressivement de la dissuasion à une structure de défense classique... Il faut renoncer à toute stratégie offensive (...). L'OTAN et le pacte de Varsovie doivent s'entendre pour renoncer en premier aux armes nucléaires (...).* »

Ce texte visait, paraît-il, à « bloquer » la dérive neutraliste du SPD. Il n'en a pas moins a été reçu avec consternation à Washington. Les participants à la cinquième rencontre euro-atlantique organisée par le parti, la semaine dernière, à Bonn, ont pu en juger en entendant le secrétaire adjoint à la défense des Etats-Unis, Richard Perle, voler dans les plumes des auteurs du texte, auxquels il a gentiment conseillé d'en reprendre la rédaction. Les vétérans de ces rencontres ne pouvaient pas s'empêcher de faire la comparaison avec ce qui s'était passé lors de la première : Helmut Schmidt, alors chancelier, invectivait proprement les Américains, coupables de mesurer leur garantie à une Europe gravement menacée par les SS-20. Aujourd'hui, il est clair qu'on ne craint pas moins à la Maison Blanche qu'à l'Élysée de voir l'Allemagne succomber tôt ou tard au chant des sirènes du pacifisme.

Une proposition de Helmut Schmidt

Cette fois, Schmidt, contrairement à la tradition, n'était pas là. Il était au Bundestag, en train de conjurer Kohl de saisir la perche tendue par François Mitterrand — avec lequel il s'était entretenu quelques jours plus tôt — dans son discours de Strasbourg du 24 mai. Et de prendre avec la France les mesures nécessaires pour mettre fin à ce que le roi d'Espagne a pu appeler « *la fatigue, le découragement et le scepticisme de l'Europe* ».

Parmi les mesures suggérées : un véritable marché intérieur commun aux deux pays, une mise au service de la Communauté et de la France des excédents de devises de la RFA, un programme commun d'aide au développement du tiers-monde. Enfin et surtout, pour apaiser les craintes de dérive allemande nourries à Paris, la mise en commun des ressources militaires classiques des deux pays. La France ferait d'autre part savoir que le territoire fédéral est couvert par sa force de dissuasion, et la RFA participerait au financement de ladite force sans pour autant demander un droit de regard sur son emploi. En conclusion l'ex-chancelier exposait pourquoi un « *rôle mondial de la France à la tête d'un tandem franco-allemand* » lui paraissait parfaitement justifié (2).

L'ancien chancelier, en dépit de la vénération qu'il voue à Jean Monnet, n'a rien d'un Européen fanatique, et il a mis longtemps à mesurer l'importance essentielle du « tandem » en question. Ses paroles n'en ont que plus de poids. Elles sont celles d'un homme qui a compris que l'avenir de l'Europe dépend largement de sa capacité de s'affranchir de sa dépendance militaire à l'égard des Etats-Unis, sans pour autant réduire sa propre sécurité. Personne n'avait osé aller aussi loin depuis vingt ans pour consolider l'amarrage de la RFA à l'Ouest.

Il est significatif que celui qui a fait cette proposition révolutionnaire soit aussi l'homme politique le plus populaire d'Allemagne. On peut bien entendu, ou plutôt on devrait, en discuter les termes, mais si elle devait rester sans écho, ce serait bien le signe qu'Alexandre Zinoviev n'avait pas tort d'écrire, dès décembre 1982 : « *Le rôle historique de l'Allemagne est terminé. Ce fut un rôle grandiose, terrible, tragique, mais elle a fini de le jouer* » (3). Il faudrait avoir la vue singulièrement courte pour s'en réjouir.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Citations tirées du bulletin d'information du groupe parlementaire SPD du 28 juin. Voir aussi *le Monde* du 30 juin.

(3) *Le Figaro* du 30 décembre 1982.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DI. ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

APRÈS SON VOYAGE A MOSCOU

Le chef de la diplomatie britannique est « déçu par le ton négatif » de ses interlocuteurs soviétiques

Sir Geoffrey Howe a quitté Moscou, mardi 3 juillet, sur des impressions qui ne doivent pas différer beaucoup de celles qu'avait recueillies M. Mitterrand il y a dix jours, mais qu'il n'a pas craint d'exposer avec une certaine verdeur.

Sans doute a-t-il jugé, comme d'ailleurs les Soviétiques, *« utiles »* ses cinq heures d'entretien avec M. Gromyko et sa rencontre d'une heure avec M. Tchernenko, le numéro un du Kremlin. Mais il s'est dit *« déçu par le ton négatif »* de ses interlocuteurs soviétiques, dans la mesure où le but qu'il s'était fixé, *« corriger les caricatures et les incompréhensions »* entre l'Est et l'Ouest, n'a apparemment pas été atteint.

Non seulement aucun infléchissement n'a été constaté dans les positions de Moscou sur le désarmement, mais le ton des questions qui lui ont été posées par la presse soviétique, sur l'Irlande du Nord notamment, allait de pair avec de raides communiqués de l'agence Tass affirmant que le visiteur britannique n'avait *« rien proposé de constructif »*.

Les traducteurs soviétiques ont même oublié de traduire les propos tenus par Sir Geoffrey sur les droits de l'homme lors de sa conférence de presse. Les journaux de Moscou avaient censuré son discours de la veille.

Sir Geoffrey avait pourtant pris la précaution de se couvrir du côté américain avant d'affirmer à M. Gromyko que, contrairement à ce qu'il prétendait, les Etats-Unis n'avançaient pas de condition préalable à leur acceptation de sa proposition d'une négociation sur les armes de l'espace à ouvrir à Vienne en septembre.

Rien n'y fit. M. Gromyko, relayé par l'agence Tass, continue de tenir la réponse américaine pour *« obstructionniste »*. Ce qui a permis au ministre britannique d'ironiser sur l'incapacité de ses hôtes à *« considérer un oui comme une réponse »* et à *« donner une suite à leur propre proposition »*. *« Si l'URSS a des doutes*, a-t-il dit encore, *c'est une raison supplémentaire de les clarifier dans des discussions informelles. (...) Le monde ne peut se permettre la politique de la chaise vide. Le gouvernement soviétique donne l'impression d'être davantage intéressé à clouer au pilori certains gouvernements occidentaux qu'à tester leur intention d'ouvrir des négociations sérieuses. »*

Le rendez-vous de septembre

Les discussions informelles existent pourtant bel et bien. Dans le même temps que l'ambassadeur américain à Moscou, M. Hartman, se voyait infliger un nouveau camouflet par les autorités soviétiques, qui lui interdisaient purement et simplement de prononcer une allocution à la télévision à l'occasion de sa fête nationale (c'est la première fois que le cas se produit depuis 1980), son collègue soviétique à Washington, M. Dobrynine, avait un nouvel entretien avec M. Shultz, secrétaire d'Etat, le quatrième en moins de quinze jours. M. Dobrynine, qui quittait le même jour Washington pour ses vacances, est parti muni d'un message *« du gouvernement américain au gouvernement soviétique »* sur lequel aucune précision n'a été communiquée.

Le département d'Etat a en tout cas réaffirmé son acceptation du rendez-vous de septembre, étant entendu que les Etats-Unis y seront prêts à *« discuter de tous les sujets qu'ils* [les Soviétiques] *voudront aborder »*, qu'ils ont aussi l'intention d'étudier les sujets qui préoccupent davantage Washington, mais qu'aucune priorité n'a été définie entre les uns et les autres. Une position que Sir Geoffrey a endossée à Moscou en déclarant : *« Il n'est pas logique d'être prêt à discuter de désarmement dans certains domaines et pas dans d'autres. »*

Des consultations occidentales

L'acceptation subite de la proposition soviétique par M. Reagan vendredi n'en pose pas moins certains problèmes du côté occidental. Aux Etats-Unis mêmes, si l'on en croit le *New York Times*, le président a pris sa décision sans beaucoup consulter et sans savoir clairement quelle serait sa position de négociation. Au sein de l'alliance atlantique, d'autre part, un effort de concertation s'impose également. Les Européens, dont certains s'inquiétaient déjà du programme américain de défense spatiale pour diverses raisons, d'ailleurs contestées par Washington (déstabilisation de la dissuasion, nouveau « découplage » entre une Amérique protégée et une Europe qui resterait vulnérable, etc.), voudront savoir quel dossier les négociateurs américains emporteront dans leurs bagages.

En sens inverse, les Etats-Unis avaient été quelque peu irrités par la proposition française de limitation des armements dans l'espace déposée devant la conférence du désarmement de Genève le 12 juin. Depuis lors, des échanges de vues ont permis de dissiper les malentendus, mais d'autres consultations seront nécessaires dans les prochains mois, surtout si le rendez-vous de Vienne finit par se confirmer.

A Paris en tout cas, on se déclare ouvert à tout dialogue avec les Etats-Unis – et les autres alliés – sur ce point, sans préjudice du débat qui ne manquera pas de se développer dans le cadre multilatéral de Genève.

M.T.

LA VISITE EN FRANCE DU MINISTRE SUD-CORÉEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Lee Won Kyung, ministre sud-coréen des affaires étrangères, effectue une visite de travail de vingt-quatre heures à Paris, dernière étape d'une tournée en Europe. Il devait être reçu mercredi 4 juillet en fin d'après-midi par M. Claude Cheysson. Les échanges économiques encore modestes entre la France et la Corée du Sud connaissent une sensible progression après la disparition de réticences d'ordre politique de la part de Séoul dues à l'attitude de Paris à l'égard de la Corée du Nord.

Les relations entre Paris et Séoul sont sorties d'une phase de méfiance

Séoul. – La raison commerciale semble de plus en plus l'emporter, dans les relations entre la France et la Corée du Sud, sur les velléités politiques de rapprochement de Paris avec la Corée du Nord.

Il y a un an, malgré les éclaircissements donnés par M. Claude Cheysson dans le courant de l'été 1982, les rapports entre les deux pays étaient assombris à la fois par l'éventualité d'une normalisation diplomatique entre la France et le régime du maréchal Kim Il Sung et par le report d'une visite attendue du président Mitterrand au Sud, en 1983. Les sudistes inquiets et irrités avaient même menacé de dénoncer les contrats nucléaires passés avec Framatome (*le Monde* du 9 juillet 1983). Les perspectives de coopération industrielle, qui sont généralement fonction de l'état des relations diplomatiques, étaient médiocres. Or, aujourd'hui, s'il faut en croire le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Lee Won Kyung, ces relations seraient pratiquement au beau fixe.

« Les rapports bilatéraux sont excellents, surtout sur le plan commercial. Les deux gouvernements partagent le même point de vue sur de nombreux sujets, la méfiance a disparu », nous a déclaré M. Lee. Il en veut pour preuve la multiplication des échanges ministériels. Depuis deux ans, M. Cheysson, Mme Cresson et M. Fabius ont séjourné à Séoul, plusieurs ministres sud-coréens sont allés à Paris. Enfin, à défaut de certitudes en ce qui concerne une visite du président Mitterrand, le principe d'un séjour officiel du premier ministre français à Séoul en octobre prochain a été retenu.

Que s'est-il passé, depuis un an ? Pourquoi, comment a-t-on dissipé

De notre envoyé spécial

côté français les suspicions politiques du Sud, permettant du même coup le rétablissement d'une atmosphère propice aux affaires ? Car, s'il apparaît que la raison et l'intérêt de l'actuel gouvernement penchent (*comme ceux du précédent*) dans le sens du capitalisme prospère plutôt que dans celui du communisme austère, cela n'a pas toujours été le cas depuis 1981. Quant à la prudente explication de M. Lee – *« en principe, la France comprend bien la situation dans la péninsule, donc nous n'avons pas de craintes »* – elle ne saurait suffire à expliquer ce réajustement.

Ce sont d'une part des circonstances politiques aussi dramatiques qu'imprévues et, de l'autre, d'impératives contraintes économiques qui auraient incité Paris (l'Elysée, le PS et le Quai d'Orsay) à faire preuve d'un plus grand pragmatisme.

La première *« circonstance »*, ce fut, en octobre 1983 (peu après le drame de la Korean Airline), l'attentat meurtrier de Rangoun. On sait que le gouvernement birman en attribua la responsabilité à la Corée du Nord et rompit les relations diplomatiques avec ce partenaire « non aligné ».

Un marché attrayant

On avait à l'époque souligné la *« passivité »* de la France et celle des pays de la CEE, d'habitude prompts à condamner le terrorisme (*le Monde* du 22 novembre 1983). On sait depuis, de sources diplomatiques, que MM. Cheysson, ministre des affaires extérieures, et Grossouvre, conseiller du président Mitterrand (chargé notamment des affaires coréennes), ont condamné ce recours au terrorisme d'Etat lors du passage à Paris d'un vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères. Ils auraient alors signifié *« clairement et fermement »* à la Corée du Nord qu'il ne pourrait être question de normalisation entre Paris et Pyongyang avant longtemps. D'où la sérénité des sudistes, dûment informés de cette prise de position.

Les circonstances économiques n'en ont pas moins incité les Français au pragmatisme. Confrontés à la dégradation de l'emploi et aux déséquilibres de la balance commerciale, il leur était difficile de résister à l'attrait exceptionnel du marché sud-coréen. D'autant plus que les sudistes savent faire miroiter les projets de gros contrats et les accorder le cas échéant en échange d'autres avantages. Dans l'environnement international présent, où trouver un pays comme la Corée du Sud, dont la croissance économique a été l'an dernier proche de 10 %, un pays qui est capable d'absorber les coûteuses spécialités dans lesquelles la France excelle : nucléaire, transports, télécommunications, aéronautique, armements ?

Mais c'est donnant-donnant. La France de M. Giscard d'Estaing, dont le cœur ne balançait guère entre Séoul et Pyongyang, et qui ne donnait pas l'impression d'avoir deux fers au feu, avait décroché la « timbale » de deux centrales nucléaires. Celle de M. Mitterrand, en mettant en avant des principes différents pour justifier l'*« ouverture »* vers le Nord, a plutôt favorisé au Sud les intérêts américains et japonais. C'est du moins ce que lui reprochent les milieux d'affaires français.

Cela dit, la France semble aujourd'hui soucieuse de corriger le tir. D'abord, les Sud-Coréens continuent à parler de grands projets. Sans doute certains paraissent-ils encore lointains, voire incertains, mais ils n'en demeurent pas moins fort alléchants : nouvelles centrales nucléaires, train à grande vitesse, satellite. De beaux contrats sont à l'horizon 1984-1985 : nouveaux Airbus, billetterie de plusieurs lignes de métro, infrastructures, usines, etc.

Enfin, et ce n'est pas là le moindre point, les Sud-Coréens se montrent intéressés par certains armements français. Ils développent, en effet, leur industrie dans ce secteur (déjà exportateur) et souhaiteraient diversifier leurs sources de matériels et technologies militaires, jusqu'alors véritables « chasses gardées » américaines. Séoul a déjà acheté des missiles Exocet et des hélicoptères Puma. Des pourparlers portant sur des matériels très substantiels, notamment pour la marine, sont en cours. *« Quel meilleur atout pour les Sud-Coréens dans leurs relations avec la France que d'acheter des armes françaises ? »*, demande un homme d'affaires. Lui et d'autres sont convaincus aujourd'hui (à l'inverse de ce qu'ils croyaient l'an dernier) que Paris a donné des « gages » à Séoul et que les affaires vont redémarrer. On souligne dans ces milieux que l'octroi récent d'un prêt bonifié du Trésor français à la Corée du Sud pour l'achat d'une unité de production d'oxygène destinée à une aciérie va dans le même sens positif.

R.-P. PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

- **DEUX LIBYENS ASSASSINÉS.** – Deux ressortissants libyens ont été trouvés morts, poignardés, mardi 3 juillet, dans un appartement du centre d'Athènes. Il s'agit de deux hommes qui habitaient l'appartement où ils ont été trouvés. La police ne dispose d'aucun élément sur l'identité des victimes et sur les causes de ce double assassinat. Deux attentats contre des opposants au régime du colonel Kadhafi avaient été perpétrés au mois de juin dernier à Athènes. – *(AFP.)*

Liberia

- **RÉFÉRENDUM POUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION.** – Les Libériens se sont prononcés, mardi 3 juillet, par référendum sur une nouvelle Constitution, première étape vers un retour au pouvoir civil après quatre ans de gouvernement militaire. M. Samuel Doe, chef de l'Etat, a décrété ce jour férié pour encourager la participation, et promis de ce conformer aux résultats. Ceux-ci ne seront proclamés officiellement que le 20 juillet, six jours avant la levée d'une interdiction des activités politiques, en vue des élections présidentielles et législatives, prévues pour fin 1985. – *(AP)*

Pérou

- **LIMA PARALYSÉ PAR DES COUPURES DE COURANT.** – Près d'un millier de policiers en véhicules blindés ont patrouillé mardi 3 juillet autour du palais présidentiel alors que la capitale était paralysée par la plus grave coupure de courant jamais enregistrée. Deux policiers ont été blessés au cours d'accrochages avec des militants du Sentier lumineux qui ont mis le black-out à profit pour commettre des sabotages et des attentats. – *(AP.)*

Tchad

- **ENTRETIEN FRANCO-TCHADIEN.** – Le ministre délégué à la coopération et au développement, M. Christian Nucci, s'est entretenu mardi 3 juillet avec le président Hissène Habré à N'Djamena. Auparavant M. Nucci s'était rendu à Biltine, dans l'est du Tchad, pour y inspecter un détachement des forces françaises de l'opération « Manta ». Il a également visité un chantier de reconstruction de la route N'Djamena-Abéché, longue de 800 kilomètres. La France finance cette réfection pour 24 millions de francs. Le ministre français quitte le Tchad mercredi matin, pour le Cameroun. – *(AFP.)*

Tunisie

- **NORMALISATION ENTRE TUNIS ET TRIPOLI.** – Le président Bourguiba a donné des instructions mardi 3 juillet pour que le haut représentant (ambassadeur) de Tunisie à Tripoli, M. Mohamed Jenifane, rejoigne son poste. Le diplomate avait été rappelé le 16 mai à la suite de l'enlèvement par les Libyens de trois gardes nationaux tunisiens en patrouille le long de la frontière. Depuis, la Tunisie posait comme condition à une normalisation de ses rapports avec Tripoli la libération des trois hommes, laquelle est intervenue le 28 juin (*le Monde* du 30 juin). – *(Corresp)*

Turquie

- **LES DÉTENUS D'ISTANBUL AURAIENT CESSÉ LEUR GRÈVE DE LA FAIM.** – La grève de la faim dans les prisons militaires de Sagmalcilar et Metris à Istanbul, qui a fait quatre ou cinq morts, a pris fin, a annoncé, mardi 3 juillet devant un tribunal militaire d'Istanbul, un détenu dont les propos ont été rapportés par des avocats. Selon ces derniers le prisonnier, qui comparaît dans un procès de l'Union communiste révolutionnaire (TIKB), a déclaré le 28 juin que les militants de Dev-Sol (gauche révolutionnaire) avaient arrêté le jeûne entrepris pour obtenir des « conditions humaines » de détention et que les militants du TIKB l'avaient arrêté le lendemain. Les avocats s'étonnent cependant que les autorités militaires n'aient pas annoncé la fin de ce mouvement qui avait commencé le 11 avril. – *(AFP.)*

Bonn accorderait un nouveau crédit à Berlin-Est contre des allégements humanitaires

Bonn et Berlin-Est seraient proches d'un accord, d'une part sur des allégements humanitaires pour les habitants des deux Etats allemands et d'autre part sur l'octroi par la RFA d'un nouveau crédit à la RDA, selon des informations publiées par la presse et la télévision ouest-allemandes.

Le secrétaire d'Etat ouest-allemand au ministère des relations inter-allemandes, M. Ludwig Rehlinger, a commencé, mardi 3 juillet à Berlin-Est, des entretiens avecles responsables de la RDA en vue d'obtenir des autorisations d'émigrer à l'Ouest pour les Allemands de l'Est qui se sont réfugiés ces derniers temps à la représentation de la RFA dans la capitale est-allemande. Il ne reste plus que six personnes, dont deux enfants, réfugiées dans les bâtiments de la mission, contre cinquante cinq il y a quelques jours. Les Allemands de l'Est qui ont quitté la représentation ont simplement obtenu l'assurance qu'ils ne seraient pas poursuivis. Dans ces conditions, on s'attendait à la réouverture de la mission diplomatique ouest-allemande, fermée, la semaine dernière, par décision du gouvernement de Bonn, pour ce mercredi ou pour jeudi.

L'accord en discussion depuis plusieurs mois entre Bonn et Berlin-Est porterait sur une plus grande facilité de circulation entre les deux Etats allemands. Le change obligatoire pour les Allemands de l'Ouest et les Berlinois de l'Ouest qui se rendent de l'autre côté du mur passerait de 25 DM à 20 DM par jour (de 75 francs à 60 francs). L'âge minimum pour les femmes d'Allemagne de l'Est autorisées à faire une visite en Allemagne de l'Ouest serait abaissé de soixante à quarante cinq ans (Bonn veut voir dans cette mesure éventuelle un prélude à la libéralisation totale des voyages). Enfin, Berlin-Est accorderait à cinq mille de ses ressortissants le droit d'émigrer en RFA. Au cours des quatre premiers mois de l'année, vingt-cinq mille Allemands de l'Est ont reçu un visa de sortie, mais les départs ont pratiquement cessé après un durcissement des autorités communistes.

En contrepartie, la RDA recevrait un nouveau crédit garanti par le gouvernement de Bonn. Un consortium de banques privées dirigé par la Deutsche Bank accorderait un crédit de 900 millions de DM, légèrement inférieur à celui octroyé l'année dernière (1 milliard de DM).

De source gouvernementale ouest-allemande, on ne confirme pas ces chiffres, mais on laisse entendre que l'accord devrait être conclu avant la visite en RFA du chef de l'Etat et du Parti est-allemands, M. Erich Honecker, prévue pour l'automne.

ASIE

Afghanistan

La guérilla aurait capturé une vingtaine de soldats soviétiques

Les résistants afghans auraient récemment capturé vingt soldats soviétiques et plusieurs dizaines de militaires de l'armée de Kaboul lors de combats dans la province de Paktia, proche de la frontière pakistanaise, a-t-on indiqué, mardi 3 juillet, de sources diplomatiques occidentales. Trois convois qui se dirigeaient vers Gardez, la capitale de la province, ont été attaqués par des guérilleros et ont subi de *« lourdes pertes »*, selon les mêmes sources. L'aviation soviéto-afghane a effectué ensuite des bombardements de représailles pendant dix jours sur des villages de la région, faisant un nombre indéterminé de victimes civiles.

D'autre part, au cours d'une série d'attentats dans la capitale, l'un des responsables du Khad, la police secrète du régime afghan, a été assassiné récemment. Il s'agirait, selon les diplomates occidentaux, du numéro trois de l'organisation, le colonel M. R. Sardeh. Deux responsables du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PC), ainsi que deux militaires et deux Soviétiques ont également été tués récemment, indique-t-on de mêmes sources, sans préciser si ces assassinats sont dus à des règlements de compte internes au régime ou à la guérilla.

Les résistants ont tiré au mortier, au cours de la dernière semaine du mois de juin, sur l'aéroport de Kaboul et sur l'ambassade d'URSS, qui aurait été touchée. – *(AFP, UPI.)*

EUROPE

Yougoslavie

ARRÊTÉS EN MAI DERNIER

Six intellectuels ont été libérés mais restent inculpés d'« activités hostiles »

Six intellectuels yougoslaves arrêtés en mai dernier ont été libérés mardi 3 juillet. Ils ont été inculpés d'*« association en vue d'activités hostiles »*, mais pourront se défendre en prévenus libres, a annoncé la parquet de Belgrade.

Parmi les six personnes inculpées – MM. Dragomir Olujic, Milan Nikolic, Pavlusko Imsirovic, Vlado Mijanovic, Miodrag Ilic et Gordan Jajovanovic – quatre étaient présentes à la réunion du 20 avril dernier au cours de laquelle vingt-huit personnes, des intellectuels pour la plupart, avaient été interpellées à l'issue d'une conférence de M. Milovan Djilas. MM. Vladimir Mijanovic et Pavlusko Imsirovic observaient une grève de la faim depuis quarante-deux jours pour protester contre leur incarcération.

Un autre détenu gréviste de la faim, le sociologue Vojislav Seselj, comparaît depuis lundi 2 juillet devant le tribunal de Sarajevo (*le Monde* du 3 juillet). Il est accusé de *« menées contre-révolutionnaires »*, mais a affirmé dès le début de son procès que les accusations portées contre lui avaient été *« fabriquées »*. Il a notamment réfuté le témoignage d'un colonel en retraite qui a rapporté des *« conversations »* que l'accusé aurait eues avec lui, et au cours desquelles il aurait dénoncé *« la tyrannie et l'arbitraire »* régnant en Yougoslavie. Selon M. Seselj, ce témoin est d'autant moins fiable qu'il a été à l'origine de son exclusion du Parti et plus tard de sa mise à l'écart de l'enseignement.

Un autre « témoin », que M. Seselj déclare n'avoir jamais rencontré de sa vie, est venu rapporter des propos entendus il y a deux ans *« dans un train »* et qui reprennent presque mot pour mot les termes de l'accusation. M. Seselj a aussi affirmé avoir été l'objet d'une *« machination policière »*, accusant les services de la sécurité d'Etat d'avoir eux-mêmes diffusé un écrit inédit, saisi à son domicile, qu'on lui reproche maintenant.

Selon les milieux dissidents yougoslaves, M. Seselj est essentiellement victime d'une cabale montée par les dirigeants de Bosnie-Herzégovine, qui ne lui ont jamais pardonné d'avoir fait annuler, comme plagiat, la thèse de doctorat d'un responsable du Parti de Sarajevo. On estime aussi que l'engagement de M. Seselj en faveur d'un groupe de nationalistes musulmans, injustement condamnés selon lui pour leurs convictions religieuses, a achevé de dresser contre lui les dirigeants de cette république yougoslave, qu'il avait auparavant accusés de favoriser le *« panislamisme »*. – *(AFP.)*

RFA

ARRESTATION DE SIX MEMBRES PRÉSUMÉS DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE

Francfort *(AFP)*. – La police ouest-allemande a réussi mardi 3 juillet un nouveau coup de filet spectaculaire contre le terrorisme en arrêtant six des membres présumés de la Fraction armée rouge (RAF) les plus recherchés de RFA.

Cette opération s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi, sans effusion de sang, dans un appartement – servant de cache clandestine – de la banlieue de Francfort-Bornheim. Parmi les six personnes arrêtées figurent Ingrid Jakobsmeier (trente ans), Christa Eckes (trente-quatre ans), Helmut Pohl (quarante ans), Stefan Frey (vingt-quatre ans) et Barbara Ernst. L'identité de la sixième n'a pas encore été révélée par le parquet.

Ingrid Jakobsmeier est soupçonnée d'avoir participé en 1982 à Bochum à une attaque de banque. Christa Eckes et Helmut Pohl, replongés dans la clandestinité il y a quelques années, avaient purgé des peines de cinq et sept ans de prison pour avoir soutenu les membres du groupe Baader-Meinhof au début des années 70. Stefan Frey et Barbara Ernst étaient, quant à eux, pratiquement inconnus des services de sécurité.

Le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, a estimé que *« les circonstances de ces arrestations prouvaient bien que la RAF était encore dangereuse »*.

URSS

SOUFFRANT D'EMPHYSÈME AVANCÉ

M. Tchernenko est un dirigeant en sursis

M. Tchernenko est-il parfaitement apte à exercer les fonctions de numéro un soviétique, comme l'ont assuré MM. Mitterrand, Cheysson et nombre de diplomates français au retour de leur visite à Moscou ? Ou bien est-il condamné par l'âge et la maladie à n'être qu'un « pape de transition », déjà très diminué ?

La réponse semble pencher du côté de la seconde thèse. Certes, le secrétaire général du parti soviétique reste assez compréhensible dans son élocution, il n'est pas toujours condamné à lire des monologues préparés à l'avance – encore qu'il le fasse très souvent, y compris lors de ses entretiens en tête à tête – et un échange reste parfois possible avec lui. Admettons aussi que son cerveau fonctionne normalement comme l'assurent au moins par politesse ses interlocuteurs français. Il reste que, lors de la visite de M. Mitterrand, son aspect frappait par sa fragilité. M. Tchernenko doit être soutenu par deux aides pour monter comme pour descendre un escalier, ce n'est qu'« en terrain plat » qu'il retrouve son autonomie. Il marche à pas comptés et minuscules traînant les pieds et s'assied difficilement, en s'appuyant lourdement sur les tables. Et tout le monde peut entendre sa respiration, sifflante et saccadée, après chaque déplacement ou allocution.

Un médecin qui a accompagné à Moscou un visiteur occidental, a pu approcher de relativement près le secrétaire général. Il s'est livré à un examen consciencieux, encore que purement visuel, du patient. Il a compté quarante respirations par minute, soit le double du rythme enregistré chez un sujet moyen, et relevé tous les signes d'un emphysème avancé : le torse est bombé, mais aussi le dos, la dilatation du poumon poussant de tous côtés la cage thoracique. La lèvre inférieure est bleue, signe de la cyanose qui accompagne souvent l'emphysème. Le malade manque d'air en permanence, ce qui explique les longues pauses qu'il doit faire dans le cours de ses allocutions, et la nécessité absolue de lui épargner tout effort physique. La tente ou le masque à oxygène est probablement nécessaire la nuit et même entre deux activités dans la journée.

Le pronostic de ce spécialiste est pessimiste : un malade de cet âge souffrant à ce degré d'emphysème n'en a guère que pour « quelques années » de survie – probablement autour de deux ans – et encore moins de vie publique, se hasarde-t-il à préciser. Ne serait-ce que parce qu'il est à la merci du moindre refroidissement, du moindre incident cardiaque – et le cœur est fatigué par l'insuffisance chronique de l'alimentation en oxygène. Autre risque à éviter dès maintenant : tout voyage en avion qui réduirait la pression atmosphérique et, en accroissant l'insuffisance cardiaque serait source de danger mortel. De fait, M. Tchernenko *n'a pas pris* l'avion depuis son accession au pouvoir suprême en février dernier.

Autant dire que le chef de l'Etat et du parti soviétiques est bien un dirigeant en sursis, et que la diplomatie soviétique restera encore paralysée pendant un certain temps par le handicap médical, comme elle l'est déjà depuis six ou sept ans, début du lent déclin de Brejnev. Encore l'ancien chef du parti avait-il acquis, en ses dix-huit ans de règne, une longue expérience en politique étrangère, ce qui lui permettait de donner de temps à autre les impulsions nécessaires. Aujourd'hui M. Gromyko n'a plus personne derrière lui. De là son rôle quasi exclusif dans la formulation de la politique étrangère, de là aussi le tour négativiste que donne à cette politique ce champion avéré de la polémique et du « niet ».

M. Katzir relate les circonstances de son interpellation à Leningrad

M. Ephraïm Katzir, qui fut le président d'Israël de 1973 à 1978, s'est expliqué mardi 3 juillet, au cours d'une brève escale à Roissy, sur les circonstances dans lesquelles il avait été interpellé à Leningrad par le KGB (*le Monde* du 3 juillet).

M. Katzir, qui est un scientifique de renom, avait été invité par l'Académie soviétique des sciences à participer avec plusieurs autres Israéliens à deux réunions de la Fédération européenne des biochimistes, à Alma-Ata et à Moscou. Au cours d'une visite privée à Leningrad, il avait voulu, *« de la part d'un ami »*, remettre des cadeaux à un Soviétique dont la famille se trouve en Israël. Entre-temps, la nouvelle de sa venue s'étant ébruitée, une trentaine de juifs, pour la plupart candidats à l'émigration, s'étaient réunis au domicile de cette personne (M. Katzir n'a pas voulu donner son nom), dans l'espoir de le rencontrer. Dès que M. Katzir et son épouse ont pénétré dans l'immeuble, ils ont été interceptés par trois membres du KGB (l'un d'eux parlait hébreu), qui les ont emmenés pour un interrogatoire d'une heure et demie, tandis que le sac de Mme Katzir était soigneusement fouillé.

Les agents de la sécurité leur ont déclaré qu'une autorisation était nécessaire pour rencontrer des citoyens soviétiques et leur ont ensuite « conseillé » de regagner leur hôtel, ce qu'ils ont fait, sans chercher à se rendre de nouveau au domicile devant lequel ils avaient été interpellés, et sans savoir si les gens qui les attendaient avaient été inquiétés.

Tout en se déclarant *« offensé »* par cet épisode, M. Katzir a pris soin de souligner qu'il avait été très aimablement traité pendant tout le reste de son séjour en URSS. Visiblement, il ne souhaite pas donner à cet incident des proportions de nature à rendre plus difficiles d'autres visites d'invités israéliens en URSS.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

CANDIDAT A L'INVESTITURE DÉMOCRATE

M. Mondale hésite à prendre une femme comme colistier

De notre correspondant

Washington. – Le principal mouvement féministe américain, la National Organization for Women, a pour sigle NOW (Maintenant) et ne se paie donc pas de mots. Réunies en congrès à Miami à la fin de la semaine dernière, ses militantes ont expliqué à leur invité d'honneur, M. Mondale, qu'il était parfait d'envisager de prendre une femme comme colistier, mais qu'il serait beaucoup mieux, dans son propre intérêt, de vraiment franchir le pas. Dans le cas contraire, lui ont-elles dit, résolution à l'appui, nous n'hésiterions pas à faire directement appel à la convention démocrate contre votre choix.

La menace n'est pas vaine puisque la moitié des délégués qui se réuniront le 16 juillet à San-Francisco sont des femmes (1) et que NOW compte quelque quatre cents membres parmi elles. A peine réconcilié avec M. Hart, M. Mondale voit ainsi se dresser le spectre d'une autre empoignade, dont les républicains, eux, parfaitement unis autour de M. Reagan, feraient leurs délices. Bonne politicienne, Mme Feinstein, maire de San-Francisco et l'une des éventuelles candidates à la vice-présidence dont le nom a été cité par M. Mondale, s'est, en conséquence, désolidarisée de ces pressions. D'autres élues démocrates suivront sans doute son exemple. Mais même si leur contre-offensive parvenait à calmer le jeu, M. Mondale risque fort d'avoir, d'ores et déjà, perdu sur tous les tableaux.

S'il décide finalement de se présenter avec une femme, cela n'apparaîtra plus comme une libre décision novatrice, mais comme le fruit d'un rapport de forces imposé par les féministes. Pour un candidat déjà accusé de tout céder à tous les groupes de pression, ce serait là un très mauvais point que le président sortant saurait faire exploiter par son équipe.

Si M. Mondale finissait, au contraire, par choisir un « mâle blanc », il laisserait maintenant penser que tel avait toujours été son projet. L'avantage qu'il avait espéré s'assurer dans l'électorat féminin en envisageant ostensiblement de ne pas désigner un homme serait alors perdu.

Un démocrate pourtant – M. Hart – pourrait peut-être profiter de cet imbroglio, car, en mettant son ancien rival sur le « ticket », M. Mondale n'opterait pas pour un candidat contre une candidate, mais pour l'unité du parti. Aussi prompt à réagir que Mme Feinstein, le sénateur du Colorado a donc dénoncé l'attitude de *NOW* en déclarant qu'*« aucun groupe, pas même celui-ci, ne devrait dicter au parti ou à son candidat ce qu'il peut ou ne peut pas faire »*. C'était voler au secours de M. Mondale en prenant l'initiative d'un front commun dont la constitution réduirait sensiblement, selon un sondage publié mardi 3 juillet par le *New-York Times*, l'avance de M. Reagan dans les intentions de vote. Sans M. Hart, qu'une majorité de démocrates souhaitent voir figurer sur le « ticket », M. Mondale serait aujourd'hui battu de quinze points. Avec lui, il le serait également, mais de sept points seulement, handicap qui ne serait plus insurmontable d'ici au scrutin de novembre.

Assailli de conseils contradictoires, le futur candidat démocrate se contente de dire qu'il prendra *« la meilleure personne »*. En attendant, il s'est longuement entretenu mardi 3 juillet, avec M. Jackson qui a déclaré qu'il lui apporterait son soutien sitôt qu'il serait officiellement investi.

BERNARD GUETTA.

(1) La proportion de femmes devrait être sensiblement égale à la convention républicaine, qui s'ouvrira le 20 août à Dallas.

Bolivie

Une centaine de civils arrêtés après l'échec du putsch

La Paz *(AFP)*. – La purge entreprise par le gouvernement bolivien dans l'armée et la police à la suite de la tentative de putsch s'étend à certains partis de l'opposition.

La mise à pied du colonel Rolando Saravia, ancien ministre de l'agriculture, considéré comme le « cerveau » de l'enlèvement du président Siles Zuazo, dont l'assassinat devait aboutir à un coup d'Etat, selon le plan élaboré par les ravisseurs, a été l'une des principales sanctions contre les responsables militaires. Ont été aussi révoqués, le major Luis Ardaya Roca, chef des aides de camp du vice-président, et le lieutenant Celso Campos Pinto, officier de la police militaire.

La destitution du général Guillermo Velez Salmen, qui dirigeait l'école du commandement de l'état-major, est significative. C'est depuis cet institut militaire qu'un groupe d'officiers avait dirigé, l'autre semaine, une rébellion contre le commandant en chef des armées, le général Sejas Tordoya. L'école du commandement a été provisoirement fermée.

Dans la police, cinq officiers supérieurs, dont le numéro deux de la police nationale, ont été révoqués définitivement. Enfin, cent soixante Léopards, groupe d'élite entraîné aux Etats-Unis pour la lutte contre le trafic de drogue, soupçonnés d'avoir participé à la séquestration du président, ont été arrêtés (*le Monde* du 4 juillet).

Plus de cent civils ont également été arrêtés dans le cadre de l'enquête. Parmi eux figure un haut dirigeant du parti d'opposition Action démocratique nationaliste (ADN-conservateur), M. Alfredo Arce Carpio, ainsi que plusieurs membres du parti de droite, la Phalange socialiste bolivienne.

Le gouvernement a reçu l'appui du mouvement syndical, qui a organisé des manifestations de soutien à travers tout le pays. Les syndicats ont toutefois demandé la démission des ministres de l'intérieur et de la défense pour *« incompétence »*.

Brésil

Le vice-président Chaves rompt avec le parti gouvernemental

Brasilia *(AFP)*. – Deux candidats à la présidence de la République, MM. Aureliano Chaves, actuel vice-président de la République, et Marco Maciel, sénateur, ont renoncé mardi 3 juillet à disputer l'élection présidentielle indirecte du 15 janvier 1985 et annoncé leur rupture avec le parti gouvernemental (Parti démocratique et social, PDS). Les deux candidats, qui n'avaient que des chances très réduites de remporter la convention du parti en septembre prochain, souhaitaient l'organisation de « primaires », en comptant sur l'appui de la base.

Les résistances des partisans de M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de Sao-Paulo et le candidat le mieux placé à l'intérieur du PDS, ainsi que le veto du président de la République, M. Figueiredo, ont provoqué une crise grave au sein du PDS et ont pratiquement obligé MM. Chaves et Maciel à retirer leur candidature.

Les deux hommes ont décidé, dans le même temps, de créer un front libéral, qui pourrait former l'embryon d'un nouveau parti politique centriste. Ce front pourrait être constitué de quarante à cinquante parlementaires hostiles à la candidature de M. Maluf.

Pour le parti gouvernemental, deux candidats restent donc dans la course à la présidence : M. Paulo Maluf et M. Mario Andreazza, ministre de l'intérieur, qui peut compter sur l'appui d'une partie importante des délégués à la convention du PDS, notamment ceux du nord-est du pays, qui compte le plus d'électeurs.

Le Front libéral de MM. Chaves et Maciel peut constituer le salut de l'opposition à la prochaine élection présidentielle. Si la convention du PDS choisit M. Maluf comme candidat du parti gouvernemental à la présidence, le Front libéral soutiendra le candidat de l'opposition, qui sera M. Tancredo Neves, actuel gouverneur de l'Etat de Minas-Gerais.

M. Neves, tenant de l'aile modérée du principal parti d'opposition, le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), qui termine ses contacts avec les dirigeants de l'opposition avant de lancer officiellement sa candidature, pourra trouver dans le Front libéral un appoint de voix qui peut faire de lui le prochain président de la République. Le collège électoral qui devra élire le successeur du président Figueiredo est dominé par le PDS, mais de peu.

Pologne

APRÈS LA COMMUTATION DE SA PEINE EN AMENDE

M. Jacques Challot a été libéré

M. Jacques Challot, le jeune Français condamné le 27 juin dernier à une peine de deux ans de prison ferme pour avoir tenté d'introduire en Pologne du matériel d'imprimerie et diverses publications hostiles au régime, a été libéré, mardi 3 juillet, sa peine ayant, comme prévu, été commuée en amende. Il devra payer au total une somme de 1 180 000 zlotys (soit environ 90 000 francs) qui inclut une amende douanière de 500 000 zlotys.

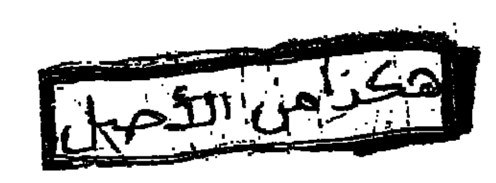
Sa libération est intervenue avant même que le tribunal n'examine formellement la demande présentée par son avocat (cette possibilité est réservée aux étrangers condamnés à moins de trois ans de prison), et l'ambassade de France à Varsovie s'est portée garante du versement de l'amende.

Depuis l'arrestation de M. Challot, le 22 mars dernier, les autorités françaises n'ont pas ménagé leur peine pour obtenir sa remise en liberté, tandis qu'une importante campagne d'opinion était animée en France par diverses personnalités, en particulier Simone Signoret, et par le syndicat CFDT, dont M. Challot est membre. Avant de faire relâcher le jeune homme, le gouvernement polonais a cependant tenu à le faire passer en justice, ce qui est assez inhabituel dans ce type d'affaire : il s'agit à l'évidence d'un avertissement destiné à dissuader les convoyeurs bénévoles d'introduire en Pologne, en même temps que des vivres et des médicaments, du matériel destiné à l'opposition clandestine.

M. Challot – qui devait regagner la France ce mercredi – est sorti mardi après-midi de la prison de Szczecin où il avait passé trois mois. A son arrivée à Varsovie, il a déclaré qu'il s'était efforcé de garder *« bon moral »* pendant toute sa détention, y compris lorsque les autorités, après avoir semblé accepter une libération sous caution, étaient revenues sur leur intention et avaient annoncé son procès. Détenu pendant la majeure partie de son incarcération dans une cellule prévue pour seize personnes et où se trouvaient régulièrement une vingtaine de prisonniers, M. Challot était *« traité comme les autres »*. Il a surtout déploré la mauvaise nourriture.

Au début de sa détention, il a été en contact avec *« plusieurs prisonniers politiques proches de Solidarité qui ont ensuite été transférés dans la ville voisine de Nowogard »*. Parmi les détenus figuraient aussi *« de nombreux appelés du contingent, déserteurs ou ayant commis des actes de rébellion »*.

M. Challot a remercié *« tous les Français qui ont permis sa libération »*, en précisant qu'il ne s'était rendu compte que tout récemment de l'*« important mouvement de sympathie »* soulevé en France par son cas, quand les autorités de la prison lui ont remis de nombreuses lettres restées bloquées pendant un certain temps. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Tunisie

LES PROCÈS DES « ÉMEUTIERS DU PAIN »

Un imbroglio juridique unique dans les annales

De notre correspondant

Tunis. – La fin prochaine de l'année judiciaire devrait mettre un terme à un imbroglio unique dans les annales de la justice tunisienne : pendant près d'un mois, un président de la chambre criminelle a siégé hors la présence de la défense.

L'épreuve de force s'est engagée à la suite d'une polémique publique entre l'Association des jeunes avocats et le magistrat, M. Lakdhar Ben Abdesselem, à propos des irrégularités ayant émaillé les deux procès qu'il dirigeait et qui se soldèrent par la condamnation à mort de dix « émeutiers du pain ». Le juge avait répondu, dans un journal, aux critiques dont il était l'objet. Estimant qu'il avait porté atteinte à l'honorabilité de la profession, le conseil de l'ordre des avocats demandait à ses membres de boycotter systématiquement ses audiences (*le Monde* du 9 juin) et décidait d'assigner le magistrat en diffamation. Des avocats furent alors commis d'office, mais ils s'abstinrent de se présenter. En principe, ce refus est passible de sanctions. Mais celles-ci doivent être prises par le conseil de l'ordre, lequel, bien évidemment, ne peut condamner une attitude qu'il a lui-même arrêtée.

La loi stipulant que la présence de la défense est obligatoire devant la cour criminelle, on pouvait imaginer, face à cette impasse, qu'une « disposition », un « congé » ou, – pourquoi pas ?, – une promotion viendrait à point en attendant que se calme la tempête. Il n'en fut rien. Durant le mois de juin M. Ben Lakdhar Abdesselem a continué de présider, essentiellement dans des affaires concernant les « émeutes du pain », les participants à celles-ci se voyant régulièrement infliger des peines de dix à vingt ans de travaux forcés (1).

Le magistrat affiche une parfaite sérénité : il considère que l'absence des avocats commis d'office *« n'est pas de nature à entraver la procédure judiciaire »*, d'autant, a-t-il déclaré à un journal, que, *« la défense est plus une question routinière qu'effective dans la mesure où la cour veille elle-même à ce que les droits de toutes les parties en cause soient respectés »*.

Lors d'un des procès qui s'étaient conclus par l'énoncé de peines capitales, M. Ben Lakdhar Abdesselem avait illustré pour le moins curieusement ce point de vue en affirmant qu'il n'était pas nécessaire de prouver que les accusés avaient chacun jeté une pierre sur la voiture dont le conducteur avait été tué et qu'il suffisait *« qu'ils aient été présents sur les lieux »*...

MICHEL DEURÉ.

(1) Le conseil de l'ordre prépare pour tous les condamnés des pourvois en cassation.

Mozambique

L'armée fait état de succès sur les maquisards de la Résistance nationale

Depuis janvier dernier, l'armée mozambicaine a tué 1 200 rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), en a fait prisonniers 340 autres et a détruit 93 campements de cette organisation de guérilla, a affirmé mardi soir 3 juillet la radio nationale du Mozambique.

Citant une source à l'état-major des forces armées, la radio a ajouté que quelque 10 000 personnes qui avaient été *« kidnappées »* par la RNM ont été libérées entre les mois de janvier et de juin.

Au moins 289 rebelles se sont rendus à l'armée au cours de la même période et de nombreux autres ont déserté les rangs de la RNM pour s'enfuir dans *« des pays voisins en abandonnant leurs armes »*, a encore affirmé la radio.

Selon cette même radio, les maquisards avaient été surtout actifs dans les provinces méridionales de Maputo, Gaza et Inhambane.

L'accord de non-agression signé le 16 mars entre le Mozambique et l'Afrique du Sud n'a pas, pour l'instant, freiné l'activité de la guérilla, qui opère jusqu'aux portes mêmes de Maputo, même si on indique de source autorisée que Pretoria aurait effectivement, depuis cette date, cessé son aide à la RNM. Selon un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), *« le nombre des réfugiés gagnant les régions limitrophes du Zimbabwe, qui était estimé l'an dernier à 70 000 personnes, s'établit aujourd'hui à un chiffre proche de 150 000 »*. Les activités de la RNM connaissent, d'autre part, des difficultés d'approvisionnement, dans un pays, en proie à une sécheresse depuis trois ans.

C'est sans doute la raison pour laquelle le président Samora Machel, qui a qualifié de *« particulièrement mauvaise »* pour la population l'année 1984, a récemment offert aux maquisards une amnistie. Le gouvernement mozambicain chercherait enfin à libérer les 3 500 à 4 000 prisonniers de la RNM qu'il détient, dans l'espoir de les réintégrer dans la vie du pays, et a contacté pour cela la FIDH. M. Yves Laurain, qui s'est récemment rendu à Maputo, nous a déclaré que son organisation était prête à examiner avec toutes les parties concernées les conditions d'une telle libération.

Algérie

L'AGRICULTURE EST PRIORITAIRE DANS LE PLAN QUINQUENNAL 1985-1989

Alger *(AP)*. – L'agriculture et l'hydraulique sont *« la priorité des priorités »* du projet de plan quinquennal 1985-1989 adopté lundi 2 juillet par le gouvernement algérien, alors que les plans précédents mettaient l'accent sur l'industrie lourde. Ce projet, qui sera déposé dans quelques semaines sur le bureau de l'Assemblée populaire nationale (Parlement), ne néglige pas pour autant le domaine industriel, puisqu'il prévoit le développement et le déploiement des activités de transformation et la promotion de la sous-traitance.

Une part importante des ressources « mobilisées » pour ce plan ira aux infrastructures économiques et sociales, à l'habitat, à l'éducation et à la formation.

Le projet de plan quinquennal prévoit un programme de *« recherche systématique et d'exploitation des richesses du sous-sol, ainsi que la prospection de sources d'énergie nouvelles »*. La réduction à terme des ressources en hydrocarbures figure déjà parmi les préoccupations des responsables algériens.

PROCHE-ORIENT

Espoir à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Le gouvernement d'unité nationale, qui après bien des déboires mérite enfin son nom, siège ce mercredi pour suivre le déroulement de l'opération. Les ministres chefs de milice peuvent ainsi intervenir si nécessaire et lever, au bénéfice de l'armée nationale, d'éventuels obstacles dressés par leurs troupes respectives.

Bien qu'absents de la réunion, deux dirigeants qui, en d'autres temps, auraient pu faire s'effondrer l'édifice, ne menacent pas sa stabilité. En effet, l'accord politique réalisé au préalable par les protagonistes, sous l'égide de la Syrie, semble solide. Il s'agit de M. Walid Joumblatt (PSP, druze), qui se trouve à Moscou, après avoir donné l'exemple en retirant le premier, unilatéralement, ses armes lourdes de Beyrouth, et de M. Pierre Gemayel (Phalanges, maronite). Ce dernier a, de son lit d'hôpital, demandé avec insistance aux Forces libanaises, la milice de son camp, qu'elles appliquent le plan de sécurité. Elles le font, après avoir, non sans réticences, souscrit à ce plan et replié leurs armes lourdes mardi après-midi.

Coïncidence ou calcul, toujours est-il que le tonnage des armes retiré par les Forces libanaises est identique à celui du PSP quatre jours plus tôt.

Troisième belligérant important, la milice chiite Amal a également enlevé ses armes lourdes, mais, ne possédant pas de sanctuaire en montagne comme les Forces libanaises d'un côté et le PSP de l'autre, elle les a entreposées dans son fief de la banlieue sud de Beyrouth où elles sont appelées à être placées sous un triple contrôle : le sien propre, celui de l'armée et celui des observateurs français ; ceux-ci rempliraient d'autres fonctions s'il se confirme que leurs services ne sont plus requis le long de la ligne de démarcation.

Déjà apparaissent, toutefois pour ce qui est du retrait des armes lourdes, des différences de situation entre les trois principales milices. Amal souffre d'un désavantage certain, les « territoires chiites » étant l'un le sud, sous occupation d'Israël, et l'autre le nord de la Bekaa, sous contrôle syrien. En abandonnant leur pouvoir à Beyrouth au profit de l'Etat, le PSP et les Forces libanaises le conservent intact à quelques kilomètres de la capitale et pourraient sans peine le cas échéant, revenir sur les lieux. Ce n'est pas le cas d'Amal, qui devrait, pour commencer, affronter l'armée ou provoquer à nouveau sa scission.

Il faut, en outre, tenir compte des milices moins importantes et surtout des « durs » du camp chiite – Hezbollahis (partisans de Dieu) et Amal islamique (dissidents d'Amal) – disposant à Beyrouth d'éléments venus de la Bekaa, qui pourraient poser des problèmes à M. Nabih Berri, chef d'Amal. Les combattants palestiniens, réapparus à Beyrouth-Ouest (un millier selon les services de renseignement israéliens, trois mille selon les médias du secteur chrétien), dont l'existence est attestée par des accrochages avec Amal, devraient, quant à eux, adopter un profil bas, sinon ils feraient les frais d'un consensus libanais qui, à leur encontre, est sans faille.

Les limites du plan

Les limites du plan de pacification en cours se situent à deux autres niveaux. D'une part, si la ligne de démarcation est censée disparaître, sur le terrain, on ne prévoit, en fait, que la réouverture de trois voies de passage supplémentaires seulement entre les deux secteurs de Beyrouth : à la Galerie-Semaan, à Tayyouné et au port. C'est un progrès, certes, mais on n'envisage pas que la libre circulation soit rétablie entre les deux parties de la ville, dont le centre comme la banlieue demeurent jusqu'à nouvel ordre coupés par une ligne de démarcation.

D'autre part, si l'armée redevient théoriquement mixte (islamo-chrétienne) pour les trois brigades (neuf mille hommes) qui se déploient à Beyrouth, il est plus que probable que le « panachage » se fera beaucoup plus au niveau des officiers que de la troupe. En particulier, fort peu de simples soldats chrétiens accepteront de servir à Beyrouth-Ouest. Dans son ordre du jour, le nouveau commandant en chef (maronite) de l'armée, le général Michel Aoun (1), bien accueilli jusqu'à présent par tous les bords, souligne à l'intention des ses hommes : *« Vous allez prendre une fois de plus la responsabilité de la sécurité dans le Grand-Beyrouth, car il n'y a pas d'autre choix que la légalité. »*

LUCIEN GEORGE.

(1) Qui est âgé de quarante-neuf ans et non de trente-neuf ans comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 26 juin.

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Le conseil des ministres a autorisé M. Mauroy à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale

Le conseil des ministres, réuni mercredi 4 juillet, a autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement sur le vote, en deuxième lecture, du projet de loi sur la presse par l'Assemblée nationale. Cette procédure ne sera pas nécessairement utilisée dans l'immédiat, tout dépendant de l'attitude de l'opposition.

L'application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution permettrait de suspendre le débat dans l'attente du dépôt — qui ne manquerait pas — d'une motion de censure par l'opposition. Cette motion n'ayant aucune chance de recueillir la majorité des voix, le projet serait considéré comme approuvé, mais il devra, dans tous les cas, faire l'objet de deux autres lectures au Sénat et à l'Assemblée avant d'être définitivement adopté par celle-ci.

L'utilisation du « 49-3 » donnerait satisfaction aux nombreux députés socialistes, qui, lors de la réunion de leur groupe, mardi 3 juillet, avaient estimé que ce serait le seul moyen de *« sauvegarder la dignité du débat parlementaire, mise à mal par la stratégie de l'opposition »*.

M. Pierre Mauroy a clairement laissé entendre, mardi sur TF 1, qu'il recourrait à cette procédure. *« S'il n'y a pas moyen d'avancer, il faudra bien utiliser l'article 49-3 de la Constitution »*, a-t-il dit au journal de 20 heures, tout en confirmant qu'il n'aime pas utiliser cette *« arme »*.

Selon le premier ministre, l'attitude de l'opposition signifie qu'*« une certaine droite a du mal à se plier aux règles républicaines et à admettre que la gauche gouverne »*.

Revenant sur le sujet au cours de l'émission « Politiques », sur la même chaîne, M. Mauroy a ajouté : *« Lorsqu'on a chèrement acquis une démocratie, lorsque l'on sait que quelques peuples, quelques dizaines de peuples au monde ont la chance de vivre en démocratie, je pense que ceux qui sont des représentants du peuple, qu'ils soient des députés ou qu'ils soient des sénateurs, ont un autre spectacle à donner au pays, à donner à la jeunesse, que celui qu'ils donnent actuellement. »*

La fin d'un consensus

Tous les acteurs du jeu politique sont-ils encore d'accord sur les règles qui doivent présider à leurs débats ? Il semble que non. Certes, nul ne remet en cause les grands principes de la loi fondamentale de la Vᵉ République, mais dans chaque camp on fait une lecture bien différente des textes constitutionnels et réglementaires qui, normalement, doivent permettre le bon fonctionnement des institutions. Quand, pendant deux jours, l'opposition réussit à empêcher tout débat au fond sur le texte inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, quand le Sénat lui-même — dont la pondération était une vertu majeure — utilise à son tour, sous la pression de l'opposition, qui y est majoritaire, tous les artifices du règlement pour freiner la discussion de projets que le gouvernement veut lui voir débattre, à l'évidence apparaît un risque de dérive institutionnelle.

Avant mai 1981, la gauche ne se privait pas d'user de moyens procéduriers. C'est elle qui fit annuler par le Conseil constitutionnel le budget de 1980 parce que la lettre des textes institutionnels n'avait pas été respectée.

M. Gaston Defferre, alors président du groupe socialiste de l'Assemblée, avait déjà utilisé, le 19 novembre 1980, l'appel au quorum dans la bataille menée par la gauche contre le projet dit Sécurité et liberté. Au cours du même débat, M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort, avait quitté les travées de l'hémicycle pour gagner les tribunes du public afin de protester contre les freins mis à l'expression de l'opposition. Ce même M. Forni avait réussi, en juin 1977, à empêcher le vote d'un texte sur la Nouvelle-Calédonie en freinant le débat jusqu'à l'heure où devait être close la session du Parlement.

Devenue opposition, la droite a utilisé, au début de l'actuelle législature, ces procédures qui appartiennent aux moyens traditionnels d'affrontement politique dans une démocratie parlementaire.

Mais cette pratique légitime connut une première déviation au printemps 1983 quand le RPR et l'UDF multiplièrent le dépôt d'amendements, souvent appelés superfétatoires, lors de la discussion du projet sur l'enseignement supérieur. S'il est utilisé à tort et à travers à seules fins d'obstruction, le droit d'amendement — sacré pour les parlementaires, qu'il s'agisse de proposer réellement des modifications au texte gouvernemental, d'obtenir des précisions du ministre ou de faire passer un message politique, — peut enrayer la machine parlementaire, ne serait-ce que parce que les services des assemblées ne sont pas armés pour faire face à un afflux d'amendements. De plus, cela a comme conséquence automatique d'allonger considérablement le débat sur un texte de loi sans forcément se traduire par un effet bénéfique sur sa qualité. Ce fut le cas l'hiver dernier lors de la discussion du projet sur la presse où tous les records — au moins depuis 1945 — de longueur furent battus.

L'arme absolue

Une spirale fut ainsi enclenchée, dont plus personne ne semble vouloir — ou pouvoir — sortir. La majorité elle-même s'est laissé gagner par ce jeu paralysant. La commission spéciale sur l'enseignement privé n'alla pas jusqu'au bout de l'examen des articles du projet. La commission des affaires culturelles en fit autant en deuxième lecture, pour le projet sur la presse. Le gouvernement, utilisant l'arme absolue de l'engagement de responsabilité sur le texte de M. Alain Savary, empêcha les députés de débattre dans le détail d'un projet auquel nul ne peut contester que les Français attachent beaucoup d'importance.

Et maintenant, certains députés de l'opposition sont passés maîtres dans l'art de mettre en contradiction certains articles de la Constitution ou du règlement de l'Assemblée. Cela leur est d'autant plus facile que, si en 1958 les règlements des chambres du Parlement furent revus pour tenir compte de la nouvelle Constitution, ils conservèrent de nombreuses dispositions héritées du passé, remontant même parfois aux premiers pas du parlementarisme en France sous la Révolution. De plus, toutes les conséquences des changements institutionnels ne furent pas alors perçues.

Ainsi, par exemple, l'article 40 de la Constitution reconnaît aux parlementaires le droit d'amendement. Mais ce même article offre au gouvernement la possibilité de s'opposer à la discussion en séance publique de tout amendement qui n'aurait pas été soumis à la commission de l'Assemblée chargée de l'examen du texte. Dans ces conditions, la réunion de celle-ci pour l'étude de tous les amendements est-elle obligatoire, au risque de mettre à mal le droit reconnu, au gouvernement par l'article 46 de la loi fondamentale, de fixer l'ordre du jour des travaux du Parlement ?

Ce même droit ne peut-il pas être contrarié par une commission qui déciderait ou serait contrainte, sous la pression d'une partie de ses membres, de prendre tout son temps pour étudier un projet gouvernemental, puisque l'article 91 du règlement de l'Assemblée nationale indique que la discussion en séance publique *« s'engage (...) par la présentation du rapport de la commission saisie au fond »* ? Jusqu'alors, personne n'avait cherché à ergoter ainsi sur les textes régissant le fonctionnement des institutions. C'est maintenant chose faite. Aujourd'hui, le Sénat lui-même semble adhérer dans sa majorité à cette stratégie. En dehors de sa demande d'un référendum, sur le texte de M. Savary, demande dont la constitutionnalité peut être discutée, la Haute Assemblée envisage d'user de son règlement pour ne pas siéger plus de deux jours par semaine pendant l'actuelle session extraordinaire du Parlement.

Oubli

Les consultations électorales et les sondages défavorables à la majorité confortent l'opposition dans une telle attitude. Le score obtenu par M. Jean-Marie Le Pen le 17 juin l'incite même à agir ainsi. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale l'a reconnu au cours d'un point de presse, le mardi 3 juillet : *« Notre électorat, dont une partie a voté pour la liste du Front national, nous demande d'être plus durs avec le gouvernement. »*

Les anciens premiers ministres gaullistes s'appuient sur les mêmes données pour réclamer au nom de l'« esprit » de la Vᵉ République un retour aux urnes sous une forme ou sous une autre. Ils oublient — ou plutôt font mine d'oublier — qu'il est arrivé au général de Gaulle de gouverner avec une majorité parlementaire qui n'avait pas recueilli la majorité des suffrages exprimés par les électeurs (1) et que si lui-même avait quitté l'Elysée après la victoire du « non » au référendum de 1969, il avait clairement, avant le vote, prévenu les Français des conséquences de leur choix.

Des députés qui bloquent le fonctionnement de l'Assemblée nationale, des sénateurs qui veulent oublier que depuis 1946 il est établi en France que la deuxième chambre du Parlement — élue au suffrage indirect — doit laisser le dernier mot à l'Assemblée élue — au suffrage direct —, autant d'attitudes qui démontrent que cette spirale traduit la fin du consensus qui s'était établi autour des règles institutionnelles.

Bien qu'elle ait été à l'origine des institutions, l'opposition n'accepte pas, en vérité, que la majorité — qui, elle, les avait combattues mais n'avait jamais tenté d'en paralyser le fonctionnement — puisse profiter des avantages que le système procure à ceux qui disposent de la majorité à l'Assemblée nationale. Mais qui pourrait gagner à recourir systématiquement à l'antijeu ? Qui aurait intérêt à un mauvais fonctionnement du Parlement ?

THIERRY BREHIER.

(1) Les candidats de la majorité d'alors obtinrent 35,7 % des suffrages exprimés aux élections législatives de 1962, 38,5 % à celles de 1967 et 36,7 % en 1973 sous le septennat de M. Georges Pompidou.

Le pilonnage après le harcèlement

L'obstruction est plus compliquée qu'il n'y paraît, surtout quand on manque de références historiques puisque, pour l'essentiel, l'opposition innove en ce domaine.

Les rappels au règlement, les suspensions de séance, c'est bien, mais au bout d'un certain temps, on risque, dans un moment de lassitude, de laisser l'Assemblée examiner quelques amendements.

Soucieuse du travail bien fait, l'opposition, mardi 3 juillet, a inauguré pour l'*« examen »*, en deuxième lecture, du projet de loi sur la presse, une méthode qui relève du pilonnage d'artillerie et non plus de la tactique de harcèlement qu'elle avait pratiquée jusqu'alors.

Il s'agit pour les députés RPR et UDF de demander un scrutin public pour tous les amendements (une dizaine de minutes à chaque fois, plus la discussion). L'opposition impose même par deux fois par la voix de leurs présidents de groupe (comme le règlement de l'Assemblée l'impose), que les amendements soient votés avec *« vérification du quorum »* (1). Dans le cadre de cette procédure et sauf présence constante dans le Palais-Bourbon de la majorité absolue des députés, le vote d'un amendement prend une heure et demie plus la discussion. A ce rythme, il faudrait environ soixante-quinze heures de séance pour arriver à débattre de l'article premier après avoir examiné les quelque cinquante amendements qui restent en discussion avec cet article. L'inconvénient du système est d'imposer la présence dans l'Hémicycle des présidents des groupes de l'opposition. Sans doute, pour cette raison, la séance de nuit n'a pas vu la mise en œuvre de cette procédure.

En revanche, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) ayant eu la « bonne » idée de traiter M. Pierre Mauroy de *« menteur »* à propos de ses déclarations, le soir même, à la télévision sur l'école privée, les députés socialistes obtiennent à leur tour une suspension de séance avant de demander à M. d'Aubert de retirer ses propos. Ce qu'il fera, admettant que M. Mauroy n'a fait que *« proférer des contre-vérités »* et rappelant que M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), pour sa part, a employé le qualificatif de *« putschiste »* à propos de la nature des propos des députés de l'opposition. M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), président de séance, qui navigue au plus près des récifs, réussit à éviter que l'incident s'envenime. Au total, les députés auront examiné, en une après-midi et une soirée dix amendements, l'équivalent moyen d'une heure de travail parlementaire normal.

Entrecoupés de suspensions de séance, de rappels au règlement, de séance reprise pour quelques minutes, le temps de vérifier que le quorum n'est pas atteint, les travaux de l'Assemblée atteignent par moment au surréalisme, et donnent aux visiteurs des tribunes du public une image particulière du fonctionnement de notre démocratie. *« En vingt-cinq ans de vie parlementaire, je n'ai jamais vu cela »*, maugrée dans les tribunes de la presse un vétéran du journalisme, sidéré par le spectacle qu'offre l'Hémicycle.

Tout est bon pour les rappels au règlement, tout est prétexte à indignation de commande. M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), incontestable recordman du genre, crie au scandale à tout propos. La procédure retenue par la conférence des présidents pour examiner quand sera transmise par le Sénat la motion visant à soumettre à référendum le projet de loi sur l'enseignement privé, donne lieu à quarante minutes de rappel au règlement (2). M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) met en cause, toujours dans un rappel au règlement, la manière dont la télévision rend compte des débats. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) qui, la veille, avait lui aussi évoqué ces moyens d'information *« à la botte »* du pouvoir, explique aujourd'hui, dans les couloirs, qu'il ne pas voulu mettre en cause les journalistes travaillant dans ces mêmes moyens d'information. Quel rapport ? Vous savez bien, le seul souci de l'opposition, c'est de défendre la liberté de la presse...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

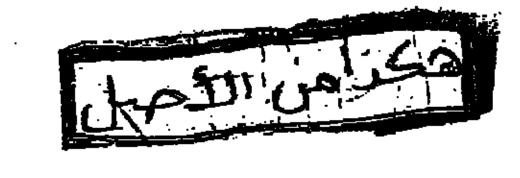
(1) L'article 61 du règlement de l'Assemblée nationale prévoit que, sur demande d'un président de groupe, il est procédé à la vérification du quorum *« en constatant la présence dans l'enceinte du palais de la majorité absolue des députés »*. Cette vérification prend une demi-heure. Au bout de ce laps de temps, si le quorum n'est pas atteint, la séance est levée pendant au moins une heure. A l'ouverture de la séance suivante, il peut être procédé au vote, quel que soit le nombre de présents.

(2) Les projets et propositions de loi sont discutés selon les modalités de l'article 49 de l'Assemblée nationale. L'article 57, qui sera utilisé pour la discussion de cette motion, permet, sans l'obliger, au président de séance, ou à la majorité de l'Assemblée, de clore la discussion *« lorsqu'au moins deux orateurs d'avis contraire sont intervenus »* dans la discussion, et un orateur par groupe dans les explications de vote.

DÉFENSE

• *Le ministre égyptien de la défense à Paris.* — Le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, vice-premier ministre et ministre de la défense de la République arabe d'Egypte, en visite officielle en France, aura des entretiens, jeudi 5 et vendredi 6 juillet, avec son homologue français, M. Charles Hernu. L'Egypte a acheté à la France de nombreux armements, parmi lesquels des avions de combat Mirage 2000, des hélicoptères Gazelle armés de missiles anti-chars Hot, des avions d'appui tactique Alpha-jet et des missiles antiaériens Crotale.

• *Des navires de guerre français rappelés à l'ordre en Suède.* — Un groupe de six bâtiments de la marine nationale a été rappelé à l'ordre, lundi 2 juillet, par un navire garde-côtes suédois alors qu'il évoluait dans les eaux territoriales suédoises dans le sud-est du pays.



LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE A TF 1

Déphasage

A l'heure où le grave échec de la gauche aux élections européennes oblige les partis de sa majorité à se remettre en question et à entreprendre de douloureuses révisions, le premier ministre donne l'impression de vouloir rester immuable.

Convaincu que le bien-fondé de la politique économique et sociale du gouvernement finira par apparaître aux électeurs, surtout si une phase de relance peut succéder à la rigueur actuelle avant les élections législatives de 1986, M. Pierre Mauroy prend le risque d'apparaître déphasé par rapport aux socialistes et par rapport aux communistes.

Pour l'instant, en effet, le chef du gouvernement n'est pas en mesure de répondre à la préoccupation essentielle des uns et des autres, qui se rejoignent pour souligner l'urgence d'une relance de l'action contre le chômage.

Ce déphasage est d'autant plus net que le premier ministre a fait, mardi soir sur TF 1, un louable effort pour faire enfin coïncider son propre discours avec la pratique gouvernementale quand il a souligné que le chômage est le *« prix à payer »* de l'*« indispensable »* politique de rigueur. Mais, faute de perspectives complémentaires, il est à craindre, pour le crédit du premier ministre, que ce propos n'apparaisse un peu court non seulement à M. Charles Fiterman, qui disait exactement le contraire dimanche dernier, mais aussi à M. Jean Poperen. Le ministre des transports, exprimant le sentiment du PCF, affirme qu'il n'est *« ni concevable ni acceptable que le chômage et son accroissement puissent être considérés comme une fatalité, comme un prix à payer »* (*le Monde* du 3 juillet) ; le numéro deux du PS souligne qu'*« il y aurait un grand risque à ce que la rigueur appliquée par la gauche soit ressentie comme conduisant simplement à accroître les bénéfices des entreprises »* (*le Monde* daté 1er-2 juillet).

La réflexion personnelle de M. Mauroy paraît avancer moins vite que celle de ses propres amis, au nom desquels M. Lionel Jospin affirmait, pendant le week-end, que le gouvernement et la majorité devraient être plus attentifs aux préoccupations quotidiennes des citoyens : *« Les salaires, le logement, l'école, la sécurité, etc. »*

Exception faite de son ardent plaidoyer scolaire, le premier ministre n'a pas cherché à rasséréner une majorité qui attend de lui que le gouvernement sache répondre à l'exaspération d'un électorat démobilisé. *« Le gouvernement doit répondre à l'avertissement populaire »*, titre à la « une » *l'Humanité* du mercredi 4 juillet. On ne pouvait mieux dire que pour l'instant il n'a pas voulu ou su le faire.

ALAIN ROLLAT.

● RECTIFICATIF. – Dans le compte rendu des travaux du comité directeur du P.S. (*le Monde* du 3 juillet), une malencontreuse coquille nous a fait écrire que M. Pierre Joxe avait proposé l'ouverture d'un *« débat pragmatique »* alors qu'il s'agissait en fait d'un débat *« programmatique »*. Dans le même article, la transformation d'un pluriel en singulier a rendu difficile la compréhension d'un paragraphe. Ce sont, bien entendu, les socialistes, et non M. Yvon Gattaz, qui voudraient que les allégements fiscaux accordés aux entreprises dans le cadre de la baisse des prélèvements obligatoires soient liés à des investissements créateurs d'emplois.

M. Mauroy : *le chômage est le prix à payer de la politique de rigueur*

M. Pierre Mauroy, qui était, mardi soir 3 juillet, l'invité de l'émission « Politiques » de TF 1, a notamment déclaré, à propos de la politique économique du gouvernement et des réactions qu'elle suscite dans la majorité et l'opinion publique : *« L'explication de ces difficultés, c'est naturellement une politique de rigueur qui n'est pas suffisamment comprise, qui n'est pas admise par l'électorat populaire. Elle n'est pas encore comprise par l'électorat socialiste, moins encore par l'électorat communiste. (...) Notre problème n'est pas d'abandonner cette politique de rigueur. Elle est indispensable! Indispensable! (...) Dans l'intérêt du pays, il faut garder cette politique de rigueur. Bien entendu, il faut tenir compte de ce qui a été exprimé lors des élections européennes. Bon, eh bien c'est ce que nous allons faire! (...) Nous avons affaire à un chômage qui n'est pas seulement conjoncturel, qui est structurel, qui, en quelque sorte, est le prix à payer, hélas ! de la politique de rigueur, mais aussi de la modernisation de la France pour s'adapter à la troisième révolution industrielle. (...) Il n'y a personne, personne, pas un homme de droite, et, hélas, personne à gauche, qui ait la recette magique pour dire : nous allons mener une politique de rigueur, nous allons continuer à la mener, nous allons moderniser notre pays, nous allons lui donner toutes les chances pour l'avenir, et nous allons pouvoir régler le problème du chômage. (...)*

» Le gouvernement doit continuer à travailler pour le traitement économique et celui de la croissance (...), mais il doit aussi tout faire pour vraiment empêcher le chômage de grandir, même si c'est difficile. Et je dois dire que nous avons dégagé des solutions. Une des solutions, c'est de dire aux jeunes : n'allez pas tout de suite au travail, formez-vous. (...) Il y aura 700 000 à 800 000 jeunes en formation : 420 000-450 000 relèveront des services de l'Etat ; 300 000 [relèveront] *directement des entreprises. Il faut aller plus loin. (...) Deuxième mesure : la réduction du temps de travail. Sur ce plan-là, je n'ai pas la possibilité de pouvoir appliquer les trente-cinq heures immédiatement ; il ne peut pas être question, pour la France, de la généraliser. C'est une décision qui doit être prise sur le plan européen. (...) Il faut élargir les contrats de solidarité-réduction du temps de travail, les multiplier. Et puis nous avons des préretraites. Les préretraites, ça coûte cher, on ne peut pas les utiliser massivement, mais nous pouvons le faire là où il y a des pôles de conversion, là où il y a des secteurs à restructurer. Nous pouvons le faire là où il y a de graves difficultés, par exemple en ce qui concerne Creusot-Loire. (...) Actuellement, la politique de rigueur, c'est un prix à payer. »*

« L'ombre portée de l'URSS »

Interrogé sur l'attitude du Parti communiste, le premier ministre a notamment répondu :

« Le Parti communiste a fait quelque chose et son contraire, et ça, ce n'est pas possible. Il a expliqué à son électorat : nous sommes dans le gouvernement de gauche, c'est notre place, nous y avons nos ministres, qui sont solidaires, et qui font bien leur tâche. D'un autre côté, ils critiquaient les activités et l'action de ce gouvernement de gauche, dans des conditions telles que naturellement le message ne pouvait que créer le trouble.

» Il s'ajoute d'autres raisons. Je crois que le Parti communiste subit l'ombre portée de l'URSS, des démocraties populaires, de ce qui se passe en Pologne. L'URSS a maintenant une mauvaise image, à cause précisément du problème des libertés, et cette ombre portée sur le Parti communiste, le gouvernement de gauche en a subi d'une certaine façon les conséquences. Je dirais même que le problème des libertés, tel qu'il est posé maintenant, tel qu'il est ressenti, cette espèce d'inversion en ce qui concerne le thème qui était toujours le thème porteur de la gauche et qui est récupéré actuellement par la droite, [tient à] *la mauvaise image de l'URSS, de ce qui se passe en URSS, en ce qui concerne les droits de l'homme, par exemple le cas Sakharov. (...)*

» Alors, tout ça nécessite pour le Parti communiste une clarification qui n'est pas seulement une clarification avec le Parti socialiste et avec l'ensemble de la gauche, mais une clarification avec lui-même. Ça, c'est son affaire. (...)

» Je n'ai rien contre la social-démocratie, mais je ne crois pas qu'en France, actuellement, compte tenu de ce qu'est la France, la façon dont elle est organisée, compte tenu de la division syndicale, compte tenu de ce que sont les Français, il puisse y avoir un Parti communiste qui s'évanouit et un Parti social-démocrate qui prend toute la place. Moi, je souhaite que le Parti communiste (...) s'engage résolument dans la voie du modernisme, dans la voie sans doute d'un socialisme à la française – qui est une expressioin d'ailleurs qui a été utilisée par Georges Marchais, – qu'il en donne résolument l'image, et que, finalement, la gauche soit faite de ces deux grandes forces, le Parti communiste, le Parti socialiste. »

M. LABBÉ (RPR) : notre résistance doit être aussi forte que possible

En annonçant que les prochaines journées d'études parlementaires du RPR auront lieu à Perpignan (Pyrénées-Orientales) du 28 au 30 septembre, M. Claude Labbé, président de ce groupe, a indiqué qu'elles seraient des *« rencontres de la liberté »* et qu'elles seraient consacrées à l'enseignement, à l'entreprise, à la loi électorale au regard de cette notion.

M. Labbé a souligné que son groupe entend *« maintenir son comportement de résistance en raison de la radicalisation dangereuse d'un pouvoir qui se sent menacé et qui répond par l'arrogance »*. L'initiative du Sénat proposant un référendum sur l'enseignement privé répond, selon M. Labbé, *« à la volonté populaire telle qu'elle s'est exprimée à deux reprises, lors des élections européennes du 17 juin et de la manifestation du 24 »*.

M. Labbé a ajouté : *« Nous comptons utiliser toutes les armes constitutionnelles dont nous disposons, mais le risque est grand que l'opinion réagisse de façon sauvage. Les textes nocifs du gouvernement ne doivent donc pas être votés sans qu'il y ait eu une résistance aussi forte que possible. »*

● *Le comité central du RPR*, qui se réunit samedi 7 juillet à Paris, sera exceptionnellement ouvert à la presse. M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, prononcera un discours analysant la situation politique après l'élection du 17 juin et la manifestation du 24 juin. Il définira les objectifs du RPR et les méthodes d'action pour les prochains mois. Un débat de politique générale s'ensuivra au cours duquel M. Chirac prendra la parole.

LE DÉBAT AU SEIN DU PCF

M. Laurent souligne le « vif mécontentement » auquel se heurte la gauche

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, a évoqué, mardi 3 juillet à Nanterre, devant une assemblée de militants communistes des Hauts-de-Seine, la *« discussion complète »* engagée par les communistes. *« Mais, dans l'immédiat*, a déclaré M. Laurent, *une donnée importante de la situation s'impose à l'évidence : la cause première de la défaite de la gauche, le 17 juin, c'est l'expression d'un vif mécontentement face à l'évolution des questions aussi capitales que l'emploi, la situation de l'industrie ou le pouvoir d'achat. »*

M. Laurent a ajouté : *« Quiconque parcourt un peu le pays en ce moment n'entend parler que de projets de fermetures d'entreprises, de licenciements collectifs. Va-t-on laisser les choses aller dans cette direction ? Songe-t-on suffisamment que, sur les deux millions trois cent mille chômeurs actuels, près de d'un million cinq cent mille, dont énormément de jeunes, le sont devenus depuis 1981 ? »*

Un conseiller général de l'Essonne met en cause « les décisions de fraude prises par la direction du Parti »

Il existe des communistes qui souhaitent un grand débat interne dans leur parti. M. Jean-Loup Englander, conseiller général de l'Essonne, maire de Saint-Michel-sur-Orge, est de ceux-là. Il vient de le dire haut et fort en rendant publique, mardi 3 juillet, une lettre adressée à ses camarades de section.

« Je suis mécontent depuis plusieurs années, et je veux maintenant le dire », a expliqué M. Englander en présentant un texte qui a des allures de réquisitoire contre la direction du PCF et ses pratiques. M. Englander ne se satisfait pas vraiment de la résolution adoptée par le comité central de son parti le 27 juin dernier. Pour lui, *« les communistes ne doivent pas continuer à refuser de reconnaître leurs erreurs, d'en débattre et d'en tirer les conclusions : ils doivent, au contraire, organiser une véritable discussion autocritique, même si elle est difficile et peut blesser les amitiés »*. Et, pour que le débat soit plus clair encore, il *« souhaite qu'une grande partie de la direction du Parti change »*.

« Il faut laver le linge sale et repartir de l'avant », affirme le conseiller général de l'Essonne. Comment ? *« En redevenant un parti pas comme les autres, celui de l'honnêteté et de la jeunesse, et en condamnant en particulier*, précise-t-il dans sa lettre, *les décisions de fraude prises par la direction du Parti et acceptées par quelques militants, les compromis politiciens non avoués. » « Je ne veux pas avoir d'action concertée »*, a affirmé M. Englander en se présentant, d'ailleurs, comme un communiste de base. De fait, il n'a jamais exercé de responsabilité dans les structures fédérales ou nationales du PCF. En revanche, maire depuis 1971 et conseiller général depuis 1976, M. Englander a su se faire remarquer par la qualité de ses actions d'élu.

Dans l'Essonne, fleuron communiste, le PCF a perdu la présidence du conseil général en mars 1982, puis aux dernières élections municipales, deux communes de plus de trente-mille habitants (Savigny-sur-Orge et Athis-Mons), et lors d'une élection partielle, en mars dernier, un de ses fiefs depuis dix-neuf ans, Brétigny-sur-Orge.

PATRICK DESAVIE.

● *Le séjour de M. Marchais en Roumanie.* – M. Georges Marchais, arrivé le 30 juin en Roumanie, passe ses vacances de juillet au bord de la mer Noire, a-t-on appris, mardi 3 juillet, de source informée à Bucarest. Le secrétaire général du PCF se trouve à Neptun, station balnéaire moderne construite près de la plage, au milieu de la verdure. Le gouvernement roumain y possède plusieurs résidences d'été, bien gardées, où des hôtes de marque peuvent séjourner à l'abri des regards indiscrets. Hôte du chef du parti et de l'Etat roumains, M. Marchais devrait rencontrer M. Nicolas Ceausescu, qui possède d'ailleurs une villa personnelle à Neptun. – *(AFP.)*

Le Sénat fait son boulot

déclare M. Poher

« Ne faites pas de cela un événement, mais c'est un clash sérieux », a déclaré, mardi 3 juillet, M. Alain Poher, interrogé sur les relations entre le Sénat et le pouvoir. Après avoir observé que *« s'il y a une force tranquille, c'est bien la (sienne) »*, le président du Sénat a contesté qu'un *« mouvement de déstabilisation »* soit engagé : *« Je suis un légaliste. Le Sénat fait son boulot. Nous ne cherchons pas l'incident »*, a-t-il affirmé.

Cette dédramatisation, qui contraste avec la tactique spectaculaire d'obstruction choisie par les députés de l'opposition, ne signifie nullement que la majorité sénatoriale soit décidée à rentrer dans le rang. Elle s'en tient à sa position de départ : pour le projet de loi sur l'enseignement, le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution n'a pas permis à l'Assemblée nationale, ni au gouvernement de s'expliquer sur ce texte, estime-t-elle. Cette procédure ne pouvant être utilisée à la Haute Assemblée, il reste à cette dernière à faire en sorte que l'examen du projet soit précis et complet. S'agissant de la presse, la majorité sénatoriale n'apprécie guère que sa version du projet n'ait pas retenu l'attention de l'Assemblée nationale.

Autrement dit, sur ces deux projets, elle entend prendre son temps. Ce qui se traduit par un rythme de travail en séance publique pour le moins allégé : séances les mardis et jeudis, matin et après-midi. Si ce point a été tranché par la conférence des présidents, mardi 3 juillet, en revanche l'intention de M. Poher de ne pas faire siéger le Sénat entre les 3 et 26 août pour permettre notamment au personnel de prendre quelque repos, a été accueillie par les *« plus expresses réserves »* de M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

L'ordre du jour des séances du Sénat, jusqu'au 14 juillet, prévoit, pour le 5 juillet, la suite de la discussion de la motion proposant au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi sur l'enseignement ; pour le 10, l'examen des deux projets sur la Nouvelle-Calédonie ; pour le 12, la suite de la discussion du texte sur le statut de la Polynésie française. La question de l'incompatibilité entre le mandat de parlementaire européen et la fonction de membre de gouvernement du territoire qui visait M. Gaston Flosse (RPR) avait divisé la majorité sénatoriale (*le Monde* du 29 juin). Mis en minorité, M. Roger Romani (RPR), s'est démis de son rapport qui a été repris par M. Ceccaldi-Pavard (Un. cent.).

A. Ch.

LE RECTEUR DE LA MOSQUÉE DE PARIS RÉPOND AU MESSAGE DE M. MITTERRAND POUR LA FIN DU RAMADAN

Répondant au message adressé par M. François Mitterrand aux musulmans de France à l'occasion de la fin du Ramadan (*le Monde* daté 1er-2 juillet), le cheikh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris, souligne notamment que *« les musulmans de France aimeraient voir leurs différences mieux perçues, reconnues et davantage prises en compte dans la réflexion et la décision politique française à tous les niveaux »*.

« Les musulmans d'origine maghrébine ont été sensibles de vous voir associer au souvenir de la libération de la France les souvenirs de leurs proches. Ils comptent sur votre haute autorité et votre prestige pour qu'ils soient mieux protégés contre les dangers de la montée du racisme, qui menace les idéaux de liberté et de justice auxquels nous vous savons si fermement attaché. »

Le Monde

société

LE DÉBAT SCOLAIRE

M. Mauroy affirme que « la gauche a changé de discours » sur l'école privée

M. Pierre Mauroy a longuement expliqué, mardi 3 juillet à TF 1, au cours de l'émission « Politiques », que « *la liberté de l'enseignement n'est pas en cause en France* ». Rappelant que pendant « *cinquante ans et même davantage* » le discours de la gauche avait été « *fonds publics, école publique ; fonds privés, école privée* », le premier ministre a insisté sur le fait que « *la gauche a changé de discours* » en ne remettant « *pas en cause le problème des subventions et des crédits versés à l'école privée* ». La loi en préparation, « *c'est plus de 18 milliards pour les écoles privées* ».

Interrogé sur les raisons qui ont présidé au projet de loi, M. Mauroy a précisé que « *le gouvernement n'a pas voulu déterrer je ne sais quelle vieille querelle (...) Ce que nous voulons une fois pour toutes, c'est la paix scolaire* ». Mais : « *Il fallait revenir sur cette affaire parce que la gauche n'accepte pas les lois telles quelles ont été votées par nos prédécesseurs (...). Tout le monde savait que, la gauche revenant au pouvoir, le problème serait reposé, qu'il faudrait par conséquent une loi pour régler ce problème. On ne remettrait pas en cause le problème des subventions* (...). » Dans l'immédiat, le gouvernement demandait « *que l'Etat signe un contrat de service public avec ceux à qui il accorde des subventions* (...) *Et on avait une perspective vers l'unification d'un grand service nécessairement pluraliste de l'éducation* ».

« *L'effort de la gauche est considérable*, a ajouté le premier ministre. *Les historiens ne vont rien comprendre* (...) *La gauche fait le premier mouvement, le premier geste, et elle est contente de le faire* (...). » La titularisation des maîtres, contestée par les représentants de l'enseignement privé, est, pour M. Mauroy, le moyen d'avancer vers le « *service public* ». « *Si on n'avance pas vers ce service unifié, pluraliste, c'est que la loi ne correspond pas à ce que souhaitent les uns et les autres.* » Cela signifie pour le chef du gouvernement que « *la loi est à refaire* », que « *ce n'est pas cette loi-là qui amènera la paix scolaire. Si au contraire des maîtres acceptent d'être titularisés, on avance tranquillement, en se donnant du temps, vers deux ensembles d'enseignement qui se rapprochent, qui tous les deux participent du service public* (...) ».

Un choix enfin assumé

La gauche ne demande plus la suppression des subventions aux écoles privées. Au contraire, le projet de loi Savary assure les moyens de leur existence et leur spécificité, y compris confessionnelle. Le choix fait n'avait jamais été assumé aussi clairement par le chef du gouvernement. Comme s'il n'osait pas avouer publiquement aux laïques, qui sont souvent la base militante du Parti socialiste, que la gauche avait renoncé, sur ce plan, à l'idéologie qui est la sienne depuis si longtemps.

Le groupe socialiste n'avait pas manqué d'exploiter cette hésitation en obtenant *in extremis* de M. Mauroy, et contre l'avis du ministre de l'éducation nationale, d'ultimes amendements, qui, de l'aveu même du premier ministre, « *ne modifient pas l'économie générale du texte du projet de loi* ».

Etait-il donc bien nécessaire, pour concéder à sa majorité « *quelques satisfactions* » qui, en définitive n'en sont pas, de mettre le feu aux poudres du côté des représentants de l'enseignement privé, en leur donnant une raison de déclencher la manifestation du 24 juin ? Et surtout de laisser croire à l'opinion qu'une liberté était menacée.

M. Mauroy aurait certainement mis plus de chances du côté du gouvernement en parlant aussi clair dès le moment où le choix était fait en faveur d'un service public « unifié », mais pluraliste, tel que l'organise le projet de loi en débat.

C.A.

SELON M. LAIGNEL

Les députés socialistes préféreraient une abrogation de la loi Guermeur à un texte « déséquilibré » par le Conseil constitutionnel

De notre envoyé spécial

Plutôt que de la voir « déséquilibrée » par le Conseil constitutionnel, les députés socialistes préféreraient *que la loi* en préparation sur l'enseignement privé ne soit pas promulguée et qu'on abroge la loi Guermeur. C'est ce que nous a déclaré M. André *Laignel*, député (PS) de l'Indre et président du groupe sur la laïcité à l'Assemblée nationale, après avoir participé à l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement à Nevers.

Nevers. — Ici, au moins, il n'était pas considéré comme un « lémurien ». Le sobriquet dont, paraît-il, le responsable de l'enseignement catholique de son département affuble M. André Laignel amuse plutôt le député de l'Indre, maire d'Issoudun et président du groupe sur la laïcité à l'Assemblée nationale. Et le « lémurien » parlait, mardi 3 juillet à Nevers, devant les deux cents délégués à l'assemblée générale de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Quand on sait que la Ligue fondée par Jean Macé en 1866 pour lutter « *contre l'ignorance* », pèse aujourd'hui au sein du CNAL quatre millions d'adhérents, quarante-sept mille associations et cent fédérations d'œuvres laïques, on saisit la portée des réflexions et opinions émises au cours de ces travaux.

Or, à Nevers, M. André Laignel a pu savourer le plaisir de ne pas être considéré comme un extrémiste. La Ligue n'approuve pas le projet de loi Savary, qu'elle juge très « *décevant* » au regard de la promesse du grand service public unifié et laïque. « *Nous avons évité le pire*, a déclaré le secrétaire général sortant, M. Georges Davezac, *mais éviter le pire n'est pas avoir obtenu le mieux. Non, nous ne sommes pas satisfaits* ».

Pour ces militants de la laïcité, M. Laignel est celui par qui le pire a été évité. Le député de l'Indre s'empresse de préciser : « *Je ne suis rien, seul. Si le groupe parlementaire socialiste, si le parti, n'avaient pas été d'accord, rien n'aurait été changé au texte initial du gouvernement.* » Il accepte pourtant le premier rôle. « *Je me trouve capitaine d'un bateau que j'ai ramené au port mais en laissant des voiles dans la tempête.* »

Le bateau a donc été sauvé. M. Laignel a expliqué que, « *si le combat idéologique a été perdu* », le texte n'en est pas moins sorti « *amélioré* » par les députés, qui ont « *rappelé la logique du service public* ».

Les amendements ajoutés, *in extremis* certes, ne détruisent pas le défaut du projet, dont « *la grande ambiguïté est de s'engager sur la voie difficilement praticable de l'unification du système scolaire* ». Mais au moins le financement obligatoire de l'enseignement privé par les collectivités territoriales a-t-il été « *lié à la notion de service public* ».

Dans sa conviction, partagée par la Ligue, que liberté et laïcité coïncident, le député socialiste estime qu'aux deux libertés réclamées par les manifestants du 24 juin — la liberté d'enseigner au sens de la liberté d'entreprendre *ouverte* par la loi Falloux, « *jamais remise en cause* », et la liberté de choix des parents, « *qui est respectée* » — deux autres libertés « *ont été ajoutées* » : celle pour les collectivités territoriales de financer les écoles privées, et celle pour les enseignants du privé « *de choisir les conditions de leur indépendance intellectuelle et scientifique* ».

Aussi M. Laignel n'est-il pas tendre à l'égard « *des responsables du privé et des plus hauts dignitaires de l'Eglise catholique* », coupables, à ses yeux, d'une « *véritable escroquerie morale en faisant défiler des manifestants pour la défense des libertés alors qu'aucune liberté fondamentale n'est menacée* ». « *Et ils le savaient* », insiste-t-il.

Trop soucieux d'expliquer que, si « *beaucoup reste à faire* », du moins « *toute pérennisation d'un système* » a-t-elle pu être empêchée par les amendements au projet de loi, M. Laignel ne s'étendra guère sur l'avenir immédiat. Après son exposé, il en dira davantage à ce sujet : « *Aucun recul du gouvernement, sur le projet adopté le 24 mai par les députés, ne sera acceptable* », prévient-il. Il se dit persuadé que « *rien dans le texte n'est anticonstitutionnel* ». Aussi dévoile-t-il le fond de ses intentions à propos de l'attitude du Conseil constitutionnel : « *Si cette instance déséquilibre le texte et se comporte plus en politique qu'en gardien juridique, il conviendrait que le projet de loi ne soit pas promulgué* ». « *Un nouveau texte devrait alors être déposé. Il ne compterait qu'un seul article : la loi Guermeur, sauf ses dispositions indispensables au fonctionnement du système scolaire et celles de caractère social, est abrogée* ».

Voilà qui est dit. M. Laignel assure que c'est là le point de vue, « *bien sûr, du groupe parlementaire socialiste* ». Une manière, comme diraient les militants de la Ligue, « *de ne pas désarmer dans le combat laïque* ».

CHARLES VIAL.

DEUX MILLE DÉTENUS LIBÉRÉS EN GRANDE-BRETAGNE

Quelque deux mille détenus britanniques, condamnés à des peines de prison légères, ont retrouvé la liberté depuis le début de la semaine, profitant de l'entrée en vigueur d'un nouveau système de libération sur parole en Angleterre et au pays de Galles. Ils ont été libérés « sous condition », c'est-à-dire que s'ils récidivaient ils seraient immédiatement réincarcérés pour terminer leur peine.

Le nouveau système vise avant tout à résoudre le problème du surpeuplement des prisons. Celles-ci hébergeaient *le mois dernier*, en Angleterre et au pays de Galles, quarante-quatre mille sept cent cinquante détenus, pour une capacité de trente-neuf mille places.

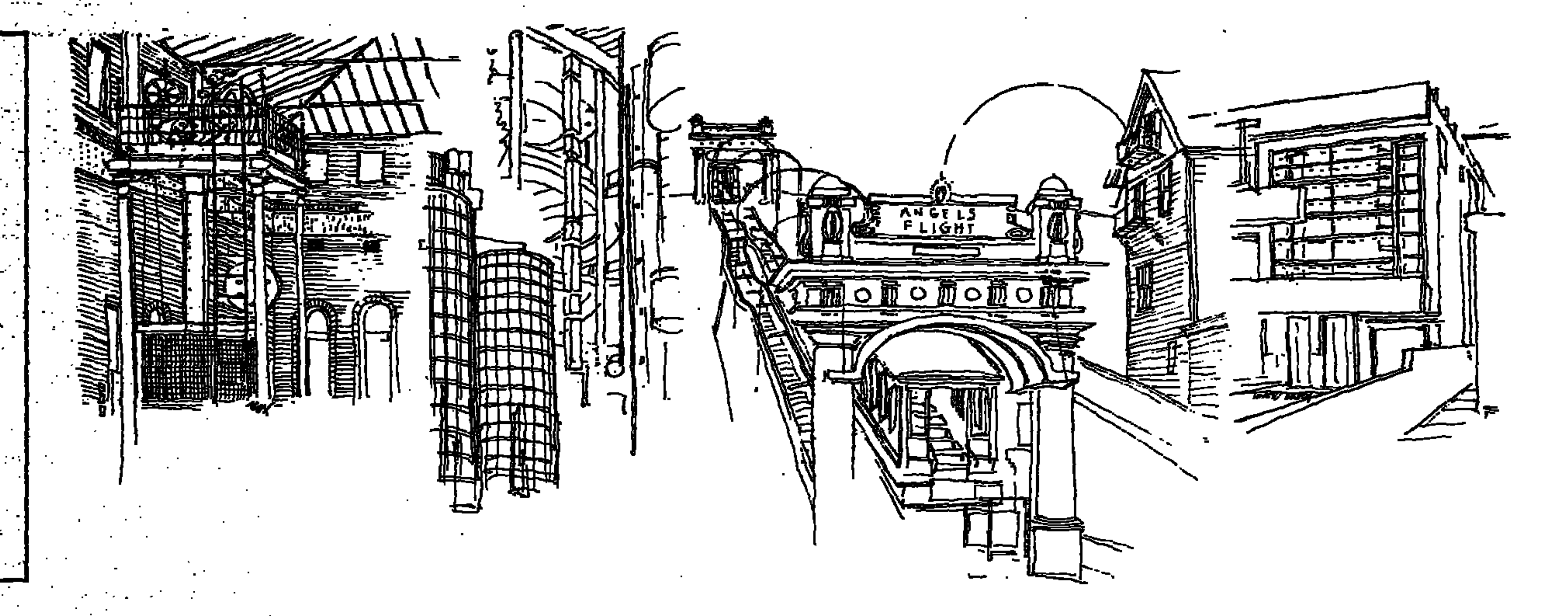
Les personnes condamnées à au moins dix mois et demi d'emprisonnement *pour* des délits mineurs (vol, escroquerie, abus de boisson, etc.) pourront demander à être libérées sur parole après six mois.

Les établissements pénitentiaires français sont, eux aussi, surpeuplés : *plus de quarante* mille détenus pour moins de trente mille places.

Commentant récemment les projets du gouvernement britannique, le ministre français de la justice, M. Robert Badinter, rappelait le tumulte suscité à droite par la libération en France de mille six cents condamnés, en application de la loi d'amnistie de 1981. « *J'en tirerai pour enseignement*, déclarait le garde des sceaux, *que ce qui a été salué comme une mesure de générosité pour un gouvernement conservateur, est taxé de permissivité pour un gouvernement de gauche...* »



Une semaine à Los Angeles



Art olympique dans la ville qui n'en finit pas

IL est 6 heures du soir ici, 9 heures du matin là, sans qu'on sache trop bien à quel cadran se vouer. Un goût salé-sucré dans la bouche, inévitable au bout de ces longs voyages en avion, les dîners et les petits déjeuners, le veau trop cuit et le croissant miniature, le jus d'orange et le quart de bordeaux, se téléscopent dans l'atmosphère crasseuse.

L'aéroport international de Los Angeles a *encore tout d'un excellent* aéroport même si son style, tout aussi international, révèle des matériaux d'esprit, d'âge et de saleté 60. Il n'y a rien en effet qui fasse plus vite sale qu'un aéroport ou qu'un avion.

On a donc reconstruit avant les Jeux olympiques un autre aéroport international au bord des mêmes pistes, qui doit ouvrir la veille de notre *départ. C'est assez dérangeant,* un aussi brusque changement d'habitude.

Vendredi 22 juin

L'hôtel Westin Bonaventure est flambant neuf, enfin presque. Il a ouvert ses portes en 1976, sur des plans établis par John Portman and Associates, firme à l'origine de *quelques-uns des plus beaux ou plus* spectaculaires hôtels des Etats-Unis. *La* chambre coûte *96 dollars* par jour, sans les taxes. Il y en a 1 473 autres plus ou moins semblables dans le bâtiment, un peu plus chères pour davantage de luxe. Son atout est d'être, sinon près de tout, en tout cas à équidistance de ce à quoi nous devrions être amené à nous intéresser parmi les manifestations du Festival olympique des arts *(le Monde Aujourd'hui* daté 6-7 mai).

Le Bonaventure pourrait être une première étape de ce parcours des arts. Il passe à tort en effet pour être un des points forts de l'architecture de la ville. Du dehors c'est un gros cylindre entouré de quatre cylindres plus fins, comme les quatre pieds d'un engin interplanétaire. Le côté cylindre de verre pataud ferait songer à de mauvais morceaux d'architecture française, n'était, bien sûr, le soin extrême apporté, comme toujours aux Etats-Unis, aux détails, au fini.

Une énorme cour intérieure, familière chez Portman, occupe les six premiers niveaux du cylindre central. Elle est bordée de mezzanines à chaque étage, chargées d'accueillir tous les commerces utiles à la vie et au plaisir des sens. Le sens, c'est précisément ce qu'on perd dès qu'on s'avise de chercher un point précis dans cet amalgame aux liaisons difficiles, et totalement dépourvu de repères clairs. Pratique, pour un hôtel de passage !

De la cour intérieure, plongée dans la pénombre, s'élancent quatre ascenceurs qui, passé le sixième niveau, poursuivent leur course à l'extérieur, sur les flancs des cylindres. Une lévitation assez impressionnante la première fois, mais, l'hôtel n'étant quand même pas très haut, avec ses *pauvres trente-cinq* étages en plaine, la comparaison profite aussitôt aux splendides cousins de San-Francisco.

Samedi 23

La douche marche, le lavabo ne fuit pas, le serveur, chinois, du petit déjeuner fait la gueule : pas de pourboire faute d'avoir pu casser en temps voulu un billet. Tout va plutôt *mieux que* d'habitude, sauf l'éclairage, les interrupteurs ayant été *placés*, sans doute, là où on ne peut les trouver. Mais la lumière du jour suffit. Au premier plan à gauche, jusque contre la chambre, un rail laisse passer des ascenseurs dont les occupants, il faut le craindre, ont aussi bonne vue sur l'intérieur de la *chambre que* l'occupant de la chambre, dépourvu de la robe du même nom, sur les occupants des ascenseurs successifs. Il faut donc s'habiller au plus vite ; on ne rigole pas avec ça ici, a dit hier un confrère apparemment habitué au pays. Au deuxième plan, rien du tout, c'est-à-dire d'épaisses brumes. Peut-être naturelles, peut-être le fog qui, pour avoir abandonné Londres, règne *maintenant* sur cette ville de pots d'échappement.

En l'absence de guide et de plan, ces *deux premières* heures du jour ont permis quelques pas à pied dans une *ville* qui ne tolère, en principe, que l'automobile. A trois ou quatre blocs – mesure familière à New-York, saugrenue à Los Angeles où les distances se calculent en temps de voiture – du Bonaventure se dresse le respectable hôtel Biltmore, dont la librairie est déjà ouverte. L'occasion d'y acheter un premier *guide, assez proche par l'esprit* des guides verts Michelin, mais un peu plus confus en ce qu'il mêle la cuisine (dûment commentée et étoilée) aux denrées plus immuables de l'architecture, des arts et plus généralement du tourisme. Cela s'appelle *LA Access,* car L et A, les initiales, sont devenues une commode abréviation pour la ville, prononcées *Ellèèèè*... On y apprend que les gens de Ellèèèè aimeraient que l'image de la *grosse orange* symbolise leur ville, au même titre que la grosse pomme *le fait* de New-York. *Prendront-ils* pour devise la prophétie d'Aragon : « *Un jour viendra couleur d'orange* » ? On apprend encore, parmi mille autres détails précieux, que l'hôtel Biltmore, construit en 1923 par les architectes Schultze et Weaver, classé monument historique (Historical Cultural Landmark) en 1969, a été restauré en 1976 par Phyllis Lambert et Gene *Summers, alors que son décor et ses* murs s'apprêtaient à sombrer dans *une affligeante sénilité.* Et quel décor, quel sympathique déploiement de motifs *empruntés qui à la Rome* antique, qui à la Renaissance italienne, qui à l'Espagne *éternelle* !

Le Biltmore, qui se contente de douze étages, longtemps la hauteur maximale autorisée à Los Angeles, n'a, vu de l'extérieur, avec son plan en E, rien de bien formidable, sinon *son rez-de-chaussée* néoclassique et cette caractéristique tout à fait surprenante de *s'ouvrir sur une* place, probablement la seule place à peu près authentique de l'agglomération. On y trouve un vieux commerçant qui vend des plans, des guides, des cartes postales nouvelles et d'autres dites « de collection », enfin tous les journaux des Etats-Unis et des pays du monde libre. A cela seul on reconnaîtrait qu'on se trouve dans le centre d'une ville.

Un jour viendra couleur d'orange

En théorie, les habitants de Los Angeles se moquent d'avoir un centre ou de n'en pas avoir, bien qu'une bonne part des conversations sur ce pôle mythologique du cinéma tourne précisément autour de cette théorique absence. En *pratique, le* « vieux » Los Angeles constitue bien *ce point de gravité, et si bien qu'y* ont d'ores et déjà été édifiées, depuis une dizaine d'années, une douzaine de tours, dont la plus haute culmine à soixante-deux étages, soit 262 mètres. Des tours construites par les meilleurs constructeurs de tours des Etats-Unis, c'est-à-dire au moins les plus efficaces sinon toujours les plus inspirés : Skidmore, Owings and Merrill, la colossale agence de Chicago, *ou* Conrad Ass., *ou* William Pereira and Ass. Douze tours de *cette taille, ça fait beaucoup de* monde, habitants ou bureaucrates, donc beaucoup de voitures, et l'impérieuse nécessité d'un métro si l'on ne veut pas y périr étouffé. D'autres tours sont en construction ou en projet. Ailleurs, on verrait mal comment un pareil centre de gravité pourrait ne pas se renforcer, aspirer peu à peu vers lui la *ville éparpillée.* Mais il y a ici un goût atavique, *manifeste, de l'espace. Et, derrière* ce goût, la menace, constante, des tremblements de terre.

Sauf quelques bâtiments notables de l'entre-deux-guerres qui avaient *précédé l'établissement de normes sévères, et sauf ces nouvelles et* « souples » structures que sont les *tours, toute la ville est construite en* bois. En bois stuqué, camouflé, bétonifié, plaqué de lamelles de brique comme si la ville se jouait la comédie à elle-même. Los Angeles aurait pu tirer parti de cette obligation du bois pour s'inventer une architecture bien à elle – comme cela s'est fait dans certains quartiers de San-Francisco et dans le reste de la Californie. Non, la préoccupation majeure paraît avoir *été* d'imiter les autres villes et leur architecture. Los Angeles serait-elle conformiste ?

10 h, je commence à mesurer que la promenade matinale n'était pas à *l'échelle de* la ville. Et j'envisage enfin de passer mon permis de *conduire : cela prend dix minutes,* ici, pour le passer ; on apporte sa propre voiture, et personne ne *vous* oblige à laisser l'équivalent d'un salaire d'agrégé à une *école de* conduite.

C'est à pied cependant qu'il faut continuer la visite de Los Angeles Downtown, du centre et de la vieille ville. Une bonne journée en s'en tenant au strict minimum, et en marchant d'un bon pas. Sans jamais descendre du trottoir ni traverser hors des clous, car cela provoque l'effarement, l'arrêt immédiat et l'embouteillage de toutes les voitures du quartier. Un excellent départ est le musée de la Wells Fargo, ouvert le week-end seulement, où l'on voit les instruments de la conquête de l'Ouest et de ses aventures, les diligences inévitablement attaquées, sur des routes effroyablement cahoteuses, *les malles* protégeant de manière aléatoire le courrier, la paye des ouvriers, les pépites. La partie la plus ancienne de L.A. est, à un bon mile de là, le quartier historique mexicain, autour d'Olvera Street. Tout y est effroyablement retapé, mais, à défaut de ne donner ni une image exacte du passé ni une *émotion architecturale franchement* bouleversante, le Pueblo offre une vision convenable du tourisme américain et de la manière dont on sait ici s'amuser. Excellente préparation aux mystères de Disneyland. Dans le sous-sol de la maison Avila, « typique » de la vie mexicaine au dix-neuvième siècle, un musée, un très modeste musée – il y en a partout dans ce bled – montre la belle *histoire de l'eau, sans quoi Los Angeles* serait restée aux démons de la soif.

A trois pas, l'Union Station, la dernière grande gare à avoir été construite aux Etats-Unis, en 1939, *est d'un intérêt architectural très* nettement inférieur à ce qui lui est usuellement attribué.

Il y a 750 000 habitants mexicains ou d'origine mexicaine à Los Angeles, dont le quartier, à trois ou quatre miles du centre historique, propose des tavernes cradingues et délabrées que c'est un vrai rêve de baba cool 60. Il y a 150 000 Chinois dans la région, 15 000 d'entre eux se sont installés à Downtown dans un Chinatown aussi Chinatown que tous les Chinatown du monde. On y *tient un restaurant, ou une blanchisserie,* ou les deux, ce qui permet de repasser ses propres nappes *et serviettes*.. Il y a 110 000 Japonais dans la ville, qui ont eu de très sérieux *problèmes pendant la dernière* guerre. Ils s'en sont remis, semble-t-il, aussi bien *que leurs* cousins d'Asie, et Little Tokyo est un quartier florissant, tout aussi « typique » que celui des Chinois, sauf qu'en lieu et place des blanchisseries et des marchands de chinoiseries il y a plutôt des banques et des bradeurs de tee-shirts. Mais les restaurants restent qui grouillent de poissons crus agonisant sous de solides mâchoires américaines. Les Japonais, eux, digèrent paisiblement ce qu'ils veulent bien de civilisation US, et *pas plus. Ainsi les tee-shirts sont-ils* peints de toutes les gloires de l'Empire du Soleil-Levant.

Entre Chinatown, les *quartiers* mexicains, l'ensemble des tours de bureau et *Little* Tokyo, Downtown se complète d'un splendide parc architectural dont on commence à peine et sans doute trop tard à percevoir toute la valeur. Le point culminant en était l'hôtel de ville, construit en 1926, avec son « clocher » de vingt-sept étages et est resté le plus haut immeuble de la *ville jusqu'en 1957. Le chef-d'œuvre* en est, sur Broadway, le Bradbury Building, construit en 1893 par George H. Wyman. Non pour ses façades, banales et presque invisibles, ni pour sa taille, parfaitement discrète, mais pour son aménagement, et en premier lieu pour sa manière de cour intérieure, les surprises raf*finées de son jeu d'escaliers, de mezzanines*, de passerelles d'ascenseurs, son décor de fonte, son carrelage et l'habileté troublante de sa verrière pour voler juste ce qu'il faut de lumière au ciel californien. Tout ce que n'a pas su faire le Bonaventure, avec plus d'ambition.

Broadway pour le Bradbury Building ou, comme à New-York pour ses théâtres, c'est avec Spring Street, qui lui est parallèle, le paradis de la construction de Los Angeles, *pas très résistante peut-être* aux tremblements de terre, mais riche *d'effets,* de *décors* et, *surtout* lorsqu'il s'agit d'immeubles art nouveau, d'une certaine élégance. Les autres, plus anciens, ou continuant d'emprunter leur vocabulaire à l'histoire européenne, se distinguent d'abord par leurs acrotères étonnamment chargées, surchargées, débordantes de colonnes, de chapiteaux, de corniches, de motifs variés et de sculptures plus ou moins identifia*bles à distance. Comme autant* d'épées de Damoclès sur les passants de la rue si la Terre venait à faire des siennes. Mais quelle collection ! C'est dans Downtown enfin et encore qu'on peut voir le fameux Coca-Cola Building, grand paquebot échoué et grand-père en cela de la mirifique « baleine bleue » de Cesare Pelli *(le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet).

19 h, Television Center, studio 9. L'endroit est à peu près introuvable sans aide. Le taxi s'est perdu dans Hollywood, puis s'est flegmatiquement fait arracher la moitié d'une aile. Le chauffeur est éthiopien, est passé par Marseille et Pigalle et parle *français. Ça n'a rien arrangé* du tout, *et,* pour faire à pied les trois blocs, il a fallu plus d'une demi-*heure. A la grille du studio, une* trentaine de personnes prêtes à vous racheter votre *place*, une place, n'importe quelle place, attendent parfois depuis plusieurs heures. Elles attendront jusqu'à l'entracte pour profiter des sièges laissés vacantes par quelques fugitifs de la première partie.

Le Théâtre du Soleil joue *Richard II,* de Shakespeare. Quatre bonnes heures, en français, au bout desquelles le public reste debout un bon quart d'heure à applaudir à tour *de bras.*

D'un succès, il paraît qu'il faut rapporter les raisons. Mais le succès *américain ne s'explique pas* différemment du succès français, les mêmes *qualités produisant les* mêmes réactions d'estime chez un public qui n'est pas forcément plus bête que celui de Paris. D'autant qu'Ariane Mnouchkine, formidablement aidée en cela par les organisateurs du Festival, a pu très directement transporter, plutôt que transposer, son spectacle de la Cartoucherie. Le studio 9 est un généreux volume carré. Elle en a réservé *la moitié pour* la scène, *l'autre moitié* pour les gradins qui lui font front, selon ses tyranniques et méticuleux principes. Sous les gradins sont installées les loges dans leur désordre méthodique, leur lumière jalouse, et toutes ces ouvertures qui se *prêtent au public.* Les *Américains,* au début, y voient indécence ou pauvreté, et puis, ils viennent voir à l'entracte et ont bien du mal à s'en décoller à la fin de la pièce. Des usages devenus assez banals en Europe et qu'en effet ils paraissent découvrir.

Dimanche 24

Le succès de Mnouchkine, comme celui de Pina Bausch, autre invitée européenne du Festival, tient sans doute aussi à la personnalité de Robert J. Fitzpatrick qui est l'organisateur de cet ensemble de manifestations artistiques où tous les talents de toutes les nations – si l'on peut dire – ont été invités. Le reste du *temps, Fitzpatrick* est *recteur* de l'Université des arts de Californie, où *toutes les formes d'expression* sont mises à contribution sans cloisonnement.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 10.)

Art olympique dans la ville qui n'en finit pas

(Suite de la page 9.)

Il a invité à déjeuner sous ses cyprès un ensemble de Français intéressés par l'organisation du Festival : diplomates, journalistes conservateurs, hommes et femmes d'art, de théâtre ou de lettres.

16 h. La Huntington Library propose principalement trois choses : la bibliothèque proprement dite (six cent mille livres et des millions de manuscrits), ouverte aux chercheurs, mais dont une salle expose quelques ouvrages célèbres, dont l'inévitable — si l'on peut dire — bible de Nuremberg, le premier livre pressé par l'illustre Gutenberg. La Huntington fait rêver à ce que pourrait être la Bibliothèque nationale française si celle-ci avait de l'argent.

La Huntington Gallery, ancienne et, comme on peut l'imaginer, luxueuse résidence de la famille Huntington, montre des meubles d'un très grand prix et une collection de tableaux, anglais pour l'essentiel, dont les plus célèbres sont le *Garçon bleu*, de Gainsborough, et *Pinkie*, de Lawrence. Ils se font face dans la galerie principale et forment le couple d'enfants à la veille de l'adolescence le plus délicieux, le plus ravageur, le plus diabolique qui se puisse trouver en peinture, sous l'air le mieux élevé du monde.

Le jardin, enfin, jardin voué à tous les plaisirs de la botanique et de l'exotisme réunis. Rien, au cœur de ce jardin, rien dans tous les jardins de la terre, n'est plus beau que le « jardin du désert », où poussent les palmes nonchalantes et les redoutables cactus. S'il vous faut choisir entre Disneyland et le tour des villas des stars, à Hollywood ou à Bel-Air, n'hésitez pas, refusez, et exigez le « désert » de la Huntington Library.

Le Norton Simon Museum, encore une fondation, bénéficie pour sa part d'une architecture assez organique, assez molle, quoique assez précieuse. On y voit une collection de tableaux où presque chaque grand nom est représenté, et pas toujours par des œuvres secondaires, comme on le dit volontiers en Europe des fondations américaines en partie pour se consoler de n'avoir pas les moyens financiers dont celles-ci disposent. Ne dit-on pas, pour tout arranger, que le Norton Simon et le Getty Museum pourraient s'associer pour unir leurs forces et leurs fortunes ? Un cauchemar pour les musées du Vieux Monde... *Les Blanchisseuses*, de Degas — les Degas constituant un très large ensemble du Norton Simon, — est le tableau qui légitime le mieux, peut-être, le pèlerinage dans les quatre feuilles de ce musée-trèfle sans étage.

23 h, à plus d'une heure de route, le Santa Monica Bay Inn n'a pas, à proprement parler, l'allure du Bonaventure. La couleur de la moquette, vert pelouse à l'origine, car on adore à Los Angeles les pelouses artificielles, éventuellement associées à du gazon véritable, a pris quelque chose d'un Pollock. Mais la vue sur la plage avec, au bout, l'océan Pacifique, console de ce décor vétuste pour série B. Santa-Monica fait partie des villes avalées par Los Angeles, comme Neuilly ou Vincennes par Paris. Il est en effet très difficile de comprendre ici quels sont les quartiers intégrés complètement par L.A. et ceux qui ont gardé une municipalité autonome, Santa-Monica, qui a sa mairie, a comme avantage pour l'esprit de donner, par la présence de la mer, une limite à cette ville — banlieue qui n'en finit pas.

Lundi 25

La plage est à la mesure de la ville. Elle est balisée à intervalles réguliers par les cabanes bleues des maîtres nageurs, qui sont, eux, en maillots de bains uniformément rouges. Les Américains, non par mode, comme en France ou en Italie, mais par pudeur, ont pour maillots des shorts très longs ou des bermudas qui vont du genou au nombril. Comme ils passent leur vie au soleil, ils sont coupés en deux par une large tache blanche. Les Américaines sont un peu mieux loties, mais on ne saurait voir l'ombre d'un sein sur ces plages qui, en France, passent à tort pour l'archétype de la liberté des mœurs.

La plage de Santa-Monica est interrompue par une jetée sur pilotis couverte de baraques foraines, de restaurants, de bars. Au début de la jetée, il y a une plate-forme où se dresse un grand bâtiment de bois fraîchement repeint en vert. C'est une sorte de château, de plan carré. On aperçoit à l'intérieur un formidable manège de chevaux de bois qui vient d'être restauré et qui doit prochainement être rouvert au public. Il remonte à cette époque où les stars du cinéma avaient leurs maisons d'hiver à Hollywood et leurs villas d'été à Santa-Monica. La ville s'est popularisée depuis et accueille beaucoup de retraités aisés...

On y visite quelques vestiges architecturaux de sa glorieuse époque et, pour le présent, le centre commercial construit par Frank O. Gehry en 1980, intelligemment relié au réseau routier et à un quartier de rues piétonnes. Dans ce quartier, se trouve l'une des grandes librairies de Los Angeles, consacrée aux beaux-arts en général et à l'architecture en particulier.

Alors que New-York et Chicago bénéficient d'innombrables publications, Los Angeles commence à peine à être explorée. Le meilleur ouvrage était jusqu'à présent celui de Paul Gleye, *The Architecture of Los Angeles*, paru en 1981. Il vient d'être rejoint et complété par celui de Charles Moore, *Los Angeles*, dans la série « The City Observed » (Vintage Books, juin 1984), préfacé par Paul Goldberger. Los Angeles ne pouvait bénéficier d'un meilleur guide que Charles Moore. L'intelligence malicieuse du plus fantasque architecte américain vivant lui a permis de regarder avec sérieux sa ville, mais avec plus d'ouverture que ne l'auraient fait sans doute la plupart de ses compatriotes. Son humour légèrement acide lui a suggéré quelques aimables pieds de nez dans l'organisation de ses circuits, sous prétexte que Los Angeles est une ville sans début ni fin. Ainsi le deuxième circuit proposé, après Downtown, n'est-il autre que Disneyland et ses enchantements. C'est dans le guide de Charles Moore qu'on découvrira cependant les meilleurs chemins pour les plus fameuses villas de Schindler, Neutra et Frank Lloyd Wright, père et fils.

Car l'essentiel de Los Angeles, son trésor, réside bien dans son stock inépuisable de villas. Il est d'ailleurs un peu dommage qu'un des seuls ouvrages parus en France sur L.A. soit celui de Charles Jenks, *Les Maisons de rêve de Los Angeles* (Academy Edition Denoël), qui ne s'attache à vrai dire qu'au pittoresque outrancier, aux conventions du mauvais goût, aux paradoxes formels de l'architecture.

Le catalogue de Los Angeles n'est pas fait que de ces pastiches douteux. Il est plus large, plus libre. La liberté de construction que permet un temps serein et presque perpétuellement sec, la légèreté qu'autorise le bois, font qu'il est peu de voies qui n'aient été explorées, détournées des styles européens, retournées vers les répertoires précolombiens, dirigées vers les orthodoxies théoriques du futur, ou suivant les chemins les plus contournés de l'imagination.

19 h. Inauguration — la septième mais la plus mondaine — de l'exposition « A Day in the Country », un des événements du Festival olympique des arts qui fait la fierté de l'AFAA. Tout le Los Angeles County Museum of Art a été réquisitionné pour ce colossal et somptueux banquet. On peut se promener le verre et l'assiette à la main dans les salles quasiment désertes du musée, rangées pour la plupart par noms de donateur. La foule des donateurs vivants, des *sponsors*, de tout ce monde qui, aux Etats-Unis, fait pour l'art ce que le ministère de la culture fait en France avec moins de moyens, circule en rangs serrés, sagement, dans l'exposition. Cette « journée à la campagne » est consacrée aux impressionnistes et à leur façon de voir le paysage français.

Les Américains adorent les impressionnistes, leur univers et ce que fut leur vie, ou ce qu'ils imaginent qu'elle fut. Ainsi, pour rester fidèle à une vérité historique occasionnellement probable mais érigée ici en système, les murs de l'exposition, selon les thèmes des salles, ont été peints ici en rouille, là en gris intense, là encore en vert pomme ou en bleu, sinon marine du moins maritime. En fait, tout le musée est peint de cette manière, car on ne voit pas, à Los Angeles, pourquoi un musée ne ressemblerait pas aux villas, aux palais dont les tableaux sont issus.

« A Day in the Country », auquel le musée d'Orsay et le musée Marmottan ont contribué de manière non négligeable, ira ensuite à Chicago, autre prêteur important, puis à Paris, au Grand Palais. Ce sera l'occasion de mesurer la richesse des collections américaines. On aimerait que vienne aussi la comédie musicale actuellement donnée à New York, *Sunday in the Park with George*, qui, partant du tableau de l'Art Institute de Chicago, *Un dimanche après-midi à l'île de la Grande-Jatte*, retrace la vie supposée de Georges Seurat. Les Américains adorent vraiment les impressionnistes...

Mardi 26

Je n'ai pas vu l'exposition « French Spirit Today », qui porte aussi le label AFAA. L'esprit français, ça commence à bien faire, et il faut trois heures pour aller à La Jolla. De toute façon, tous ces peintres et photographes exposent régulièrement en France. C'est Jean-Louis Froment, directeur du CAPC de Bordeaux, qui s'en est occupé, un gage de fantaisie autant que de qualité.

En revanche, j'ai parcouru aussi sérieusement que possible « A Broad Spectrum » au Design Center de Los Angeles, dans Downtown. Ils sont cent artistes contemporains à exposer ici un échantillonnage plus ou moins large de leur œuvre, parmi lesquels quatre-vingt-dix suivent les mêmes modes qu'en France et que partout ailleurs avec le même succès, dix montrent un travail personnel, dont quatre ou cinq avec un talent évident. La proportion classique.

17 h 30, Catherine Clément accroche la médaille des Arts et Lettres, la décoration favorite de Jack Lang, au veston de Robert J. Fitzpatrick. Nous sommes dans la résidence du consul de France. L'esprit français souffle à nouveau avec rage.

20 h, Hollywood, le théâtre chinois. Comme si l'ancien Gaumont Palace, honteusement détruit à Paris, avait été construit selon les principes de la Pagode, rue de Babylone. Les touristes viennent surtout voir les empreintes des pieds et des mains des vedettes, marquées dans le ciment de la cour d'entrée. On y joue *Indiana Jones*, la suite des *Aventuriers de l'arche perdue*. Le son bénéficie d'une nouvelle technique qui laisse derrière elle le Dolby stéréo. On se croirait en effet dans un volcan. On n'entend pas le crissement du pop-corn englouti à la tonne par un public dont on perçoit à peine les hurlements et les applaudissements. C'est bien le temple du cinéma.

Mercredi 27

Le Getty Museum, dans les hauteurs de Pacific Palissade, au nord de Santa-Monica, se repère facilement lorsqu'on longe la côte. C'est une route à droite, peu après l'arrivée de Sunset Boulevard dans la mer. J. Paul Getty, qui vivait dans un château anglais, n'y a jamais mis les pieds. Il s'est contenté d'en payer la construction pour l'édification du peuple américain et d'en assurer le fonctionnement par une fondation somptueusement dotée et qui est la terreur des salles de vente : aucun musée au monde n'a un pareil budget d'achat.

Le Getty Museum reproduit avec une considérable approximation la villa du beau-père de César à Herculanum. Il est bien trop blanc pour être honnête, mais il n'est pas ridicule, comme on le dit trop volontiers. Il a même le charme de la naïveté et une vue splendide sur le Pacifique. On y visite une très honorable collection d'œuvres de l'Antiquité, ce qui est le moins pour une villa romaine, et une collection de tableaux assez secondaires, ce qui pourrait confirmer la réputation des acheteurs américains s'il n'avait été décidé récemment d'acquérir désormais des œuvres majeures. C'est ainsi qu'un Carpaccio magnifique est désormais exposé, qui représente une pêche sur la lagune de Venise.

Car tout autant que les impressionnistes, les Américains adorent et multiplient l'image et l'imagerie de Venise. Venice est, près de Santa-Monica, un étrange bord de mer où, les colosses de marbre au palais des doges, ont laissé la place aux bodybuilders.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Expositions d'été à l'étranger

AUTRICHE

GRAZ

— *Richard Gerstl* Kunsthaus, juillet).

— *Arnulf Rainer : Hiroshima* (Kunsthaus, septembre-octobre).

KLAGENFURT

— *Histoire de la photographie en Autriche* (Galerie im Stadthaus, 9 août-16 septembre).

SALZBOURG

— *Or et argent à Salzbourg* (Musée de la cathédrale, jusqu'au 14 octobre).

— *Ferdinand Stransky,* dessins du 18ᵉ siècle (Rupertinum, été).

VIENNE

— *Gustav Klimt,* dessins (Kunsthistorisches Museum, jusqu'au 16 septembre).

— *L'école des peintres de Düsseldorf* (Künstlerhaus, jusqu'au 15 août).

— *De 1984 à l'an 2000* (Künstlerhaus jusqu'au 30 septembre).

— *Junge Positionen* (Museum des 20. Jahrhunderts, juillet-août).

— *Le rêve de l'espace* (Museum des 20 Jhdts, 27 juillet-2 septembre).

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

AACHEN

— *New-York aujourd'hui,* peinture, sculpture (Neue Galerie, 1ᵉʳ août-16 septembre).

BERLIN

— *Max Beckmann,* rétrospective à l'occasion du centenaire de la naissance du peintre (Nationalgalerie, jusqu'au 29 juillet).

— *Karl Schmidt-Rottluff,* exposition pour le centenaire de la naissance du peintre (Brucke Museum, jusqu'au 26 août).

— *Kandinsky :* les années russes et le Bauhaus, 1915-1933 (Bauhaus Archiv, 9 août-30 septembre).

— *1984 — Hommage à Orwell* (Neuer Berliner Kunstverein, jusqu'au 16 septembre).

— *Max Taut* (Akademie der Kunst, juillet).

— *Produit - Forme - Histoire :* 150 ans de design en Allemagne (Internationales Design Zentrum, Eté).

BIELEFELD

— *Lucio Fontana* (Kunsthalle, 12 août-23 septembre).

BONN

— *Georg Baselitz,* dessins (Städtisches Kunstmuseum, jusqu'au 26 août).

COLOGNE

— *Œuvres graphiques anglaises des XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles* (Wallraf-Richartz Museum, jusqu'au 30 septembre).

— *Sculptures expressionnistes* (Kunsthalle, 6 juillet-26 août).

— *Le Navajo R.C. Gorman,* œuvres d'un artiste indien d'Arizona (Rautenstrauch-Joest Museum. Jusqu'au 29 juillet).

DORTMUND

— *L'avant-garde espagnole* (Museum am Ostwald, jusqu'au 29 juillet).

— *Cent ans d'affiches politiques* (Museum am Ostwald, 8 août-23 septembre).

DUSSELDORF

— *Arnulf Rainer : Hiroshima* (Kunstmuseum, jusqu'au 31 août).

— *Sandro Chia,* dessins (Kunstverein, 24 août-7 septembre).

ESSEN

— *Francesco Clemente* (Museum Folkwang, jusqu'au 19 août).

HAMBOURG

— *Trésors de Corée* (Museum für Kunst und Gewerbe, jusqu'au 16 septembre).

— *Les artistes de « Valori Plastici »,* Chirico et ses amis (Kunsthalle, jusqu'en août).

HANOVRE

— *La croix d'Osiris,* cinq mille ans d'art en Egypte dans le miroir des religions (Kestner Museum, jusqu'au 15 août).

— *Nouvelle peinture à Berlin* (Kestner Gesellschaft, jusqu'au 5 août).

— *Robert Filliou,* rétrospective (Kunstmuseum, 15 juillet-2 septembre).

MANNHEIM

— *Sophie Taeuber-Arp et Hans Arp,* sculptures, dessins (Kunsthalle, 20 juillet-9 septembre).

MUNICH

— *Louis Soutter* (Städt. Galerie im Lenbachhaus, 11 juillet-19 août).

NUREMBERG

— *Hommage à Jiri Kolar,* journal 1968 (Kunsthalle, jusqu'au 19 août).

OBERHAUSEN

— *L'art actuel en République démocratique allemande,* peintures, sculptures, dessins (Städt. Galerie, jusqu'au 12 août).

BELGIQUE

ANVERS

— *Textiles et bijoux des trésors d'église de la province d'Anvers* (Sterckshof, jusqu'au 31 octobre).

— *Unité dans la diversité : une ville évolue* (salle des fêtes « Meir », 7 juillet-26 septembre».

BRUGES

— *Pieter Pourbus* (1524-1584), peintre, cartographe et architecte (hôpital Saint-Jean, jusqu'au 30 septembre).

BRUXELLES

— *Le Bauhaus* (musée d'Ixelles, jusqu'au 9 septembre).

— *La médecine chez nous du Moyen Age au XIXᵉ siècle* (De « Tinne Pot », Grand-Place, jusqu'au 26 août).

— *Images du monde,* photographies d'exploration (Museeum, jusqu'au 23 juillet).

— *Affiches d'aviation* (Musée royal de l'armée, jusqu'au 16 septembre).

— *Félix Roulin* (l'autre musée, jusqu'au 22 juillet).

KNOKKE-HEIST

— *XXIIIᵉ Festival d'humour et de satire graphique* (Laguna-Beach de Duinbergen, jusqu'au 9 septembre).

KNOKKE-LE-ZOUTE

— *Marines européennes du XIXᵉ siècle* (casino, 13 juillet-14 août).

KRUISHOUTEM

— *« L'exposition Printemps », gravures de Félicien Rops* (Fondation Veranneman, jusqu'au 25 juillet).

LOPPEM

— *La collection d'œuvres gothiques du baron Jean van Caloen* (Château, jusqu'au 1ᵉʳ novembre).

MORLANWELZ

— *Cent ans de porcelaines de Tournai* du legs André Belley (Musée royal de Mariemont, jusqu'au 28 août).

NAMUR

— *La peinture en Belgique de 1909 à 1934* (Maison de la culture, jusqu'au 19 août).

VIEUX-GENAPPE

— *La ferme du Caillou dans la bataille,* exposition organisée par la Société belge d'études napoléoniennes (Fermette du Musée provincial du Caillou, jusqu'au 30 septembre).

CANADA

MONTRÉAL

— *William Bouguereau* (Musée des beaux-arts, jusqu'au 23 septembre).

OTTAWA

— *Reflets :* l'art contemporain à la Galerie nationale du Canada depuis 1964 (Galerie nationale du Canada, jusqu'au 26 août).

TORONTO

— *Léonard : étude de la Cène* provenant de la Bibliothèque royale de Windsor. (Galerie d'art de l'Ontario, jusqu'au 12 août).

— *David Hockney,* décors de théâtre (Musée des beaux-arts de l'Ontario, jusqu'au 12 août).

ETATS-UNIS

BOSTON

— *Boston aujourd'hui* (Institute of Contemporary Art, jusqu'au 15 août).

BUFFALO

— *François Morellet* (Albright Knox Art Gallery, 22 juillet-16 septembre).

CHICAGO

— *Degas* (Art Institute, 19 juillet-23 septembre).

— *Dessins du vingtième siècle* (Art Institute, jusqu'au 11 novembre).

— *Artistes italiens contemporains ;* Chia, Clemente, Cucchi, Merz, Paladino (The Public Library Cultural Center, jusqu'au 8 septembre).

DALLAS

— *Magdalena Abakanowicz* (Museum of Fine Arts, jusqu'au 19 août).

FORTH WORTH

— *Henri Matisse,* l'évolution d'un artiste (Kimbell Art Museum, jusqu'au 2 septembre).

HOUSTON

— *Gilbert and George* (Contemporary Art Museum, jusqu'au 19 août).

INDIANAPOLIS

— *Les grands Prix de Rome* (Museum of Fine Arts, jusqu'au 26 août).

LA JOLLA

— *French Spirit Today :* Albérola, Blais, Faucon, Le Groumellec, Rousse, Favier, Tremblay, Boisrond, Combas, di Rosa (Museum of Modern Art de La Jolla, jusqu'au 3 août).

LOS ANGELES

— *A Day in the Country,* l'impressionnisme français (County Museum of Art, jusqu'au 16 septembre).

— *A la recherche de l'œuvre d'art totale de 1800 à aujourd'hui* (County Museum of Art, été).

MIAMI

— *Jean Cocteau et l'avant-garde française* (Dade County, juillet-septembre).

NASSAU

— *Les racines du modernisme en Amérique,* les artistes de l'Armory Show et les « Huit » (County Museum of Fine Arts, jusqu'au 29 juillet).

NEW-ORLEANS

— *Le Roi-Soleil* (Louisiana State Museum, jusqu'au 18 novembre).

NEW-YORK

— *Peintures et sculptures contemporaines,* pour l'ouverture du musée rénové (Museum of Modern Art, jusqu'au 28 août).

— *Juan Gris* (Guggenheim Museum, jusqu'au 15 juillet).

— *Terres cuites de Clodion* (Frick Collection, jusqu'au 30 septembre).

— *Yves Saint Laurent* (Metropolitan Museum of Art, jusqu'au 2 septembre).

— *Dessins français, 1550-1825* (Pierpont Morgan Library, jusqu'au 31 juillet).

PORTLAND

— *Gaston Lachaise* (Museum of Art, jusqu'au 16 septembre).

SAINT-LOUIS

— *Jim Dine* (Art Museum, 20 juillet-30 septembre).

SAN-FRANCISCO

— *Grant Wood* (De Young Memorial Museum, jusqu'au 12 août).

WASHINGTON

— *Antoine Watteau, une quarantaine de peintures et cent dessins* (National Gallery of Art, jusqu'au 23 septembre).

— *Mark Rothko,* œuvres sur papier (National Gallery of Art, jusqu'au 5 août).

— *Pierre Bonnard,* rétrospective (Phillips Collection, jusqu'au 25 août).

— *Robert Indiana* (National Museum of American Art, jusqu'au 3 septembre).

GRANDE-BRETAGNE

EASTBOURNE

— *Chasseurs de têtes,* une exposition de visages fantastiques (Towner Art Gallery, 21 juillet-26 août).

EDIMBOURG

— *L'église dans la peinture hollandaise,* autour de Saenredam... (National Gallery, 6 juillet-9 septembre).

— *New French Painting* (Fruit Market Gallery, jusqu'au 4 août).

— *Sculptures et dessins d'Henri Matisse* (City Art Center, 5 août-15 septembre).

LONDRES

— *1066, l'art roman anglais* (1066-1200) (Hayward Gallery, jusqu'au 22 juillet).

— *Rococo,* Art et Design dans l'Angleterre de Hogarth (Victoria and Albert Museum, jusqu'au 30 septembre).

— *William Kent* (Victoria and Albert Museum, jusqu'au 2 septembre).



Portrait

RENNES, PARIS, NEW-YORK

Etienne Daho, le chanteur cow-boy

Il chante, d'une voix formidablement suave, des histoires de cow-boy, de fins de nouba, de larmes dans les yeux bleus, des chansons alcoolisées pleines de pluie et de langueurs. Son premier album, Mythomane, *avait été un flop ; le second,* La Notte, la notte *(le* Monde *du 19 mai), est un triomphe : trois mille exemplaires vendus chaque jour en France, depuis huit semaines ; le disque sort maintenant en Italie et au Québec. Etienne Daho se produira au* Ritz, *à New-York, du 7 au 21 juillet. Il n'y a pas trop de hasard dans ce succès : Etienne Daho est un jeune homme de son temps.*

IL est né le 14 janvier 1957, à Paris, d'un père rentier, d'une mère chimiste. Ses deux grandes sœurs, Mimi et Fanfan, bien délurées, emmènent leur petit frère, qu'elles appellent tantôt Titin tantôt Junior, dans un dancing en vogue de la place Blanche, *La Locomotive*, près du Moulin Rouge. C'est un après-midi de l'année 1966, le petit Titin a huit ans ; dans le couloir de la *Locomotive* il y a une bizarre machine, une sorte de Photomaton sonore : on met une pièce de 5 F dans la fente, on s'enferme dans une cabine et l'on a cinq minutes pour chanter, déblatérer ou faire le zouave. Junior susurre la seule chanson qu'il connaît par cœur : *Tout au long du chemin*, d'Hugues Aufray, son premier remake. Au bout de quelques instants, la machine crache un 45 tours : le premier disque d'Etienne Daho, ses premières intonations languides, un « vintage » qui, bientôt, sera hors de prix.

A onze ans, Etienne se retrouve à Reims, où la famille a déménagé, puis à Rennes, où il va rester jusqu'à la fin de sa scolarité. Il lit son premier livre, *Minuit*, de Julien Green, en poche, il a l'impression d'avoir des lectures de grand. Il engloutit tout Jack London. Plus tard il lira Henry Miller, Proust, Artaud, Hemingway, Selby, mais ça ne semblera pas avoir plus d'importance, pour lui, qu'aller à la piscine ou boire du thé à la mandarine. Il a une âme de fan, et par conséquent une idole. Il s'avoue *« complètement fou de James Dean » : « Ce n'est pas très original*, dit-il, *mais il me touche beaucoup ; j'aime chez lui, comme chez Dutronc, son espèce de personnage myope, incompréhensible, timide. Pourtant, je n'ai pas eu envie de lui ressembler ni de m'aligner sur aucune vedette comme sur un point de repère. Les copains de ma vie que j'ai trouvés particulièrement drôles ou subtils m'ont plus marqué que mes héros. »*

De sa jeunesse, Etienne Daho n'a pas gardé de souvenirs très marquants : *« Je ne me souviens que de l'ennui, je n'étais pas vraiment malheureux mais je ne me suis pas senti bien dans l'enfance, ni dans l'adolescence, ni à la faculté. »* Il fait une licence d'anglais, il suit en même temps des cours au Conservatoire d'art dramatique. Il reconnaît aujourd'hui qu'il était *« d'une nullité affligeante »*. Le jour où il obtient ses diplômes, il jette pour de vrai ses bouquins par la fenêtre. *« Je me suis dit : il est temps de faire quelque chose de sérieux, et ça a été la musique. Comme je ne connaissais pas le solfège, j'ai inventé un système de notation musicale fait de points, de traits, de figures géométriques. »*

A Rennes, c'est l'époque de ce que le magazine *Actuel* surnomme *« la scène rennaise »*, un événement de rock autour du groupe *Marquis de Sade*. Tous les ans, en décembre ont lieu les *Transes musicales* : Etienne Daho n'est jamais monté sur une scène. Il y monte, malheureux : *« J'étais tellement énervé et anxieux que sur les vingt minutes où j'ai pu chanter j'ai eu exactement vingt minutes de hoquet. »*

Mais Étienne est amoureux et, on le sait, l'amour déplace les montagnes. Il emmène notre lascar à Paris, où, comme les damoiseaux d'autrefois, il s'adonne à une entreprise qui revient un peu à aller chanter sous les fenêtres de l'aimée. Il fabrique une déclaration d'amour en forme de disque : *« Je n'ai pas voulu devenir chanteur*, raconte-t-il, *mais j'ai envoyé une lettre discographique. Je n'avais pas d'autre ambition que cette mission : raconter l'histoire de mon amour, lui dire ce que j'avais dans la tête et ce que j'espérais d'elle, je pensais que ça pouvait arranger les choses... »* Il n'en est rien : l'amoureuse semble ne pas comprendre la déclaration, ou feint de ne pas la comprendre, et derrière elle le public ne suit pas.

Le disque s'appelle *Mythomane*. *« C'était un album pop très naïf*, explique Étienne Daho, *avec des textes hypersimples, au premier degré, et des arrangements minimum. Je voulais presque ne le faire qu'avec une guitare et un harmonica. J'y raconte des histoires de copains et de jolies filles, des moments très quotidiens. Si ce n'est pas trop prétentieux de dire ça, je trouve important de donner des lettres de noblesse à la simplicité quotidienne. Une chanson s'appelait* Tu dors encore : *quelqu'un se réveille, marche dans les rues et va réveiller la fille ou le garçon qu'il aime, au choix. »*

Ses paroles, Étienne Daho semble les écrire au chic, les mains dans les poches, d'un coup de stylo : *« Je pars toujours de la musique et des bribes de phrases viennent en même temps. Je mets cinq à dix minutes à écrire un texte et ensuite je n'y touche plus, c'est presque de l'écriture spontanée, de l'écriture musicale : les mots ont une correspondance avec les sons. Pour moi il serait impensable de mettre une musique sur un texte. Mais une fois sur deux c'est moi qui écris la musique. Il est important pour un chanteur de trouver ses mots et les mélodies de sa vie. »*

Il vit dans un appartement de la place Saint-Georges, avec ses deux acolytes : Arnold Turboust, qui fait les musiques (et assure aussi, sur les pochettes, l'usage du *« Yamaha DX 7, de l'orgue Emulator et du Prophet T 8 »*), et Frank Darcel, qui produit les disques. *« On compose ensemble et chacun dans notre coin, on se prend des après-midi pour travailler sur les morceaux, on voit s'ils tiennent le coup, en général on a beaucoup de matériel au moment de fabriquer le disque ; pour le dernier on avait vingt-cinq chansons, on n'en a gardé que neuf. »*

Il téléphone à Françoise Hardy

Malgré son insuccès, *Mythomane* avait touché un peu les médias, et *« tout le milieu branché, ce petit noyau de gens qui font l'effort d'écouter. Mais j'avais oublié qu'il fallait faire des télés, des radios, des photos. Paniqué, j'ai tout refusé. Je n'étais pas prêt. Après un an de flottement, j'ai senti un déclic : le métier a commencé à m'intéresser »*. Il sort un maxi 45 tours, *le Grand Sommeil*, qui touche un public plus large. Et il reprend le titre dans un second vrai album. Il ne s'agit pas de faire du remplissage : *« Je ne ferai jamais un album dont je n'aimerais pas toutes les chansons. Je suis contre le fait de surproduire. Si je n'ai plus rien à raconter, j'irai vendre des cacahuètes en Bretagne... »*.

Il avait à raconter sa fascination pour Gene Tierney, qu'il venait de découvrir dans *Péché mortel*, *Laura* et *Shangai Gesture* : *il écrit une chanson pour elle, pour célébrer « la sobriété moderne de sa violence »*, c'est *Poppy Gene Tierney*. Adorant Françoise Hardy depuis son adolescence, il voulait absolument reprendre une de ses chansons dont elle aurait écrit paroles et musique. Au cours d'une émission de radio, des *« fans hystéros »* de la chanteuse l'invectivent : *« Comment oses-tu piquer une chanson de Françoise ? »* Finalement, il se décide pour un titre, *Et si je m'en vais avant toi*, une chanson *« hypersensible, brillante, colorée »*. Il téléphone à Françoise Hardy pour lui demander sa permission, elle accepte.

Il se lance dans l'adaptation : *« L'arrangement était démodé, tout était à refaire. Il fallait trouver des arrangements qui soient modernes et qui, à la fois, ne trahissent pas le climat premier du morceau. »* Sitôt qu'il l'a enregistrée, il envoie la cassette à Françoise Hardy, qui le rappelle pour lui dire qu'elle n'écoute plus que ça. *« Tu imagines, j'étais hyperflatté »*, dit Etienne Daho, pour qui presque tout est soit hyper soit branché.

Aujourd'hui, le beau « Et » (c'est comme ça que ses copains l'appellent) a ses fans, qui l'attendent devant sa porte, lui demandent : *« C'est bien toi ? »* (il répond toujours non), et téléphonent au milieu de la nuit pour lui dire des cochonneries ou pas un mot. Il a fait mettre son numéro sur la « liste rouge ». Dans l'appartement, il n'y a rien, qu'*« un bordel indescriptible »*. Etienne a laissé ses livres, ses disques et ses photos de James Dean à Rennes, il n'a emporté que sa collection de petites voitures en plastique, qu'il a accrochées au mur pour les contempler sans trop retomber en enfance.

« Avant, je gardais tout, les boîtes d'allumettes, les bricoles qui me rappelaient les gens que j'avais rencontrés. Aujourd'hui, je pourrais mettre toutes mes affaires dans une valise, que je laisserais à Paris, et partir en voyage. J'ai envie d'aller vivre aux Etats-Unis plusieurs années. J'ai habité à Rennes depuis l'âge de onze ans et j'avais l'impression que c'était toute ma vie, que toutes mes racines s'y trouvaient. Quand j'ai débarqué à Paris, par obligation, je m'en suis épris. Je n'ai jamais envie de quitter cet endroit, comme si des racines me poussaient dans les pieds dès que je les pose quelque part. J'essaie peut-être de combattre mon instabilité mais en même temps toute installation m'angoisse comme une fin.

» Je ne suis tombé amoureux qu'une seule fois, et depuis il ne s'est rien passé, c'est toujours la même histoire. Je ne suis pas du genre à me laisser attendrir et j'aime le conflit dans les rapports. S'installer dans l'assurance de l'autre est ennuyeux. Les premiers temps sont reposants, mais, quand on commence à s'ennuyer avec quelqu'un, il vaut mieux être seul. »

Pour l'instant, Etienne Daho prépare son voyage en Amérique, seul avec un livre : *Johnny Guitare*. Depuis qu'il est petit, il rêve de devenir un cow-boy de western. A la rentrée, à partir d'octobre, il partira en tournée à travers la France. Le cow-boy promet de ne plus avoir le hoquet.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Mythomane* et *La Notte, la notte*, d'Etienne Daho, disques Virgin.

SÉLECTION

CINÉMA

« La Condition de l'homme » de Masaki Kobayashi

Que devient un jeune humaniste jeté dans la guerre ? S'inspirant de sa propre expérience, le *cinéaste* japonais Kobayashi, à la fin des années 50, se lance dans une somptueuse aventure en scope : son film dure neuf heures et quarante minutes. Les trois parties sont projetées pour la première fois en France de manière continue : une expérience à ne pas manquer.

— ET AUSSI : *Le Quartetto Basileus*, de Fabio Carpi (le jeune homme et la mort). *Bush Mama*, d'Haile Gerima (l'Amérique noire).

MUSIQUE

La Rochelle

Le Festival de La Rochelle s'achèvera par un véritable feu d'artifice avec la création en France, le 6 juillet, du *Triple concerto pour violon, alto et violoncelle* du grand compositeur britannique Michael Tippett par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, S. Gazeau, G. Caussé et A. Meunier, puis le 7 juillet avec plusieurs créations attendues de Ferneyhough, Lutoslawski, Foray et Benjamin.

★ Rens. : Tél. (46) 41-03-35.

Saintes

A Saintes, le coup d'envoi sera donné à l'abbaye des *Dames* avec un opéra de Steffani (1654-1728) en version de concert : *L'Amor viene del destino*, premier jalon d'un festival exceptionnellement riche et ouvert puisque aucun genre n'y est délaissé et que, sous le titre général *« La voix multiple »*, on passera de William Byrd à Kagel, de Marin Marais à Berio à raison de deux concerts par jour, du 7 au 16 juillet.

★ Rens. : tél. (46) 74-23-82.

JAZZ

Vienne

Sur la route des festivals, Vienne (Isère) ouvre le feu avec Miles Davis (4), Jay Jay Johnson, Don Cherry (5), les Texas tenors (6), Dizzy Gillespie (9), *David Sanborn et Steps* Ahead (10), Big bands (11), *Ladies in jazz* (12). Suivront Montreux, Nîmes, Nice et Antibes...

DANSE

La compagnie canadienne La la la Human Steps, au Théâtre de la Bastille (« *danse musicale* post-moderne »), jusqu'au 7 juillet, 21 heures, Pierre Droulers au Festival du Marais (jusqu'au 7 juillet, 20 h 45), compagnie de danse baroque L'éclat des muses, au Théâtre Déjazet (du 6 au 12 juillet, 19 h 30).

EXPOSITIONS

Jean Le Gac et Giuseppe Penone à l'Arc

Un artiste français dont l'œuvre toujours aussi conceptuelle, mais de plus en plus « visuelle », *évolue* depuis quinze ans entre image et texte, et depuis moins de temps entre photo et dessin au pastel.

Un jeune sculpteur italien héritier de l'Arte Povera, probablement le meilleur de la génération des moins de quarante ans.

L'été Chagall

Les dessins (peu connus) sont à Beaubourg, les peintures (*quatre-vingt-cinq*) à la fondation Maeght, les mosaïques, les sculptures et les vitraux à *Nice*.

Expositions d'été à l'étranger

— *L'âge d'or de la photographie anglaise* (Victoria and Albert Museum, jusqu'au 19 août).

— *De Fra Angelico à Henry Moore*, dessins (British Museum, jusqu'au 19 août).

— *William Roberts* (National Portrait Gallery, 27 juillet-7 octobre).

— *Samuel Johnson (1709-1784)*. Exposition du bicentenaire de la mort de l'homme de lettres (Arts Council, 19 juillet-14 septembre).

— *Pierre Bonnard*, dessins (Courtauld Institute, jusqu'au 21 juillet ; Southampton Art Gallery, 27 juillet-1er septembre).

— *L'image chèrement gagnée*, méthode traditionnelle et sujet dans l'art anglais récent (Tate Gallery, jusqu'au 9 septembre).

— *Sculpture sur le gazon* (Tate Gallery, jusqu'au 14 octobre).

LIVERPOOL

— *25 gravures par Manet* (Walker Art Gallery, 24 août-15 septembre).

MANCHESTER

— *Anthony Caro*, vingt-cinq sculptures (Whitworth Art Gallery, jusqu'au 29 juillet ; Leeds City Art Gallery, 10 août-23 septembre).

NOTTINGHAM

— *Pierre Bonnard, dessins et peintures* (Castle Museum, jusqu'au 29 juillet).

OXFORD

— *Henri Cartier-Bresson*, peintures et dessins (Museum of Modern Art, jusqu'au 29 juillet).

STOKE-ON-TREND

— *Bridget Riley*, « Working with Colour » (City Museum and Art Gallery, 7 juillet-11 août ; Lincoln Usher Gallery, 18 août-23 septembre).

ITALIE

BOLOGNE

— *Art autrichien 1960-1984*, de G. Brus à A. Rainer (Galleria Communale, été).

CATTOLICA

— *Première biennale de graphisme de propagande et de culture* (juillet-septembre).

FERRARE

— *Salvador Dali*, rétrospective (Palazzo dei Diamanti, jusqu'au 30 septembre).

FAENZA

— *42e Concours international de céramique* (Palais des expositions, été).

FLORENCE

— *Dessins de chevaux de Léonard de Vinci* provenant de la Bibliothèque royale de Windsor (Palazzo Vecchio, jusqu'au 30 septembre).

LIVOURNE

— *Amedeo Modigliani*, les années de la sculpture 1908-1918 (Villa Maria, jusqu'au 9 septembre).

MILAN

— *Azimuth e azimut. Koloman Moser* (Padiglione d'Arte Contemporaneo, jusqu'au 15 juillet).

— *2034* (Rotonda della Pezana, jusqu'au 25 août).

— *Donation Marino Marini* (Galleria d'Arte Moderna, en permanence depuis le début de l'été).

— *Art sans Frontières : New-York Graffiti* (Sagrato di Piazza Duomo, jusqu'au 20 août).

ROME

— *Egon Schiele* (Pinacothèque Capitoline, jusqu'au 5 août).

— *Individualités, artistes français d'aujourd'hui* : Alberola, Blais, Boltanski, Combas, Jacquet, Le Gac, Pagès, A. et P. Poirier, J.-P. Raynaud, Raysse, Rousse, Voss (Galleria Nazionale d'Arte Moderna, jusqu'au 22 juillet).

— *Giacomo Manzù*, dessins et gravures (Cabinet d'arts graphiques, Galleria Nazionale d'Arte Moderna, jusqu'au 30 septembre).

— *Hélène Delprat : Jungles et Loups* (Villa Médicis, jusqu'au 14 juillet).

SPOLETE

— *Leonardo Cremonini, peinture 1960-1984* (Palazzo Racani-Arroni, jusqu'à fin juillet).

— *Giulio Paolini : La casa di Lucrezia* (Palazzo Rosari-Spada, jusqu'à fin juillet).

TURIN

— *Coerenza in Coerenza* dall'Arte Povera al 1984 (Mole Antonelliana, 14 octobre).

VENISE

— *41e Biennale.*

— *Arte allo specchio – partecipations nationales* (Giardini del Castello, jusqu'au 9 septembre).

— *Aperto 84* (Magazzini del Sale, jusqu'au 9 septembre).

— *Peinture en France* : Cane, Cauvet, César, Debré, Favier, Hartung, Hélion, Meurice, Pagès, Péricaud, Titus-Carmel, Viallat (Palazzo Sagredo, jusqu'au 9 septembre).

— *Emilio Vedova (1935-1984)* (Museo Correr, jusqu'au 30 septembre).

— *Les arts à Vienne de la Sécession à la chute de l'Empire des Habsbourg* (Palazzo Grassi, jusqu'au 16 septembre).

— *Les trésors des pharaons du Musée du Caire* (Palazzo Ducale, jusqu'en décembre).

— *Cinq siècles de dentelles européennes* (Museo della Scuola Merletti, jusqu'au 31 octobre).

— *Mercato e Travestimento*, l'artisanat d'art à Venise autour de 1900 (Palazzo Fortuny, jusqu'au 5 septembre).

— *Carlo Scarpa (1906-1978)* (Galleria dell'Accademia et Fondazione Querini Stampalia, jusqu'au 14 octobre).

— *Quartetto* : Beuys, Cucchi, Fabro, Newman (Scuola Grande San Giovanni Evangelista, jusqu'au 20 août).

SUISSE

BALE

— *La sculpture au vingtième siècle*, 160 œuvres de Picasso à aujourd'hui (Merian-Park, Jardin botanique, Brüglingen, jusqu'au 30 septembre).

— *Max Kaempf* (Kunsthalle, 15 juillet-9 septembre).

BERNE

— *Paul Klee*, dessins 1921-1936 (Kunstmuseum, jusqu'en août).

— *Braco Dimitrijevic* (Kunsthalle, jusqu'au 15 août).

LA CHAUX-DE-FONDS

— *Ferdinand Berthoud* (1727-1807), horloger mécanicien de la marine (Musée international de l'horlogerie, jusqu'au 23 septembre).

FRIBOURG

— *Cosmesis*, bijoux et textiles grecs de la collection du musée Benaki à Athènes (Musée d'art et d'histoire, jusqu'au 21 octobre).

GENÈVE

— *George Baselitz*, estampes (Musée d'art et d'histoire, jusqu'en septembre).

— *Hans Herni* (Musée de l'Athénée, 6 juillet-30 septembre).

— *Artistes de Nice* (Halle Sud, jusqu'à fin juillet).

LAUSANNE

— *Français et Vaudois installés à Paris, 1860-1930* : Courbet, Cézanne, Degas, Renoir, Derain, Valloton, etc. (Musée cantonal des beaux-arts, jusqu'au 7 octobre).

— *Martin Disler*, dessins 1968-1983 (Musée cantonal des beaux-arts, 29 juillet-19 août).

— *Argenterie « Vieux Lausanne »* (Musée historique de l'ancien évêché, jusqu'au 30 septembre).

— *Acquisitions récentes* (Musée de l'art brut, jusqu'au 30 septembre).

LUGANO

— *Arman*, rétrospective (Villa Ciani, jusqu'au 16 septembre).

— *Maîtres américains de la collection Thyssen-Bornemisza* (Villa la Favorite, jusqu'au 22 juillet).

MARTIGNY

— *Rodin* (Fondation Pierre-Gianadda, jusqu'au 7 octobre).

NEUCHATEL

— *Objets prétextes, objets manipulés* (Musée d'ethnologie, jusqu'au 30 décembre).

ZURICH

— *Kandinsky* : 1915-1933, la Russie, le Bauhaus (Kunsthaus, jusqu'au 15 juillet).

— *Hans Aeschbacher*, sculptures (1906-1976) (Kunsthaus, 3 août-23 septembre).

— *Hugo Weber* (Kunsthaus, jusqu'au 12 août).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

EVE SONNEMAN. Travaux photographiques 1981-1984. Jusqu'au 9 septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1er octobre.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

POLITIQUE/FICTION. Jusqu'au 10 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants Piazza. Jusqu'au 1er octobre.

Musées

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand Palais. Entrée place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; sam. : 12 F. Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée : 12 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

TAPISSERIES DES XVIe ET XVIIIe SIÈCLES. Petit Palais, avenue Winston Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée 9 F Jusqu'au 25 août.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 septembre.

DESSIN ET SCIENCES. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 septembre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juillet et du 26 août au 30 septembre.

JEAN LE GAC – GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUES. Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

DIDEROT A LA CONCIERGERIE. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION 1944-1945. Vers une France nouvelle ? Musée des Deux Guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 décembre (fermé du 29 juillet au 10 septembre).

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

LA FERTÉ-BERNARD, terre sarthoise, terre d'inventaire. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). T.l.j., de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 juillet.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

HOMMAGE A ELSA SCHIAPARELLI, 1895-1973. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'à fin août.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON – L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

OBJETS ET MONDES. Présentation des acquisitions récentes. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 28 juillet.

LE DESSIN EN COULEURS. Aquarelles, gouaches, pastels de 1720 à 1830. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 13 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

BRAM VAN VELDE, peintures 1923-1930. **HENRY MOORE,** Mystère de la gravure. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 juillet.

DESSINS. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 11 juillet.

WILLEM DE KOONING. Peintures et sculptures récentes. **SOL LEWITT.** Sculptures 1964-1974. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg et Impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 21 juillet.

HANNE LAURIDSEN. WILLEM DE KOONING. Œuvres sur papier. Galerie Gerry Salant, 19, rue Guénégaud (325-71-98). Jusqu'au 15 juillet.

8 + 8. ECHANGE D'ART CONTEMPORAIN, Tokyo-Paris : Koji Enokura. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet – Kounai Hori. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) – Isshi Iseki. Galerie Eric Fabre, rue du Pont de Lodi (325-42-63) – Kawamata. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36) – Yoshikiza Kitatsuji. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine – Matsuzawa. Jusqu'au 15 juillet – Intemiura. Jusqu'au 31 juillet. Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-36-06) – Kyoji Takubo. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50) – Masaaki Yamada. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 13 juillet.

ADEVOR, CERREDO, EDELMANN, FIORINI, FURUDOI, GISCHIA, KULMER, TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 28 juillet.

VINCENT BARRÉ. Sculptures. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 juillet.

ALBERT BRENET, peintre-reporter des années 50. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 13 octobre.

COLETTE. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'à fin juillet.

MARTINE DUBILE. Peintures. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 28 juillet.

ALBERTO GIACOMETTI. Plâtres peints. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

STEPHANE HERBLIN. Sculpture. Galerie Breteau, 76, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 13 juillet.

MARKUS LUPERTZ. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

MATTA. Point d'appui. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

JOAN MITCHELL. La Grande Vallée. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 juillet.

KENNETH NOLAND. In Paris, 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 29 juillet.

VERA PAGAVA. Peintures, aquarelles, dessins. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 14 juillet.

QUENTIN QUINT. Peintures 1978-1981. Galerie J.-Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 13 juillet.

PHILIPPE ROMAN. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

JOSÉ-MARIA SICILIA. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 septembre.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 28 juillet.

ROLAND TOPOR. Le manifeste de l'auto-école. Galerie G.-Brownstone, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'à la mi-juillet.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Coignet, Gérard, Skoda, Larrière, Hellinger. Jusqu'en septembre. Haussmann, Gomez Perez, Houcmant. Photographies. Jusqu'au 29 septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 6 F ; Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

NOINTEL. La sculpture est une fête. Des artistes et un château : Nointel. Château (887-45-81). Jusqu'au 16 septembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures – Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Les Russes au présent. Centre culturel de la Villedieu, chapelle de la Villedieu à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 30 août. (Fermé du 23 au 29 Juillet.)

SOISY-SUR-ECOLE. Vingt-cinq sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

En province

ALBI. Peintres naïfs français. Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Siméon et les flamants roses : jeune sculpture européenne (1re partie). Centre culturel de l'Albigeois (38-37-26). Jusqu'au 31 juillet.

AMIENS. Sacrée terre, Diversité des formes. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 juillet.

AUXERRE. John Craven. Un œil du XXe siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BAR-SUR-AUBE. Bachelard et son temps. Jusqu'au 28 juillet – Sur les pas de Gaston Bachelard. Jusqu'au 15 juillet. Ancien Collège (27-04-21). – Le feu dans l'art contemporain. Maison du concierge. Jusqu'au 28 juillet.

BESANÇON. Acquisitions et restaurations récentes. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47).

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. – Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. – Cy Twombly, Œuvres 1973-1983. – Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

BREST. Charles Estienne. Une idée de nature. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63) - Peintures. Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet. - Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de peinture. Musée-château (20-87-29). Juillet-septembre.

CALAIS. Les collections du Fonds régional d'art contemporain Nord - Pas - de - Calais. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00) et galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 4 septembre. Jean Dubuffet : paysage du Pas-de-Calais, Gratte-Merluche et autres œuvres, 1962-1964. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CASES-DE-PENE. Jules Olitsky. Château de Jau. Été.

LE CATEAU-CAMBRESIS. Gromaire. Dessins : paysages de Noyelles-sur-Sambre et nus. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 3 septembre.

CAVAILLON. Prassinos. Tapisseries. Chapelle du Grand Couvent (78-10-01). Du 6 juillet au 16 septembre.

CHAMBÉRY. Pierre Buraglio. Fenêtres-dessins d'après. Musée d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 30 juillet.

CHARLEVILLE. Images imaginées : douze photographes contemporains et la pensée de Gaston Bachelard. Musée Rimbaud, quai Rimbaud (33-31-64). Jusqu'au 31 juillet.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

CHATEAUROUX. Sculpture en France. Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier et musée Bertrand, rue des Cordeliers. Jusqu'au 31 août. Alain Kirili, sculptures en terre cuite et dessins. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 4 août.

CHATEL-SUR-MOSELLE. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècles. Celliers de l'arsenal. Jusqu'au 29 juillet.

CLUNY. André Masson. Sculptures et tapisseries. Ecuries Saint-Hughes (59-05-87). Jusqu'au 16 septembre.

COLMAR. Jean Bazaine. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 septembre.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. *De Liotard à Hodler,* deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre. L'art celtique en Gaule. Collections des musées de province. Musée archéologique, 5, rue du Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'au 20 août.

FONTENOY-EN-PUISAYE. Un autre regard sur la peinture – Raigneau, peintures/Rolland, œuvres récentes/Vetter, graffiti. Château de Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 18 septembre.

GORDES. Alechinsky. Frontières et bordures. Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 3 septembre.

GRAVELINES. Hommage à Frans Masereel. Musée du dessin et de l'estampe, Arsenal. Jusqu'au 5 août.

GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

LANGRES. Diderot et la critique de Salons, 1759-1781. Musée du Breuil de Saint-Germain, 2, rue Chambrûlard (85-08-05). Jusqu'au 15 septembre.

LA ROCHELLE. Artistes - architectes - artistes : Casadesus, Grumbach, Buraglio, Stinco. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 22 juillet. Jean-Pierre Pincemin, peintures et sculptures récentes. Maison de la culture, Jusqu'au 20 juillet.

LE CREUSOT. Edmond Bétuard, inventeur du quotidien. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en novembre.

LE HAVRE. *Devade.* Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 10 septembre. – Henry Moore, sculptures, dessins, gravures. Maison de la culture, espace Niemeyer (21-21-10). Jusqu'au 22 juillet.

LILLE. Extra muros. Sculptures en plein air. Jardin des plantes. Jusqu'au 31 août.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Bertholin, Gherban, Saytour. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 16 septembre. – René Jacques. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chopin. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'à fin septembre.

MARSEILLE. Marseille et les grands ports français vus par Louis Garneray. Musée de la marine, palais de la Bourse (91-91-51). Jusqu'au 3 septembre.

MENTON. *Limouse.* Rétrospective. Palais de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au 28 juillet.

METZ. Friedlander, gravures récentes. Musée, 2, rue du Haut Poirier (775-10-18). Jusqu'au 30 juillet.

MONTAUBAN. Dado, un signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre.

NANTES. Autour de Michel Ragon. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre.

REIMS. L'homme de la dissemblance : sculpture cardinale à 7 éléments. Palais du Tau. Jusqu'au 25 octobre.

RIOM. Donation Prelle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.

ROUEN. Choix de dessins français du XVIIe siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

SAINT-ETIENNE. Joseph Beuys, dessins. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'en septembre. Paul Strand. Maison de la culture (25-35-18). Jusqu'au 15 juillet.

SAINT-QUENTIN. Anciennes villes du Palatinat et des bords du Rhin. Musée Antoine-Lecuyer (64-72-74). Jusqu'au 23 juillet.

SAINTES. Saintes à la recherche de ses dieux. Musée de l'Echevinade (74-20-97). Jusqu'au 30 juillet.

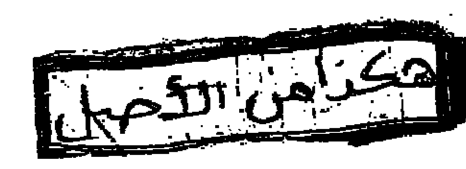
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Degottex, œuvres 1977-1983. Galerie Noella G. 5, rue de la Commune (92-00-73). Du 6 juillet au 20 août.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Souvenirs d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Été.

TROYES. Jacques Ousson, peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 17 septembre. – L'art contemporain canadien : Benoît, Dumet, Garthwaite, etc. Centre culturel, 16, rue des Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 9 septembre.

TOURNUS. 32 artistes contemporains et l'art roman. Abbaye (51-13-89). Jusqu'au 7 septembre.

VILLEURBANNE. Jeunes artistes français : Bourget, Dauriac, Faucon, Friedman, Guinochet, Krauth, Lecclia, Varini, Verjux. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 septembre.



THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 4, 9 à 19 h 30 : Soirée Stravinski ; les 7, 10 à 19 h 30 : Tannhäuser ; le 6 à 19 h 30 : Werther.

SALLE FAVART (296-06-11), les 5, 7, 10 à 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (Mar.), les 4, 6 (Dern.) à 20 h 30 : Cinna ; le 5 à 20 h 30, le 8 à 14 h (Dern.) Ivanov ; les 7, 8, 9 à 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

ODÉON (325-70-32), les 4, 7 à 15 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc ; les 4, 5, 6, 7 à 20 h 30 ; le 8 à 15 h : Frédéric, prince de Hombourg ; clôture annuelle à partir du 9 juillet.

PETIT ODÉON, (Salle Roger-Blin), (325-70-32), les 4, 5, 6, 7, 8 à 18 h 30 : Homme avec femme, arbre et enfant ; clôture annuelle à partir du 9 juillet.

BEAUBOURG (277-12-33), Relâche.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.) ; 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARCANE (272-81-00), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 17 h : Sade, Français, encore un effort.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : mer., jeu. : le Malentendu ; mar. : les Bonnes ; ven., sam. : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), le 7 à 17 h : le Mariage forcé ; les 10 à 20 h 45 : le Barbier de Séville ; les 4, 5, 6, 7 à 20 h 45 : Mangeront-ils ?

CONFLUENCES (555-10-04), mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc (dern. le 6).

DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h, dim. à 15 h 30 : S.O.S. homme seul.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Treize à table.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pastis.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L.), 21 h : l'Eternel amoureux.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I, 12 h 30 : Tranche de conte ; 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbophélie.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Pataris et patatas.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTMARTRE, Arènes (324-39-12) (L., mar.), 21 h, (mer., dim.), 15 h : Rêves d'amour.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. 18 h : Exercices de style. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : la Salle à manger (dern. le 8).

ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., L.), 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (S., D.), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours. II. Ven., sam. 22 h 30 : Fando et Lis.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz (dern. le 7) ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D., L.), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Fando et lis dern. le 8).

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 22 h, dim. 15 h : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Mains basses sur la ville (dernière le 7) ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15, à partir du 4 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly (à partir du 6).

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) (D.), le 4 à 14 h 30 : Puzzlasept-Puzzlastuces ; (D. soir) 19 h 30, dim. 17 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin (à partir du 6).

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Businessman in the Process (dern. le 7).

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), les 4, 5, 6 à 20 h 30 : Concours des jeunes compagnies ; le 10, à 20 h 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : The Vanager Caravan (à partir du 5).

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE (979-00-15), Fontaine Agam. Ven., sam. 22 h : Daphnis et Chloé.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 4

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Orchestre de Paris, chœur de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Eglise Saint-Etienne du Mont, 21 h : Ensemble Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...)

JEUDI 5

Lucernaire, 19 h 45 : F. Paul, D. Giovanetti (Brahms, Ernst, Winievski).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : le Concert spirituel (Bach, Corelli).

Théâtre du Ranelagh, 21 h : Orchestre de chambre de Dugny, dir. : F. Rocheland Vuillermoz (Lulli, Rameau, Pergolèse).

VENDREDI 6

Lucernaire, 19 h 45 : F. Paul, D. Giovanetti (Prokofiev, Vavr, Sarasate).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboïm (Mozart).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 4.

SAMEDI 7

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 4.

Lucernaire, 19 h 45 : F. Paul, D. Giovanetti (Brahms, Bartok).

Eglise St-Merri, 21 h : J. Belliard (chant grégorien).

DIMANCHE 8

Eglise St-Merri, 16 h : M. Guyard, A. Goyen (Bach, Monteverdi, Fauré...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : le Concert spirituel (Telemann, Vivaldi).

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : Schola Cantorum d'Oxford (Fauré, Delalande).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : J. Krause (Scheidt, Bach).

LUNDI 9

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

MARDI 10

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 18 h 30 et 21 h : le Concert spirituel (Couperin, Rameau, Marin-Marais)

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 4.

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bellini).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Mozart).

Eglise Saint-Louis d'Antin, 12 h 30 : Long Island Youth Orchestra, dir. : M. Dreiwitz (Beethoven, Delius, Liszt...)

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34) 22 h 30, dim. 21 h : F. Tusques, S. Kassap, D. Duras, B. Vitet, J.-L. Levallegant, T. le Dore, P. Cueco, M. Pozzi, C. Andreu (à partir du 6).

BERCY (341-72-04), les 4, 5 à 20 h : S. Wonder ; le 6 à 20 h : R. Waters/E. Clapton, les 7, 8 à 20 h : Yes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Donni Quintet (dern. le 8) ; à partir du 9 : S. Guerault.

CC SUÉDOIS (271-82-20), le 10 à 20 h 30 : Tolvan Big Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Charanga Sazon (dern. le 7).

ELDORADO (208-23-50), le 5 à 20 h : N. Hendrix.

FORUM (297-53-47), les 5, 6, 7 à 21 h : Ghetto Blaster ; le 10 à 21 h : G. Azevedo.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 4 : B. Berger Big Band ; le 5 : E. Lockjaw Davis, J. Griffin Quartet ; les 6, 7 : J. Hendricks ; le 8 : J. Johnson Blues Band ; les 9, 10 : A. Blythe, C. Freeman, Don Cherry, H. Ruiz, C. McBee, Don Moye.

OLYMPIA (742-25-49), le 9 à 20 h : D. Sanborn ; à 22 h 30 : Spyrogyra.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; Jeu : Tal Farlow Quintet ; Ven : Hollywood Swing Boys ; Sam : Metropolitan Jazz Band ; Lun : Alligator Jazz Band ; Mar : Orpheon Celesta.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Kessler.

RUE DE L'ARBRE-SEC (les 4, 5 à 18 h : International Trombone Ensemble.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine (dern. le 7) ; à partir du 10 : Ch. Slide.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : K. Chahine (dern. le 7) : à partir du 10 : K. Mansour, D. Di Piazza, T. Rabeson.

TH. DU ROND-POINT, Petite salle (256-70-80) (D.), 20 h : U. Kairson, J. Coher, Foyer Bar (D.), 22 h 30 : M. McAssey.

TWENTY ONE (260-40-51), ven., sam., 23 h : Joe Lee Wilson ; les 9, 10 à 23 h : E. Desmond.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), Jeu., ven., sam., mardi, 20 h 30, mer., dim. 17 h : l'Opérette, avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

ARÈNES DE LUTÈCE (277-19-90), le 8 à 15 h 30, les 5, 6 à 20 h 15 ; le 7 à 15 h30 et 20 h15 : Tournoi de chevalerie.

DUNOIS (584-72-00), les 6, 7 et 8 à 20 h 30 : A.A. Hussain, S. Chaterjee, J. Hohl.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. L.), 21 h : le Feu à la tête.

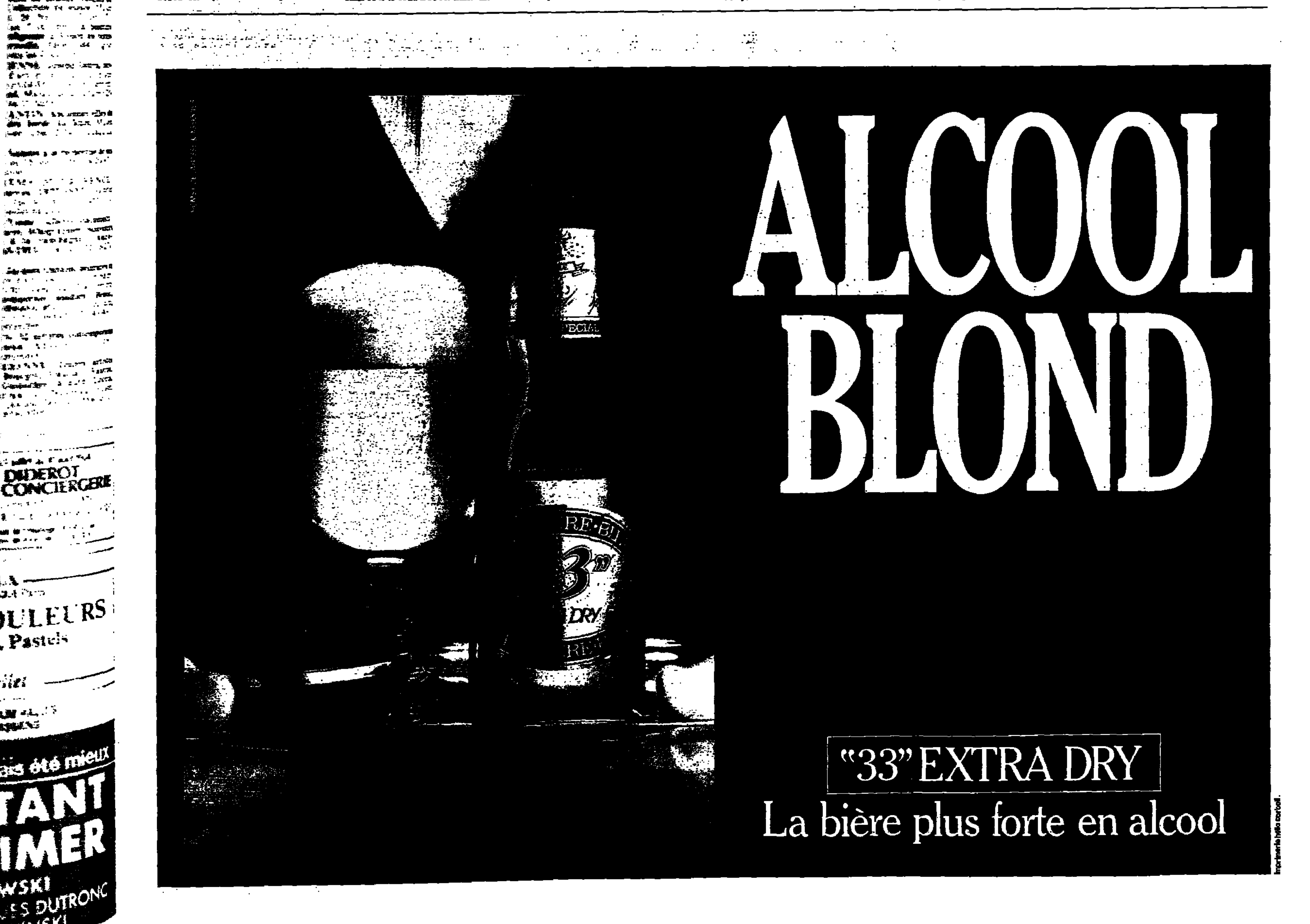
TH. DU ROND-POINT (256-70-80) (D), 21 h : De Broadway à Hollywood.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (246-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : Mariana.

En région parisienne

ETAMPES, Hôtel A. de Pisseleu, le 5 à 21 h : Duo Villey-Hinojosa.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33) (D. soir), 21 h : le Petit Maître corrigé (dernière le 8) ; Salle Berthelot (858-65-33), les 4, 5, 6 à 21 h : la Rivière sanglante.



CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 JUILLET

15 h, Ils étaient cinq, de J. Pinoteau ; 19 h, Cinéma japonais : Godzilla, de I. Honda ; 21 h, Hommage à G. Morlay : Le billet de mille, de M. Didier ; Le voile bleu, de J. Stelli.

JEUDI 5 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Les épreuves de l'amour, de R. Le Somptier ; 19 h, Cinéma japonais (Science Fiction) : L'homme H, de I. Honda ; 21 h, Lotna, de A. Wajda.

VENDREDI 6 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : L'agonie des aigles, de D. Bernard-Deschamps ; 19 h, Cinéma japonais (Science fiction) : Prisonnières des Martiens, de I. Honda ; 21 h, Amère victoire, de N. Ray.

SAMEDI 7 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Jim la Houlette, roi des voleurs, de P. Colombier et N. Rimsky ; 17 h, Our betters, de G. Cukor ; 19 h, Cinéma japonais (Science Fiction) : Invasion planète « X », de I. Honda ; 21 h, Petulia, de R. Lester.

DIMANCHE 8 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Les nouveaux messieurs, de J. Feyder ; 17 h, Les damnés de l'océan, de J. V. Sternberg ; 19 h, Cinéma japonais : Rodan, de I. Honda ; 21 h, Quatre du Texas, de R. Aldrich.

LUNDI 9 JUILLET

Relâche.

MARDI 10 JUILLET

15 h, Hommage à G. Morlay : Maison de danses, de M. Tourneur ; 19 h, Cinéma japonais (Science fiction) : La revanche de King Kong, de I. Honda ; 21 h, Hommage à G. Morlay : Accusée, levez-vous !, de M. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 4 JUILLET

15 h : Le dernier des hommes, de F.W. Murnau ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Busch singt (Vo, traduc. simul.) : Aurora-Morgenrot ; Nur Auf Die Minute Kommt es an ; 1935 Oder das fass der Pandora ; In Spanien ; Ein Toter Auf Urlaub ; Und Weil der Mensch ein Mensch Ist.

JEUDI 5 JUILLET

15 h : The young mister Pitt, de C. Reed ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Une fois n'est pas coutume ; 19 h, L'étudiant de Prague, de H. Galeen.

VENDREDI 6 JUILLET

15 h, The secret of convict lake, de M. Gordon ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Convalescence ; 19 h, La rue sans joie, de G.-W. Pabst.

SAMEDI 7 JUILLET

15 h, Lilac Time, de G. Fitzmaurice ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Les chercheurs de soleil ; 19 h, Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 21 h, Faces, de J. Cassavetes.

DIMANCHE 8 JUILLET

15 h : Adieu jeunesse, de H. King ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Les hommes ailés ; 19 h, Tartuffe, de F. W. Murnau ; 21 h, La Vénus aveugle, de A. Gance.

LUNDI 9 JUILLET

15 h : The pied Piper, de I. Pichel ; 17 h, Hommage à K. Wolf : Professeur Mamlock ; 19 h, Metropolis, de F. Lang.

MARDI 10 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOUNTY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (550-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86 ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt (h. sp.), 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES MORFALOUS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Ang., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT, film américain de Robert Zemeckis ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNÉES DÉCLIC, film français de Raymond Depardon : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BINGO BONGO, film italien de Festa Campanile ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99).

BUSH MAMA, film américain de Haile Gerima ; v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL 2, film américain de Hal Needham ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Beaubourg-Halles, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA CONDITION DE L'HOMME, film japonais de Masaki Kobayashi ; v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN SS (**), film italien de William Hawkins ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DES LOUPS, film allemand de Rudi Ger Nuchtern ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46). — V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).



LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).
HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-87-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-83-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Rex, 2e (236-83-93).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES SEPT SAMOURAÏS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
SÉRIE NOIRE (Fr.) : Ciné 13e, 18e (259-62-75).
S'IL VOUS PLAÎT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), sam. : Chercheurs d'or ; mar. : Un jour aux courses ; lun. : les Marx au grand magasin ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; ven. : Explorateurs en folie ; jeu. : Monkey Business ; mer. : Plumes de cheval.
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic (petite salle), 14e (545-35-38), mer., jeu. : King Kong ; ven. : Passion sous les tropiques ; sam. : Un si doux visage ; dim. : la Captive aux yeux clairs ; lun., mar. : l'Enigme du Chicago Express.
DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86), jeu., sam., lun. : l'Homme de désir ; mer., ven., dim., lun. : la Voix humaine.
FESTIVAL FANTASTIQUE (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), mer. : Fog ; jeu. : Halloween III ; ven. : Amityville II ; sam. : Pulsion ; dim. : Wolfen ; lun. : Hurlements ; mar. : Frayeurs. Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), mer. : Pulsions ; jeu. : Frayeurs ; ven. : Haloween III ; sam. : Wolfen ; dim. : Amityville ; lun. : Hurlements ; mar. : Fog. Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), mer. : Hurlements ; jeu. : Wolfen ; ven. : Frayeurs ; sam. : Pulsions ; dim. : Amytiville ; lun. : l'Au-delà ; mar. : Fog. UCG Marbeuf, 8e (225-18-45), mer. : Fog ; jeu. : Halloween III ; ven. : Amytiville II ; sam. : Pulsions ; dim. : Wolfen ; lun. : Hurlements ; mar. : Frayeurs.
HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40), ven., dim. : les Oiseaux ; mer., sam., lun. : Psychose ; jeu., mar. : l'Etau.
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), sam., dim., lun., mar. : le Septième Sceau ; sam., dim., lun. mar. : les Fraises sauvages.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), ven., mar. : le Mécano de la Général ; jeu., lun. : Fiancées en folies ; mer., dim. : les Lois de l'hospitalité ; sam. : Steamboat Bill junior.
PROMOTION DU CINÉMA, STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Mister Mom ; jeu. : Manhattan ; ven. : l'Homme aux bras d'or ; sam. : le Succès à tout prix ; dim., mar. : Contre toute attente.
ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), tlj., sauf dim. : l'Amour l'après-midi ; tlj., sauf mar. : la Femme de l'aviateur ; mer., sam., dim., lun. : Perceval le Gallois ; mer., ven., dim., lun., mar. : la Marquise d'O ; tlj. : le Genou de Claire.
TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34), mer., dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu., lun. : Baisers volés ; ven., mar. : Domicile conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.
HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar. : Sébastiane ; dim., lun. : l'Homme blessé ; dim., lun., mar. : Querelle ; dim., lun. : Outrageous ; dim., lun., mar. : Flesh.
LE PARI DEPARDON, Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj., sauf ven. : Reporters ; tlj., sf dim. et lun. : San Clemente ; tlj., sf jeu. : Tchad-Yemen-Tibesti Too ; tlj., sf sam., mar. : Faits divers ; tlj., sf mer. : Numéro O.
BERNADETTE LAFFONT - VAGABONDAGES, Studio 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40), mer., 18 h : Certaines nouvelles ; 20 h : Noroît, en présence de B. Laffont ; jeu., 18 h : l'Œuf ; 20 h : la Fiancée du pirate, en présence de B. Laffont ; ven., 18 h : les Gants blancs du diable ; 20 h, sam. 14 h : l'Amour c'est gai, l'amour c'est triste ; 22 h, sam. 21 h : Nuit du court métrage ; sam. 16 h : le Révélateur ; 17 h : la Maman et la Putain ; dim., 14 h : Et Satan conduit le bal ; 16 h, lun. 20 h : Trop jolies pour être honnêtes ; 18 h : Noroît ; 20 h : Jeanne et la moto, Paul, Marie et le curé ; 22 h : Certaines nouvelles ; lun. 18 h : Une belle fille comme moi ; 22 h : Noroît.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30.
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20 + Sam. 0 h 30.
ANTONIO DAS MORTES (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), ven. à lun., 22 h 15.
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar 19 h 50.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.). Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.
LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LE CHATEAU DE L'ARAIGNEE (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 21 h, mer. 19 h.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer., sam. 18 h 30, jeu., ven. 18 h, dim. 20 h 30, lun. 22 h 15.
COUP DE TORCHON (Fr.) Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu., sam. 20 h.
DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), lun. 18 h 30.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), ven., 16 h 30, lun. 20 h 30.
ÉLÉPHANT MAN (Brit., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam. 22 h 15.
LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., ven., lun., mar. 17 h 30 ; sam., dim. 17 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 15 sf dim. ; dim. 15 h 15.
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu, dim 21 h, sam. 21 h 30, lun. 19 h.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer. 21 h 30, sam. 18 h 30 + St-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 21 h.
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 55.
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 45.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LA NUIT DE VARENNES (FR.-It) Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., dim. 22 h 15, sam., 17 h 30, lun., mar. 20 h.
MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), t. l. j., 20 h + sam., dim. 15 h 30.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 10 + ven. 0 h 30.
OUTSIDERS (A., v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82), 14 h, sam. 24 h.
PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h.
PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 17 h 15.
POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), jeu. 22 h 15, mar. 22 h.
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer., sam. 18 h 30, jeu., lun. 21 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.
PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 50.
LE RIDEAU CRAMOISI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), dim. 12 h.
SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 15.
SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.
SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 15 h 40.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) Républic Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., sam. lun., 14 h.



LE MONDE DES ARTS

FESTIVALS

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (D.), 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, (D.), 20 h 30 : les 4, 5, 6, 7 : One Mythoman Show ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS

Eglise Saint-Merri, le 5 à 21 h 15 : Ensemble à Sei Voci (Monteverdi, Gesualdo).

Hôtel de Marie, le 10 à 20 h 30 : XII Big Band.

DANSE

Centre Culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Miserere (dernière le 7.)

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, les 9, 10 à 20 h 30 : Contes de Chelm.

Place du Marché Sainte-Catherine, le 7 à 19 h : J. Capela et son ensemble ; le 4 à 19 h 30 : Gabriela Barrenechea ; le 10, à 19 h 30 : Soirée J. Tardieu ; le 4 à 20 h 30 : Trafalmador : les 5, 10 à 20 h 30 : Perrotin-Lartiche ; les 6, 9 à 20 h 30 : Jean sans Peur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Taverny, Château, Prieuré et Eglise, le 7 à partir de 15 h 30 : La grande écurie et la chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Stamitz, Rameau, Campra...)

Paris Bateaux-mouches, le 7 à 15 h 45 : Jazz sur Seine.

Maisons-Laffitte, le 8 à partir de 15 h 30 : Ensemble Capella Regis, dir. J. Forgues (Corelli, Philidor, Boismortier).

Fontainebleau, Château, le 8 à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, dir. A. Stajic (Couperin, Leclair, Vivaldi).

Festivals en province

AQUITAINE

Biarritz, église Saint-Léon à Anglet, le 5 à 21 h : M. Sadanowsky (Bach, Giuliani, Barrios...). — **Eglise Saint-Martin,** le 12 *à 21 h : G. Robert.*

Pau, Festival, tél. (59) 82-91-82, **château Henri-IV,** le 4 à 21 h 30 : Don Quichotte ; le 7 à 21 h : C. Carlson, salle Haristoy ; le 5 à 21 h 30 : Barbedor, Wang *Fo.* — ***Théâtre Saint-Louis,*** *le 6 à 21 h :* R. Devos.

Pouillon, XVe **Festival des abbayes,** tél. (58) 74-39-33, **église,** le 9 à 21 h 15 : Orchestre Pro Cantione Antiqua de Londres (*Palestrina, Victoria, Lassus...*).

Saint-Paul-lès-Dax, église, le 11 à 21 h 15 : Académie d'été de Saint-Sever, dir. J.-P. Berlioz (Debussy, Bach, Saint-Saëns...).

AUVERGNE

Saint-Vidal, XIes **Fêtes chorales,** tél. (71) 57-50-26, **château,** le 6 à 21 h 30 : Tourdion de Metz, dir. J.-P. Thomas, Chœur mixte polonais ; le 9 à 21 h 30 : L. et A. Parra ; le 10 à 21 h 30 : Grupo Malambo, Indianos.

BOURGOGNE

Sens, Festival des nuits de Bourgogne, *tél. (80) 30-78-07,* ***cathédrale,*** *le 6 à* 21 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, Ensemble vocal M. Piquemal (Mozart, Florentz).

Fontenay, abbaye, le 7 à 21 h : Ensemble *orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez* (Haydn, Mozart).

CENTRE

Sully-sur-Loire, Festival, tél. (38) 36-29-46, **château,** le 5 à 21 h : Musica Antiqua de Cologne, dir. R. Goebel (Rameau, Mondoville, Leclair...) ; le 7 à 21 h : M. Pouradier Duteil, C. Thual, M. Quilleverre, F. Le Roux, M.-Cl. Arbaretaz, F. Clidat (Mozart, Schubert, Schumann...) ; le 8 à 21 h : F. Clidat (Liszt).

Eglise de Germigny, le 6 à 21 h : Musica Antiqua de Cologne, dir. R. Goebel (Bach, Vivaldi).

CHAMPAGNE-ARDENNES

Braux, Sainte-Cohière, château, tél. (26) 60-83-51, le 7 à 21 h : Orchestre de chambre *P.* Kuentz, dir. P. Kuentz (Corelli, Vivaldi, Hasse...).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bagnols-sur-Cèze, VIIe **Festival,** tél. (66) 89-54-61, **place Mallet,** le 7 à 22 h : Egerlander Tanzkreis. — ***Place des Pénitents,*** le 10 à 22 h : Ensemble vocal de Valence, L. et J.-C. Gérard.

Carcassonne, Festival de la Cité, tél. (68) 71-30-30, **théâtre,** le 8 à 21 h : Martha *Graham Dance Company ; les 9, 10 à* 21 h : Tartarin de Tarascon.

Montpellier, IVe **Festival international,** tél. (67) 66-35-00, **cour Jacques-Cœur,** les 4, 5 à 22 h : Ballet de Bâle ; les 7, 8, 9 *à 22 h : Abrasevic.*

Grammont, les 4, 5 à 21 h : Ph. Decoufle-M. Ettori ; les 7, 8 à 21 h : J. Baiz, Compagnie La Place Blanche ; les 10, 11, 12 à 21 h : Maitreyi/Malavika Sarukkai. — ***Théâtre Iseion,*** *les 4, 5, 6 à 21 h : Iseion* et Musique de rue.

Nîmes, tél. (66) 67-28-02, les 10, 12 à 21 h 30 : Aïda ; le 11 à 21 h 30 : Requiem de Verdi.

Saint-Guilhem-le-Désert, Saison musicale, tél. (67) 63-14-99, église, le 13 à 21 h 15 : Pro Cantione Antiqua de Londres.

NORD-PAS-DE-CALAIS

VIIIe **Festival de la Côte d'Opale,** tél. (21) 30-40-33 :

Etaples, Salle des sports, le 4 à 21 h : M.-P. Belle.

Wimereux, église, le 5 à 21 h : B. Wootton.

Berck, Salle des sports, le 6 à 21 h : P. Meige, F. Béranger ; le 10 à 21 h : E. Wiener, V. Lagrange.

Le Portel, Salle des sports, le 11 à 21 h : M. Delpech.

Boulogne, Palais des sports, le 8 à 21 h : D. Gillespie.

Le Touquet, Palais de l'Europe, le 12 à 21 h : Carla Bley.

Hardelot, Country Club, *le 8 à 18 h 30 :* C. Collard, C. Courtois (Mozart, Franck) ; le 13 à 21 h : Y. Loriod (Messiaen).

Montreuil, Citadelle, le 7 à 21 h : Grands ballets d'Afrique noire.

POITOU-CHARENTES

La Rochelle, Festival, tél. (46) 41-03-35, **Maison de la culture,** le 6 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Zollman (Webern, Tippett, Pagh-Paan...) ; le 7 à 21 h : Orchestre (Schoenberg, Benjamin, Dusapin...).

Saintes, Festival, tél. (46) 92-51-35, le 8 à 20 h 30 : G. Van Blerk (Schumann).

PROVENCE COTE-D'AZUR

Aix-en-Provence, danse à Aix, (42) 26-23-38 :

Place de l'Université, les 5, 6, 7, à 17 h : Cesc Gelabert, les 9, 10, 11, à 17 h : Lila Greene.

Avignon, Festival, (90) 86-24-43 :

Cour d'honneur du palais des papes, le 7, à 21 h 30 : Richard II ; le 8, à 21 h 30 : la Nuit des rois : les 9, 10, 11, 12, à 21 h 30 : Henri IV.

Cloître des Carmes, les 11, 12, à 22 h : Hymen.

Cloître des Célestins, les 10, 11, 12, à 22 h : les Serments indiscrets.

Cloître de la faculté des sciences, le 12, à 22 h : On déménage.

Salle Benoît XII, *les 11, 12, à 21 h 30 : Still* Life.

Théâtre des Halles, les 9, 10, 11, 12, à 21 h 30 : Ani Maamin.

Cour de l'Oratoire, les 9, 10, 11, 12, à 22 h : Woyzeck.

Hospice Saint-Louis, les 10, 11, 12, à 23 h : la 11e heure.

Métropole N.-D.-des-Doms, le 11, à 18 h : l'Année de la musique tchèque.

Lucernaire-Condition des soies, les 7, 8, 9, 10, 11, 12, à 14 h 30 : Pour Thomas, à 18 h : Stratégie pour deux jambons ; à 20 h 30 : le Passeport.

La tache d'encre, les 7, *8*, 9, *10*, *11*, 12, à 18 h 30 : Un autobus pour Mathilda.

Club de bridge (jeu), 16 h : l'Étan, à partir du 7.

Caserne des pompiers, les 7, 8, 9, 10, 11, *12, à 18 h 30 : Créanciers.*

La Ciotat, 1er Festival international de musique, (42) 71-54-12 :

Chapelle des pénitents bleus, le 4, à 21 h 15 : A. Cesaraccio, A. Ivaldi (Rossini, Dozinetti, Ponchielli...) ; le 10, à 21 h 15 : G. Prouvost, Ph. Bianconi (Haëndel, Bach, Bartok...) ; le 12, à 21 h 15 : E. Pitti (Schubert).

Cogolin, premières rencontres internationales de poésie contemporaine : (94) 54-54-90 :

Château, le 4, à 18 h 30 : J.-F. Bory, B. Heidsieck, M. Metail ; à 22 h : Poésie et musique yougoslave ; le 5, à 18 h 30 : *Détours d'écriture-loques-lotta* poéticatamtam-viuw ; à 22 h : Poésie italienne ; le 6, à 18 h 30 : D. Robert, Ch. Tarting, F. Valabrègue ; à 22 h : Poésie et musique ; le 7, à 18 h 30 : F. Beltrametti, J.-P. Faye, O. Keappelin, S. Yarkievich ; à 22 h : K. Acker/A. Barnett H. de Campos/Quatuor Manicle.

Amis de la Musique du Luberon, (90) 75-63-28 :

Roussillon, église, *le 3, à 21 h : B. Berstel* (Bach).

Silvacane, abbaye, le 4, à 21 h : D. Barbier (Bach).

La Fontaine de Vaucluse, église, le 5, à *21 h : D. Walter, M. Poulet (Bach).*

Le Suquet, nuits musicales, (93) 99-04-04 : le 5, à 20 h 30 : Académie Saint-Martin in the fields (Haendel, Bach, Vivaldi) ; le 7, à 20 h 30 : Quatuor Ivaldi (Beethoven, Fauré, Brahms) ; le 9, à 20 h 30 : G. Tacchino (Beethoven, Prokofiev, Schubert...) ; le 11, à 20 h 30 : S. Accardo, B. Canino (Schubert, Beethoven, Prokofiev...).

Vaison-la-Romaine, 32e Festival, (90) 36-24-79, **Théâtre Antique,** le 8, à 21 h 30 : Gala folklorique international ; le 10, à 21 h 30 : Martha Graham. **Théâtre du Nymphée,** le 12, à 21 h 30 : T. Berganza (Pergolèse, Haëndel, Rossini...).

RHONE-ALPES

Vienne Festival 84, (74) 85-12-62 :

Théâtre Antique, tous les jours, à 20 h 30 : L. Davis Quartet, M. Perez Quartet, Jay *Jay Johnson All Stars, Illinois Jacquet,* A. Cobb, B. Tate, D. Gillespie All Stars, F. Hubbard, M. Petrucciani, M. Makeba, T. Maria, The Ladies First.

1er Festival musical du Loire-Forez, (77) 33-42-45 ; **Saint-Bonnet-le-Château, collégiale,** le 8, à 21 h : Boston Chamber Players.

La *Bastie* d'Urfe, château, le 12, à 21 h : M. et R. Meiller.

COMMUNICATION

Un sondage sur l'audience des radios locales

Le hit-parade du succès

On savait l'audience de la modulation de fréquence importante : la multiplication des radios locales officiellement autorisées, leur notoriété et leur popularité croissantes laissaient pressentir un bouleversement de l'écoute radio que confirmait, de façon éloquente, l'effondrement des indices d'écoute de plusieurs grandes stations grandes ondes. Vague après vague, les sondages du Centre d'études des supports de publicité (CESP) ont également révélé l'ampleur du *mouvement et les derniers résultats* (*le Monde* du 21 juin) portent à 8,7 millions de personnes — soit 947 000 de plus que l'an dernier — l'auditoire global des radios autres que France-Inter, Europe 1, RTL et RMC. L'ouverture des ondes à la publicité a cependant accru l'enjeu de ces résultats, que publicitaires et annonceurs voudraient plus précis et locaux.

Un sondage Ipsos-*le Point*, publié cette semaine et effectué entre le 8 février et le 8 juin dans dix-neuf grandes agglomérations, donne enfin un panorama de l'écoute et du classement des radios locales sur l'ensemble de la France. Un panorama qui montre que les villes ont désormais quelques radios vedettes qui se détachent largement des autres stations ; que les radios les plus écoutées ne sont pas les plus « révolutionnaires » ni les plus novatrices, mais essentiellement musicales ou généralistes, bien éloignées en tous cas de l'idéal « alternatif » des radios libres du début. Un panorama, enfin, qui montre que les radios locales du service public remportent des scores *très honorables et se situent souvent* dans le peloton de tête des stations les plus écoutées.

Voici ce palmarès, ville par ville, avec le « taux de pénétration » de chaque radio (pourcentage d'auditeurs sur la population de plus de quinze ans) et le nombre d'auditeurs (en milliers) :

● *Paris intra-muros :* NRJ (9,7 %-182) ; 95,2 (6,3 %-118) ; Radio-Montmartre et Radio 7 (service public) (1,7 %-32) ;

● *Ile-de-France :* NRJ (12,9 %-1 034) ; 95,2 (3,4 %-272) ; RFM 2,9 %-235) ;

● *Lyon :* Scoop (8,3 %-75) ; Contact (7,9 %-71) ; Happy-radio (4,1 %-37) ;

● *Bordeaux :* Aline (6,2 %-32) ; Studio 2 000 (4,5 %-23) ; Radio-Bordeaux-Gironde (service public), Radio 100, Radio-Angora, Radio-libre Bordeaux (3,2 %-17) ;

● *Marseille :* Radio-star (8,8 %-79) ; Méditerranée (3 %-27) ; Marseille-fréquence (2,7 %-24) ;

● *Lille :* Fréquence Nord (service public) (5,5 %-39) ; Magdaléna (5,3 %-37) ; NRJ (4,3 %-30) ;

● *Toulouse :* TSF (4,5 %-20) ; Cambos (3,9 %-18) ; Radio-Midi-Pyrénées (service public) (3,2 %-14) ;

● *Nice :* Radio de la Côte-NRJ (10 %-38) ; Baie des Anges (6 %-23) ; Radio A (5,2 %-20) ;

● *Nantes :* Sud-Loire (6,6 %-24) ; Contact FM 104 (6,10 %-22) ; Nantes (5,6 %-20) ;

● *Toulon :* Vox Toulon (4,5 %-15) ; La Rade (4,5 %-15) ; Mistral 104 FM (3,8 %-13) ;

● *Strasbourg :* Nuée bleue (18,6 %-57) ; Canal 15 (3,4 %-10) ; Contact (3,1 %-9) ;

● *Rouen :* RVS (11 %-33) ; Radio 13 (5,8 %-17) ; VRL (4,4 %-13) ;

● *Grenoble :* Radio-Isère (service public) (8,1 %-24) ; Déclic (6,6 %-20) ; RVI (6,3 %-19) ;

● *Saint-Etienne :* Centre-ville (6,8 %-39) ; Transat (3,1 %-18) ; SWK (1,8 %-10) ;

● *Nancy :* Rocking-chair (12,3 %-30) ; RN 2 000 (4,7 %-11) ; Agora (2,9 %-7) ;

● *Tours :* Music-stéréo (20,7 %-43) ; RFM (5,6 %-12) ; Mega-Tours (3 %-6) ;

● *Clermont-Ferrand :* Radio-Puy-de-Dôme (service public) (10,5 %-21) ; Chamalières-locale (5,3 %-11) ; Show (5 %-10) ;

● *Le Havre :* Cap-de-la-Hève (7,4 %-15) ; Force 7 (7,2 %-14) ; Eva (1,8 %-4) ;

● *Rennes :* Fréquence Ille-Radio-Bretagne (10 %-19) ; Stéréo (8,8 %-17) ; Congas-NRJ (7,6 %-14) ;

● *Montpellier :* Peyrou-Alligator (7,6 %-14) ; Studio 101 (3,8 %-7) ; FM 7-Corsaire, Campus 34 (2,7 %-5).

★ Ce sondage sur l'audience de la veille a été réalisé auprès d'un échantillon de la population française âgé de quinze ans et plus, 12 700 interviews ayant été menées dans dix-neuf villes pour le compte du *Point*, d'Eurocom, de SGGMD, d'Indépendance FM, NRJ, Publicis-conseil, de la SFAR, Régie-Presse, Radio-France, et Initiative Media.

ALPHONSE THÉLIER NOUS QUITTE

Alphonse Thélier vient de quitter ses activités professionnelles au *Monde*. Faute de pouvoir le faire *individuellement, il tient à saluer ses* amis, ses confrères, et aussi toutes les personnes avec lesquelles un jour ou l'autre il a eu l'occasion de travailler. Il les remercie.

[Tous ceux qui, au *Monde*, ont approché Alphonse Thélier le saluent avec amitié, comme il le mérite et comme il le souhaite, discrètement.]

M. Hervé Bourges enjoint la rédaction de TF 1 à plus de rigueur

Le président-directeur général de TF 1 a procédé, lundi 2 juillet, aux dernières nominations devant achever la réorganisation de la rédaction entreprise par Alain Denvers, directeur adjoint de l'information. Gérard Morin devient rédacteur en chef adjoint chargé de l'édition de 13 heures du journal télévisé avec Pierre Géraud ; Jean Offredo est nommé responsable de l'édition de 20 heures, qu'il ne devrait plus présenter à partir de la semaine prochaine ; Jean-Louis Demigneux est chargé du journal de 23 heures. Ces nominations complètent l'équipe de rédacteurs en chef adjoints, qui se compose en outre de Maurice Albert, Jean-Claude Sanchez et Jacques Barbot. Durant l'été, plusieurs journalistes de la chaîne devraient se succéder aux côtés de Claude Sérillon, avant qu'un second présentateur du journal de 20 heures soit désigné à la rentrée.

Les cadres de la rédaction de TF 1 se sont, d'autre part, réunis en séminaire samedi 30 juin et dimanche 1er juillet pour réfléchir au traitement de l'information et aux moyens de redonner un essor aux journaux de la chaîne. Dans un propos introductif, M. Hervé Bourges a estimé que « *l'image* » de la chaîne s'était « *améliorée* » ; « *nous ne sommes plus ce bateau qui dérive* ». Mais « *l'audience ne progresse pas de façon satisfaisante* ». « *Trop souvent encore, les informations sur TF 1 manquent de rigueur* », a affirmé Hervé Bourges, qui pense notamment à « *l'affaire Marchais* » (*le Monde* du 13 juin).

« *Avons-nous fait le nécessaire pour qu'apparaisse le fond des choses* », a encore interrogé le PDG de TF 1 sur un ton d'autocritique en fustigeant l'inclination à traiter l'information avec « *ironie* », « *facilité* » ou « *légèreté* ». « *Un journal, ce n'est pas de la mayonnaise* » ; « *ne soyons ni anecdotiques ni légers. Soyons factuels* ».

Mercredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Dallas.
J.R. pris en flagrant délit d'adultère dans la chambre de Holly, Pamela confrontée à Bobby, Lucy et Mickey s'efforcent d'aider la pauvre Sue Ellen mais échouent.

INA : NUIT D'ÉTÉ :

21 h 25 Vidéo flash.
Une courte anecdote sous la forme d'images nouvelles, des petits tableaux vidéo humoristiques. Très coquet !

21 h 35 Document : « Faire Dallas ».
De S. Blum, J. Varela.
Un entretien avec les réalisateurs de « Dallas », les coulisses de ce drame éternel, les manières de faire un feuilleton à succès. A voir.

22 h 35 Para Fango.
De Ch. Attas et G. Hervé.
Vidéo-danse avec Karole Armitage, une chorégraphe américaine : le rêve dansé, libre parcours de l'imaginaire : un pur régal.

22 h 50 Cattiva Carmen.
Réal. G. Hervé.
Une Carmen électronique, ironique et fantasmagorique.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Pour Elisa.
De P. Seban, avec M. Rayer, O. Brunhes, M. Marie...
Le destin magique d'Elisa Schlessinger, que Flaubert aima passionnément, et qui passa une partie de sa vie à l'asile d'Illenau ; un huis clos émouvant, des images hautement sophistiquées d'un réalisateur délicat, victime parfois de son talent.

22 h 5 Série : Cent ans d'automobile française.
Du teuf-teuf au turbo ; nº 1 : l'auto et nous, proposé par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze.

23 h Sport : catch.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Rock : US Festival 83.
Ouverture du Festival à San-Bernardino en Californie.
Les groupes Inxs, Divinyls, Wall of Voodoo, Oingo-Boingo, English Beat, Flock of Seagulls, Stray Cats, Men at Work, The Clash.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Cinéma : Retour à Marseille.
Film français de R. Allio (1980), avec R. Vallone, A. Ferreol, J. Morel, G. Rivet, P. Allio, D. Durand.
Un industriel italien revient, après de longues années, dans sa famille établie à Marseille. Un jeune neveu lui vole sa voiture. Il le recherche, en compagnie d'une femme qui a mauvaise réputation. Description d'une ville transformée par l'urbanisme moderne, conflit de générations et histoire d'une amitié entre Raf Vallone et Andrea Ferreol, tous deux excellents. Un film régional de qualité.

23 h 50 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Festival de musique de Menton : Barcarolle opus 60, *de F. Chopin, interprétée par J.-Y. Thibaudet, piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : Festival de La Rochelle (concert du Quatuor Arditti : œuvres de Brizzi, Cappelli, Donatoni, Ferneyhough, Bartok).
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Amériques*, de Varèse : *Moments in a cut of time*, de Kramer ; *Roméo et Juliette*, suite d'orchestre de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Cincinnati.
23 h 10 Les soirées de France-Musique.
2 h Les nuits de France-Musique : les capitales du jazz.

Jeudi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine de Michel Oliver.

12 h 30 Cocktail maison.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Aux frontières du possible.

14 h 25 Objectif santé.
L'accueil des jeunes enfants.

15 h 30 Quarté en direct d'Evry.

16 h Abbayes de France.
L'abbaye de Tournus.

16 h 15 Histoires sans paroles.
Interdit aux chiens.

16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; bricolage ; variétés ; info-magazine ; feuilleton : *l'Equipe.*

18 h Dessin animé : Beary.

18 h 10 Votre auto a cent ans.

18 h 20 Série : grands-mères.
De J. Frapat.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France (résumé).

20 h Journal.

20 h 35 Série : passeport pour la forme : Porto-Petro.
De C. Barma et A. Knapen. Au Club Méditerranée (Baléares).
Première émission de variétés d'une série de cinq : Sheila, après un cours de planche à voile sous les palmiers ; Sidney Rome donne son premier cours de gym tonic, etc.

21 h 30 Téléfilm : Une enfance rêvée.
D'Isidro Romero.
Histoire d'amour et de guerre, des hommes qui portent la mort, et des femmes, la vie. De 1939 à 1943 à la frontière franco-espagnole, les drames à travers les yeux d'un enfant, Pablo, âgé de dix ans.

23 h Journal.

23 h 15 Vivre en poésie.
De J.-P. Rosnay.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal.

12 h 10 Série : les enquêteurs associés.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Les envahisseurs.

14 h 25 Sports été.
Tennis : demi-finale des Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon ; cyclisme : Tour de France (Alençon-Le Mans).

18 h Récré A 2.
Albator ; X Or.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Émissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

SOIRÉE AUSTRALIE

20 h 35 Club des télévisions du monde : les Trompe-la-mort.
Un téléfilm de Channel 9, réal. P. Trenchard-Smith.
Anciens membres de commandos militaires, Steve Hall et Rodney Cann travaillent comme cascadeurs pour le cinéma et la publicité. Ces « trompe-la-mort » préparent une bataille médiévale pour un film allemand...

22 h 10 Téléfilm : Azaria a disparu.
Emission de la chaîne australienne Channel 10, réal. J. Aymer.
Lindy Chamberlain prétend que son bébé Azaria a été volé par un chien sauvage. La police est de son côté persuadée qu'il s'agit là d'un infanticide et que Lindy, avec la complicité de son mari, s'est débarrassée du cadavre de l'enfant. Affaire à suivre.

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Variétés : Festival de Schiltigheim.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Ciné 16 : la Fuite.
De Lucien Layani, réal. Pierre Bureau, avec M. Méryl, B. Devoldère, G. Claisse, J.-F. Calvé...
Une femme navigue entre l'amnésie et la folie. Jean-Claude, son mari, tente de la sauver, et Pierre, mal dans sa peau, est amoureux d'elle. Une atmosphère trouble.

21 h 55 Journal.

22 h 15 Espace francophone.
Magazine d'expression française de D. Gallet.
Gabon : pourquoi un « transgabonais » ? Une ligne de chemin de fer d'environ 1 000 km.

22 h 45 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.

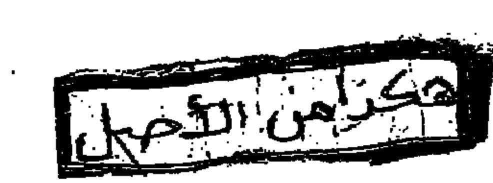
22 h 50 Prélude à la nuit.
Trois poèmes pour ondes Martenot et piano d'André Jolivet par Yvonne et Jeanne Loriod.

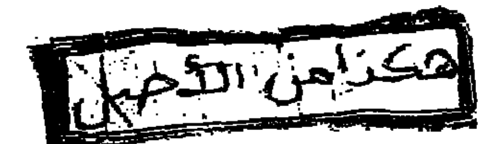
FRANCE-CULTURE

13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : « Le scénario Freud », de Jean-Paul Sartre.
16 h 3 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, Mediator ; à 16 h 15, Paroles (« Chronique napolitaine » de J.-N. Schifano) ; à 17 h, Une journée dans la vie ; à 18 h 20, Intime conviction.
18 h 30 L'Amérique des pionniers : « la pieuvre », de F. Norris.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « La bataille de Waterloo », de Louis Calaferte, précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30 Nuits magnétiques : Portrait de Ferdinando Camon, écrivain et psychanalyste italien.

FRANCE-MUSIQUE

13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains : Zygmunt Krauze.
15 h Musiciens à l'œuvre : Bruno Maderna « Le théâtre musical » : œuvres de Monteverdi, Stravinski, Maderna, R. Schumann, Weill.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : le bloc-notes ; Intermède ; feuilleton « les Aventures de Sidney Bechet ».
20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert : *Platée*, comédie lyrique en un prologue et trois actes de Rameau par The Raglan Baroque Singers and Player, dir. N. Kraemer, A. Bury, premier violon, T. Mason, violoncelle continuo, J. Toll, clavecin continuo, sol. J.-C. Orliac, A. Watt, S. Varcoe, R. Jackson, P. Langridge, C. Gillett, E. Parcells, W. Kendall.
23 h 20 Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert.





SOCIÉTÉ

Les catholiques tentés par la tradition

(Suite de la première page.)

Même évolution dans le domaine de l'expression de la foi. Le regain d'intérêt pour les cierges et l'eau bénite dépasse de beaucoup le cercle des grand-mères bretonnes. Des intellectuels et des citadins se tournent vers ces symboles pour concrétiser leur croyance. La vitalité religieuse prend des tournures extrêmement variées. Les pèlerinages drainent des foules de plus en plus nombreuses, les groupes de prière se multiplient, qui, en silence ou de façon spectaculaire – chez les « charismatiques », – dialoguent avec Dieu. Les monastères accueillent dans leur hostellerie des retraitants pour un week-end ou pour une semaine et ne désemplissent guère : ce ne sont pas seulement les croyants qui viennent chanter matines avec les trappistes et les bénédictins ou qui fréquentent la communauté de Taizé.

L'identité catholique ne craint plus de s'affirmer. Comment mettre son drapeau dans sa poche avec un pape qui porte aux quatre coins du monde un message doctrinal proclamé avec force ? Comment se dissimuler, alors que les Polonais tiennent tête à l'ours soviétique avec le seul crucifix ? Dans ce contexte, les effectifs des séminaires de France augmentent lentement. Ils s'établissaient à 1 150 séminaristes en 1979, *1 159 en 1981 ; 1 237 en 1983. La* résurgence des vocations est encore plus évidente dans les ordres religieux, qui comptaient en 1984 41 % de novices de plus qu'en 1980. Contrairement à une idée répandue, ce ne sont pas les ordres monastiques qui profitent le plus de cet engouement, mais plutôt les ordres apostoliques comme les capucins, les franciscains et les dominicains.

Enfin, le bastion de l'école catholique donne aux parents l'occasion de manifester en faveur d'un enseignement qui leur permet de transmettre à leurs enfants ce à quoi ils croient. Certes, les slogans parlent plutôt d'enseignement « libre », mais, à 92 %, il s'agit d'un enseignement « catholique » et qui se proclame tel. La combativité des défenseurs de l'école privée se nourrit évidemment du retour en force des valeurs, au premier rang desquelles les valeurs religieuses ne craignent *plus de s'afficher*.

Au vu de ces signes de recentrage, la tentation est grande de conclure à un retour historique du balancier. L'après-guerre et surtout l'après-concile ayant été marqués par un vent de réformes et de bouleversements dans l'Eglise, le temps serait venu d'une redécouverte des principes de toujours.

Malheureusement pour la clarté de la démonstration, les choses sont beaucoup moins simples que la thèse d'une poussée traditionaliste ne le laisserait croire. Les statistiques, tout comme l'expérience, démontrent que la société française poursuit sa lente évolution vers une moindre religiosité. En 1970, environ 90 % des Français avaient été baptisés. Cette proportion serait tombée, en 1982, à 82 %. Sur cent baptisés, on estime que 26 % célèbrent les grandes fêtes comme Pâques ou Noël. Il n'en est plus que 16 % pour pratiquer *régulièrement* leur religion. L'année 1983 aura vu le plus petit nombre de nouveaux prêtres jamais ordonnés : 95. En 1970, ils étaient 285. Au début du siècle, ce chiffre excédait, chaque année, le millier.

La nostalgie de la religion

Un sondage publié par le magazine *Clair foyer* du mois d'avril relativise singulièrement le regain d'audience dont bénéficierait la morale catholique. Ce sondage a été réalisé par la SOFRES en décembre 1983 auprès d'un millier de personnes représentatives de la population française âgée de plus de dix-huit ans : 12 % des réponses estiment qu'il est du rôle de l'Eglise de rappeler les exigences morales concernant la sexualité et la vie du couple. 33 % refusent que l'Eglise aille, en la matière, au-delà des conseils ; 51 % jugent qu'elle n'est pas dans son rôle lorsqu'elle traite de la sexualité et de la vie du couple. A la question *« Tenez-vous personnellement compte des recommandations de l'Eglise sur la sexualité et la vie du couple ? »*, 19 % répondent : *« Oui, dans la mesure du possible »*, 69 % répondent *« non »* et 12 % se déclarent sans opinion. Si on détaille les réponses négatives, on note que 48 % des plus de soixante-cinq ans refusent les préceptes de l'Eglise, 56 % des cinquante-soixante-quatre ans, 73 % des trente-cinq-quarante-neuf ans, 84 % des vingt-cinq-trente-quatre ans et 82 % des dix-huit-vingt-quatre ans.

La tradition ne se trouve donc pas comme un poisson dans l'eau au sein de l'Eglise catholique de 1984, et encore *moins* dans la société française tout entière. A l'évidence, le retour aux valeurs est sélectif – le dogme, l'école – et beaucoup moins prononcé que certains exemples le donneraient à penser.

ALAIN FAUJAS.

Prochain article :

DES PAROISSIENS DE TOUTES LES COULEURS

Nouveaux appuis à la théologie de la libération

Des théologiens, biblistes et enseignants catholiques réunis à Chantilly du 28 au 30 juin, à l'occasion du colloque de la revue jésuite *Recherches de science religieuse*, se sont solidarisés avec les théologiens de la revue internationale *Concilium* qui ont récemment pris la défense de la théologie de la libération (*le Monde* du 28 juin). *« Sans être nécessairement en accord avec tous les présupposés et expressions de cette théologie*, écrivent-ils, *nous faisons nôtres les positions (...) prises par* Concilium.

Ont signé ce texte : Jean-Noël Aletti, Jean-Louis Blaise, Alain Blancy, Paul Bony, Henri Bourgeois, François Bousquet, José Calmeiro, Jean-Marie Carrière, Xavier de Chalendar, Paul Corset, Hugues Cousin, Joaquim Das Neves, Jean Delorme, Joseph Dore, Françoise Durand, Marc Faessler, Faustine Ferreira, Flemming Fleinert-Jensen, François Fournier, Louis-Jean Frahier, Henri-Jérôme Gagey, François Genuyt, Pierre Geoltrain, Jean-Marie Gle, Bernard Goudey, Jean Greisch, Christiane Hourticq, Georges Kowalski, Henri de Lavalette, Philippe Lecrivain, Xavier Léon-Dufour, Alain Marchadour, René Marle, François Martin, Jean-Paul Michaud, Joseph Moingt, Daniel Nourissat, Louis Panier, Abel Pasquier, Jean Rogues, Jacques Rollet, Dominique Sentucq, Antoine Sondag, Gabriel Vahanian, Louis de Vaucelles, Maria Villela, Jean-Marie Viriet, Patrice Vivares, Claude Wiener.

Déserteur ou donneur

M. et Mme Anglade ont attendu, mardi 3 juillet, jusqu'à minuit, devant le téléphone dans leur appartement de la banlieue de Nantes, mais Thierry, leur fils aîné, n'a pas appelé. Thierry est vivant. La presse est alertée, et il sait à présent que son jeune frère Olivier, quatorze ans, a besoin de lui pour continuer à vivre. Ce dernier est atteint de leucémie. Une greffe de la moelle osseuse pourrait le sauver. Les parents et Corinne, sa sœur, appartiennent au même groupe sanguin que le jeune malade, mais leur groupe tissulaire est différent. Des prélèvements ont confirmé cette incompatibilité.

« Les médecins nous ont fait comprendre qu'avec nous ce n'était même pas la peine d'essayer », dit Mme Anglade. Seul Thierry, parti on ne sait où, déserteur depuis le 21 juin 1981, n'a pas été examiné. Il reste leur unique espoir.

Il y a trois ans, pour la famille Anglade, tout bascule. Le père, chef de travaux itinérant, perd son emploi. On apprend qu'Olivier est leucémique. Thierry s'est engagé dans la marine, mais au lieu des voyages au long cours dont il rêvait, il est affecté dans un dépôt à Houilles (Yvelines). Il s'ennuie. La maladie de son frère le bouleverse. Il décide de déserter. *« Depuis, un ami l'a rencontré dans un supermarché*, dit sa mère, *et nous avons reçu hier un coup de téléphone d'une femme qui disait vivre avec lui. Nous sommes sûrs qu'il reviendra. »* Si Thierry est un donneur compatible, Olivier a une chance sur deux de guérir, affirment les médecins. Mais revenir se soumettre à un examen, c'est pour le grand frère risquer de passer des années en prison, tout le temps pour lequel il s'était engagé.

« Quand il a appris le drame, Thierry passait toutes ses permissions au chevet de son frère à l'hôpital, il le couvrait de jouets », se souvient Mme Anglade. Quant à Olivier, qui sait sans savoir, et qu'attend l'épreuve d'une greffe pénible, il est à la fois plus insouciant et plus confiant que les adultes qui l'entourent. Il veut bien croire que son frère sera son sauveur, mais il se contente de dire : *« Et puis ce sera l'occasion de revoir Thierry. »*

C. C.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Fereira, l'inattendu

Vincent Barteau, Maurice Le Guilloux et le Portugais Paulo Fereira, qui s'étaient détachés peu après le départ de Béthune mardi 3 juillet, ont atteint Cergy-Pontoise, terme de la cinquième étape du Tour de France, avec une avance de 17 mn 41 s. A la suite de cette offensive inattendue, Barteau s'est emparé du maillot jaune. Quant à Fereira, vainqueur et révélation du jour, il est remonté de la cent soixante-septième et avant-dernière place à la troisième place du classement général.

Cergy-Pontoise. – Une échappée de 190 kilomètres menée à 43 km-heure de moyenne qui laisse le peloton à plus d'un quart d'heure, c'est peut-être une échappée-surprise. Ce n'est certainement pas une échappée-bidon. Pourtant, les ténors se sont désinteressés de cette péripétie, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait lors du Grand Prix du *Midi-Libre* en considérant que l'affaire ne présentait aucun caractère de gravité.

Le petit groupe d'attaque ne comprenait pas de vedette. Sa composition retient toutefois l'attention. Il était formé d'une vieux briscard, Maurice Le Guilloux qui baroude sur les routes depuis quinze ans, et de deux jeunes, professionnels de fraîche date. L'un, Français, Vincent Barteau. L'autre, Portugais, Paulo Fereira.

Le premier passe pour un piètre grimpeur. On se doute qu'il franchira difficilement les Pyrénées : donc, pas de danger de ce côté-là. En revanche, il est très rapide aux arrivées. Chacun pensait qu'il gagnerait l'étape. Il le pensait aussi. *Ce fut son erreur. Trop confiant*, Barteau se laissa piéger dans les 100 derniers mètres par Fereira, l'inattendu qu'on tenait, à tort, pour un modeste sprinter et pour un routier inexpérimenté, compte tenu de son jeune âge (vingt-deux ans).

Ce Paulo Fereira, au visage d'enfant, qui appartient au Sporting de Lisbonne, le club de Joachim Agostinho, a démontré qu'il avait déjà du métier. Et c'est précisément en cela qu'il peut être redoutable.

De notre envoyé spécial

De plus, il grimpe. La saison écoulée, chez les amateurs, il remporta au Portugal une épreuve au nom éloquent : le Tour de nos montagnes.

Alors, après avoir négligé cette échappée sans importance, on commence à se poser des questions du côté des vedettes. Etait-il prudent de jouer les attentistes en la circonstance ? Et, de toute façon, était-il raisonnable, d'une manière générale, de sous-estimer un attaquant dont on ne cerne pas les possibilités avec exactitude ? Bobet, Anquetil et leur directeur technique Marcel Bidot, autrefois, se montraient plus vigilants.

L'attitude du Néerlandais Van der Poele, en particulier, s'explique mal. L'ancien leader, qui n'avait pas reçu son maillot jaune à Béthune à cause d'une confusion et qui vient de le perdre à Pontoise en raison d'une fausse manœuvre, n'a pas mis beaucoup d'ardeur à défendre son bien. Il se retrouve à 17 mn 45 s de Vincent Barteau.

Jusqu'ici, la première place du classement général se jouait sur des secondes. Les choses ont brusquement changé.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Cinquième étape

BÉTHUNE-CERGY-PONTOISE

1. Paulo Fereira (Port.), les 207 kilomètres en 4 h 49 mn 45 s ; 2. Vincent Barteau (Fr.), même temps ; 3. Maurice Le Guilloux (Fr.), à 1 s ; 4. Bernard Vallet (Fr.), à 17 mn 41 s ; 5. Eddy Plankaert (Bel.), à 17 mn 42 s ; 6. Sean Kelly (Irl.) ; 7. Leo Van Vliet (Holl.) ; 8. Frank Hoste (Bel.) ; 9. Eric Vanderaerden (Bel.) ; 10. Jean-François Chaurin (Fr).

Classement général. – 1. Vincent Barteau (Fr.), 18 h 47 mn 53 s ; 2. Maurice Le Guilloux (Fr.), à 1 mn 33 s ; 3. Paulo Fereira (Port.), à 3 mn 13 s ; 4. Adrie Van der Poel (Holl.), à 17 mn 45 s ; 5. Phil Anderson (Aust.), à 17 mn 53 s ; 6. Jacques Hanegraaf (Holl.), à 17 mn 54 s ; 7. Marc Madiot (Fr.), à 17 mn 58 s ; 8. Ludo Peeters (Bel.), à 18 mn 3 s ; 9. Greg Lemond (E-U), à 18 mn 4 s ; 10. Laurent Fignon (Fr.), à 18 mn 7 s.

● *Tour de France féminin.* – La Néerlandaise Hélène Hage a remporté, mardi 3 juillet, la quatrième étape, Beauvais-Cergy-Pontoise (51,7 kilomètres), du Tour de France féminin. La Néerlandaise Mieke Havik occupe toujours la première place du classement général provisoire, avec 2 mn 46 s d'avance sur sa compatriote Petra de Bruin.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Le chemin des dames

De notre envoyé spécial

Cergy-Pontoise. – Mine de rien, les dames font leur chemin. Ce tour féminin qui chaque jour précède l'autre de quelques *heures commence à appâter les* sceptiques. Ils ne manquaient, pas le premier jour, ceux qui, dans cette caravane, faisaient la fine bouche. Les voilà maintenant près de l'amende honorable. Ils disaient que le vélo n'est pas un sport pour les femmes, et *mettaient en avant leur conception* de l'esthétisme. Ils expliquaient doctement que le mouvement sollicité par l'effort cycliste ne convient pas à des filles. Laissons leur, ajoutaient-ils, bons princes, le tennis ou le patinage, mais le déhanchement, ces dos à *l'horizontale*, non, vraiment, cela manque trop d'harmonie. Ce mouvement qui déplace les lignes ne pourra jamais séduire. D'autres voyaient la chose en sportifs. C'est entendu, elles peuvent courir, mais en regard de ce que font les hommes, elles ne pourront jamais être prises au sérieux. Le public fera obligatoirement la comparaison et n'y croira pas.

Bref, chacun avait sa bonne, ou sa mauvaise, raison.

Depuis, on a vu ce qu'on a vu. On a vu d'abord que ces demoiselles, sur des étapes d'une cinquantaine de kilomètres il est *vrai, s'offraient le luxe de* moyennes de 40 kilomètres à l'heure. On a appris qu'elles savaient souffrir, vertu cardinale dans un tel exercice.

Hollandaises en tête

L'Américaine Betsy King, une rigolote de nature avec sa bonne bouille, sa gouaille et son accent, en dépit de rudes blessures aux deux genoux, n'a pas capitulé. *Elle n'avait pas non plus capitulé* le 26 mai lorsque, en solitaire, elle avait tenu à accomplir, histoire de confirmer ses preuves, la distance de Bordeaux-Paris des hommes. Aux arrivées, elle dit tout sourire que *« ça va bien »*, qu'elle est *« beaucoup mieux que dimanche »*. Cela, c'est le langage commun des pelotons, celui des déclarations d'après course lorsque les micros sont tendus et qu'il faut bien trouver un minimum de mots pour demeurer à la hauteur de sa réputation.

Pour l'heure, ce sont les Hollandaises qui ont la vedette. Cinq d'entre elles, sur les six de l'équipe, occupent les premières *places du classement général et* semblent parties pour faire la loi. Les spécialistes font remarquer que cette hiérarchie est fictive. Les meilleures ne sont pas venues au rendez-vous. Et les meilleures, ce sont les Soviétiques et les représentantes de l'Est, celles qui pour l'heure surclassent les autres. Mais, précisément, lorsque ces dernières prendront le départ, il n'y aura plus à discuter.

Le public, lui, n'entre pas dans ces considérations. Il dispense sans rechigner ses bravos à ces *nouvelles venues de la route de* juillet. Il ne connaît encore le nom d'aucune d'elles, pas même des Françaises comme Valérie Simonnet et Corine Le Gall, qui, avec les premières côtes proposées entre Beauvais et Cergy-Pontoise, commencent à se *rebiffer*.

L'ambition des organisateurs est de faire sortir sinon de la clandestinité du moins de l'anonymat les pratiquantes quasiment ignorées d'un sport qui, pour l'heure, ne connaît guère les honneurs de l'information qu'à l'occasion des Jeux olympiques ou du championnat du monde, et encore bien discrètement. Toute la question est de savoir si ces jeunes femmes pourront, à la faveur d'autres équipées, occuper dans le regard des foules la place qui est celle, depuis long*temps, des championnes de* tennis, d'athlétisme, de gymnastique ou de patinage. Le risque, c'est que la notoriété n'aille pas sans aléas et que, chez les filles aussi, le vélo-boulot prenne le pas sur le vélo-plaisir. Autrement dit, qu'on ne les voie plus *comme* aujourd'hui gonfler elles-mêmes leurs boyaux, qu'on ne les entende plus raconter les difficultés qu'elles ont à obtenir un congé tombant en juillet ou à faire garder bébé par belle-maman.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

RECTIFICATIF. – C'est un chèque de 40 000 francs qui sera remis au vainqueur du Tour de France masculin, et non de 140 000 francs comme il a été écrit, par erreur de transmission, dans *le Monde* du 2 juillet.

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

La quarantième victoire de Navratilova

Wimbledon. – Les quarts de finale du tournoi masculin de Wimbledon devaient mettre en présence, mercredi 4 juillet, McEnroe et Sadri, Cash et Gomez, Annacone et Connors, enfin Smid et Lendl.

Dans le tournoi féminin, Navratilova, Jordan et Mandlikova se sont qualifiées, mardi 3 juillet, pour les demi-finales en éliminant respectivement Maleeva, Shriver et Durie, tandis que Karlsson doit encore rencontrer Evert-Lloyd en quart de finale.

Les Anglais adorent les anniversaires. La nostalgie est leur seconde tasse de thé. Aussi, les spectateurs du centre court de Wimbledon avaient-ils été émus aux larmes, lundi 2 juillet, lorsque Katleen McKane-Godfree avait fait la révérence devant le duc et la duchesse de Kent, lors de la cérémonie célébrant le centenaire du tournoi féminin. La vieille dame digne du tennis, qui est née en 1896, à Londres, a été championne en 1924 et 1926 du simple et du double mixte, en faisant équipe avec son mari. Cette super grand-mère des courts a confié, pendant que Martina Navratilova affrontait la jeune Bulgare Manuela Maleeva, que l'avènement du pro*fessionnalisme a été* la principale révolution dans le jeu : l'argent incite les garçons et les filles à s'entraîner et à jouer plus durement. Les raquettes modernes sont aussi beaucoup plus faciles à manier. Katleen McKane-Godfree n'a, pourtant, aucun regret d'avoir eu son heure de gloire *soixante ans trop* tôt : *« J'ai pris beaucoup de plaisir en jouant au tennis et il me semble que j'ai échappé à la curiosité abusive des journalistes, ce dont je me réjouis. »*

La vie privée des super-stars des courts intéresse, en effet, la majorité des quotidiens de Fleet Street, plus

De notre envoyé spécial

que leurs performances proprement dites. Ces derniers jours, les pages centrales – les plus importantes – de la presse populaire londonienne ont regorgé d'informations « exclusives » et « shoking » sur le monde du tennis.

Ces pseudo-révélations n'affecteraient pas en elles-mêmes les cham*pions qu'elles visent si* ceux-ci n'étaient pas traqués en permanence par des « supporters », avides de commentaires *sur le dernier* scandale.

Néanmoins, les commentaires sur Wimbledon ont été, mardi 3 juillet, exclusivement consacrés à l'aspect sportif du tournoi. Et celui-ci ne manque pas d'intérêt puisque, parallèlement à l'aventure de l'Américain Paul Annacone (*le Monde* du 3 juillet), une blondinette de Stockholm, âgée de vingt ans, sortie de qualifi*cation et classée* 182e *mondiale*, devait disputer un quart de finale : Carina Karlsson a éliminé successivement l'Américaine White, la Suissesse Joliffaint, la championne 1977 Wade et la Hongroise Temesvari, tête de série no 15, avec son solide jeu de fond de court typique de l'école *suédoise*, avant d'affronter Chris Evert-Lloyd, tête de série no 2, qui ne paraissait pas au mieux depuis le début de la compétition, en dépit d'une rapide victoire sur l'Allemande de l'Ouest Khode.

Les autres quarts de finale dames, qui ont eu lieu *le 3 juillet entre têtes* de série, ont vu les victoires de la Tchécoslovaque Mandlikova sur la Britannique Durie, de l'Américaine Jordan sur sa compatriote Shriver, et de la néo-Américaine Navratilova sur la Bulgare Maleeva.

Cette dernière victoire était la *quarantième, cette année, de la* championne du monde, qui a bouclé le troisième grand chelem féminin à Roland-Garros. *Les Anglais*, qui aiment comparer les champions de générations différentes, pensent qu'elle égale maintenant Suzanne Lenglen, six fois championne de Wimbledon dans les années 20. Pourtant, Katleen McKane-Godfree, qui a été battue quatre fois *par la « divine » à cette époque*, a estimé que, avec l'entraînement des professionnels, l'Américaine Alice Marble aurait été la mieux à même de rivaliser avec Navratilova : championne en 1939 – la guerre a interrompu sa carrière, – elle avait gagné sans perdre un set, concédant seulement *vingt et un* jeux en six jours. Avant les demi-finales, en cinq tours, la championne du monde en a seulement concédé dix-neuf. Bonjour la nostalgie !

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Naissances

– Corinne et Michel NOMBER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Ornella, Rachel,

le 22 juin 1984.
14, rue de Vouillé, 75015 Paris.

– Les docteurs Alain et Joelle *PICARD* ont la grande joie d'annoncer la venue à leur foyer de

Thibaut,

né le 16 février 1984.

17, rue de Sèvres,
75006 Paris.

Décès

– La famille Chambournier a la douleur d'annoncer le décès de

Alain CHAMBOURNIER.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Les vice-présidents,
Les membres du conseil d'administration
Et les membres de l'union des blessés de la face « Les gueules cassées »,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur président, le

médecin général inspecteur (CR)
Claude CHIPPAUX,
professeur agrégé,
directeur de l'Ecole
du service de santé
des troupes de marine,
ancien médecin-chef
de l'hôpital militaire
d'instruction du Val-de-Grâce,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

décédé à Marseille, le lundi 2 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Barthélemy par Mélisey (Haute-Saône), le vendredi 6 juillet, à 15 heures.

– Mme Wladimir Porché,
Emmanuel et Catherine Porché,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Wladimir PORCHÉ,

leur époux et père,
survenu le 27 juin 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Une pieuse pensée est demandée pour le vingtième anniversaire de la mort de

Gaby MORLAY,

le 4 juillet 1984.

– Le 5 juillet 1984.

En ce premier anniversaire du décès de

Marcel VERGON,

sa famille rappelle son souvenir, en y associant celui de son épouse,

Mme Yvonne VERGON,
née Girard,

et remercie tous ceux qui restent fidèles à leur mémoire.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, jeudi 5 juillet, à 16 heures, salle des Commissions, M. Mohamed Fguiri : « La « raison d'être » du jugement en droit musulman « All Illa ».

– Université Paris-II, jeudi 5 juillet, à 10 heures, salle des Commissions, M. Mohamed Mouaqit : « Spirituel, temporel et processus idéologique de sécularisation et de laïcisation. Ebauche théorique d'une *analyse synthétique* et comparative. (Etude sur l'Islam et la pensée musulmane).

– Université Bordeaux-III, samedi 7 juillet, à 9 h 30, salle des Actes, M. Mohamed Hamdane : « Communication et milieu rural en Tunisie ».

– Université Paris-X, Nanterre, samedi 7 juillet, à 9 heures, salle C 26, Mme Castarede, née Marie-France Boutan : « La voix : ses implications psychologiques ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

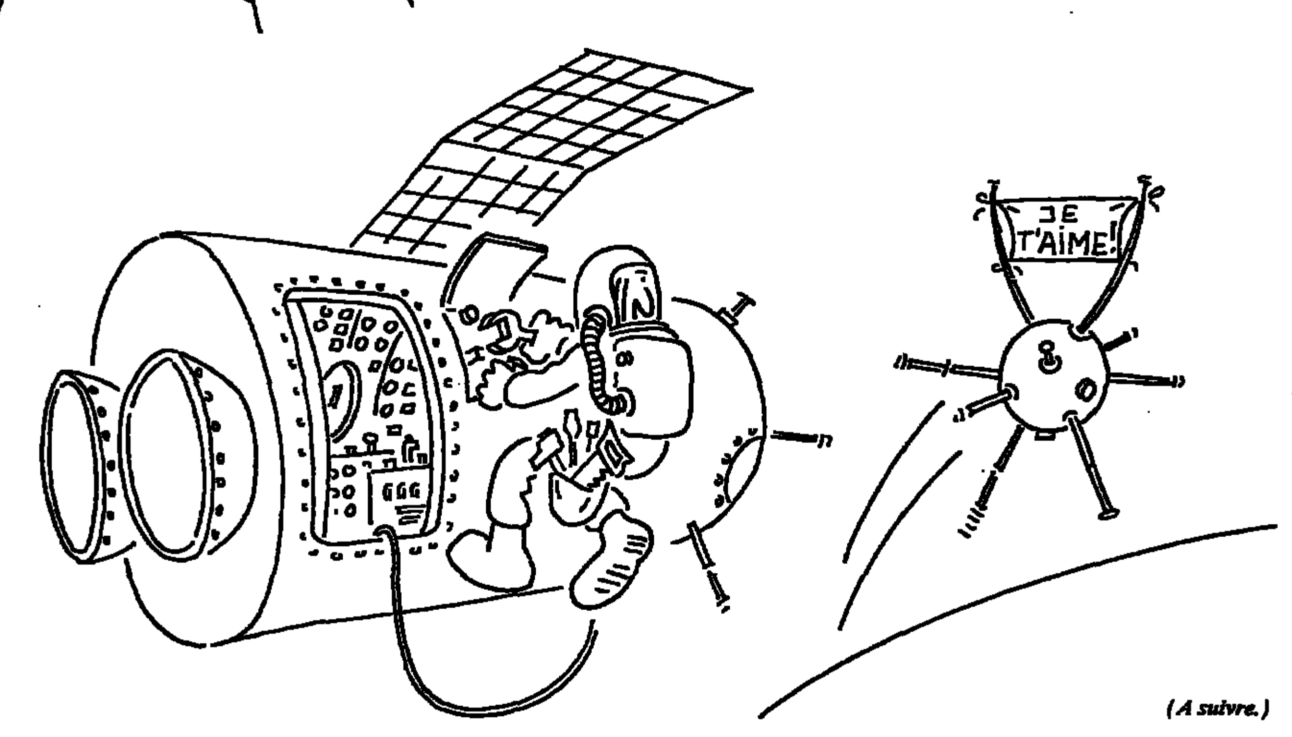
Résumé des chapitres précédents : il l'a rencontrée et il l'aime

ELLE AUSSI M'AIMAIT. ELLE ME LE DISAIT NUIT ET JOUR.

JE T'AIME !!

JE T'AI-ME





(A suivre.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3746

HORIZONTALEMENT

I. A la base d'une bonne entente ou d'une bonne écoute. — II. Un homme qui ne manque ni d'esprit ni de charme. — III. Séparation de corps. Lourde peine. — IV. Court... circuit. — V. Pronom. Bon à mettre *au feu* ou à l'eau. — VI. Donne du prix à la vie. Manière de parler. — VII. Opération de ravalement d'un bâtiment. — VIII. Un pas de montagnard ou un pas de marin. Sont employées à la demi-journée. — IX. Mot de grâce. Crée une certaine effervescence dans une coupe. — X. Article. Rôle assigné à un complice. — XI. Hirondelle de mer. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Forts en thème. — 2. Pour des amateurs de « croissant ». Conjonction. — 3. Aide à remonter quand on est crevé. On peut y cueillir de beaux bouquets. — 4. Langue morte. Tantôt galant, tantôt inconvenant. — 5. Eclats de bombe. — 6. Souvent pris pour une reprise. Note. C'est lui qui répond lorsque les autres parlent. — 7. Plonge dans la Loire. Bien reçu et bien rendu. — 8. Ont souvent des figures à faire peur. — 9. Vient roucouler sur les bancs publics. Une habituée des repas d'affaires.

Solution du problème n° 3745

Horizontalement

I. Fleuve. Et. — II. Lenteur. — III. Aura. Art. — IV. Grémille. — V. Galilée. — VI. Outr. Mill. — VII. Soupe. — VIII. Est. Rimes. — IX. Tare. Demi. — X. Aérien. — XI. Errer. Ton.

Verticalement

1. Flageolet. — 2. Leur. Saar. — 3. Enregistrer. — 4. Utamaro. Ere. — 5. VE. Il. Ur. Ir. — 6. Eu. Limpide. — 7. Ralliement. — 8. Réel. EM. — 9. Têt. Elision.

GUY BROUTY.

EN BREF

ANIMATIONS

« ADO 103,5 FM ». — En coordination avec la direction départementale de la jeunesse et des sports *de Paris et la direction régionale* des affaires culturelles d'Ile-de-France, ADO 103,5 FM propose aux adolescents de douze à dix-huit ans qui ne partent pas en vacances des activités radiophoniques, avec réalisation d'émissions en direct, jusqu'au 27 juillet. Cette offre s'adresse aussi aux associations.

★ **Griffe Songe : « ADO 103,5 FM », 24 bis, rue Gassendi, 75014 Paris. 327-96-45 et 320-80-53. Répondeur : 335-07-07.**

DÉCENTRALISATION

MODE D'EMPLOI. — La revue mensuelle *Combat nature*, dans un numéro spécial daté juillet 1984, publie un guide pratique intitulé « Décentralisation : mode d'emploi » où, en soixante-huit pages, tous les arcanes des plans d'occupation des sols, de l'urbanisme, des enquêtes publiques, des recours et des permis de construire sont passés en revue. Ce guide pratique a été conçu par le Comité législatif d'information écologique (COLINE).

★ **COLINE, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 222-92-62.**

FORÊTS OUVERTES

VISITES. — L'Office national des forêts (ONF) organise des visites guidées (gratuites), jusqu'au 31 août, dans plusieurs forêts de la région Picardie. Forêt de Chantilly : tous les dimanches, mardis et vendredis ; forêt d'Halatte : tous les lundis, jeudis et samedis ; forêt de Hez-Froidmont : tous les jours, sauf le 14 juillet et le 15 août.

★ **Renseignements au centre de l'ONF de Chantilly. Tél. : (4) 457-03-88.**

JOURNÉE D'ÉTUDE

DÉCIDEURS DE L'AVENIR. — Organisé par le Comité du rayonnement français, le Forum des *décideurs de l'avenir, qui se tiendra à* Paris le 18 octobre, veut instaurer un dialogue entre des jeunes, élèves et anciens élèves des grandes écoles et de l'enseignement supérieur, et des grands témoins de l'époque actuelle. Deux thèmes sont proposés : « La plate-forme de l'avenir » et « L'avenir dans l'entreprise ou la fonction ».

★ **Comité du rayonnement français, 11, rue Nicolo, 75116 Paris. Tél. : (1) 527-46-17.**

PUBLICATIONS

LES ACCIDENTS CHEZ LES PERSONNES AGÉES. — Le Centre international de gérontologie sociale (CIGS) vient de publier le rapport final des travaux réalisés par un groupe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du CIGS sur les aspects médico-sociaux des accidents chez les personnes âgées. Cette réunion avait eu lieu à l'université de Bordeaux les 29 et 30 juin 1982. Prix de l'ouvrage : 30 F.

★ **CIGS, 91, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-52-30.**

TOUTE L'ANNÉE

ACCUEIL FAMILIAL POUR ENFANTS. — Tendresse, attention, activités choisies selon les désirs exprimés par les intéressés — soins aux animaux (chiens, chats, chèvres, lapins), veillées ou feux de camp, visites de châteaux, fêtes locales, baignades, — l'association accueillante (un couple et ses deux jeunes enfants) s'écarte des formules classiques dans son projet d'éducation et de loisirs. Le lieu : une ferme en Mayenne.

★ **Daniel et Nathalie Gervaise, La Farandole, 53480 Vaiges. Tél. : (43) 01-25-93.**

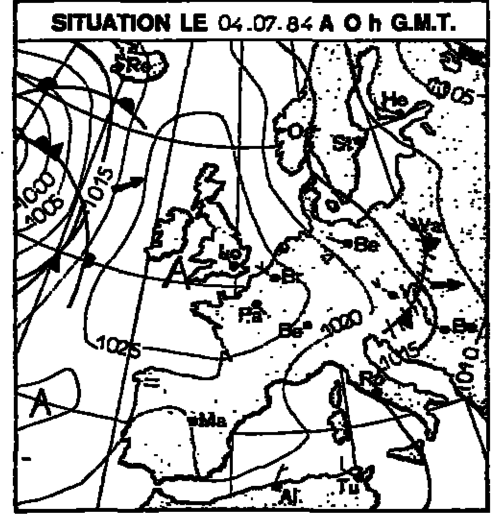
TROISIÈME AGE

BÉNÉVOLES. — Les Petits Frères des pauvres recherchent des bénévoles pour accompagner dans Paris et en proche banlieue, en taxi (frais remboursés) ou avec leur voiture, les personnes âgées partant en vacances.

★ **33, avenue Parmentier, 75011 Paris (M. Cerdan). Tél. : (1) 355-39-19.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04.07.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.7.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ∼ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 juillet à 0 heure et le jeudi 5 juillet à 24 heures.

L'anticyclone centré sur le sud de l'Angleterre reste stable, et les perturbations atlantiques circulent à des latitudes élevées ; de l'air plus humide et plus frais atteint cependant le nord-est du pays.

Jeudi matin, un temps clair peu nuageux prédominera, la nébulosité sera toutefois plus importante du Nord à la Lorraine, mais de belles éclaircies se développeront au cours de la matinée. Les températures minimales, souvent supérieures à 10 degrés près des côtes (plus de 15 degrés près de la Méditerranée) seront plus basses à l'intérieur du pays, de 6 à 8 degrés en moyenne.

Au cours de la journée, le beau temps peu nuageux se généralisera ; un très faible risque d'averses locales existe sur le nord des Alpes pour la fin d'après-midi ; les températures maximales avoisineront 20 à 30 degrés du Nord-Ouest au Sud, 17 à 21 degrés du Nord aux Ardennes et au Jura.

Le vent de nord-ouest sera faible à modéré sur le quart nord-est du pays, et le vent de nord soufflera modérément (assez fort le matin) dans la vallée du Rhône et sur les Alpes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 juillet à 8 heures, de 1027,7 millibars, soit 770,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 3 juillet au 4 juillet) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 21 et 8 ; Brest, 21 et 9 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 19 et 7 ; Clermont-Ferrand, 20 et 5 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 23 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 6 ; Lille, 16 et 10 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille-Marignane, 25 et 14 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 17 ; Paris-Montsouris, 20 et 10 ; Paris-Orly, 23 et 9 ; Pau, 25 et 12 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 16 et 11 ; Tours, 21 et 6 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 degrés ; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 13 et 10 ; Le Caire, 37 et 20 ; îles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 19 et 9 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 32 et 21 ; Genève, 21 et 5 ; Istanbul, 28 et 20 ; Jérusalem, 29 et 15 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 22 et 10 ; Luxembourg, 14 et 7 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 20 et 11 ; Nairobi 25 et 10 ; New-York, 30 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 18 et 10 ; Tozeur, 41 et 26 ; Tunis, 33 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 JUILLET

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, Mme Hulot.

« Berges de la Seine », 15 heures, tour Eiffel, pilier nord, Mme Legrégeois.

« Cimetière de Montmartre », 15 heures, avenue Rachel, Mlle Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 12, place Saint-Sulpice, (B. Czarny).

« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

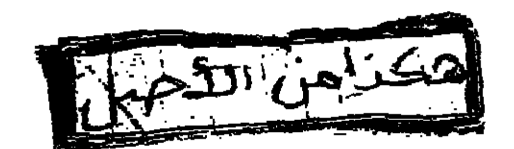
« quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, Fontaine Saint-Michel (Paris et son histoire).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 4 juillet.

UN DÉCRET

● Portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection de l'Assemblée de Corse.



L'AUVERGNE reçoit le chef de l'Etat

Changer d'image

LA visite du président de la République, qui, les 5 et 6 juillet, parcourra à grands pas les quatre départements auvergnats, est une nouvelle occasion pour ceux-ci de réfléchir, diraient les publicitaires, à leur « image de marque ».

En novembre dernier, une émission réalisée en direct par FR 3 sur son réseau national avait agi comme un révélateur. L'équipe de « Grand public » avait mis en évidence, à sa façon, les archaïsmes dont la région se sent la victime. Les protestations furent nombreuses, amples, très vives.

Jusqu'alors, les Auvergnats ne semblaient guère se soucier qu'on ne rapportât qu'une certaine image de leur pays. Depuis, les autorités régionales ont lancé une sorte de croisade pour rétablir la réputation, à l'extérieur de ses frontières, de la province.

Le journal *la Montagne* se livrait, le 22 mai dernier, à un mini-sondage auprès de ses confrères des autres régions françaises, et il en résultait un surprenant florilège de clichés, la capitale auvergnate passant, aux yeux de certains, pour une bourgade de 20 000 habitants, alors que son agglomération en regroupe un peu plus de 250 000...

Le service du personnel des usines Michelin vit cette réalité de manière concrète depuis un certain temps, ce qui l'a amené à faire réaliser pas des étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand une étude sur le thème suivant : « L'entreprise Michelin éprouve la difficulté de faire venir à Clermont-Ferrand des cadres de haut niveau à cause de la mauvaise idée qu'ils se font de la ville et de la région. »

Pour la majorité des personnes interrogées, toutes futurs cadres ou ingénieurs, l'Auvergne est « *avant tout un pays de fromage, peu industrialisé, accusant également un retard sur le plan culturel et sur celui des mentalités, et où seul le folklore reste encore dynamique* ».

Les Auvergnats sont décidés à réagir contre ces idées reçues, mal reçues. Ils ont de quoi étayer leurs dossiers. Ils peuvent rappeler la qualité de leur environnement naturel, la notoriété et l'ancienneté de leur savoir-faire professionnel, le dynamisme de certains de leurs chefs d'entreprise. Ils ont surtout cet incomparable avantage : ils ont toujours disposé en abondance d'hommes de qualité et de pugnacité capables de les aider à franchir les plus périlleuses traverses – nous en décrivons quelques-uns dans ce panorama de la région. Ils seront disponibles pendant, et après, la visite du président de la République.

La gauche et la droite doivent s'unir pour gérer l'« entreprise régionale »

nous déclare M. Maurice Pourchon

M. Maurice Pourchon, quarante-huit ans, professeur d'histoire et de géographie, député PS du Puy-de-Dôme, est président du conseil régional depuis 1977. Il nous a confié ses préoccupations. « *Gérer l'entreprise régionale,* déclare-t-il, *nécessite du réalisme et un consensus.* »

« Qu'espérez-vous de la visite du président de la République ? Attendez-vous des aides spécifiques pour la région ou davantage encore ?

– Je me réjouis, bien entendu, de la visite officielle du président de la République. Elle répond à l'invitation que je lui avais faite au nom de l'Auvergne, il y a quelques mois. Elle apportera beaucoup à notre région. Pour autant, je me refuse aussi bien à cultiver les illusions qu'à exciter les revendications. Que chaque déplacement présidentiel doive s'accompagner de la distribution d'une sorte de manne providentielle ne me paraîtrait guère conforme à l'idée que nous nous faisons de la République.

» L'Auvergne sait à quoi s'en tenir sur ce point. S'il suffisait de faire venir un président de la République sur place pour régler les problèmes, l'Auvergne serait déjà tirée d'affaire depuis au moins deux septennats. De plus, en ce qui concerne les aides à l'aménagement du territoire, notre région bénéficie du régime le plus favorable qui soit en France. Aller au-delà serait entrer en infraction avec les directives européennes et serait par conséquent inconcevable..

» Ce que les Auvergnats peuvent légitimement attendre, en revanche, c'est la compréhension très exacte de leurs difficultés et la manifestation à leur égard d'un principe de la solidarité nationale dépourvu de toute arrière-pensée politicienne.

» C'est d'ailleurs la philosophie qui a inspiré la rédaction du plan régional et la négociation du contrat de plan avec l'État. Nous entendons persévérer dans la même voie. A cet égard, la venue du président permettra, j'en suis convaincu, de venir à bout des dernières inerties qui peuvent ici ou là retarder la mise en œuvre du contrat conclu.

» Par ailleurs, l'actualité économique et sociale suggère des priorités et des urgences. C'est pourquoi je souhaite pouvoir évoquer avec le président quelques dossiers brûlants, notamment ceux des bastions industriels traditionnels frappés par la crise, ceux aussi du secteur minier et de certaines branches dépendant de la construction automobile. Je veux parler des bassins de Montluçon-Commentry, de Saint-Eloy-les-Mines, de Brassac-Issoire-Sainte-Florine, sans oublier Messeix et même Clermont-Ferrand.

» Je lui ferai part également de nos préoccupations quant à l'avenir des éleveurs. Je ne doute pas que le président de la République, qui connaît bien la région, saura nous entendre et nous comprendre.

– Quels enseignements tirez-vous de la procédure des contrats de plan dans laquelle vous avez donné le sentiment de beaucoup vous engager ?

– Premier point en guise de rappel, cette procédure émane de la réforme fondamentale de la planification entreprise par le gouvernement. Le Plan est ainsi devenu l'acte qu'il aurait toujours dû être, démocratique et décentralisé.

» En Auvergne, nous avons pleinement utilisé les possibilités offertes par la loi du 29 juillet 1982. La concertation la plus large a été menée, sur le plan institutionnel, avec le Comité économique et social par exemple, mais aussi, originalité de notre région, auprès des citoyens dans le cadre d'assises régionales du développement et de la planification.

» Les contrats de plan, pour en revenir à eux, mettent en accord la planification avec la décentralisation régionale. D'autre part, je note que, pour l'État, cette procédure rompt avec des habitudes passées : son représentant dans la région s'est en effet engagé, conjointement avec la région, non pas sur une quelconque déclaration d'intentions, mais sur des actions précises et chiffrées, ce qui représente, je crois, une avancée. En Auvergne, ces orientations ont d'ailleurs été unanimement soutenues par le conseil régional, ce qui prouve notamment la validité de l'analyse générale du IXe Plan.

» Certes quelques problèmes restent à régler, au moment de la signature des contrats particuliers. Là encore, je remarque que le poids des habitudes acquises se fait sentir dans les administrations centrales. C'est pourquoi je tiens à souligner que la région entend être un associé à part entière. L'expérience du plan de développement du Massif-Central, dont les modalités d'action écartaient les élus régionaux, a laissé des séquelles, mais je reste optimiste car nous nous trouvons engagés dans un processus irréversible. L'exemple de la création d'une agence régionale du développement, décidée à l'unanimité du conseil régional, est très prometteur à cet égard. Il s'agit d'un véritable outil économique des élus régionaux, puisque c'est dans le cadre de cette instance que les efforts des comités d'expansion, des organismes consulaires, des banques et des grandes entreprises, au premier rang desquelles la manufacture Michelin, vont être associés aux nôtres. Cela pour conforter les PMI et mieux les armer pour la conquête des marchés extérieurs.

– Que signifie plus précisément pour vous la politique de décentralisation ? En somme, quel bilan en tirez-vous ?

– L'essentiel selon moi est que pour l'heure, et sous réserve d'inventaire ultérieur, les textes publiés en la matière permettent désormais une clarification des compétences des différentes collectivités librement administrées. On sait qui fait quoi.

» Cet aspect est quelquefois sous-estimé, mais, pour nos concitoyens, c'est sans doute le plus important. Savoir à quelle instance s'adresser pour résoudre une affaire déterminée ou pour obtenir un financement spécifique, voilà qui rationalise les procédures et raccourcit les délais. Chacun sait maintenant que la commune a en charge la gestion du quotidien, le département celle du social notamment et que la région dispose de compétences économiques.

» Je voudrais revenir sur le fait que le conseil régional a mis en œuvre une procédure originale de consultation des forces vives en organisant les « assises régionales de développement et de la planification », dans le cadre des onze bassins d'emploi.

» Près de 3 000 personnes, de tous les secteurs de la vie économique, culturelle et sociale, ont participé à ces consultations et leurs observations critiques ou propositions ont été injectées dans le processus régional de planification. Ce n'est pas là le moindre mérite de la décentralisation qui, seule, a permis cette concertation de grande ampleur. La consultation populaire est venue au confluent de la consultation institutionnelle et c'est la résultante de ces deux courants qui a servi d'axe au plan régional et au contrat Etat-région qui, je le rappelle, a été le premier contrat de plan signé en France, le 27 février dernier, en présence de M. Jean Le Garrec. Voilà ce que représente concrètement pour l'Auvergne la réforme de la décentralisation. Quant au bilan général, je note simplement que la réforme rompt avec un centralisme multiséculaire, et nous met à l'heure de la plupart des pays industrialisés européens qui, tous, ont choisi le cadre régional comme échelon privilégié de développement concerté.

» Je crois également que tous les élus ont apprécié que le pouvoir exécutif leur soit transféré en 1982, avec les responsabilités qui se rattachent à ce transfert. Mais nous pourrons dire à bon droit que la décentralisation est une œuvre achevée lorsque tous nos concitoyens en auront assimilé les implications et les avantages, ce qui de toute évidence demandera du temps.

– Vous êtes également membre de l'Assemblée nationale. Est-ce que les clivages politiques qui la caractérisent se manifestent avec autant de netteté au conseil régional d'Auvergne ?

– Non. Beaucoup de clivages nationaux sont largement surfaits. Le fait que, au niveau régional, la droite et la gauche se rapprochent sur des faits concrets surprendrait en d'autres lieux. « Gérer l'entreprise régionale », formule que j'utilise à dessein, nécessite avant tout du réalisme et, disons-le, un consensus. En Auvergne, il existe sur des dossiers fondamentaux : contrat de plan adopté à l'unanimité, choix du budget supplémentaire 1984, décision de créer une agence régionale du développement et mise en place d'un programme cohérent d'aménagement du réseau routier, tous ces points adoptés là aussi à l'unanimité le 29 juin dernier, le prouvent amplement. Certes, le débat politique n'est jamais évacué, mais l'accord majorité-opposition se fait toujours sur les choix jugés fondamentaux pour l'avenir du développement économique régional. »

Propos recueillis par
LLIBERT TARRAGO.

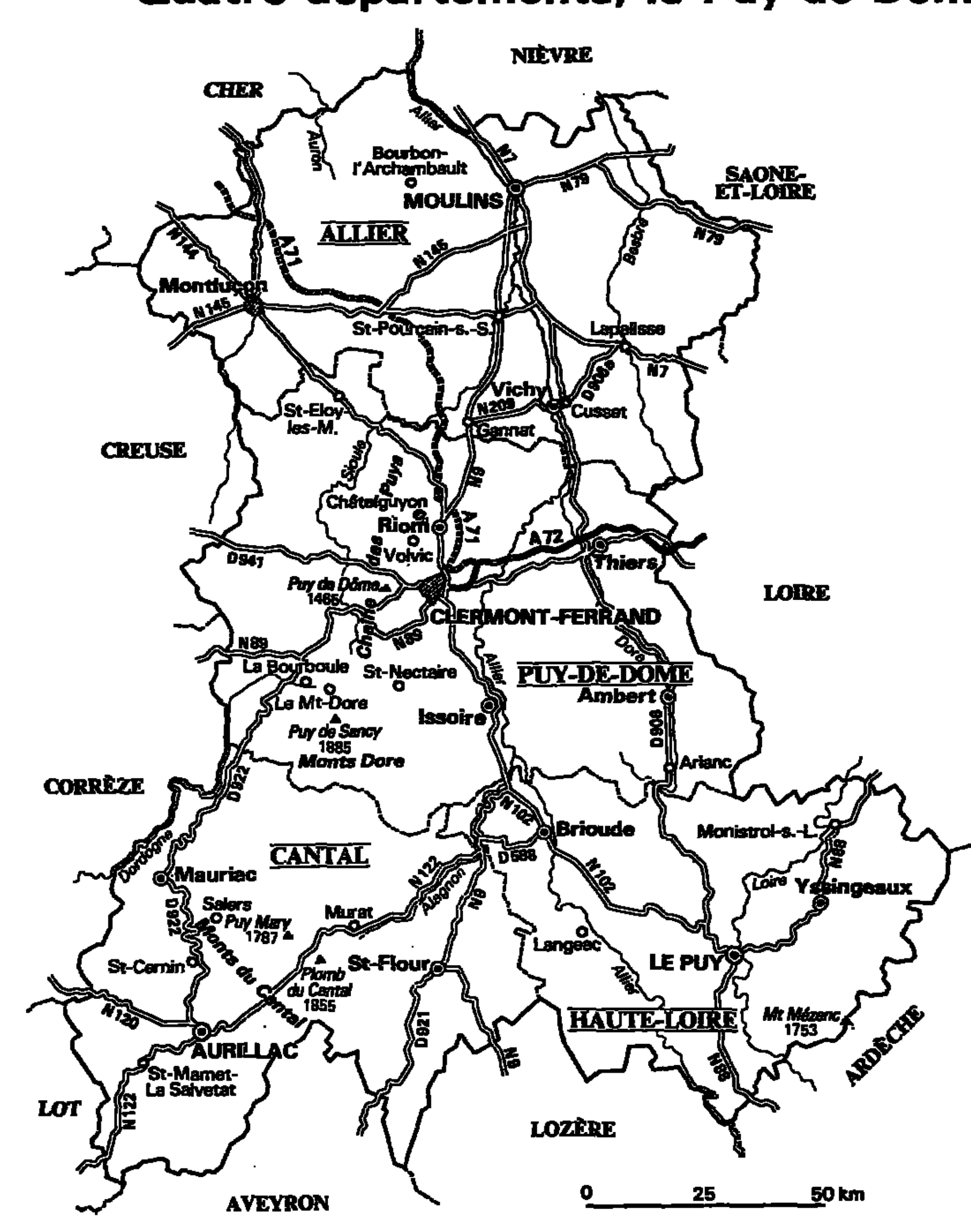
Terres de longue mémoire



PLANTU

La région et ses chiffres

Quatre départements, le Puy-de-Dôme en tête



Composée de quatre départements (l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme), l'Auvergne, avec 26000 kilomètres carrés, couvre environ 5 % du territoire national. Mais sa population (1 335 000 habitants) ne représente que 2,5 % de la population française. Le Puy-de-Dôme, à lui seul, concentre 45 % des habitants de l'Auvergne.

∴

L'agriculture occupe encore 14,6 % de la population active (la moyenne nationale étant 8,2 %). L'industrie est aussi fortement représentée, mais le secteur des services n'occupe que 50 % de la population active (57,6 % pour la France).

Le taux de chômage par rapport à la population active (9,5 % à la fin de 1983) est un peu inférieur à la moyenne (10,2 %).

Au *chapitre agricole*, l'Auvergne a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs (dont 80 % en production animale). Avec 1,4 million de têtes, cette région a 7 % du troupeau national de bovins, et avec 1,8 million d'hectolitres elle fournit 6 % de la production laitière. L'Auvergne entre enfin pour 6 % dans la production nationale de bois.

∴

L'industrie (29 milliards de chiffre d'affaires) n'entre que pour 2 % dans la valeur ajoutée nationale ; 81 % des entreprises ont de 20 à 500 salariés. Les secteurs les plus représentés sont l'automobile (33 % de la main-d'œuvre industrielle régionale), le caoutchouc (30 % des effectifs nationaux), *les industries agricoles et alimentaires* (12 % de l'effectif industriel total).

Dernier secteur économique important, le thermalisme, puisque 120 000 curistes ont fréquenté les stations en 1983, soit environ 25 % du nombre total des curistes.

UNE «PREMIÈRE» DANS LE CANTAL

Madame le préfet connaît la montagne

ELLE collectionne les ouvrages de science-fiction, ne renâcle pas devant les longues marches à pied, adore glisser sur les pentes neigeuses et regrette de ne pas aller *plus souvent au concert*... Un sacré bout de femme que Mme la commissaire de la République du Cantal. Discrète dans ses tailleurs tout simples : « *Je ne me vois pas en crinoline*, explique-t-elle. *Je tiens à rester en harmonie avec moi-même, or je ne me sens bien qu'en tailleur. Le soir, je préfère le pantalon noir à la robe longue.* »

C'est quelques jours avant son cinquante-cinquième anniversaire, en janvier de cette année, que Mme Hélène Blanc a eu la surprise d'apprendre qu'elle avait été choisie pour devenir la deuxième femme préfet (la première étant Mme Yvette Chassagne, préfet du Loir-et-Cher de juillet 1981 à janvier 1983 avant de devenir président de l'Union des assurances de Paris).

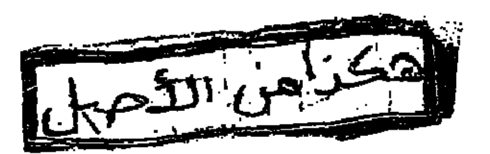
« *Surprise quant à la date*, tient cependant à préciser Mme Blanc. *Je ne m'attendais pas en effet à ce que ce soit si tôt.* » Mais la nomination elle-même ne lui semble que l'aboutissement logique d'une carrière sans accroc. « *Je n'ai pas fait l'ENA* explique-t-elle, *mais un diplôme d'études supérieures de droit public. J'ai passé ensuite différents concours pour devenir attachée puis attachée principale de préfecture.* » Occupant alternativement des postes dans les préfectures et au ministère de l'intérieur, elle était, lors de la décision du conseil des ministres, sous-préfet de Chalon-sur-Sâone « *administrateur civil hors classe, 1re catégorie et ayant terminé sa mobilité*, souligne-t-elle non sans fierté. *C'est le critère classique pour neuf dixième de mes collègues masculins.* » Une façon de montrer que, si le fait d'être femme n'a pas cette fois gêné sa désignation, c'est avant tout à son professionnalisme qu'elle doit d'être aujourd'hui « préfète ». « *Commissaire de la République* », reprend-elle doucement.

Un léger sourire se dessine sur ses lèvres, et ses yeux bleu-gris pétillent de malice lorsqu'elle évoque ses premiers mois à Aurillac. On l'attendait au tournant bien sûr : « *Chacun s'interrogeait... Déjà quand j'ai été nommée sous-préfet d'Issoudun, il y avait ceux qui se demandaient ce qu'ils avaient fait au Bon Dieu pour tomber sur une des deux seules femmes sous-préfets, et d'autres qui craignaient que je sois une Margareth Thatcher... Cela a dû être la même chose à Aurillac. C'est difficile d'être pionnière, il faut sans arrêt faire ses preuves, montrer qu'on est capable... On guette le premier faux pas, mais il y a des compensations ! Dès que la femme a démontré sa compétence, elle obtient un plus grand crédit que l'homme.* »

Peut-être parce qu'elle-même vient d'un pays de montagne — elle est originaire de La Roche-sur-Foron en Haute-Savoie, — elle semble avoir adopté assez facilement le Cantal et ses cent soixante mille habitants. Femme de dossier, celui de l'industrie laitière et de ses quotas ne lui a pas fait peur. « *Les problèmes de l'agriculture, qui occupe 30 % de la population active, me mobilisent beaucoup.* » Estimant que le préfet se doit d'être — entre autres — une courroie de transmission entre l'Etat et les citoyens, elle ne lésine pas sur ses visites au monde agricole. « *J'explique les décisions de Bruxelles et je répercute les revendications des agriculteurs... Préfets et sous-préfets ont, depuis la décentralisation, plus que jamais un rôle d'intermédiaire et de médiateur. Ils doivent veiller entre autres à assurer un équilibre permanent entre l'Etat et les collectivités locales. Préfets et élus, tout en respectant leurs domaines de compétence, sont dans l'obligation de travailler ensemble, de se concerter.* »

Soucieuse de ne pas être prise en défaut, consencieuse, Mme Blanc ne cache pas que ses nouvelles fonctions lui demandent une implication totale. « *On vit la fonction en permanence, et une femme doit avoir encore plus de rigueur dans son travail mais aussi dans sa vie personnelle qu'un homme.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.



Michel Debatisse et le fiasco de Fontainebleau

C'EST dans sa maison de Palladuc, un village du Puy-de-Dôme, que Michel Debatisse se repose entre deux voyages et suit la marche de l'exploitation de 120 hectares qu'il gère avec son frère et un neveu. Ses nombreuses activités l'en éloignent fréquemment.

L'ancien secrétaire d'Etat chargé des industries agro-alimentaires vient d'être réélu député au Parlement européen sur la liste de Mme Simone Veil et il continue d'occuper le terrain agricole au titre notamment de président de la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, de secrétaire général de la chambre régionale et de président national de l'IFOCAP (Institut de formation pour les cadres paysans et agro-alimentaires) qu'il avait créé en 1967, quatre ans avant son accession à la présidence de la FNSEA.

Autant dire qu'il a suivi avec une attention particulière le sommet de Fontainebleau. Son appréciation tranche nettement par rapport à l'accueil généralement favorable fait à l'accord. Michel Debatisse n'y va pas par quatre chemins : *« Ce qui vient de se passer à Fontainebleau est extrêmement grave et, contrairement à ce qui a été dit, lourd de conséquences pour la France et l'Europe. Sans doute un compromis a-t-il été trouvé, mais à quel prix pour notre agriculture ! »*

L'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing redoute que les nouvelles dispositions de règlement financier communautaire ne contiennent implicitement *« la reconnaissance du principe du « juste retour » qui signifie en d'autres termes que chaque partenaire sera, à brève échéance, en droit d'attendre de la Communauté de ne pas payer plus qu'il ne touche. La solidarité financière, pierre angulaire de la construction européenne, serait ainsi remise en cause ».*

Trois faits incitent Michel Debatisse à se livrer à cette interprétation. Il parle de deux décisions et d'une non-décision : *« D'abord*, dit-il, *les Britanniques ont eu, sur l'essentiel, et durablement, gain de cause. Ensuite, le démantèlement effectif eût supposé que les échanges agricoles se fassent en ECU. Il n'en est rien. Plus encore, les effets positifs pour l'agriculture française qu'on était en droit d'espérer du démantèlement des montants compensatoires décidé en mars dernier seront, pour une large part, annulés par l'octroi de compensations financières aux Allemands. Enfin, la solidarité financière signifiait que les habitants des zones défavorisées fassent l'objet de mesures dérogatoires en raison des handicaps qui leur sont propres. Les quotas laitiers par exemple : le président de la République n'a pas jugé nécessaire que des zones difficiles, comme le Massif Central, en soient épargnées. Pourtant, cela eût représenté un coût minimum. »*

Les objectifs de l'opposition

Les nouvelles certitudes de Jacques Barrot

SAMEDI 30 juin. Le matin, il a inauguré une fabrique de cercueils à Saint-Pal-de-Mons, l'après-midi, une usine de polypropylène à Retournac et, dans la foulée, une entreprise de linge de maison au Puy. Des fins de semaine comme celles-ci enchantent Jacques Barrot. Il n'est pas peu fier d'expliquer que «son» département, la Haute-Loire, détient le record, pour la région Auvergne, de créations d'entreprises. *« Je passe la plus grande partie de mon temps à m'occuper d'économie. Les entreprises cela me plaît »*. S'il le pouvait, il prendrait même, volontiers, la tête d'une affaire. Le voilà aujourd'hui homme de gestion, lui que sa formation philosophique, son milieu familial, prédisposaient à être un *« homme de doctrine »*.

« J'ai modifié, dit-il, *l'ordre des valeurs que j'avais défini il y a vingt ans. Désormais, je place en premier lieu, la compétence économique, puis le respect des autres, la tolérance et enfin le social, la redistribution des richesses. Je ne suis pas pour autant devenu un homme de droite*, ajoute-t-il, *mais un homme moderne. »* Un homme moderne qui croit notamment aux vertus de la décentralisation, mais déplore le peu d'autonomie véritable des régions et des départements faute de ressources propres. *« Nous sommes toujours tributaires des aides de l'Etat, des fonctionnaires et puis il existe un tel imbroglio administratif avec toutes ces compétences nouvelles et ces financements croisés... »*

Quoi qu'il en soit, Jacques Barrot ne pense pas qu'il faille revenir en arrière. *« La décentralisation est un fait acquis »*, souligne-t-il avant de remarquer qu'elle pourrait mettre fin à *« la race des idéologues »*. *« C'est une formidable machine à donner des responsabilités, elle provoquera une mutation des socialistes qui devront gérer les collectivités dont ils ont la charge en abandonnant tout sectarisme »*, affirme-t-il.

Les socialistes, en Auvergne sont sur leurs terres : dans le Cantal, l'Allier, le Puy-de-Dôme. Seule la Haute-Loire se distingue : l'opposition détient les deux sièges de députés (M. Barrot, UDF-CDS, pour la première circonscription, et M. Proriol, UDF-PR, pour la deuxième) et les deux sièges de sénateurs (M. Gouteyron, RPR, et M. Chambriard, RI). Ce qui incite M. Barrot à dire que *« toutes les sensibilités de l'opposition sont représentées et sont exprimées par des gens de qualité. Nous formons une équipe, et nous nous sommes répartis les responsabilités. J'ai la chance de pouvoir vivre l'opposition dans mon département de manière très constructive. En Haute-Loire, l'opposition présente un visage uni, ouvert, elle est très active »*. *« Elle est telle que j'aimerais qu'elle fût au plan national »*, affirme Jacques Barrot, qui en vient à regretter que son département soit rattaché à l'Auvergne, qui n'a pas *« la même sensibilité politique »* et où les comportements, les attitudes seraient presque, selon lui, plus *« archaïques »*.

Il remarque cependant qu'il est difficile de transposer en Auvergne les données politiques nationales qui se trouvent ici *« infléchies par les affinités de terroir »*. *« Le RPR*, explique-t-il, *a été marqué par la silhouette de Georges Pompidou* [natif du Cantal], *et celle de M. Giscard d'Estaing reste très présente. Les attitudes se tempèrent de la présence de ces deux visages. »*

Elles pourraient aussi être influencées, d'une certaine manière, par la présence à Lyon – qui n'est pas plus éloigné du Puy que Clermont-Ferrand – de M. Raymond Barre.

Secrétaire général d'un parti, le CDS, qui n'en finit pas de dire son attachement à l'ancien ministre, M. Jacques Barrot, comme ces collègues centristes, n'hésite pas à reconnaître qu'il éprouve de la *« sympathie »* pour M. Barre, qu'il existe de réelles *« convergences »* dans les analyses, mais il tient aussi et surtout à ce que son parti se comporte en *« mouvement d'idées. »* *« Cela ne doit pas nous empêcher de cultiver certaines sympathies*, dit-il, *mais sans aller jusqu'à adopter un discours suiviste. Dans ma génération, on a un peu trop tendance à se déterminer par rapport aux hommes. Je crois, pour ma part, que la solidité des rencontres repose sur les idées. »*

« Il ne faut pas tout politiser »

M. Barrot n'en dira pas plus, si ce n'est qu'il est opposé à *« toute agression inutile »*, mais ne se veut pas pour autant un « centriste » au sens où *« l'indétermination est une ligne de conduite »*. Aujourd'hui il est dans son département, il réserve ce genre de débats et d'interrogations aux réunions du conseil politique du CDS. *« Il ne faut pas tout politiser*, dit-il. *La politique ne doit pas tout envahir. Nous serons jugés sur nos comportements d'élus locaux. Je voudrais qu'en Haute-Loire les rapports entre le pouvoir départemental décentralisé et les forces économiques et sociales soient exemplaires... »*

Avant de regagner, mardi, Paris, Jacques Barrot se plongera encore dans quelques dossiers, notamment celui de cette entreprise de maçonnerie à Yssingeaux qui emploie une quarantaine de personnes et qui est sur le point de fermer ses portes.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

[Secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot est député de la première circonscription de la *Haute-Loire*, président du conseil général, premier adjoint au maire d'Yssingeaux. Il a occupé successivement dans les gouvernements de MM. Chirac et Barre les fonctions de secrétaire d'Etat au logement, de ministre du commerce et de l'artisanat, de ministre de la santé et de la sécurité sociale.]

Les leçons des élections

LES TROIS « PRÉSIDENTIELLES »

	Election présidentielle 1969 (2e tour)		Election présidentielle 1974 (2e tour)		Election présidentielle 1981 (2e tour)	
	Suf. exp.	Voix obtenues par Pompidou	Suf. exp.	Voix obtenues par VGE	Suf. exp.	Voix obtenues par Mitterrand
Allier	139 603	80 773 (57,85 %)	211 312	96 210 (45,52 %)	225 259	126 240 (56,04 %)
Cantal	77 793	64 510 (82,92 %)	95 796	58 933 (61,51 %)	104 217	44 876 (43,06 %)
Haute-Loire	98 321	62 022 (63,08 %)	120 037	71 657 (59,69 %)	130 397	57 335 (43,96 %)
Puy-de-Dôme	202 346	121 780 (60,18 %)	293 019	152 864 (52,16 %)	331 963	172 043 (51,82 %)
Total région Auvergne	518 063	329 085 (63,52 %)	720 164	379 664 (52,71 %)	791 836	400 494 (50,57 %)

Sur ce tableau sont reproduits les résultats obtenus par les trois derniers candidats à la présidence de la République, dont deux, MM. Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, étaient Auvergnats.

APRÈS LES « EUROPÉENNES »

	Suf. exp.	UDF-RPR	PS	PC	FN	ERE	VERTS
Allier	150 976	58 554	29 073	31 256	11 581	4 483	4 626
Cantal	70 276	39 303	14 405	5 253	3 274	1 578	1 410
Haute-Loire	88 966	46 501	19 447	4 815	6 962	2 449	2 442
Puy-de-Dôme	226 088	99 390	55 988	21 765	18 037	7 196	6 807
Total région	536 306	243 748 45,44 %	118 913 22,17 %	63 089 11,76 %	39 854 7,43 %	15 706 2,92 %	15 285 2,85 %

Sur ce tableau figurent les résultats obtenus par les principales listes lors des dernières élections européennes.

Deux maires aux affaires

M. Roger Quilliot à Clermont-Ferrand :

« Rien ne sera plus comme avant »

VILLE industrielle au bord de la Limagne, une des plus fertiles plaines de France, adossée au dôme granitique, Clermont-Ferrand s'est donné depuis des décennies un maire socialiste, et c'est tout naturellement que Roger Quilliot, adjoint de l'inamovible Gabriel Montpied, lui a succédé il y a onze ans, élu et réélu au premier tour.

Pourtant, les sympathies des Clermontois, c'est bien connu, vont plutôt à une droite raisonnable, à un centrisme sérieux. Cette contradiction apparente tient sans doute au sens du concret de ces citadins exigeants, sensibles à une gestion rigoureuse et ouverte. Infatigable travailleur, l'universitaire du Nord, grand spécialiste de Camus, aux yeux bleus pétillants, a su se faire adopter par les Auvergnats, qui lui ont tout naturellement confié le siège de sénateur qu'occupait son prédécesseur.

Le maire s'attache depuis plusieurs années à faire disparaître les verrues que sont la zone du Mazet, dont la réhabilitation entre dans sa phase terminale, et le quartier de l'hôpital général, dont les opérations commencent, autour d'un projet de cité judiciaire, sur 1,5 hectare.

Le gros problème de la cité est actuellement l'état de santé de Michelin, dont les pertes se traduisent par des réductions d'emplois : en six ans, au train prévu, la firme aura diminué ses effectifs de 30 %, se séparant de plus de neuf mille salariés. Pour M. Roger Quilliot, l'accord des partenaires (Michelin et ses salariés, les pouvoirs publics, la municipalité) pour conserver à Clermont-Ferrand son titre de capitale européenne du pneu ne doit pas cacher la réalité : *« Il faut être lucide,* nous a-t-il dit. *L'indispensable modernisation de l'usine clermontoise ne permettra pas de revenir au niveau d'emploi du passé. On ne reverra plus trente mille Michelin. Il faudra inventer de nouvelles orientations. Un effort commun pour la diversification est nécessaire. »*

Ancien ministre de l'urbanisme et du logement, ayant laissé son nom à une loi qui avait pour objet de rétablir l'équilibre entre locataires et propriétaires, mais qui a eu la malchance de faire ses premiers pas en temps de rigueur anti-inflationniste, M. Quilliot vit aujourd'hui l'application concrète de son texte : *« A Clermont, les problèmes sont très limités. Il y a des logements à louer au fond de Jaude, mais les loyers sont fort élevés. Le courrier que je reçois sur ce thème vient de Paris. Quant aux problèmes avec les mauvais payeurs, il n'y en a pas plus qu'avant. A l'office municipal d'HLM* (huit mille logements locatifs), *j'ai chaque mois une dizaine de cas à trancher. Pour la plupart, les locataires s'en vont sans que nous ayons à intervenir. Et je fais expulser les récalcitrants. Les propriétaires privés n'ont qu'à en faire autant. En tant que maire, j'ai mon avis à donner, et je le donne sans complaisance pour les locataires de mauvaise foi. Je dois dire que certains maires de l'opposition n'ont pas cette fermeté et renâclent à donner un avis favorable à une expulsion.*

Une relève de génération

» D'une façon plus générale, je souhaite que Paul Quilès obtienne que la hausse normale des loyers soit celle de l'indice. Trop de gens s'imaginent que la limitation à 80 % est la règle. »

Et la décentralisation, que tout responsable de collectivité locale commence à vivre ? *« C'est un des grands événements de cette législature. Les municipalités vont avoir un peu plus de responsabilités. Nous les assumerons. Au niveau départemental, ce sera plus complexe. La difficulté réelle est celle des mentalités. Il faudra des années et surtout une relève de génération, pour que chacun ait pris conscience de sa marge de manœuvre, qui est importante. »*

La rigueur à l'ordre du jour

Ce n'est pas la première fois que l'actuel maire de Clermont-Ferrand recevra le président de la République. N'a-t-il pas, il y a dix ans, premier maire d'une grande ville à le faire, reçu M. Valéry Giscard d'Estaing ? *« C'est le devoir d'Etat d'un maire. »* Mais M. Quilliot n'entretient aucune relation officielle avec l'ancien président de la République, qu'il rencontre cependant parfois dans l'avion. *« Nous bavardons courtoisement. Un entretien avec lui est toujours intéressant, car c'est un homme intelligent. »* La venue à Clermont de M. François Mitterrand prend une tout autre dimension, un aspect plus personnel, ce qui est normal *« quand on reçoit quelqu'un aux côtés de qui on a longtemps combattu et derrière lequel on a, durant quelques années, servi »*.

Le jugement que porte Roger Quilliot sur l'exercice du pouvoir par la gauche est tout empreint de solidarité gouvernementale, mais aussi de connaissance rétrospective des difficultés rencontrées . *« La marge de manœuvre est étroite, surtout en matière économique »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Beaucoup de blocages de notre société ont été levés, y compris au niveau de l'industrie. Un chef d'entreprise m'a confié que la gauche aura beaucoup plus fait pour faire comprendre les besoins de l'industrie que ses prédécesseurs. En fait, elle aura remis la rigueur économique à l'ordre du jour. »*

JOSÉE DOYÈRE.

M. René Souchon à Aurillac :

« Nous nous sommes endormis »

DEPUIS le retrait de M. Roger Quilliot, élu sénateur, M. René Souchon reste l'unique représentant de l'Auvergne au gouvernement. *« Je ne l'ai pourtant pas cherché*, note-t-il. *C'est le président qui m'a appelé au lendemain des élections de mars 1983. »* Même s'il ne l'a pas voulu, c'est de bon cœur qu'il a accepté le poste de secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, lui l'enfant du Malzieu, en Lozère, issu de ces montagnes pauvres et rudes du Massif Central, versant sud. Avec son père, instituteur itinérant, il a visité les fermes isolées de la Margeride, partageant le jambon et le fromage sur un coin de table. La montagne démunie, il connaît !

Mais c'est le Cantal qui l'accueillera comme collégien, d'abord à Saint-Flour, retranchée sur son éperon, puis à Aurillac, « la capitale ». *En 1978, à l'âge de trente-quatre* ans, le militant socialiste (*« tendance Mitterrand, pas CERES ! »*) s'empare de la mairie. C'est quasiment une prouesse dans un département conservateur et qui, au fil des ans, s'est laissé distancer par ses voisins.

Le ministre de la forêt, aujourd'hui, en conçoit quelque aigreur : *« Nous sommes le département le plus en retard d'Auvergne,* dit-il sans fard. *Nous sommes complètement enclavés, à commencer par Aurillac. Pour se rendre à Clermont-Ferrand, il faut au moins deux heures de voiture, à condition de bien connaître l'itinéraire et de rouler très vite, sans tenir compte des limitations de vitesse. Quant à Toulouse, n'en parlons pas, c'est épouvantable ! »* Le ministre a tout de même obtenu que, dans le contrat de plan Etat-Auvergne, les 10 kilomètres de la côte des Estresses soient réaménagés, afin d'ouvrir Aurillac sur Toulouse, la métropole vers laquelle regarde la Chataîgneraie et tout le sud-ouest du Cantal.

Le désenclavement semble l'obsession de René Souchon, qui peste contre les difficultés de liaison avec Paris (le ministre perce sous le montagnard) : *« Le train le plus rapide met quand même six heures (« le Capitole ») et l'avion que nous avons acheté avec le département et la chambre de commerce coûte environ 850 francs pour l'aller simple... Plus cher que Paris-Nice ! »*

Le secrétaire d'Etat met en cause l'attitude des élus du département. *« On a raté l'occasion favorable,* déclare-t-il. *A part la station du Lioran, sur le plomb du Cantal, on n'a rien fait pendant les années fastes, lorsque la crise n'était pas encore en vue et que Georges Pompidou, enfant de Montboudif, était président de la République... »*.

Une mentalité à changer

Tout de même, M. Souchon admet que des progrès ont été accomplis dans certains domaines, notamment l'industrie laitière. *« On a fait tout ce qu'on pouvait pour le lait. On arrive aujourd'hui à exporter 40 % de notre production, vers la Grèce, l'Italie, l'Espagne et même les Etats-Unis. Mais tout reste à faire pour la viande. »* Le maire d'Aurillac a donc entrepris l'installation d'un abattoir moderne (en cours de finition), géré par une société d'économie mixte, tout comme le futur marché aux bestiaux. Mais l'homme qui revendique avoir inspiré la loi sur la montagne, tout récemment votée, déplore que les montagnards auvergnats *« attendent toujours la distribution de la manne »* au lieu de se prendre en charge. *« J'essaie de montrer aux gens qu'ils détiennent une richesse,* dit-il, *mais il faut les pousser, les convaincre. »*

Deux secteurs, selon le secrétaire d'Etat, restent pratiquement en friche dans le Cantal : le tourisme et la forêt. *« Les agriculteurs de montagne sont obsédés par l'agriculture de plaine. Lorsqu'on leur propose de diversifier leurs activités et de faire du gîte à la ferme ou d'installer un terrain de camping, ils protestent en revendiquant leur qualité d'agriculteurs à part entière. »* Quant au bois, c'est le même phénomène de rejet que partout en France : il est tout juste bon à couper pour faire une flambée — de plus en plus rarement, — mais ce n'est pas une véritable richesse. A peine peut-il servir d'épargne en cas de coup dur ou de besoin soudain.

« A l'étranger, explique René Souchon, qui a sillonné l'Europe pendant la présidence française de la CEE, *les paysans vivent parfois à 50 % de la forêt. Chez nous, ils la considèrent comme une zone impropre à la culture, donc non productive. C'est toute une mentalité à changer. »*

Un *mea culpa*, tout de même : le ministre admet qu'il a consacré tout son temps aux négociations de Bruxelles et à la loi sur la montagne (sans parler de sa bonne ville d'Aurillac) et qu'il a négligé la forêt. Mais il promet de *« passer la vitesse supérieure »* dès cet été. *« Nous avons besoin des capitaux étrangers pour développer notre industrie du bois »*, avoue-t-il. *« Surtout les bois d'éclaircie dont nous ne saurons bientôt plus que faire. Il va nous falloir investir dans la forêt. »*

L'œil bleu qui ne cille pas, la moustache blonde impassible, René Souchon aligne les certitudes comme un discours programme. Mais ce dont il est le plus fier, visiblement, c'est d'avoir introduit dans un chef-lieu rural une animation culturelle inédite, comme le Festival du film rural, le Festival du film d'initiative ou le concours de la création d'entreprises. Ce qu'il appelle *« la dimension économique de la culture »*. Pour obtenir ces résultats dans un département enclavé, et même oublié, il faut selon lui tirer le maximum de ficelles. *« Le cumul des mandats, c'est une très bonne chose dans un département comme le Cantal. Je regrette d'avoir abandonné la vice-présidence du conseil régional. »* Pour compenser, il va recevoir le président de la République dans sa ville, première étage du voyage présidentiel en Auvergne. Un honneur, et une consécration.

ROGER CANS.

Des industriels dans le doute

Les ratés de l'automobile

L'ÉQUIPEMENT automobile occupe une position dominante dans l'économie de l'Auvergne. Réunis, Michelin, Ducellier (groupe Valeo) et Dunlop (Sumitomo Rubber), pour ne citer que les principaux, lui procurent une bonne quinzaine de milliards de francs de revenus chaque année. Mais c'est surtout prise sous son aspect social que cette industrie revêt la plus grande importance. Elle fournit du travail à près de 50000 personnes. Autrement dit, un tiers des emplois est entièrement lié à l'automobile.

Mais avec la crise dont a souffert et souffre toujours le pneumatique, les méfaits de l'histoire dans le cas de Ducellier, la dépression enregistrée maintenant sur le marché domestique de l'automobile, l'industrie d'équipement n'entraîne plus l'activité régionale. Avec les licenciements décidés chez Dunlop, à Montluçon, qui le seront demain chez Michelin, à Clermont-Ferrand, et probablement aussi chez Ducellier, ce réservoir de main-d'œuvre s'assèche.

De très loin, Michelin est l'entreprise dont l'apport à la région a été et reste le plus important. Jusqu'en 1980, le groupe a été un créateur net d'emplois. En l'espace de trente ans, sa participation sur le marché local du travail a plus que doublé, passant de 10 % de la masse totale des salariés à près de 21 %, avec des effectifs se montant à 25850 personnes.

Ramené à la seule ville de Clermont-Ferrand, le poids de Bibendum est encore plus impressionnant. Un Clermontois sur deux travaille pour lui. La contribution de la manufacture dans le produit net de la taxe professionnelle perçue par la municipalité s'élève à 44 %. Plus généralement, Michelin participe à hauteur de 28 % à la formation locale des recettes fiscales.

Naturellement, ces quelques chiffres ne tiennent aucun compte de l'activité induite favorisée dans la région par Bibendum et qui est difficile à calculer. Mais Michelin fait vivre à lui seul 638 petites entreprises auxquelles il fait appel pour des travaux de mécanique généralement liés à ses investissements. Ces PME, souvent dirigées par d'anciens « Bibs » qui se sont mis à leur compte, emploient dans la majorité des cas de 5 à 10 personnes.

Michelin est aussi un très bon client pour les transporteurs locaux. Chaque jour, 4000 « Bibs » utilisent les cars de ramassage.

Les compressions d'effectifs décidées par Michelin (4920 mises à la retraite d'ici à la fin de 1985, dont 3880 FNE) mais aussi l'inévitable rééquilibrage des activités auquel ce groupe va procéder pour accompagner son effort de redressement, vont, à tous égards, avoir de sérieux effets sur la vie économique régionale. Et il est à craindre que l'assistance généreusement accordée par Michelin à ses sous-traitants, en coopération avec le conseil régional, ne suffira pas à préserver intact le tissu industriel environnant.

La longue histoire de Ducellier

Gros fabricant de pièces détachées pour l'automobile, Ducellier, dont le plus clair des activités s'exerce en Auvergne (plus de 70 % d'un chiffre d'affaires s'élevant globalement à 1,2 milliard de francs), est lui aussi en proie à de sérieuses difficultés. Mais celles-là sont davantage héritées de l'histoire. Durant cinq ans, le groupe Valeo a dû, contraint et forcé, partager le capital de cette entreprise avec le britannique Lucas, qui refusait obstinément de quitter la place. Ce n'est qu'en avril dernier, que, plus conciliante, la nouvelle équipe dirigeante de Lucas s'est enfin décidée à passer la main en cédant le contrôle de l'affaire pour le franc symbolique avec, à la clé, un prêt permettant de restaurer une situation financière sérieusement dégradée par des déficits à répétition. En effet, aucune grande décision sur un projet d'envergure n'a pu être prise durant ce mariage forcé.

Aujourd'hui le président de Valeo, M. André Boisson, est bien décidé à remettre de l'ordre dans la maison. Il n'a pas encore fait part de ses intentions. Mais le groupe se réorganisant lui-même par filière de produits, Ducellier n'échappera pas à la règle commune.

Ducellier possède trois importantes unités dans la région d'Auvergne, une à Issoire (démarreurs, projecteurs, systèmes de signalisation ; 220 millions de francs de chiffre d'affaires ; 1 350 personnes), une autre à Sainte-Florine (petits moteurs de servitude pour essuie-glaces, lave-glaces, produits de sous-traitance pour l'allumage, régulateurs pour alternateurs ; 210 millions de francs de chiffre d'affaires ; 1 000 personnes) et la dernière à Grosmenil (allumages classiques et électroniques, bobines ; 410 millions de francs de chiffre d'affaires ; 1 500 personnes). A cela il faut ajouter un magasin commercial à Cournon près de Clermont-Ferrand (180 personnes) et des services informatiques à Brassac (80 personnes).

Démarreurs, alternateurs, projecteurs, régulateurs, sont produits par Valeo dans ses différentes filiales (Cibié, Paris-Rhône, Marchal). La solution d'un transfert de fabrications n'est pas inimaginable, car elle se situe dans le droit fil de la logique industrielle adoptée par le groupe. Mais elle présente l'inconvénient d'avoir de sérieuses répercussions dans les bassins d'emplois d'Issoire, où un habitant sur deux travaille pour Ducellier, et de Sainte-Florine. Sauf bien sûr d'être compensée par un apport d'activités nouvelles.

Mais des trois unités, c'est celle de Grosmenil qui risque de créer le plus de difficultés. Largement devancé par Renix (filiale de Renault et de Bendix) dans l'allumage électronique, Valeo avait complètement abandonné cette branche industrielle. Il s'y trouve ramené avec Ducellier, qui, certes, possède de solides références comme deuxième fournisseur, de Citroën notamment, et avec ses licenciés en RFA, en Pologne, en Italie et en Colombie, mais n'a pas la taille critique. Il s'en faut de loin.

Que faire ? M. Boisson avoue être embarrassé, mais il se garde bien de révéler ses projets dans l'immédiat. De toute manière, il ne cache pas que des réductions d'effectifs sont inévitables chez Ducellier, mais qu'à cet égard des études seront menées au cas par cas en tenant compte des données locales.

Pour l'instant chacun des établissements Ducellier en Auvergne a été mis au régime du chômage partiel (cinq à six jours par mois).

Les rescapés de Montluçon

Toute proportion gardée, c'est encore Dunlop qui se trouve, si l'on peut dire, dans la position la plus enviable. L'établissement de Montluçon a désormais passé le cap de la fermeture de sa division « pneus poids lourds » et des licenciements (1 000 personnes) ; il peut espérer quelque générosité de son nouvel actionnaire japonais pour l'aider à remonter la pente et innover. Mais les 1 800 rescapés occupés à la fabrication des balles de tennis, des raquettes, des chambres à air, des amortisseurs vont devoir réapprendre à travailler. Moindre mal à côté du chômage et des chutes de recettes causées à la municipalité de Montluçon, autrefois deuxième ville industrielle d'Auvergne, par la faillite de Dunlop-France.

En 1984, le chiffre d'affaires de Dunlop-Montluçon ne devrait guère excéder 300 à 400 millions de francs quand il était largement plus du double. Dunlop était un peu le phare de l'industrie locale. Il a cessé de jouer ce rôle sans grand espoir de le reprendre un jour, sinon dans un autre secteur que celui de l'équipement automobile. Montluçon sera peut-être demain la capitale de la balle de tennis, mais cela dépendra de Sumitomo Rubber, dont les intentions pour l'instant ne sont pas très claires. Son président, M. Saïto, devait donner une conférence de presse le 2 juillet, qui a été ajournée sine die. Il est indisposé...

ANDRÉ DESSOT.

Sainte-Sigolène, l'oasis

La crise épargnerait-elle Sainte-Sigolène, en Haute-Loire ? Afin de mieux instruire la procédure du plan d'occupation des sols, la mairie vient de dépouiller un questionnaire proposé aux industriels locaux. Ces derniers prévoient la création de deux cents à quatre cents emplois dans les quatre années à venir. La note de synthèse indique : « Les terrains actuellement utilisés par les établissements industriels couvrent 32 hectares. Les besoins prévisionnels s'élèvent à une douzaine ou à une quinzaine d'hectares. » La commune s'achemine ainsi vers le lancement d'une deuxième zone industrielle de 20 hectares.

Sainte-Sigolène baigne dans l'optimisme : « C'est dans le naturel des industriels du pays, bien qu'il soit délicat d'être sain quand le client est malade », dit l'un d'entre eux. Cette bourgade de 5052 habitants, dont 1 700 sont des actifs de l'industrie, étale sa prospérité dans un certain désordre urbanistique autour d'un village-centre sans cachet particulier. Outre divers équipements sociaux d'ampleur, faut-il voir un signe d'opulence dans l'imposant parallélépipède de béton et de verre qui abrite la mairie ? Sainte-Sigolène jouit en tout cas de cette réputation à la fin fâcheuse puisqu'il est arrivé parfois au maire, M. Jean Salque, de se défendre au sein du conseil régional d'Auvergne, auquel il appartient, contre des suggestions d'attente en matière de subventions.

L'expansion de Sainte-Sigolène ne date pas d'aujourd'hui, mais jamais ses vingt-cinq industriels n'avaient été autant directement sollicités que ces derniers temps : 262 demandes ces six derniers mois. Lyon se trouve à 70 kilomètres, Saint-Etienne à 30. On monte parfois à six par voiture vers cette oasis discrètement indiquée et plantée à 850 mètres d'altitude dans un recoin du désert industriel que représente la Haute-Loire. Sainte-Sigolène consomme 15 % de l'énergie du département et abrite le tiers du parc des téléscripteurs, c'est tout dire...

La spécificité sigolénoise a souvent attiré les économistes spécialistes du « désert français ». Un quart de la production nationale de polyéthylène sort des usines de la commune. Longtemps capitale de la passementerie et de l'écharpe, elle est devenue celle de l'emballage plastique. De 1950 à 1965, elle a vécu les années euphoriques du textile, puis une cassure en 1967 à la faveur de la crise dans ce secteur. Elle s'en est relevée en se reconvertissant dans le plastique.

M. René Januel, quarante-cinq ans, abandonna le textile pour le plastique en 1969. Les quatre entreprises de son groupe emploient 420 salariés. Symbole du dynamisme local, cet ancien élève du collège franciscain Saint-Antoine, de Brive-la-Gaillarde, délaissa par crainte d'ennui la carrière d'instituteur pour reprendre le petit atelier familial.

« Je crée des emplois avec de la technique », dit-il en montrant sa dernière unité lancée il y a trois mois « pour le plaisir d'entreprendre ». Pragmatique également, M. René Januel rompt de manière originale avec le monolithisme du plastique. L'usine fabrique des... cercueils avec 58 salariés rompus à la commande numérique. Les installations robotisées permettent à la fois un lifting du chêne de troisième catégorie employé et une utilisation totale du bois. La concurrence tire six cercueils d'un mètre cube. Il en est à sept. Chaque mois, huit semi-remorques remplis de cercueils prennent la route. M. Januel bouleverse les méthodes de fabrication traditionnelles. Il avoue des visées européennes.

D'autres hommes de son gabarit créatif existent à Sainte-Sigolène. Sous des dehors faussement naïfs, ils pratiquent l'économie comme une compétition. C'est tout dire.

L. T.

LES PRÉOCCUPATIONS D'UN COMMUNISTE

Qui maîtrise Michelin ?

M. André Lajoinie, député de l'Allier depuis mars 1978 (il avait succédé à Pierre Villon, ancien président du Front national dans la Résistance), président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, est la principale personnalité communiste de la région Auvergne. Il est membre du conseil régional. Il nous a fait part de ses préoccupations.

« C'EST une région qui connaît des difficultés, en premier lieu dans l'industrie, où manifestement une dégradation s'est produite. La manufacture Michelin, qui a une usine au Puy et, essentiellement, l'usine de Clermont-Ferrand, avec plus de vingt mille travailleurs, a subi une régression sensible.

» Dans les dernières années, douze usines ont été construites, dont une seule en France. Il s'agit là d'une politique risquée, dangereuse. Nous ne sommes pas, par principe, contre l'investissement à l'étranger, surtout pour une entreprise aussi importante que Michelin, qui est le numéro deux mondial du pneumatique ; mais il y a eu excès, et les conséquences sont là : les usines de Clermont ne sont pas modernisées ; l'annonce a été faite de cinq mille suppressions d'emplois, sur le plan national, et de trois mille à Clermont. C'est notre première préoccupation.

» En liaison avec Michelin, nous avons eu le problème Dunlop. Je sais bien que Michelin n'est pas responsable du dépôt de bilan de Dunlop, mais nous avons agi pour que Michelin reprenne Dunlop – il y avait des productions qui pouvaient être complémentaires, – et Michelin a refusé. Il voulait en fait la liquidation des usines Dunlop et le seul héritage de la marque.

» La solution qui a prévalu est un pis-aller. Je n'ai pas de critique à faire au gouvernement sur cette affaire. J'ai beaucoup participé, avec le maire de Montluçon, à cette bataille, et, à mon avis, on ne pouvait pas faire autrement que la solution Sumitomo. Mais il y a huit cent cinquante licenciements « secs », et il faut poursuivre nos efforts pour apporter le complément aux industries que met en place Sumitomo.

» Il y a d'autres problèmes : Ducellier, à Issoire, que nous avons réussi à dégager du contrôle britannique, mais il y a des menaces de licenciements, des atteintes aux libertés des travailleurs ; Manurhin, à Cusset, près de Vichy, qui a licencié trois cents à quatre cents travailleurs ; Potain, à Moulins, qui a licencié aussi plusieurs centaines de personnes et fermé l'usine de Commentry ; à Moulins encore, Hernault-Somua, qui est dans une situation très préoccupante puisqu'on envisage même la fermeture de l'entreprise alors qu'elle produit des machines-outils tout à fait concurrentielles sur le plan international.

» Pour tous les dossiers dont je viens de parler, la région a été complètement inexistante et pour cause : elle n'a pas les moyens d'intervenir, bien qu'elle ait des compétences économiques. Je n'en fais grief à personne, mais la décentralisation dans ce domaine n'existe pas. Les dossiers sont traités à Paris. C'est vrai en Auvergne comme ailleurs.

Le rôle de l'Etat

» Pour ce qui est du rôle de l'Etat, je n'ai rien à dire dans le cas de Dunlop. Mais pour ce qui concerne Potain, une entreprise à forte participation des banques nationalisées, nous ne pouvons pas dire que nous avons une attitude très offensive au niveau des pouvoirs publics. De même, Manurhin est contrôlée par Matra, société à forte participation de l'Etat ; or les dirigeants de cette entreprise ont une attitude malthusienne, et on ne voit pas une intervention très dynamique des pouvoirs publics.

» Michelin, évidemment, est une entreprise privée, qui a sa stratégie. Je ne suis pas sûr que l'Etat puisse faire grand-chose. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avions proposé la nationalisation. Je ne la réclame pas aujourd'hui, mais je pense que c'était, quand même, le moyen de contrôler la politique de cette entreprise. C'est une entreprise familiale, ce qui est assez dangereux pour l'avenir, car on voit bien ce qui s'est passé avec l'empire Schneider et les déboires et les avatars du baron Empain. Le dirigeant actuel, François Michelin, est un homme sans doute de qualité, mais c'est tout de même une situation difficile à accepter qu'une entreprise aussi importante que celle-ci soit soumise à des choix que personne ne maîtrise. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU.

L'université sort de son campus

Vichy apprend le français comme le parlent les étrangers

LE Centre audiovisuel de langue moderne de Vichy (CAVILAM) fête cette année son vingtième anniversaire. Cette institution imprègne la vie quotidienne de la station thermale, puisqu'aussi bien 2 500 personnes la fréquentent chaque année avec des variations saisonnières dont les extrêmes se situent en hiver (400 étudiants) et en été (800). Les étrangers forment la quasi-totalité de cette population. *Vichy a ainsi* trouvé un prolongement à une tradition cosmopolite affirmée il y a un siècle à grâce aux vertus de ses eaux.

L'originalité du CAVILAM apparaît à plusieurs titres. D'abord par son statut, qui procède d'une alliance entre la ville de Vichy et l'université de Clermont-Ferrand, au sein d'une association commune. Ensuite par la nature de l'enseignement qu'il dispense. Le CAVILAM organise des cours intensifs de français à l'intention des étrangers : cours de français général, de français dans les secteurs spécialisés ou encore cours de français pour enseignants étrangers de français.

Le CAVILAM est en quelque sorte la maison du « français opérationnel ». Ainsi, Mme Maguy Pothier se consacre actuellement à des débutants d'origines diverses : un Japonais, directeur adjoint d'une grande banque, qui entame de la sorte un séjour de travail de trois ans en France, un Jordanien, un Egyptien, une Syrienne, un Colombien, deux Autrichiens, etc. Tous veulent, en venant à Vichy, s'adapter le plus *rapidement* possible au français.

Cette même enseignante a participé en 1978 à l'élaboration d'un cours de « français nucléaire » à la suite d'une demande d'EDF qui venait d'installer une centrale à Koeberg, en Afrique du Sud. Il s'agissait, pour les techniciens de ce pays, de pouvoir travailler sur la documentation des concepteurs français. *Cette méthode a été réutilisée* récemment à l'intention de deux groupes d'ingénieurs sud-coréens. *Des stages de langue spécialisée* sont aussi organisés dans le secteur médical, celui de l'administration, ou celui des relations internationales. Autre exemple : le CAVILAM a effectué une mission en Grèce pour des fonctionnaires locaux appelés à siéger à la CEE.

En ce qui concerne la formation de professeurs étrangers de français sont venus ou continuent de venir à Vichy des Portugais, des Chiliens et des Colombiens, pour lesquels, autre originalité de l'établissement, ont été conçus des programmes spécifiques.

Une des principales vertus du CAVILAM est la souplesse. *« Nos principes de travail s'inspirent en permanence d'un triple souci de rapidité, d'adaptabilité et de pertinence dans les actions menées »*, souligne M. Max Dany, chargé de mission de l'université de Clermont-Ferrand, qui dirige l'enseignement et la recherche, autre secteur actif. A force d'expérience et de réflexion, le CAVILAM est parvenu à s'adapter à une clientèle en quête d'efficacité.

Le Centre peut aujourd'hui accueillir à tout moment des élèves de quelque niveau que ce soit puisqu'ils peuvent se glisser immédiatement dans une quinzaine de « cases » différentes, quelle que soit, également, la durée de leur séjour.

Les responsables du CAVILAM attachent aussi beaucoup d'importance à la réception et à l'animation : accueil systématique en gare, facilités de logement, assistance pour les formalités administratives. Le Centre s'efforce encore d'accélérer l'intégration des étrangers dans leur nouvel environnement français.

Lorsque les responsables du CAVILAM parlent de « cohérence », ils entendent rendre évident que le « français opérationnel » repose sur une expérience de vie où la connaissance ne s'arrête pas à la porte des classes.

L. T.

★ *CAVILAM, 14, rue Foch, 03200* Vichy. Tél. : (70) 32-25-22.

Clermont-II dans Spacelab-III

LE laboratoire de physique *des milieux condensés* associé au CNRS et faisant partie de l'université de *Clermont-Ferrand-II est directement* intéressé par le lancement de Spacelab-III, le 21 novembre *prochain, puisqu'il est prévu, à* bord de la navette, une expérience de cristallisation de diodure de mercure en état d'apesanteur, mise au point par M. Pierre Brisson, docteur-ingénieur au CNES.

La même équipe, sous la direction du professeur Robert Cadoret, dans le cadre de la mission Spacelab-I, qui a *commencé le 28 novembre 1983*, était responsable de l'une des huit expériences françaises des *matériaux prévues à bord du* laboratoire européen. L'objectif était d'observer les effets de la *suppression de la gravité sur la* germination et la croissance des monocristaux, à partir de l'état gazeux. *« Nous avons été les premiers au monde à montrer l'importance des petites convections sur la phase de nucléation et celle de la croissance »*, souligne M. Robert Cadoret. *« On n'avait encore jamais raisonné à cette échelle-là. Les Américains et les Soviétiques estimaient que la microgravité n'apporterait rien dans ce domaine. »*

De fait, Spacelab-I a ramené un cristal de diodure de mercure d'une pureté inégalée. Au-delà de la valeur *scientifique se profile* un enjeu industriel, puisque ce cristal est un détecteur de *rayons X — d'où des applications* dans le domaine de l'astronomie, de la médecine et de la recherche — et des rayons gamma.

Cette réussite explique que les Américains aient proposé un ticket de vol à ce « client » *auvergnat à bord de Spacelab-III*. L'expérience à laquelle travaille M. Pierre Brisson, en collaboration étroite avec la NASA et l'astronaute américain appelé à manipuler le four thermique contenant le tube expérimental, revêt un caractère fondamental, car il s'agit d'éprouver une méthode originale qui doit permettre de mieux contrôler la production et la qualité de monocristaux. Les applications médicales paraissent évidentes *pour ce chercheur : on doit pouvoir* mesurer la dose d'irradiation d'un malade.

Père du premier cristal créé dans l'espace, M. Pierre Brisson *se prend à rêver, dans son* bureau du campus de Clermont-Ferrand, au jour où seront fabriqués à la chaîne, dans une station spatiale, des matériaux nouveaux aux qualités originales.

L.T.

La musique à l'unisson

ON doit annoncer dans les prochains jours, à Clermont-Ferrand, la création d'un service musical interuniversités qui marquera l'aboutissement d'une mission pilote en France confiée, il y a deux ans, à M. Jean-Louis Jam.

Cet animateur-né avait mis en place en 1965, à l'âge de dix-sept ans, l'orchestre universitaire, qui a longtemps comblé le vide musical en Auvergne, aujourd'hui considérablement réduit grâce notamment à l'Orchestre régional, installé en 1981, et à des actions récentes et de longue haleine visant à l'animation dans les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. Jean-Louis Jam, par ailleurs chef d'orchestre reconnu, dirigera ce nouveau service, dont les missions sont ainsi définies : *« Proposer, promouvoir, organiser et aider toutes activités à caractère culturel, et plus spécifiquement musical, s'inscrivant dans les missions traditionnelles de l'université, à savoir l'enseignement, la recherche, l'action et la diffusion culturelles. »*

Deux décisions concrètes illustrent les intentions du service : les concerts de Musique université, association à l'origine de toute cette affaire, seront dorénavant gratuits pour les étudiants et les scolaires ; il est prévu un enseignement en musicologie dans le cadre de l'institut d'histoire de l'art. Les cours sont programmés à 17 h 15. Cet horaire n'a pas été fixé au hasard. Il doit permettre aux personnes intéressées et qui travaillent de prendre place sur les bancs de l'université en tant qu'auditeurs libres.

« Grâce à la création artistique, l'Université s'ouvre davantage au reste de la population », insiste M. Jean-Louis Jam. Sa mission procédait du même état d'esprit : *« Nous avons engagé des actions dans le cadre des activités traditionnelles de l'université, mais également dans les nouveaux secteurs qui s'ouvrent à ses compétences, comme la formation des maîtres de l'éducation nationale. »*

L'originalité du nouveau service réside dans le fait qu'il est le produit d'une convergence extrêmement rare de volontés dans un pays comme la France, où la vie musicale est marquée par une nette coupure entre l'éducation nationale, dont la mission est théorique, et la culture ouverte sur la pratique. Or, en la circonstance, les deux ministères marchent la main dans la main.

« Il est évident que cette création représente une meilleure prise en compte de la culture par l'université », se félicite-t-on à la direction régionale des affaires culturelles. Le CROUS joue aussi un rôle important, lui qui a toujours appuyé l'action de M. Jam et de ses amis. Il est aussi remarquable, pour les témoins de la vie universitaire locale, d'assister à une collaboration aussi nette entre Clermont-I et Clermont-II.

On n'en serait sans doute pas là aujourd'hui sans Musique université, qui fêtera son vingtième anniversaire l'année prochaine et dont l'action permanente a créé une sorte de situation de fait et un terrain propice à cette initiative, à l'origine de laquelle se trouve M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère des affaires culturelles.

Demain le théâtre et le cinéma

Dans son bureau installé à l'entrée de Clermont-II, M. Jean-Louis Jam résume, avec une passion connue des mélomanes clermontois, l'histoire d'un élan musical en passe d'être institutionnalisé : *« Je vous livre ma chronologie de cette réussite. Il y eut, au départ, Musique et université avec sa chorale, son orchestre, son ensemble de musique ancienne et son quatuor à cordes ; puis l'appui donné à l'association par le CROUS, et ensuite la collaboration de plus en plus marquée de l'université ; en 1979, nous avons coproduit* Don Giovanni, *de Mozart, avec le théâtre universitaire des Chiens jaunes, qui a été l'occasion d'un article dans* le Monde *par Jacques Lonchampt, grâce auquel nous avons bénéficié d'une reconnaissance officielle. »*

A ce jour, un seul doute subsiste au sujet du nouveau service interuniversitaire. Il porte sur son intitulé, car certains sont tentés d'en élargir le cadre au théâtre et au cinéma, en raison de la place importante que tiennent dans la vie locale le théâtre des Chiens jaunes et le ciné-club universitaire, cousin germains de Musique université.

L. T.

Temps de détente

Fourneaux de campagne

J'AIME l'Auvergne. Je l'aime au point d'ajouter à l'Allier, au Puy-de-Dôme, au Cantal et à la Haute-Loire (Auvergne administrative), la Corrèze, la Lozère, l'Aveyron et même, sentimentalement, mon haut Vivarais paternel. Je ne suis pas le seul : pour les Français, l'Auvergne c'est « tout le centre » !

J'aime l'Auvergne, la terre de granit, de chaîne de volcans éteints, contrée encore méconnue du touriste, à la cuisine comme elle solide, apaisée mais encore sauvage et ignorée.

Pour l'Auvergnat, un chou est un chou, et cette éthique commence avec la soupe. Cette soupe-reine je l'ai rencontrée à Chaudes-Aigues, étonnant village autrefois chauffé par son eau qui jaillit du sol à 82°. Ces eaux les plus chaudes d'Europe, il n'est qu'à les mettre au port pour bien augurer de la soupe. Un vieux Calaguésien m'a dit : « *Il y a deux sortes de soupes aux choux : la bonne et la meilleure. La mienne est la meilleure !* »

La cuisine, ici, se mijote au rythme du temps. Henri Pourrat, l'écrivain du terroir, aimait à citer cette phrase de Margaridou : « *La cuisine, ça ne se parle pas, ça se trafique.* » Suivons, avec elle, les saisons :

Le printemps où les ruisseaux se travestissent en torrents voit naître les morilles. C'est aussi le temps des pescajoux (crêpes), des bourriols (pâte faite de farine de froment, de blé noir, de pulpe de pommes de terre et de petit lait), des farinettes (à Brioude on dit aussi « pachade »). Et avec la fonte des neiges s'avancent les truites et, s'il n'est pas de dîner sans fromage, il n'y a pas de festin sans truites.

L'été et les premiers beaux jours font chanter le coq... au vin de Chanturgue, que l'on a dit le premier en date des coqs au vin. Puis, voici le bœuf de la Saint-Jean mitonné avec saucisses, petits pois, que sais-je : synthèse, a-t-on pu dire, entre le bourguignon et le cassoulet. Et encore le millard (qui est le clafoutis régional), le sauté de chevreau, le gigot « brayaude » (les braies de nos ancêtres les Gaulois), les écrevisses. Sans oublier les fromages de Cantal à croûte d'ocre et de vermillon (plus elle est épaisse meilleur sera le fromage), ce cantal qui, mêlé aux pommes de terre (les truffes du pauvre), donne la truffade ici, la patranque là.

L'automne ramène le gibier (la perdrix est aux choux et le lièvre est « au gîte » – très vieille recette où l'animal plus que cuit, servi sur croûton, est à demi caché par une touffe de feuillage). Les cèpes (en potage, une merveille !) et les chanterelles. Le pounti, gâteau d'herbes et de jambon, le chou farci et le porcellou (saucisse cuite en feuille de chou). Enfin, les pommes (autrefois on ne connaissait pas, heureux temps, les golden) dont à Magnac on fait une « gourmandise ».

L'hiver, enfin, avec sa soupe aux raves et surtout la « tua ». On disait (et peut-être dit-on encore « faire mongougne ») lorsque la « mongougnière » venait aider les ménagères à préparer saucisses, saucissons et boudins. C'est aussi la saison du stockfish qui devient « stofinado », des tripoux (petits paquets de tripes de mouton qui diffèrent à Saint-Flour de ceux d'Aurillac, eux-mêmes différents de ceux de Chaudes-Aigues). Temps des pâtisseries également, du gâteau de châtaignes aux cornets de Murat, de la fouasse aux tourtes, de la tarte de Vic et des liqueurs de ménage.

C'est là cuisine de femme par excellence. La cuisine des ménettes (les mémées), celles qui chantent attisant l'âtre :

Allons, cessez bavarde,
Et vous dépêchez un brin,
De porter la moutarde
Qui accompagne le
[boudin ! »

Vous trouverez toutes ces recettes et bien d'autres dans le merveilleux bouquin de Suzanne Robaglia : *Margaridou* (Editions Créer, 63340 Nonette).

⁂

Les bonnes adresses en Auvergne ? Les guides vous donneront toutes les haltes renommées où, malheureusement, la cuisine du cru est oubliée sinon méprisée du chef. En dehors de ces étapes, voici quelques adresses respectueuses de terroir.

ALLIER

– *Charmeil* : La Musarde (tél. : 32.09.76) *aux portes de Vichy* : andouillette à la bourbonnaise, canard à la Du Chambat, saucisson aux grenouilles.

PUY-DE-DOME

– *Besse-en-Chandesse* : Les Mouflons (route de Super-Besse, tél. : 79.51.31) : saumon de fontaine aux champignons sylvestres, pigeonneau au chanturgue.

– Ambert : Le Livradois (1, place Livradois, tél. : 82.10.01), coquelet au vin d'Auvergne, crêpes au jambon.

– *Servant* : Le Beau Site (en bord de Sioule, tél. : 85.51.47) : jambon cru du pays, truite meunière. Sur commande : gâteau de pommes de terre.

CANTAL

– Calvinet : Le Beauséjour (route de Maurs, tél. : 49.91.68) : charcuterie du pays, pied de porc farci à l'ancienne, tripoux de Maurs, fricassée de cèpes.

– Chaudes-Aigues : Aux Bouillons d'or (10, quai du Remontalou, tél. : 23.51.42) : tarte à la fourme, civet de canard, filets de truites aux poireaux.

– Saint-Flour : L'Europe (12, cours des Ternes, tél. : 60.03.64) : pounti, tripoux. – Au Rendez-Vous des pêcheurs (à 6 kilomètres, tél. : 60.15.84) : potée, farinette, aligot et tripoux... et les truites !

– A Salers : Les Remparts (esplanade de Barrouze, tél. : 40.70.33) : jambon de montagne, terrine de cèpes, tripoux, pounti.

HAUTE-LOIRE

– Pradelles : Le Bellevue (avenue du Puy, tél. : 00.80.72) : charcuterie du pays, gratin auvergnat, truites.

– Tence : Grand Hôtel (avenue de la Gare, tél. : 59.82.76) : grande cuisine régionale.

⁂

Finalement, est-ce à Paris que vous trouverez la meilleure cuisine d'Auvergne ? *En tout cas, parlant de cette merveilleuse région gourmande on ne peut pas ne pas citer* L'Ambassade d'Auvergne (22, rue du Grenier-Saint-Lazare (3e), tél. : 272-31-22).

Avec ses plats du jour : le lundi : le mourtayrol (pot-au-feu des fêtes) ; le mercredi : la potée aux cinq viandes et choux braisés ; le jeudi : le cassoulet aux lentilles du Puy ; le vendredi : l'estofinado ; le samedi : le chou farci. Et, tous les jours, les cochonnailles, la soupe aux choux au roquefort, la salade de pied de porc à la fourme d'Ambert, le boudin aux châtaignes, le pied de porc à l'aligot, la falette (poitrine de mouton farcie), etc. *Un voyage immobile au pays des Arvernes. Une promenade à travers l'appétit d'un terroir !*

De quoi vous donner l'envie d'aller voir sur place comment « ça se trafique » lorsque :

Tu leur donnes ce qu'ils doivent manger au juste temps.
Tu ouvres ta main et tu combles de bien tout ce qui respire...
O Margaridou !

LA REYNIÈRE.

Les Montferrandais découvrent le ballon rond

UN nouveau club de football portera, la saison prochaine, les couleurs de Clermont-Ferrand. Il évoluera en troisième division, et il se donne trois années, au maximum, pour accéder au niveau supérieur et demander un statut professionnel. *Cette création a été l'aboutissement de négociations acharnées et presque homériques* dont les raisons expliquent que les résultats de l'équipe actuellement en cours de constitution soient attendus avec une certaine impatience. Enthousiasmes et réserves entourent ce dossier sportif.

Les enthousiasmes. – Ils touchent d'abord les passionnés du ballon rond, en attente, depuis plusieurs années, d'un meilleur spectacle que celui de l'Association sportive montferrandaise et du Stade clermontois, opérant, jusqu'à présent, en troisième division devant de maigres chambrées. Le *nouveau* club est le produit d'une fusion des sections football de ces deux clubs omnisports.

De plus – et c'est ce qui motive principalement le président, M. Paul Rey, quarante ans, à la tête d'une PME de bijouterie-joaillerie, – Clermont-Ferrand *« doit se doter d'une équipe de football de haut niveau pour s'affirmer, dans ce domaine en vogue, en tant que capitale régionale »*.

Ce langage nouveau a permis de déclencher, dans certains milieux économiques locaux, un intérêt dont M. Paul Rey *attend qu'il se manifeste* par des aides financières dans le cadre d'un budget annuel qui s'élève à 300 millions de centimes.

Les réserves. – Elles se sont exprimées depuis la mise en chantier du dossier, l'année dernière, et continuent, à un degré moindre cependant, à empêcher un consensus absolu. Elles sont dues au contexte historico-sociologique du sport local, dominé, depuis 1911, par la rivalité entre l'AS montferrandaise, club créé par l'entreprise Michelin, et le Stade clermontois, club de la ville et émanation du pouvoir municipal, traditionnellement de gauche. Aussi, dès les premières rumeurs de fusion entre les sections football des deux clubs, de vieux démons se sont-ils réveillés des deux côtés, surtout chez les « anciens » qui ont vécu les périodes les plus chaudes, celles où les idéologies s'exprimaient directement à travers le sport.

Ce n'est pas sans mal que la partie a été gagnée par le Clermont-Ferrand Football-Club, dont les couleurs mélangent subtilement celles du Stade clermontois et celles de l'ASM. *Les buts de la victoire ont* été marqués grâce à l'appui de M. Roger Quilliot, sénateur et maire, ancien ministre, malgré l'opposition de quelques-uns de ses amis politiques et grâce à la volonté des dirigeants montferrandais lassés du coût de leur équipe de football en regard de piètres résultats.

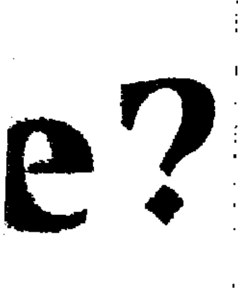
Le réalisme a prévalu avec d'autant plus de facilité que le responsable sportif de l'opération est Bernard Gardon, trente-deux ans, ancien professionnel à Nantes, Lille, Monaco et Saint-Etienne, lié à Robert Herbin, avec qui il prit un moment le pouvoir chez les « verts » après avoir rangé les crampons. Bernard Gardon est revenu dans sa ville d'origine, où il a « contré » sans ménagement les adversaires du projet. La partie va maintenant se jouer sur le périmètre d'herbe.

L.T.

Bach à La Chaise-Dieu

En Haute-Loire, terre de tourisme de plein air – c'est ici que sont nés les gîtes ruraux, – le festival de *musique de La Chaise-Dieu en sera cette année à sa dix*-septième édition. Il se déroulera du 23 août au 3 septembre. Des forfaits d'hébergement sont offerts. Au programme : *la Passion selon saint Jean*, de Jean-Sébastien Bach, le *Te Deum* d'Hector Berlioz, *le Messie*, de Friedrich Haendel, et *la Missa solemnis* de Beethoven. Parmi les interprètes on attend Alexis Weissenberg, Lily Laskine et Alexandre Lagoya.

★ **Comité départemental du tourisme de Haute-Loire, hôtel du département, 4, avenue Charles-de-Gaulle, 43000 Le Puy-en-Velay, tél. : 16 (71) 09-26-05 ; BP 310, 43012 Le Puy Cedex.**



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La l.mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE **MATRA**

Filiale en création - orientée sur les marchés en robotique industrielle située en BANLIEUE SUD-OUEST

crée un poste :

Ingénieur Commercial
de formation Technique-Ingénieur
futur Directeur Commercial

- Rattaché au Directeur Général, il est chargé de promouvoir et de négocier les contrats de vente des systèmes automatiques pour des applications industrielles en milieu de fabrication, en relation étroite avec les équipes projets.
- Il participera à la mise en oeuvre d'une stratégie commerciale et progressivement à la mise en place d'une structure commerciale.
- Cette fonction évolutive conviendrait à un ingénieur de formation, confirmé par une expérience de 5 ans minimum, connaissant les milieux de fabrication (biens d'équipements, machines outils) et rompu aux négociations commerciales.
- Il doit révéler des qualités d'adaptation rapide, le sens de la négociation et des compromis et se fera apprécier par son tempérament «gagneur» et son leader-ship tout en étant un ingénieur de terrain pragmatique et à l'aise à tous les niveaux de clientèle.
- Anglais courant. Déplacements de courte durée en FRANCE et en EUROPE
- Possibilité de poste aux U.S.A.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1150 (en précisant vos périodes de congés) au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN - YVELINES CEDEX



recherche

Ingénieur Grandes Ecoles
intéressé par l'assurance qualité

Pour un programme aéronautique donné, cet ingénieur sera chargé de :
- définir la politique, la qualité, le contrôle, mettre en place et coordonner l'ensemble des actions de contrôle et d'essais dans les Centres de fabrication, dans les différentes phases d'élaboration des produits, du développement à la fabrication en série.
- gérer globalement les résultats permettant d'établir les synthèses et bilans d'actions.
- L'esprit de synthèse, la volonté d'entreprendre et de persuader sont indispensables pour réussir dans cette responsabilité fonctionnelle mais très relationnelle, et nécessite une expérience de 2 à 5 ans.
- Poste situé à VELIZY. **Réf. NK 1148**

La division optique crée un poste :

Ingénieur Généraliste
chargé de coordonner les activités contrôle et essais

- Adjoint au responsable du service, il prend en charge l'animation et la coordination des activités de contrôle, essais et qualification des équipements électro-optiques et, à ce titre, il organise l'activité d'une équipe de 12 personnes.
- Il définit la politique et la méthodologie des contrôles et essais ; il planifie, gère et fait la synthèse des opérations techniques, et négocie les clauses techniques et financières avec les ingénieurs d'affaires, et les coopérants et sous-traitants.
- Ce poste évolutif nécessite une formation généraliste (mécanique, électronique, optique) confirmée par une expérience de 2 à 3 ans en laboratoire de haute technicité orientée si possible sur l'instrumentation.
- Des qualités d'organisation et de méthode, et des capacités d'encadrement seront particulièrement valorisées dans cette fonction.
- Anglais courant.
- Le poste est situé à RUEIL (proche du RER). **Réf. NK 1149**



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi (en précisant vos périodes de congés) au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3 avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN - YVELINES CEDEX

Responsable méthodes comptables
250.000 F

Ce groupe financier est un leader français du crédit et du financement. Sa direction financière recherche son responsable des méthodes et de l'organisation comptables. Animant trois cadres et en collaboration avec les services opérationnels de la comptabilité, il mettra en oeuvre de nouvelles procédures comptables et interviendra auprès des directions régionales et des filiales dans un esprit de coordination, de pédagogie et de contrôle. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (grande école commerciale ou expertise comptable) ayant déjà réussi une expérience de plusieurs années au sein des services comptables d'une grande entreprise du secteur financier. La rémunération annuelle fonction de l'expérience pourra atteindre 250.000 francs auxquels il faut ajouter certains avantages. Ce poste est basé en banlieue Est. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/2546M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Organisme de formation recherche pour vacations :

FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE A

pour interventions dans domaines spécifiques à l'administration (comptabilité publique, gestion de personnel, marchés...)

FORMATEURS

en informatique, droit public, lecture rapide, secrétariat, retraite. Tél. au 588-66-93.

Société d'édition allemande et canadienne cherche une personne (femme) pour la réception des commandes de notre clientèle française, téléphone obligatoire, conditions : connaissance parfaite de l'allemand (écrit et parlé), c.v. et prétentions, écrits en allemand et à adr. : VIW GmbH, Kurfuerstendamm 92, 1000 BERLIN 31, R.F.A.

Société d'Edition, recherche **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION** 30 ans environ. Expérience en périodique quadri. Disponible 1er août 84. Ecrire avec C.V., photo, prétentions à SCEL, 27-33, quai Le Gallo, 92517 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

STAFA CONTROL SYSTEM spécialiste dans le domaine de la régulation thermique recherche son **CHEF COMPTABLE** le candidat devra déjà avoir exercé des fonctions d'encadrement. Le poste est à pourvoir rapidement à Antony (92). Envoyer c.v. à SCS FRANCE M. Le Goff, 12, avenue Léon-Harmel, 92167 Antony Cedex.

Prof. Maths et/ou physique motivé pour travail pédagogique sérieux auprès d'élèves sportifs. Temps partiel. M. ACKERMANN, 18, rue Paul-Bert, 94160 ST-MANDÉ.

SOCIÉTÉ COURBEVOIE recherche **COMPTABLE** Qualif. minimum BTS + 3 ans, exp. pour payes, déclarations compta. générale + analytique + préparation de bilan. Discrét., efficacité, initiatives. Lettre + C.V. + prétentions sous no T 066.798 M RÉGIE PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

FOYER ÉDUCATIF CARRIÈRES-SOUS-POISSY cherche **ÉTUDIANT** 25 ans minimum pour poste veilleur de nuit. Période juillet-août. Tél. : 974-90-40.

Urgent

POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX CIVIS Conseil recrute des CHARGÉ (E) S de RELATIONS PUBLIQUES

NOUS SOUHAITONS :
- Minimum 3 ans d'expérience réussie en agence ou chez un annonceur en qualité de responsable de communication (relations publiques).
- Intérêt (et si possible connaissance) des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.).
- Capacité à concevoir, préparer et organiser des actions d'information, leurs outils (documents, exposition, etc.) et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :
- Un poste passionnant en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante.
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe.
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience, de l'efficacité et de la motivation.

Si vous êtes passionné (e) par la communication et libre très rapidement, écrivez sous réf. CIV/RP, Jean-Pierre PIOTET, CIVIS Conseil, 59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

CIVIS conseil

emplois régionaux

Responsable comptable et administratif
200.000 F

Orléans - La filiale française d'un groupe chimique international, spécialisée dans le traitement et la désinfection des sols, recherche son responsable administratif et comptable. Basé près d'Orléans, il sera placé sous l'autorité immédiate du directeur général de la société française, et sera en relation fonctionnelle avec le financial controller du groupe. Assisté d'une équipe de 3 personnes, il sera responsable de tous les aspects administratifs, financiers et comptables de cette filiale (chiffre d'affaires de l'ordre de 30 millions de francs, 30 personnes). Il sera notamment chargé de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, des budgets, du reporting et de l'administration générale. Ce poste s'adresse à un jeune cadre âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure (type ESC + DECS) ou équivalent, parlant couramment l'anglais, et possédant une expérience similaire de plusieurs années acquise, de préférence, au sein d'une entreprise de taille comparable. La rémunération annuelle brute, de l'ordre de 200.000 francs, sera négociée en fonction des compétences présentées. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R9067M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

CONTROLEUR DES SERVICES FINANCIERS

Organisation des nations unies, opérant dans le Moyen-Orient avec 17.000 fonctionnaires et un budget annuel de plus de 250 millions de dollars consacré à la prestation des services de secours, de santé et d'éducation aux réfugiés de Palestine, recherche contrôleur pour son Département des finances basé à Vienne (Autriche).

Parmi les fonctions, le contrôle de la préparation du budget annuel de l'Office et des états budgétaires périodiques ; la prescription des normes de personnel, de coût et d'utilisation des fournitures nécessaires à l'établissement des estimations budgétaires et l'analyse du rapport coût/utilité des programmes de l'Office ; la supervision de la trésorerie ; l'établissement des comptes et la préparation des états financiers ; la réglementation des procédures financières et la supervision des services de traitement des données. Sera parfois appelé à se rendre dans la zone d'activité de l'Office : Liban, République arabe syrienne, Jordanie, rive occidentale et Gaza.

Les candidats à ce poste financier particulièrement important doivent être titulaires d'un diplôme universitaire (de préférence dans le domaine financier) et être affiliés à une association professionnelle d'experts-comptables. Expérience minimale exigée : quinze ans d'expérience, dont dix à un poste de direction de gestion financière. Expérience sur le plan international essentielle. Excellente maîtrise de l'anglais, parlé et écrit, essentielle. Connaissance pratique du français et de l'arabe souhaitée.

Le salaire et les indemnités correspondant à ce poste sont exempts d'impôts et sont de l'ordre de 62.000 dollars par an, plus d'autres avantages. Envoyer curriculum vitae détaillé au :

Chef de la Division des services du personnel
EVN/9/84 (F)
Siège de l'UNRWA (Vienne)
Centre international de Vienne
Boîte Postale 700
A-1400 VIENNE (Autriche).

En vue d'ouvrir une licence d'informatique en octobre 1984, l'Université Paris-Nord recrute, dans le cadre de son département de mathématiques

1 PROFESSEUR
et
4 MAITRES-ASSISTANTS D' INFORMATIQUE

Parmi les thèmes possibles de recherche : intelligence artificielle, bases de données calcul formel

DÉPOT DES CANDIDATURES AVANT LE 13 JUILLET 1984

Pour tous renseignements, appeler le 821-61-70 poste 40-58.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

URGENT
ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'HYDRAULIQUE DE GRENOBLE

recrute pour centre de recherches machines hydrauliques

UN MÉCANICIEN DES FLUIDES

SUR POSTE MAITRE-ASSISTANT

Pour conditions validité, dépôt de candidature et retirer dossier, s'adresser Rectorat le plus proche du domicile

Dossier complet à adresser :
AVANT LE 12 JUILLET 84
Délai de rigueur en double exemplaire à :
- Rectorat Grenoble : 1 exemplaire.
- Institut National Polytechnique de Grenoble : 1 exemplaire.

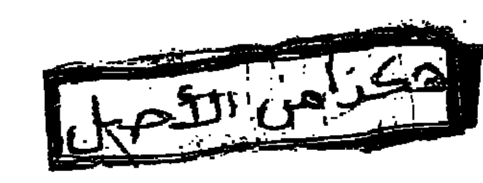
Pour renseignements complémentaires :
Tél. après 20 h au (76) 87-20-95.
Heures ouvrables au (76) 44-82-63, poste 226.

Importante Société dans la protection contre l'incendie et l'intrusion recherche, pour région **ALPES-ISÈRE** RÉSIDENCE GRENOBLE **DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL** avec : qualité de négociateur, expérience et technicité pour la vente de systèmes mettant en œuvre des produits de lutte contre l'incendie et l'intrusion. Rémunération motivante et évolutive. Fixe + intéressement au C.A. + frais professionnels (mini garanti durant période d'essai 9.000/mois + frais professionnels). Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo à no 4.027, PUBLICITÉS RÉUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

URGENT LABORATOIRE DE RECH. UNIVERSITÉ DE POITIERS offre poste **d'INGÉNIEUR** ÉLECTRON.-INFORMAT. Tél. : (49) 58-37-50 ou écrire à C.E.A.T. 43, RUE DE L'AÉRODROME 86000 POITIERS.

NICE, école de français pr adultes étrangers, recherche **PROFESSEUR** exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé, no T 066.656 M Régie-Presse 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

AGENCE D'URBANISME D'EST recrute au 1er septembre (contrat d'un an) **JEUNE ARCHITECTE** Exp. réhabilitation, grds ensembles et formation complémentaire paysagiste Adresser demande manuscrite et C.V. à : Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort Cité administrative, Vauban 90000 BELFORT.



DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

FAISABILITÉ — 49 ans — Autodidacte — Anglais courant — Formation analyste financier gestion et commerce international — 20 ans expérience moyennes et grandes entreprises — Habitué aux contacts haut niveau.
OFFRE : développement modèle informatique, études faisabilité financière tous projets francs et/ou devises (constants ou courants) — Base Paris — Missions ponctuelles France étranger acceptées (Section BCO. GR 539).

INFORMATICIEN — 33 ans et demi — Maîtrise d'informatique (option télé-informatique) — Stagiaire chercheur de l'INRA « réseaux d'ordinateurs » — « CEPIA » bases de données Commission des Communautés européennes « bases de données terminologiques » Agence spatiale européenne « système RECON » — Anglais, arabe — 5 ans expérience de recherche et d'enseignement en informatique (constitution banque de données lexicographique, bialphabétiques « latin, arabe » multilingues) — Bonnes connaissances mat. WANG 2200 PDP 11/34, ITEL, COBOL, FORTRAN, BASIC, SHARP, APLE II (Section BCO/JCB 540).

INGÉNIEUR ACHATS ET APPROVISIONNEMENT — 36 ans — Français, anglais, arabe — Formation TPE — Maîtrise physique — DEA mécanique des sols — 6 ans expérience travaux bâtiment clés en main Côte-d'Ivoire — Consultation fournisseurs internationaux — Négociation (prix, délai, qualité, transport, commandes importantes, crédit acheteur) — Maîtrise de l'informatique.
RECHERCHE : situation similaire — Paris — Etranger (Section BCO/JCB 541).

CADRE COMMERCIAL EXPORT — H. 41 ans — Droit + Sc. Po. — Anglais, espagnol — Notions allemand, italien — 10 ans expérience export dans différents secteurs d'activité de responsabilités opérationnelles en *Amérique latine, Espagne*, Bassin méditerranéen — Prospection des marchés avec étude, formulation, définition des objectifs.
RECHERCHE : Responsabilité de haut niveau, de la négociation et stratégie internationale — Gde Sté. — Paris — R.P. — Toute mission acceptée étranger. (Section BCO/GR 542).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J.F., 22 ans, formation ingénieur en aéronautique débutant. Etudie ttes proposit. s/Paris et région parisienne. *Christine WIDMER*, 29, rue An.-France, 93130 NOISY-LE-SEC. Tél. : 846-38-00.

H. 51 ans, autodidacte volonté créatice, sans contacts et organisation rech. situation en rapport activité artistique prendrait aff. en mains ou autre.
Ecr. s/nº 3.550 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille française, 26 ans, diplômée russe et serbo-croate, cherche emploi secrétariat ou traduction. Agnès CORDIER, 28, rue Cramail, 92500 RUEIL. Tél. : 751-53-94.

Femme 40 ans, actuellement responsable d'un « Service Gestion » au sein du départ. immobilier d'un organisme bancaire ch. poste similaire à Paris (préf. proche gare St-Lazare).
Ecrire sous le nº 675
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ESSEC

Expérience plus de 15 ans, propose à PME de prendre en charge L'ENSEMBLE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES. Ecr. s/nº 3.570 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HONGROISE, bilingue, ch. trad. ou interpr. hongr., angl., esp., russe, ou trav. dact. Anne Köbel, 805-24-74 (bur.) 587-03-38 (dom.).

J.H., 24 ans, ch. poste stable CHAUFFEUR P.L., 6 mois d'expérience. Tél. : 427-33-90.

J. F., niveau *maîtrise* bilingue anglais, bon allemand, sachant taper à la machine, excellente présentation. Cherche mi-temps *motivant à partir d'août.* Téléphone 700-09.97.

INGÉNIEUR PROCÉDÉS

Responsable élaboration et chiffrages de proj. en ingénierie. Formation 83 en informatique à l'Ecole centrale de Paris, cherche poste analyste ou ingénieur informaticien.
M. DUCRUEZ,
2, rue des Terrasses,
91000 BONDOUFLE.

J.H. 30 ans, exp. resp. magasin serv. après-vente photo, ciné, vidéo, hi-fi, et répart. mat. photo : Nikon, Rollei, Chinon, etc., rech. d'urgence emploi même comm. Grande mobilité. Accept. ttes prop. Paris et province. Laisser message au 331-83-00 (h.b.), qui tr., ou écr. M. Patrick Moine, 11, passage Saint-Michel, 75017 Paris.

UN SECOND POUR UN PATRON

- H. 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. Direction PME : personnel, adm., gestion, commercial adjoint à D.G.
- Exp. secteurs transports, services, textile, export.

Recherche : poste adjoint à D.C. ou P.D.G. Tous secteurs. Ecr. s/nº 6640 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire dame de compagnie, trilingue anglais-allemand, cherche travail.
Tél. : 370-16-33 le matin.

Jeune femme vingt ans, documentaliste, expérience animation documentation, cherche poste Paris, région parisienne, langue arabe parlée couramment. 24, rue du Minotaure, *91350 GRIGNY.*

DEA HISTOIRE
H. cherche poste enseignant, Paris, région parisienne, *région nord.*
Ecr. s/nº 8180 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires

Mission diplomatique, cherche secrétaire bilingue anglais. Candidature à partir du 12 juillet. Tél. : 289-50-02.

C.A.T. des DEUX-SÈVRES recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expérience souhaitée, goût des *initiatives, disp., efficacité.* Ecrire C.A.T. des Deux-Sèvres, 11, avenue de La Rochelle, 79028 NIORT CEDEX.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans *diplôme.*
Demandez une *documentation* sur notre *revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402 - 09 PARIS.

Frappe vos thèses, mémoires, courriers, *déplacem.* poss. Tél. : 770-06-00 apr. 14 h.

travail à *domicile*

PAS DE VACANCES !
Belle dactylographie, boules. VOS textes longs. *848-01-39.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R5 TS, 1976, 120.000 km. Bon état général. Tél. M. SELTEN : 940-71-99 à partir de 19 heures.

Collaborateur Renault, vds R 11 GTS rouge, 10.000 km, impeccable. Tél. : (16-47) 83-28-58.

GOLF GTI noire

(année 1982). Etat neuf. *prem. main. 48 000 km.* Toutes options possibles toit ouvrant.
Tél. : 030-51-24 (après 18 h).

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend R 16 TL 1977 bleu, 127.000 km avec autoradio, cassettes, feu antibrouillard longue portée. Argus 9.000 F. Vendue 7.000 F à débattre. T. 421-05-05 ap. 18 h 30.

Particulier vend B.M.W. 2000CC, année 68, 80.000 km, 1re main, radio, nombreux accessoires. 40.000 F à débattre. Tél. : 821-76-37.

URGENT, cause double emploi, collaborateur journal vend ALPHA ROMEO Giulietta 1800. Chaîne HI-FI (bon état mécanique et carrosserie assuré). 79000 km, 20 000 F. Tél. : 730-17-86 (le soir).

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR MARAIS

DANS HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces à rénover. 236-63-62.

5e arrdt

Vᵉ PRÈS QUAIS

3 P., 71 m², asc., excellent état, soleil, calme. 336-17-36.

6e arrdt

31, RUE DE SEINE

PARTHENA RÉNOVÉ
Bel immeuble 18e siècle
Séjour + 2 chbres 85 m²
1.550.000 F
Séj. + 2 ou 3 ch. 125 m²
2.100.000 F
115 m² à amén. beau volume
2.100.000 F
Tél. : 522-17-76.

7e arrdt

TOURVILLE 180 m²

Soleil, caractère. 703-32-44.

8e arrdt

Mº VILLIERS

Imm. ancien, p. de taille, 3e ét., beau 4 P., ppales. séj. + 3 chbres, s. de bains, cab. toil. cuis. *équipée, bon état* gén., 2 caves, 1 chbre de service. 1.240.000 F.

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

RUE TRONCHET

RAVISSANT 2 P., bains IMM. IMPECCABLE, asc. 320.000 F. Tél. 293-66-27.

EUROPE GD STAND., asc. BEAU 7 P. 210 m², 2 services 1.900.000 F. Tél. 267-26-30.

9e arrdt

RUE LE PELETIER

Angle Victoire, ds imm. rénové, 5 P., tt cft, 134 m² + balc., 5e asc. Occupé dame 93 ans. 282-03-50.

Métro TRINITÉ

Beau duplex 2 p., imm. classé, asc., cour arborée, 495.000 F.

LERMS 355-58-88.

15e arrdt

PRÈS MÉTRO CONVENTION BEAU 3 p., cuis. équipée, bns, 2e étage, imm. p. de taille, soleil, 540.000, 577-74-38.

Mº DUPLEIX : 685.000 F

2 PCES SUR JARDIN

Réct, stand., impec. 542-40-90.

DUPLEIX

Entrée, 3 P., cuis., w.-c., bns impec., soleil. 590.000 F. Téléphone : 575-73-94.

16e arrdt

4-5 P., 130 m², env. en r-de-ch., agréable + chbre de serv., imm. p. de taille. Stand., *travaux à prévoir.* 1.260.000 F. 222-08-19.

DIVERS 16e

Pptaire vd dans imm. p. de taille 2/3 P. LIBRES, 2, 3, 4, 5 P., Occupées et dernier étage à aménager. RCI. 758-12-21.

BOULEVARD MURAT IMM. RÉCENT STANDING *studio cuis.*, bains 40 m² sur JARDIN. Tél. : 633-08-11.

Pptaire vend dans IMM. NEUF. Livraison immédiate. Séjour + 1 ou 2 chbres. cuis. équipée, bains luxueux. 11/18 h. 16, R. JOUVENET. 504-81-47.

17e arrdt

PLACE MALESHERBES

SUPERBE p. de taille STUDIO + MEZZANINE 340.000. Exclusif. 766-03-18.

BATIGNOLLES

PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ RESTENT 6 APPTS avec parking. Livraison 11-84. S/pl. tous les jours 14/18 h y compris dimanche. 226-26-60, 67, pl. Docteur-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

MARCADET-DAMRÉMONT 3 p. tt cft, réc. stdg, asc., balc., vue except., plein sud. 675.000 F, 254-71-93.

MAIRIE XVIIIe immeuble pierre de taille 3 p. cuisine, w.-c., douche, 4e ét. s/rue et s/cour, exceptionnel. Px, 289.000 F. Immo Mercadet 252-01-82.

BUTTE-MONTMARTRE

ds imm. stand., asc., GD STUDIO, tt cft. 345.000 F. SPEI - 354-09-71.

Mairie XVIIIe, imm. p. de t. 3 P., cuis., w.-c., douches 4e ét. s/rue et s/cour. Except. 289.000 F. Immo Mercadet. 252-01-82.

20e arrdt

PRÈS NATION 2 P. tt cft, à rafraîchir URGENT. 634-13-18.

91 - Essonne

PART. A PART. VIRY-CHATILLON A VENDRE F3 (70 m²)

VUE EXCEPT. SUR LAC

Dans résidence boisée immeuble 4 étages
Grand balcon ceinturant appart.
FACE PISCINE ÉTÉ - TENNIS
SKI NAUTIQUE - VOILE
Cuis. équipée, park. sout.
380.000 F + 80.000 F (C.F. à 7 %)
Tél. : 905-86-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE

RUE DE LA TOURELLE
Imm. récent sur verdure, beau séj. 44 m² + 2 très grandes *chambres, tt cft, balc.*, 3e ét., asc., 2 caves, 1 park. + un box. 1.860.000 F

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

NEUILLY-ILE DE LA JATTE, beau 2 P., tt cft, 50 m², cuis. équipée, park. en s/sol

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

NEUILLY CHÉZY

Luxueux immeuble bien gardé, duplex, living, 4 chambres, 4 bns, jdin 230 m², terrasse 34 m², studio, box 3 voit., px élevé. BURON 296-58-88.

BOURG-LA-REINE

Neuf, centre ville, 200 m RER, 2 p. 52 m² + box, 597.000 F. Prêt conventionné possible. Livrable rapidement. SPDI 350-14-80.

94 Val-de-Marne

F3 CRÉTEIL LAC
580.000 F, standing, calme, soleil, urgent, 898-39-23.

appartements achats

Cherche un appartement mixte-privé et professionnel de 150 m² à 200 m² dans le 17e et limitrophe — à acheter ou à louer. Tél. de préfér. avant 13 h et après 19 h au 622-29-75.

Rech. 1 à 2 P., PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. pour clients sérieux APPT 200 m², 15e, 7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. *OFFICES DES LOCATAIRES.* Téléphone : 296-58-46.

Métro ANVERS, 3-4 PIÈCES *tout confort, soleil*, 3.845 F + charges. Tél. : (1) 320-73-37.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers *appts ttes catégories et gde* surface villas Paris et environs. 504-48-21, poste 790.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES *villas toutes banlieues loyer garanti* 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STAND. UNIQUEMENT

562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction. Beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 285-11-08.

immeubles

SOCIÉTÉ FONCIÈRE MARCHAND DE BIENS vend par LOTS ou en TOTALITÉ

13e, 15e, 17e, 18e, 19e ET BANLIEUE PROCHE

appts Loi 48, poss. prêt bonifié à 12,5 % et Crédit 100 % avant. fiscaux pour investisseurs. 755-69-27.

viagers

2 p. tt cft 55 m² 3e ét., asc., balc. sur jdin, parkg, bel imm. récent 16e arrdt, 68.000 + 3.800 F, couvert par loyer 2.580 F par mois. Cruz, 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. T. 227-44-44.

chalets

Chalet SAPAL Saint-Vincent (72), 200 km de Paris, 3 ch., séjour, cuis., w.-c., douche, s/sol, garage + cave, terrain 3.800 m², meublé, 200.000 F. Quilici 645-67-07 p. 411, 920-56-53 après 18 heures.

DOHEM — Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

hôtels particuliers

VERSAILLES, hôtel particulier Second Empire, 11 p., sompt. récept. Exclus. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'Information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

A VENDRE MAISON MITOYENNE 80 m², entrée, cellier, cuisine aménagée, salon-séjour avec cheminée, 2 chambres, salle de bains, w.-c. Sur terrain complètement clos et paysagé de 500 m² avec gar., sis à Chelles, près commerces et écoles, à 15 mn de la gare, 15 mn par le train de la gare de l'*Est. Quartier calme et agréable.* Px 600.000 F, lib. à la vte. *Renseignements* Mme LAPEYRE TÉL. : 421-15-00.

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 186 m². Pavillon deux *pièces, cuis., s-sol, garage.* Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY 304-21-05.

maisons de campagne

Part. vd AUBRAC (15) maison et bât. agricole pierre et lauze à rénover. Surplombe la Vallée du Bès. (71) 23-21-91.

villas

COTE D'ÉMERAUDE
15 km de St-CAST, villa 4 pces + cellier, gar. 2 voit., cave, hangar fermé avec volière, terrain *arborisé de 2.655 m².* Mise à prix : 380.000 F. Tél. ap. 15 h : 16 (96) 84-02-07.

LE PERREUX S/MARNE

TRÈS AGRÉABLE MAISON
Conception récente
Séj. 45 m² + 4 chbres, calme, soleil, très belle affaire

DEMICHELI

873-50-22 et 47/71.

propriétés

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL

OUEST, PROCHE PARIS magnifique propriété sur très beau parc
2.100.000 F.
Tél. : 260-86-13 h. bur.

PR. DOURDAN 6 ha tr. jolie ppté, récept., + 5 ch., tennis, piscine chauf., mais. gard. PARC ET BOIS. 2.200.000. 605-10-08.

Près PONT-AVEN ferme 17e s. rénovée s/haut., 300 m², tt cft, ptres chêne, 3 chem. granit. 500 m port de Brigneau, 5 km plages ds zone protégée, *oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments* sur 9.000 m² plantés d'arbres, bras de mer 100 m. Prix 1.200.000 à débattre. Me *Robino notaire*, 29116 Moelan-sur-Mer. T. (98) 39-61-69.

COTE D'AZUR : 22 km de Nice dans beau village. MAISON ANCIENNE restaurée, living, 4 chbres, s. de bains, cabinet de toilette, cuisine, salle de jeux, nombreuses caves et possibilité agrandir, jardin. Vue sur mer. Px dem. 1.000.000 justifié. Tél. : 707-63-43 bur., 842-04-40 mat. et soir.

Belle propriété
26 km Paris (77) excel. état MAISON DE MAITRE 12 p. *cuis. amén., 3 bains, dépend.*, gar. dble, écuries, chf. cent., parc 2.400 m², 1.400.000 F. (6) 405-92-72 (1) 603-80-80.

24 KM EST PARIS (94) Part. vd terrain 700 m² avec maison 200 m² hab., 2 étages, 9 pièces + salle de bains à chaque étage, Tél., chf. élect., sanitaires neufs, forges, grange, atelier, cave voûtée. 1.100.000 320-12-20, p. 301 mat. 10 à 12 h et 598-90-86.

châteaux

LOT-ET-GARONNE
CHATEAU DEBEAUJARDIN
XIXe siècle colonnades

500 m² HABITABLES

beaucoup d'allure, sur 3 ha, parc ombragé, étang, MAISON *de gardiens, restauration à prévoir*, 850.000 F. Visite s/r.-vs : J.-P.-DIVOUX, 7, av. Tassigny 57000 METZ. Tél. : (16) 87-66-28-15.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Achats

Associat. rech. pour son administ. Appartement ou local, surface voisine 500 m² dans Paris. Ecrire sous le nº T 066.726 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Location courte ou longue durée.

ACTE 562-66-00.

SIÈGE SOCIAL 8e

RÉDACTION D'ACTES
TÉLEX ts SERVICES BURX

AGECO 294-23-93

STATIONNEMENT AISÉ.

Votre adresse commerciale

OU SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, Secrét., Télex

CONSTITUTIONS STÉS

et CRÉAT. TTES ENTREPRISES

ASPAC S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

TÉL. : 355-17-50.

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M., 21, r. de Fécamp (12e) 340-24-54, 8, fg Poissonnière 9e-10e. Tél. 770-54-66.

PARIS-ÉTOILE

BUREAUX

MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Tél. (1) 727-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté. G.S.M.P., 54, r. Crimée, 19e, et 4, r. des 2-Avenues, 13e. *Tél. : 607-82-00.*

locaux industriels

Ventes

BATIMENTS INDUSTRIALISÉS COMMENT PAYER MOINS CHER
Les Etablissements PRIVE commercialisent directement les bâtiments industrialisés (80 m² et +) de leur fabrication. Cette vente directe permettra à l'acheteur de réaliser de notables économies aux conditions suivantes :
- S'occuper lui-même du chantier ;
- Faire réaliser une dalle en béton par un maçon ;
- Faire son affaire du montage ou accepter une facturation séparée pour le montage.

Les bâtiments peuvent servir d'entrepôt ou d'atelier, et, avec aménagement, de magasins et même de bureaux.

Adresser demande à PRIVE S.A., B.P. 30, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX sous référence 52.
Téléph. : 375-94-00 poste 52.

locaux commerciaux

Locations

BOULOGNE PTE ST-CLOUD *Imm. récent, 350 m² DE BURX* sur 2 niveaux, hall de réception et asc., hangar 350 m² et 95 m² de locaux à usages multiples. Poss. 18 parkings. 400.000 F/an + charges. ROUSSEL 620-36-49.

LOCAL CCIAL à louer Z.I. de Nanterre, prox. RER, 350 m² couverts s/1.200 m², terrain bétonné, clôturé. 12.000 /mens. 721-19-38.

fonds de commerce

Ventes

Vds cause accident excellente affaire radio, T.V., électroménager. Surf. mag. 370 m², sans concurrence. C.A. T.T.C. *4.400.000 F. Sud Vendée,* 20 km mer. Conviendr. bon gestionnaire. Equipe vente techn. en place depuis 10 ans. (16-51) 30-57-04 après 21 h.



Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC.

Bibliothèques, séjours, chbres etc. Meubles de style en merisier massif, cirés à la main, réalisés ds une hte qualité de fabric. de pure trad. artisanale.

ATELIERS FAURE

261, r. de Belleville, 75019 Paris 202-50-27. face Mº Télégraphe.

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSSOIRES

- Housse, auto-radio.
- Alarme et système anti-vol.
- Pièces d'origine BMW, Fiat.
- Saviem, Renault, Peugeot.
- *Amortisseurs KONI.*
- Peinture au kilo.

SERVICE EXPORT garanti.

AUTOTEC

93, avenue d'Italie, 75013 Paris. Téléph. : 331-73-56.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous *fait profiter du circuit court* et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 110 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cosaau 3 places en cuir véritable à 6.650 F en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-89-22. et 47, cours de la Liberté 69003 LYON (7) 860-02-54.

Livres

Rech. pour achat, une copie du livre « Essais de paléoconchologie comparée », 1895-1925, 13 livraisons, par Maurice A.E. Cossmann. Ecrivez S.V.P. à C. Garvie, 293 Liberty Street, Long-Branch, New-Jersey. 07740, U.S.A. en indiquant le prix et les conditions.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS

ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE HORLOGERIE, LETTRES et

TIMBRES-POSTE TÉL. 227-40-54 +

14, bd Courcelles, Mº Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS

brillants - débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Mº St-Philippe-du-Roule.

ACHAT OR 80 F le GR.

Pièces, bijoux, débris...

Jusqu'au 14 juillet 84

en déduction de tout achat

FRANCIS JAVITT

Centre commercial Maine-Montparnasse, 75015 PARIS Tél. 538-66-52.

COMPTOIR D'ITALIE

13, av. de Fontainebleau 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 658-81-55.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Jeunes

GRANDES VACANCES *Yonne* « Les LUTINS » 5-12 ans, poney poterie, vie familiale, petit effectif. 3-5 ans : 30 % de re*mise.* Tél. (16-86) *66-05-52.*

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX 100.000 m²
Tous types et coloris
Prix entrepôt
Pose assurée - 757-19-19.
BINEAU MOKET'S

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE OUTRE-MER. 359-76-98.

Vacances - Tourisme - Loisirs

STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).
Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans).
9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.
Prix du stage de tennis seul : 1.100 F/adulte, 900 F/jeune.
Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/ pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-*pension, £ 50 par semaine* adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE HOTEL SOL, PARK ★★★ SANT JULIA. Tél. 41043 vue panoramique, terrasse parking, situation tranquille prix pension complète 140 F.

CASSIS VACANCES

Résid. stand. Vue mer, piscine, parking, studios meublés, 4 pers., terrasse, tél., TV. Tél. (42) 01-14-79.

Ramatuelle, dans villa, 1 chbre *2 personnes,* s. d'eau, *terrasse,* petite cuis. simple, août, sept. Tél. (94) 79-21-31.

TOULON, bord de mer, à louer 2 studios meublés. Tout cft. Tél. 16 (94) 75-99-14 21-49-09.

LOUE PRÈS *BOURG-ST-MAURICE* chalet, 3 pers., tt cft, soleil, calme, balcon, du 15 au 31-7 *et mois d'août* (79) 07-26-10.

VOUS QUI N'AVEZ PAS ENCORE RÉSERVÉ :
Ile Tudy (presqu'île) Sud-Finistère. Grande plage (face aux îles), prox. Bénodet
L'HOTEL MODERNE
vous propose des séjours à des prix très étudiés.
Pension, 1/2 pension...
Tél. (98) 56-43-34 ou écrire.

Maison familiale Vallée CHAMONIX dispose encore places p. juillet, loisir, sport, montagne. S'adr. ou tél. à M. Bidault, Le Plan Droit, 74600 Vallorcine. Tél. : (16-50) 54-61-33.

LUBERON, loue ferme + piscine. Août. 6 personnes. Tél. : (90) 71-92-92 H. B.

LISBONNE (PORTUGAL)
Loue juill., août dans palais classé 16e s., gd appt lux., terrain, vue mer.
Tél. : (19) 351-1-87-36-45.

A louer LISBONNE août, sept., 4 pces meublé avec terr, 5 m de la plage.
Tél. au 507-19-21 le soir.

GORDES LUBERON
L'Agence Mathieu vous propose des locations saisonnières propriétés, villas avec piscines. *Tél. : (90) 72-01-76.*

Particuliers

(offres)

Vends machine à écrire électronique Brother, état neuf 1.300 F. Tél. 806-35-44.

Vélos

Achète vélo homme, demi-course, occasion. Tél. le soir. 257-61-71.

L'AGENDA du « Monde »

cessera sa parution le vendredi 13 juillet 1984 et reprendra le mercredi 5 septembre 1984.

Le rapport 1984 de la Cour des comptes

Le rapport annuel de la Cour des comptes pour l'année 1983 a été rendu public, le 29 juin. Une fois l'an, la Cour des comptes sort ainsi de son silence et partage quelques-uns de ses nombreux secrets. Quelques-uns seulement, car le fameux rapport n'est en aucun cas exhaustif — vingt à trente sujets sont retenus *sur les quelque neuf cents que* les magistrats de la rue Cambon ont traités.

Pour mener à bien son entreprise, la Cour — dont la vocation est d' *assister* le Parlement et le gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances — dispose, en moyenne, d'environ cent quatre-vingts auditeurs et conseillers aidés par une centaine de rapporteurs à temps partiel et une soixantaine de fonctionnaires du Trésor et des impôts. Elle possède aussi un pouvoir non négligeable, puisque les secrets bancaire, fiscal, douanier, et même le secret de défense nationale, ne lui sont pas opposables.

Non exhaustif — et comment pourrait-il l'être, — le rapport annuel de la Cour des comptes s'efforce *depuis quelques années de dégager des lignes* de force. En 1983, *les* gestions de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des ASSEDIC ont été particulièrement passées au crible. Cette année, c'est aux entreprises publiques que le rapport consacre une large place. Parmi d'autres sociétés, la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), EDF, le Crédit agricole mutuel, la Société commerciale de réassurance (SCOR), la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avions (SNECMA) sont donc largement étudiés.

Qu'importe que cet honneur soit assez peu jalousé ! La publication du rapport annuel, au fil des années, est devenue un « moment » de la vie politique. Les comptes — une partie des comptes — sont mis sur la table. Seul le régime de Vichy avait cru bon d'interrompre cette tradition.

La « vieille dame » de la rue Cambon



Dessin de Plantu.

Tout l'idéal de la Cour des comptes tient en une phrase : *« Nous sommes au service de l'Etat, dans sa permanence, c'est-à-dire au-delà des gouvernements qui passent et des majorités, comme d'ailleurs des oppositions. »* Une phrase simple prononcée dans un contexte qui ne l'était guère par M. André Chandernagor, premier président de la Cour. C'était le 3 janvier, et les Français avaient découvert quelques semaines auparavant — au hasard des dédales de l'affaire dite des « avions renifleurs » — que l'indépendance d'une institution ne se décrète pas.

Révélée à l'opinion en décembre 1983, cette affaire était à sa manière impitoyable pour la Cour, qui avait accepté, en 1979, de faire un rapport à « double fond » sur les comptes de l'entreprise ELF-ERAP. La première partie, consacrée à l'étude de la gestion du groupe pétrolier, avait suivi la procédure normale de la Cour ; la deuxième, longue analyse des investissements liés à l' « invention » des « avions renifleurs », avait été remise directement au premier ministre de l'époque, M. Raymond Barre, sans que le Parlement en reçoive copie. Cette dérogation aux traditions et règles de la Cour des comptes aura suffi à réveiller le vieux débat sur l'indépendance — réelle ou supposée — d'une institution parfaitement vénérable.

Vieux débat et, à la vérité, vieux combat. Parce que l'indépendance s'arrache, se grignote plutôt qu'elle ne se donne. L'histoire est là qui le montre et le prouve. *Citons quelques dates :*

- 1807 : la Cour est créée. Sa vocation est claire. Il s'agit de vérifier l'exactitude et la régularité des comptes de l'Etat, des départements et des communes. Sa mission est d'informer l'exécutif.
- 1832 : les compétences de la Cour s'élargissent. Elle assure désormais le contrôle du budget. Son rapport annuel n'est plus seulement remis à l'exécutif, mais aussi au Parlement.
- *1938 : le rapport annuel de la Cour est publié par le Journal officiel.*

Bref, dès 1832, la Cour des comptes, juridiction administrative, échappe au poids d'une relation trop étroite avec l'exécutif pour entretenir des rapports avec le législatif. Ses interlocuteurs se diversifient et son indépendance en est fortifiée. A la Cour de savoir camper à égale distance de ces deux pouvoirs en les informant fidèlement de ses travaux. La neutralité doit lui servir de ligne de conduite ; de même que la volonté de toujours conquérir plus de garanties de son indépendance.

De nouvelles compétences ont contribué aussi à lui donner de la force. En 1949, la « vieille dame » de la rue Cambon se voit attribuer le contrôle des organismes de Sécurité sociale ; en 1976, celui des entreprises nationales. Une fonction considérable, délicate, dans laquelle elle a pu trébucher, sinon faillir, comme on l'a vu précédemment, mais qui peut tout aussi bien asseoir définitivement *« sa permanence (...) au-delà des gouvernements ».*

Deux atouts

Au fil du temps, plusieurs textes sont venus consacrer le rôle de la Cour. Ainsi la Constitution de la IVe République (1946), dans son article 18, qui indique : *« L'Assemblée nationale règle les comptes de la nation. Elle est, à cet effet, assistée de la Cour des comptes. L'Assemblée nationale peut charger la Cour des comptes de toutes enquêtes et études se rapportant à l'exécution des recettes et des dépenses publiques ou à la gestion de la trésorerie. »* Ainsi la Constitution de la Ve (1958), qui précise dans son article 47, *in fine : « La Cour des comptes assiste le Parlement et le gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances ».*

Le même verbe revient dans les deux Constitutions : la Cour *assiste* l'Assemblée nationale (1946), l'Assemblée nationale et le gouvernement (1958). C'est là, à l'évidence, le rôle qui lui est imparti. Nul ne saurait cependant nier que le contrôle des gestions, le contrôle de l'efficacité financière des administrateurs, des collectivités locales et des entreprises publiques créditent la Cour des comptes d'un réel pouvoir. *« Il y a des moments,* dit un magistrat de le rue Cambon, *où la Cour est la seule à pouvoir dire certaines choses sur la gestion des entreprises publiques. »* D'où l'importance d'une Cour sûre d'elle-même, de sa *« permanence ».*

Dans cette perspective, la Cour dispose de deux atouts. *Primo,* son statut de juridiction administrative. Les auditeurs, conseillers référendaires, conseillers-maîtres et présidents de la Cour sont inamovibles. *Secundo,* la procédure qui impose un examen contradictoire des dossiers traités. *« Nos procédures sont la clé de notre indépendance »,* assure un magistrat.

Il n'en faut pas beaucoup plus pour assurer à la Cour un poids, une indépendance qui ne soient pas que théoriques. La procédure de nomination des magistrats dépend cependant encore largement de l'exécutif — le conseil des ministres désigne le premier président, le procureur général, les présidents de chambre et les conseillers référendaires, un tiers des conseillers-maîtres, par exemple. D'où la nécessité impérieuse pour la Cour de tracer sa route à équidistance des deux pouvoirs qu'elle assiste. D'où l'importance que pourrait jouer le Parlement... s'il en ressentait plus le besoin.

LAURENT GREILSAMER.

Crédit agricole : coups d'épingle et coups de massue

Dans son chapitre consacré à la Caisse nationale de Crédit agricole, la Cour des comptes donne à la banque verte quelques coups d'épingle assortis de solides coups de massue. Les autorités de tutelle, le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'agriculture, dans leur réponse commune, parent les uns et les autres.

La Cour reproche à la CNCA le coût trop élevé de certains films publicitaires, des abandons de créance au profit de filiales en difficulté (Voyage-Conseils) ou dont les besoins financiers seraient disproportionnés par rapport à la part du marché conquise (Eurocard). Elle reproche aussi, lors de la création de plusieurs sociétés civiles de placements immobiliers, l'association avec un marchand de biens, association qui fut sans doute trop profitable à ce dernier.

Les coups de massue : manque de rigueur dans la gestion, notamment dans celui du risque industriel, métier nouveau pour le Crédit agricole, qui n'aurait pas suffisamment de personnel formé à cet effet, un coût trop élevé pour l'Etat de la distribution des prêts bonifiés, un manque de rigueur dans le contrôle des caisses régionales. Le rapport indique notamment que *« le tiers de la subvention versée par l'Etat pour permettre l'octroi aux agriculteurs de prêts bonifiés sert à couvrir les marges et commissions de la Caisse nationale et des caisses régionales fixées par les pouvoirs publics ».* Et le rapport insiste encore sur la mollesse que manifeste la CNCA à l'égard des activités de certaines caisses régionales, celles de la Haute-Garonne et celle du Finistère.

Le rapport vise l'influence exercée sur la gestion de ces caisses par M. Jean-Baptiste Doumeng à Toulouse et par M. Alexis Gourvennec à Brest, sans toutefois les nommer, ni eux ni les entreprises pour lesquelles le Crédit agricole aurait fait preuve d'un laxisme coupable. Le soutien apporté par les ministères de tutelle, *dans leur réponse, est total.*

Entamée en 1982, la séparation d'avec le marchand de biens est effective depuis janvier 1984. Les anomalies constatées *dans* l'octroi des prêts ne représentent que quelques unités sur plusieurs centaines de milliers d'autorisations préalables ; les marges sur les prêts bonifiés sont effectivement fixées par les pouvoirs publics et ne sont pas supérieures à celles des autres établissements.

En ce qui concerne les facilités accordées aux caisses de Haute-Garonne et du Finistère, les autorités de tutelle ne nient ni les faits, ni... leur nécessité, faisant même remarquer que, en ce qui concerne la BAI, société que dirige M. Gourvennec, le Crédit agricole n'a enregistré aucune perte. Les conclusions de la Cour *sont même inversées : « Souplesse des structures »* et *« initiatives locales »,* expliquent le développement du Crédit agricole, *« maintien de l'évolution de la charge de la bonification dans un contexte défavorable de hausse des taux »,* prise de risques *« de façon réaliste » « sans pour autant détériorer la situation financière », « faible pourcentage de créances immobilisées ou litigieuses ».* Un vrai *satisfecit.*

J. G.

Artisans et commerçants : un grand fouillis dans les régimes de retraite

La situation des régimes de retraite des artisans et commerçants fait l'objet d'une analyse critique. La Cour juge préoccupante leur évolution démographique : le rapport entre le nombre de cotisants et celui de retraités est passé entre 1960 et 1982 de 2,84 à 1,25 pour les artisans et de 2,59 à 0,95 pour les industriels et commerçants (alors qu'il est actuellement de 2,5 environ pour les salariés). Aussi les cotisations et les revenus des placements ne représentent plus que 60 % des prestations chez les artisans, 50 % chez les commerçants.

Cette situation est aggravée par les incertitudes du recensement des affiliés, du contrôle de l'assiette et le mauvais recouvrement des cotisations. Fin 1982, les cotisations impayées s'élevaient à 1 884 millions de francs chez les industriels et commerçants, 1 775 chez les artisans (pour un volume de prestations de 9,6 milliards et 6,3 milliards respectivement).

Les rappels et le contentieux sont tardifs : à la Caisse interprofessionnelle de retraite des commerçants détaillants de la région parisienne (CIRCID), les contraintes pour les cotisations dues du 1er janvier 1974 au 30 juin 1977 n'ont été adressées qu'à partir de 1978 : celles concernant les cotisations du 1er juillet *1977 au 31 décembre 1980 ne l'ont* pas encore été. *« Les commissions de recours gracieux se montrent généreuses »,* note aussi la Cour : à la caisse des horlogers-bijoutiers, le directeur accorde systématiquement une remise pour des retards sans que les débiteurs l'aient demandé. Les recouvrements contentieux et les actions en justice tardivement engagés par la caisse vieillesse d'Ille-et-Vilaine des commerçants et industriels (CIAVCI) pour des refus de paiements collectifs lancés par des organisations syndicales entre 1968 et 1975, à la suite de recommandations du comité départemental des comptes, ont finalement été suspendus *sine die.*

La gestion administrative de certaines caisses de base est irrégulière, notamment chez les commerçants, et mal surveillée par les autorités de tutelle. Le président et le directeur d'une caisse de commerçants ont ainsi engagé en 1979 des travaux d'aménagement d'un local administratif sans disposer des crédits correspondants et imposé au comptable de verser 199 143 F. Dans une autre caisse, un directeur a pu exercer sa fonction huit ans sans que sa nomination ait été approuvée par les autorités de tutelle ; lorsque la commission de discipline a proposé sa rétrogradation à la suite de fautes professionnelles, le conseil d'administration l'a maintenu en poste ; lorsqu'il l'a licencié après le refus d'agrément de l'administration, il lui a accordé une indemnité de licenciement qui n'aurait pas dû être versée.

Dans une troisième caisse, l'agent comptable, qui avait donné sa démission avant d'être licencié pour irrégularités dans les comptes (refusés par les autorités de tutelle), a pu quitter ses fonctions sans que le conseil d'administration ni les autorités de tutelle aient mis en cause sa responsabilité sur le plan personnel et financier.

Enfin *« il arrive que des rémunérations ne soient pas conformes à la réglementation ni à la convention collective. Un directeur de caisse qui avait interrompu ses fonctions pour maladie a perçu l'intégralité de son traitement pendant neuf mois »,* alors que la convention collective ne le prévoit que pendant six mois. *« En démissionnant, l'agent comptable du même organisme a bénéficié de trois mensualités de salaire en vertu d'un règlement intérieur non approuvé par les autorités de tutelle. »*

Recherche : des contrôles insuffisants

La Cour des comptes a constaté des irrégularités dans la gestion du « fonds de la recherche scientifique et de la technologie ». Ces crédits, placés sous la responsabilité du ministère de l'industrie et de la recherche, sont destinés non pas à financer le fonctionnement des organismes publics, mais à favoriser le développement sélectif de nouveaux thèmes de recherche (1). Or, constatent les rapporteurs, *« les contrôles exercés, tant* a priori *qu'*a posteriori, *sur la nature et l'emploi des aides accordées sont insuffisants »,* et les sommes versées n'ont eu parfois pour effet que de compléter les ressources de fonctionnement de certains organismes ou associations bénéficiaires, *« lesquels ne présentaient pas un véritable programme de recherches bien défini ».* Ils en donnent pour exemple l'imprécision *« presque systématique »* des aides accordées à la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) ou encore les subventions à caractère général accordées pour des montants élevés au Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), au Centre mondial informatique et ressources humaines, ou à l'Institut de recherches économiques et sociales.

En outre, le rapport fait état de l'utilisation irrégulière de crédits d'intervention qui servent en fait au financement de dépenses de personnels, de frais de mission ou de fonctionnement — pratique déjà dénoncée par la Cour des comptes en 1977, et qui s'est *« poursuivie et même amplifiée »* — tout particulièrement dans les délégations régionales de la recherche et de la technologie (DRRT).

Dans sa réponse, le ministre de l'industrie et de la recherche ne conteste pas la justesse des observations des rapporteurs. Il remarque cependant que, au moment où la Cour des comptes a effectué son contrôle, la mise en place de la nouvelle organisation des services gérant le fonds de la recherche ne datait que de six mois, *« ce qui a pu expliquer certaines inadaptations de procédures constatées lors de l'enquête ».* Il justifie d'autre part les subventions accordées à la MIDIST, au CESTA, au Centre mondial, ou aux DRRT en précisant qu'il était nécessaire de doter rapidement de moyens financiers ces organismes et associations trop nouvellement créés pour posséder des lignes budgétaires appropriées.

(1) Ces crédits représentaient, en 1983, 742 millions de francs, soit moins de 3 % du budget de la recherche civile et militaire.

La déviation de Saint-Brieuc : de 43 à 199,9 millions de francs

Ouverte à la circulation en juin 1980, la déviation nord de Saint-Brieuc contourne l'agglomération grâce à un tracé de 13,2 kilomètres et vingt-cinq ouvrages d'art. Entre 1972 et 1980, *sept réévaluations* et dix-neuf affectations ou annulations de programme sont intervenues. Le coût total de l'opération est ainsi passé de 43 millions de francs à 199,95 millions. En effet, le coût de deux viaducs n'avait pas été compris dans la première évaluation.

D'autre part, l'appel d'offres lancé en 1976 sur la base d'un avant-projet sommaire *« comportait une grave erreur dans l'évaluation des efforts transmis par le tablier aux piles »* des viaducs du Gouet et du Gouedic. L'administration s'est révélée incapable de redresser la barre et de contrôler l'entreprise chargée de la construction. Les dépenses de ces deux viaducs ont donc doublé pour s'élever à 99,76 millions au lieu des 43,25 millions fixés par le marché.

Enfin, pressée par l'opinion publique locale, la direction départementale de l'équipement a laissé *se poursuivre les travaux* alors que les moyens de financement n'étaient pas en place. L'insuffisance des crédits de paiement qui en est résulté a entraîné le versement d'intérêts moratoires à l'entreprise.

Le ministre des transports, qui reconnaît que les problèmes ont *été insuffisamment appréhendés* dans le cadre *des études avant dévolution,* argue du fait que le temps a manqué pour reprendre le marché à son stade initial.

Entreprises publiques : des diversifications hasardeuses

Sans remettre en cause le principe de la diversification des productions, la Cour des comptes en souligne les risques en citant les échecs de trois entreprises publiques : Renault dans la lyophilisation du café, CDF-Chimie dans les sacs poubelles et le Commissariat à l'énergie atomique dans les pompes.

Ces opérations ont, selon le rapport annuel, faute d'examen technique approfondi, coûté respectivement 700 millions de francs (valeur 1982) à Renault, 85 millions au CEA et 35 millions à CDF-Chimie.

Jet-Sac-Siep, filiale de CDF-Chimie, *implantée* à *Saint*-Avold (Moselle) et à Auchel (Pas-de-Calais), a eu, selon la Cour, une vision trop optimiste du développement du marché des sacs à ordures ménagères.

Les ventes, inférieures de 29 % aux prévisions en 1980, alors que les effectifs progressaient de 46 % et que la concurrence produisait à moindre coût, ont conduit à des pertes de 13 millions de francs en *1981*, obligeant CDF-Chimie à mettre en place en 1982 un plan de redressement.

Côté Commissariat à l'énergie atomique, la Cour souligne l'échec répété du CEA dans la conduite des affaires de la filiale Sofretes-Mengin, spécialisée dans l'équipement des pompes hydrauliques et *d'assainissement fonctionnant* notamment sur l'énergie solaire. La liquidation de cette société, dont le contrôle du CEA avait été suscité par les pouvoirs publics malgré des résultats négatifs, n'est intervenue que le 1er janvier, après une fusion contestable et une restructuration financière mal préparée.

Pour Renault, les experts de la Cour reprennent l'aventure malheureuse de la Régie dans la lyophilisation du café, déjà soulevée par le *Canard Enchaîné.* Ils soulignent notamment que la firme automobile ne s'est pas suffisamment souciée de la santé financière des sociétés rachetées, de la personnalité douteuse du courtier — un repris de justice français résident en Suisse, déjà condamné pour escroquerie, qui fut chargé d'un bon nombre de transactions, — et de la fiabilité des usines de production.

Desserte de la Corse : des bateaux presque vides

La Société nationale maritime Corse-Méditerranée (SNCM) et les autorités de tutelle ont décidé de privilégier la liaison maritime Nice-Bastia. Le parcours est plus court que par Marseille, et permet de réaliser trois rotations journalières en haute saison et de ne pas équiper les paquebots pour les trajets de nuit.

Dans cette optique, la SNCM a mis en service en *1981* et en 1983 deux bateaux, l'*Estérel* et le *Corse-2*, d'une capacité de deux mille trois cents places et sept cents voitures. *«Les taux d'occupation des deux navires qui se partagent le trafic se sont immédiatement révélés décevants : 46,8 % pour l'Estérel en été, et 17,6 % en basse saison; 42 % et 18,4 % pour le* Corse-2. *»*

La cour estime que le renforcement de la capacité des lignes de Nice a été décidé *«sans études de marché préalables».* Les hypothèses avancées en 1976-1977 concluaient à une croissance du trafic comprise entre 6,5 % et 10 %. Ce qui n'a pas été le cas. D'autre part, la clientèle préfère embarquer à Marseille, l'autoroute de la vallée du Rhône et des lignes de TGV. La politique tarifaire a, peu à peu, porté le prix de la liaison au départ de Nice au même niveau que celle réalisée au départ de Marseille. Nice ne présente plus beaucoup d'intérêt pour les passagers.

«Le véritable problème, répond le ministre des transports, *concerne le décalage net qui est apparu à partir de 1982 entre les prévisions et l'évolution réelle du trafic. Si les décideurs avaient pu prévoir, plusieurs années à l'avance, que le trafic aurait stagné en 1982 puis régressé de 13 % en 1983, des choix différents auraient sans doute été effectués. Cependant, s'agissant de la desserte maritime de la Corse pour laquelle un dimensionnement adéquat des moyens navals au trafic est un élément très sensible, il est très difficile de prendre le risque d'une insuffisance de capacité.»*

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en mai : + 0,5 %

Il faut remonter à 1972 pour trouver une hausse de prix aussi modérée en mai. Cela dit, les pouvoirs publics ne sont pas complètement satisfaits, estimant que les prix des produits manufacturés augmentent trop vite (7,8 % sur douze mois), malgré des progrès de productivité plus importants que dans les services, secteur où les prix progressent de 7,1 %. Aussi l'engagement pris par M. Delors de libérer 70 % des prix dans l'industrie au milieu de 1984 est-il suspendu aux résultats des examens en cours.

Pour 1984, la hausse des prix de détail (en glissement) retenue dans les comptes de la nation est une fourchette de 6 à 7 % (contre 5 % prévus initialement) et de 4 à 5 % pour 1985. Cette relative imprécision s'expliquerait par le fait que M. Delors n'a pas encore fait le choix de la politique des prix qui s'appliquera à la fin de l'année – reconduction du système actuel d'encadrement ou libéralisation – et par les incertitudes qui planent sur l'évolution du dollar (une parité de 8 F a été retenue pour 1984). En revanche, en matière de tarifs publics, les choses ont évolué : ceux-ci augmenteraient l'année prochaine plus vite que la moyenne générale, alors qu'ils augmentent actuellement moins vite (+ 7,4 % contre + 7,8 %) et qu'il était prévu de continuer sur cette lancée l'année prochaine.

L'extrême difficulté éprouvée par le ministre de l'économie et des finances pour contenir le déficit budgétaire aux alentours de 3 % du produit national explique probablement cette évolution, une évolution que pourraient confirmer des hausses de tarifs publics au cours des semaines ou des mois à venir...

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (mai 84/ mai 83)	des 6 derniers mois (mai 84/ nov. 83)	des 3 derniers mois (mai 84/ janv. 83)	du dernier mois (mai 84/ avril 84)
● ENSEMBLE	+ 7,8	+ 3,6	+ 1,9	+ 0,5
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,4	+ 3,7	+ 1,8	+ 0,5
Produits à base de céréales	+ 7,9	+ 3,3	+ 1,2	+ 0,1
Viandes de boucherie	+ 6,3	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,5
Porc et charcuterie	+ 4,7	+ 1,1	+ 0,9	+ 0,3
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 8,9	+ 3,2	+ 1	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 9	+ 4,8	+ 2,3	+ 0,7
Laits, fromages	+ 7,4	+ 3,6	+ 1,5	+ 0,5
Œufs	+ 29,9	+ 5	+ 2,2	– 1,4
Corps gras et beurres	+ 17,9	+ 6,5	+ 2,2	+ 0,1
Légumes et fruits	+ 19,1	+ 7,6	+ 3,5	+ 1
Autres produits alimentaires	+ 8,9	+ 4,2	+ 2,5	+ 1
Boissons alcoolisées	+ 5	+ 2,9	+ 1,8	+ 0,5
Boissons non alcoolisées	+ 12,9	+ 7,5	+ 4,5	+ 1,2
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 7,6	+ 3,8	+ 1,9	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 10,3	+ 4,6	+ 2,9	+ 0,8
Vêtements de dessus	+ 9,6	+ 4,5	+ 3,4	+ 0,8
Autres vêtements et accessoires	+ 11,2	+ 4,9	+ 2,9	+ 0,7
Articles chaussants	+ 9,9	+ 4,2	+ 2,4	+ 0,7
Autres articles textiles	+ 10,9	+ 5,2	+ 3,1	+ 0,9
2) Autres produits manufacturés	+ 7,1	+ 3,6	+ 1,7	+ 0,3
Meubles et tapis	+ 6,8	+ 3,2	+ 1,9	+ 0,4
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 6	+ 1,9	+ 1,3	+ 0,4
Autres articles d'équipement du ménage	+ 9,3	+ 4,3	+ 2,5	+ 0,6
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 6,2	+ 2,7	+ 1,6	+ 0,4
Articles de toilette et de soins	+ 4,5	+ 3,1	+ 1,6	+ 0,4
Véhicules	+ 8,7	+ 4,6	+ 2,7	+ 0,3
Papeterie, librairie, journaux	+ 8,3	+ 4,7	+ 2,1	+ 0,6
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,8	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,4
Autres articles de loisir	+ 7,5	+ 3,7	+ 2	+ 0,6
Combustibles, énergie	+ 6,1	+ 3	+ 0,8	0,0
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 10,5	+ 4,9	+ 1,7	+ 0,7
● SERVICES	+ 6,5	+ 3	+ 1,7	+ 0,7
Services relatifs au logement	+ 8,1	+ 3,9	+ 1,9	+ 0,1
dont : loyers	+ 7,8	+ 3,6	+ 1,7	0,0
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 7,3	+ 2,9	+ 2,1	+ 0,9
Services de santé	+ 1,4	+ 1	+ 1	+ 1
Transports publics	+ 7,2	+ 4,4	+ 2,2	+ 1,7
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 5,7	+ 3	+ 1,9	+ 0,2
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 7	+ 2,6	+ 1,6	+ 0,8
Autres services (3)	+ 8,1	+ 3,7	+ 1,8	+ 1,2

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en mai 1984 à 148,1 contre 147,3 en avril.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Atari change de propriétaire.** – Atari, un des principaux fabricants américains de jeux vidéo et d'ordinateurs domestiques, change de propriétaire. Le groupe Warner, dont il était la filiale depuis 1976, a revendu la plus grande partie de ses actifs à une nouvelle firme d'informatique dirigée par M. Jack Tramiel, ancien fondateur du groupe Commodore, chef de file des fabricants d'ordinateurs personnels aux Etats-Unis. Warner ne conservera d'Atari que la branche « machines à sous », la seule rentable. La société de M. Tramiel a réglé son achat sous formes d'actions, les unes prioritaires, pour 140 millions de dollars, les autres de second rang, pour 100 millions de dollars. Atari avait enregistré l'an dernier un déficit de 538,6 millions de dollars (4,3 milliards de francs).

● **Le siège de la General Oriental quitte Hongkong.** – La General Oriental, société holding du groupe Générale Occidentale dirigé par le financier franco-britannique Sir James Goldsmith, va transférer son siège social de Hongkong aux îles Caïman, paradis fiscal des Antilles. Cette décision est motivée par les « *incertitudes économiques et politiques* » concernant l'avenir de la colonie britannique, explique dans un communiqué cette société, mettant en avant « *la sauvegarde des intérêts des actionnaires* ». Détentrice d'une participation directe de 25 % dans la Générale Occidentale, la General Oriental contrôle la majeure partie des intérêts du groupe aux Etats-Unis, en Europe et en Extrême-Orient.

Étranger

● **Baisse du chômage en Allemagne fédérale.** – Le chômage a encore baissé en juin en RFA, où 2 112 600 personnes, en données brutes, étaient à la recherche d'un emploi, soit 20 600 de moins qu'en mai. Le taux de chômage s'élevait, le mois dernier, à 8,5 % de la population active, contre 8,6 % en mai et 9,1 % en avril.

En données corrigées des variations saisonnières, la situation sur le marché du travail s'est légèrement aggravée, a précisé le directeur de l'office du travail, M. Heinrich Franke. – (AFP.)

● **Etats-Unis : surenchère pour le rachat de Continental.** – Continental, le conglomérat américain qui faisait l'objet d'une offre publique d'achat informelle de la part de sir James Goldsmith (*le Monde* du 7 juin), est l'objet d'une nouvelle proposition de rachat. Négociée avec les dirigeants du groupe, cette proposition émane d'un groupe financier privé, constitué notamment par Peter Kiewit Sons, un groupe spécialisé dans la construction, et M. David Murdock, un financier californien. La contre-proposition (58,50 dollars par action) représente un montant global pour le rachat de Continental de 2,75 milliards de dollars contre 2,5 milliards pour l'offre de sir James Goldsmith.

AFFAIRES

SELON M. PINEAU-VALENCIENNE

Entre 5 000 et 10 000 emplois pourraient être supprimés dans le groupe Creusot-Loire

Le ministère de l'industrie et de la recherche a mis en place, le 3 juillet, une procédure d'urgence pour Creusot-Loire, destinée à amortir les difficultés nées du règlement judiciaire et à rechercher des solutions industrielles. M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, a été chargé de coordonner les efforts des pouvoirs publics et pourra s'appuyer sur l'action du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

M. Fabius, qui présentait ces dispositions le 3 juillet, a indiqué que, sur le plan industriel, « *des contacts immédiats ont été pris avec les opérateurs industriels susceptibles d'assurer une reprise* » de l'entreprise, dont l'activité « *continue, sous la responsabilité du tribunal de commerce* ».

Des mesures d'accompagnement économique sont, en outre, préparées pour les départements les plus concernés : la Saône-et-Loire – et notamment le Creusot, où les 6 000 salariés de Creusot-Loire font vivre la ville, – ainsi que la Loire. Enfin, « *des dispositions sociales vont être prises pour limiter les conséquences de ce règlement judiciaire sur l'emploi* ». Les organisations syndicales, les responsables des sous-traitants et les élus concernés seront reçus à cet effet dès cette semaine.

Il est vrai que, si l'on en croit M. Pineau-Valencienne, P-DG de Creusot-Loire, qui s'exprimait le 3 juillet sur Europe 1, le nombre des suppressions pourrait atteindre 5 000 à 10 000 emplois. M. Pineau-Valencienne a ajouté qu'il ne craignait pas les poursuites, car, dit-il, « *j'ai le sentiment dans tous mes actes de gestion d'avoir rempli ma mission comme un responsable industriel* ».

De son côté, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, a estimé que la situation de Creusot-Loire faisait penser « *à une chasse à courre où l'animal est dépecé avant sa mort* », et récusé ainsi « *une solution industrielle qui ne concernerait que les secteurs rentables* ».

[M. Louis Gallois, né le 26 janvier 1944, est ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'ENA. Administrateur civil, il a été, notamment, attaché financier à l'ambassade de France à Tokyo de 1976 à 1978, puis haut fonctionnaire au ministère de l'économie et des finances. En mai 1981, il est nommé directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, jusqu'à sa nomination, en septembre 1982, à la direction générale de l'industrie.]

LA FAIENCERIE DE GIEN ROUVRE SES PORTES

La faïencerie de Gien, mise en règlement judiciaire fin 1980, a rouvert ses portes le 2 juillet en embauchant trente-trois personnes, qui seront une centaine d'ici à quelques jours, a déclaré son nouveau directeur. Pour M. Pierre Jeufroy, un industriel de quarante-cinq ans, qui a investi, avec un groupe d'actionnaires, plus de 8 millions de francs (dans une première étape), la faïencerie, créée en 1821, était devenue « une entreprise très lourde et suréquipée en matériel ».

La liquidation de biens avait été prononcée le 7 juin 1984. Le 21 juin, cependant, la justice décidait d'accorder la location-gérance et la cession à forfait de l'ensemble des actifs industriels au groupe représenté par M. Pierre Jeufroy qui est aussi dirigeant de Asta-France, filiale d'une société allemande de casseroles en acier émaillé.

AGRICULTURE

SELON LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Le revenu des producteurs de lait français pourrait baisser de 10 % à 15 % en 1984

Les dix pays de la Communauté ont définitivement approuvé pendant le week-end les mesures d'exonération fiscale en faveur des agriculteurs ouest-allemands, mesures dont le principe avait été retenu lors du sommet de Fontainebleau. M. Rocard, le ministre français de l'agriculture, a déclaré qu'« *il s'agissait d'un cas de force majeure qui ne saurait s'appliquer à d'autres Etats* ». Cette décision a été imposée, a-t-il indiqué, par la baisse des revenus paysans en RFA depuis dix ans. Les organisations agricoles néerlandaises ont estimé que la mesure allemande exigeait un certain parallélisme. Le gouvernement néerlandais a fixé à 120 millions de florins en trois ans le montant des compensations nécessaires, après le démantèlement progressif des montants compensatoires monétaires positifs. Les agriculteurs néerlandais réclament le triple de cette somme.

En France, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) estime entre 10 et 15 % la baisse probable du revenu des éleveurs en 1984, le prix du lait n'augmentant que de 3 % à 4 % et les charges de plus de 8 %. M. Michel Ledru, président de la FNPL, qui a été reçu mardi 3 juillet par M. Rocard, a précisé que les éleveurs ne pourraient plus espérer compenser l'accroissement de la hausse des charges par un accroissement du volume des productions. L'intersyndicale des producteurs de lait de l'Ouest a décidé d'organiser une manifestation jeudi 5 juillet à Ancenis (*Loire-Atlantique*) pour réclamer un prix du lait en juin de 1,64 F le litre, la transparence de la gestion des quotas par les entreprises ainsi que la publication du cahier des charges concernant leur application.

Les industriels de l'alimentation animale sont aussi dans une mauvaise passe. Dans une étude, le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA) affirme que le niveau d'activités s'est réduit, pour la première fois en 1983. La seule catégorie d'aliments dont la consommation continuait de progresser, ceux pour les bovins, sera touchée en 1984 par la limitation du cheptel consécutive au plan laitier.

A Bruxelles, la Commission continue de resserrer les cordons de la bourse. Le directeur général adjoint pour l'agriculture, M. Peter Pooley, a indiqué qu'il n'y aurait pas de subventions à l'exportation pour la viande bovine à destination de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. Dans cette dernière région, du fait d'une chute de production, un marché pourrait se dégager. La Commission ne veut pas prendre une initiative qui « *causerait de nombreux problèmes internationaux* ». M. Pooley a indiqué aussi que le moment serait mal choisi, alors que la CEE bat tous ses records d'exportation de viande (700 000 tonnes), de réduire les importations préférentielles de la CEE (400 000 tonnes). Il a reconnu que l'instauration des quotas laitiers provoquerait l'arrivée de 50 000 à 200 000 tonnes supplémentaires sur le marché de la viande bovine.

Le vin aussi...

Autre mesure d'économie, la suppression des aides au relogement des vins sous contrats de stockage, décidée au début de l'année, et maintenue en dépit d'une demande déposée par la France. La Fédération nationale des producteurs de vins de table insiste pour que la demande française soit réexaminée.

Pendant ce temps, l'Union soviétique poursuit ses achats de céréales aux Etats-Unis. Une nouvelle commande de 550 000 tonnes de blé livrables en 1984 vient de porter à 11,2 millions de tonnes le volume des céréales fournies dans l'année par les Etats-Unis à Moscou, dans le cadre de l'accord céréalier passé entre les deux pays.

AUTOMOBILE

LE REDRESSEMENT DE FIAT

La « flexibilité » selon M. Agnelli

De notre envoyé spécial

Turin. – « *Nous devons naviguer dans notre mer* ». M. Giovanni Agnelli, le patron de Fiat, obligé de s'adapter à une Italie où l'instabilité politique est permanente et l'inflation plus forte que dans la plupart des pays concurrents, n'entend pas donner de leçon aux autres constructeurs européens. Chacun dans sa mer.

Pourtant, pour Volkswagen, Renault ou Peugeot – autant de sociétés qui perdent de l'argent, – Fiat pourrait bien être le contre-exemple. Le groupe a doublé son bénéfice en 1983 (214 milliards de lires (1), contre 111 milliards l'année précédente). Son chiffre d'affaires, qui est passé de 20 600 milliards de lires à 21 900 milliards, devrait encore progresser de 15 % en 1984. Et la plus importante augmentation de capital jamais réalisée en Italie (approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 3 juillet), de 337,5 milliards de lires à 2 025 milliards, devrait lui permettre d'investir 8 000 milliards de lires – 40 milliards de francs – (dont 2 000 milliards en recherche-développement) dans les trois années à venir.

Déjà, en 1983, « *le groupe Fiat a augmenté ses investissements réels de 10 %, alors que l'industrie italienne a enregistré une baisse des volumes d'investissements de 12 %. Fiat a, par ailleurs, amélioré sa productivité par salarié, et, malgré l'important effort d'investissement, a encore réduit son endettement* ». Voilà bien des indicateurs qui réjouiraient d'autres sociétés. Mais les actionnaires de Fiat ont été mis en garde : « *Votre société n'est pas une île (...), elle ne peut durablement compenser les insuffisances structurelles de l'économie de ce pays.* »

Recettes

Le poids politique et culturel de M. Agnelli en Italie est sans commune mesure avec celui de n'importe quel patron français. On le voit quand on l'interroge sur l'instabilité politique, la loge P 2 ou le transfert du footballeur Maradona à Naples (« *Notre équipe n'a jamais fait de frais fous. Nous, nous avons un grand joueur piémontais qui a vécu en France.* ») Aussi son discours est-il largement à usage interne. Qu'il s'agisse de la nécessité de « *réduire – de manière permanente et non occasionnelle – le facteur qui détermine l'augmentation des salaires* », ou même lorsque, commentant l'accord « *très souple* » sur les 38 h 30 hebdomadaires de travail en Allemagne fédérale, il rappelle que les deux tiers des salariés de Fiat travaillent 37 h 30 ; et d'ajouter : « *Il serait préférable que l'Europe ne baisse sa durée du travail que lorsque les pays riches – Etats-Unis, Japon – l'auront fait.* »

Mais il n'en existe pas moins des « recettes » Fiat : la fameuse « cassa integrazione », qui a permis de résorber le sureffectif depuis 1981 aux frais de l'Etat (les ouvriers sont payés par l'Etat, même si cette caisse est financée par une cotisation patronale de 1 %) avec l'accord des syndicats ; 12 500 travailleurs sont encore ainsi en chômage technique, même si 2 500 d'entre eux pourraient être réembauchés avant fin 1985 ; or, cela n'a pas empêché les effectifs de la Fiat de chuter encore de 20 000 salariés en 1983.

Mais surtout il y a ce que M. Agnelli appelle la « *flexibilité opérationnelle* », face à une concurrence qui est d'abord américaine (Ford et General Motors....) en Europe. C'est elle qui a amené à désinvestir dans certains pays, à redevenir principalement européen et italien dans l'automobile (50 % du chiffre d'affaires du groupe). C'est elle qui a présidé aux accords récents dans les télécommunications (Telettra-Hewlett-Packard), dans la robotique (Bendix-Comau), dans le matériel agricole (reprise de Braud), etc. Une souplesse qui seule permet d'obtenir « *une plus grande indépendance vis-à-vis du cycle économique* ».

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 lire = 0,005 F.

LES EXPORTATIONS COMPENSENT PARTIELLEMENT LE DÉCLIN DES VENTES EN FRANCE

Les exportations de voitures françaises ont nettement progressé en mai, augmentant de 7,6 % par rapport à mai 1983, soulignent les statistiques définitives de la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles. Grâce à cette bonne évolution (les exportations n'étaient en hausse que de 1,4 % en avril), le déclin du marché national (– 10,6 % en mai) n'a pas provoqué une baisse aussi forte de la production.

Avec 244 249 véhicules sortis des usines françaises, la production n'est en baisse que de 3,7 % (mais sur les cinq premiers mois de l'année – par rapport à la même période de 1983 – la chute est de 8 %).

Parmi les constructeurs français, Peugeot peut seul avoir le sourire. Sa production en mai, avec 65 000 véhicules, a progressé de 28,7 %. Pour les cinq premiers mois de l'année, l'augmentation est de 21,3 %.

En revanche, Talbot (– 47,5 % en mai) et Citroën (– 27,7 %) continuent de s'enfoncer. Sur cinq mois, le déclin des deux marques est respectivement de 56,2 % et de près de 20 %.

La chute de la production de Renault semble quelque peu enrayée puisque la production, qui avait baissé de 16,5 % en avril, ne décline plus que de 2,2 % en mai. Sur cinq mois, le recul est de 8 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,6250	8,6275	– 10	+ 10	– 25	+ 5	– 270	– 150
$ can.	6,5321	6,5355	– 22	+ 8	– 49	– 11	– 273	– 168
Yen (100)	3,6013	3,6038	+ 177	+ 190	+ 354	+ 372	+ 1024	+ 1085
DM	3,0683	3,0700	+ 158	+ 168	+ 318	+ 334	+ 896	+ 949
Florin	2,7206	2,7221	+ 134	+ 144	+ 269	+ 282	+ 769	+ 816
F.B. (100)	15,0866	15,0949	+ 35	+ 110	+ 88	+ 194	+ 321	+ 666
F.S.	3,6651	3,6677	+ 220	+ 235	+ 453	+ 473	+ 1347	+ 1415
L (1 000)	4,9957	4,9983	– 150	– 124	– 291	– 252	– 993	– 883
£	11,5463	11,5557	+ 254	+ 290	+ 501	+ 559	+ 1212	+ 1410

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 3/8	11 3/4	11 3/4	12 1/8	11 15/16	12 5/16	12 11/16	13 1/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	6 3/16	6 9/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6 3/8	6 3/4
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 5/8	12 3/8
F.S.	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16	4 3/8	4 3/4	4 5/8	5
L (1 000)	15 3/4	16 3/4	14 3/4	15 3/4	14 3/4	15 3/4	15 7/8	16 7/8
£	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8	9 5/16	9 11/16	10	10 3/8
F. franç.	11 9/16	12 1/16	11 3/4	12 3/16	11 15/16	12 3/8	13 1/4	13 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le pari du CNPF pour l'emploi

(Suite de la première page.)

M. Gattaz, en solennisant les engagements de l'organisation patronale sur le terrain miné du chômage, en chiffrant ses promesses avec l'aide d'une *« société d'études spécialisée »* (1) *prend* indéniablement des risques. On nous affirmait qu'au lendemain des élections européennes – la perspective d'une alternance politique à droite se précisant davantage pour 1986 – les chefs d'entreprise n'avaient plus qu'à attendre des jours politiquement meilleurs en gelant investissements et embauches. Or le président du CNPF, *allant à contre-courant, explique que* dans les meilleurs délais – donc pour 1985, année où des responsables, comme M. Yvon Chotard espèrent que la France commencera à bénéficier de la reprise, – les entreprises créeront quatre cent soixante et onze mille emplois supplémentaires si pour ces emplois elles peuvent à la fois se passer de l'autorisation administrative préalable de licenciement, échapper aux contraintes de seuil d'effectif et *bénéficier de quelques exonérations* minimes de taxes parafiscales... Au moment où le patronat espagnol se félicite des avantages que vient de lui accorder, pour l'emploi, le gouvernement socialiste de M. Gonzales, M. Gattaz ne craint pas de proposer une arme qui, si elle est efficace, apportera un profit politique à la gauche.

Un pari risqué

Le pari du président du CNPF est d'autant plus risqué, alors qu'il y a peu encore il prévoyait une révolte des entreprises à *l'automne sur* la taxe professionnelle, qu'il s'engage solennellement sur un chiffre et qu'il *lui faudra ensuite – quelle que soit* à la limite la fiabilité de l'enquête – passer de l'intention à l'acte. Or il y a toujours un écart entre une intention et sa concrétisation en matière d'embauche.

Les entreprises interrogées n'ont pas fait mystère de leur scepticisme. En 1977, lors des négociations sur la mise en œuvre de la préretraite-démission, le CNPF avait refusé, comme le demandaient les syndicats, *de s'engager* à remplacer chaque préretraité volontaire par un jeune chômeur. Aujourd'hui, il saute le pas. Cela ressemble à un coup de poker – une opération de bluff pour les syndicats – d'autant plus hasardeux que ce n'est pas le CNPF qui directement crée des emplois. Comme pour la durée du travail, il s'en remet, en dernier ressort, à la *volonté des entreprises.*

M. Gattaz est conscient de ces risques pour son image et pour celle de *son organisation. Mais* il les prend. Comme au poker, on a envie de lui demander d'étaler ses cartes. « Pour *voir.* » A ce stade, des failles et des contradictions apparaissent dans le raisonnement. Sa démonstration laisse à penser, puisqu'il faut des ENCA pour réveiller l'embauche, que la conjoncture économique exerce peu d'influence sur les décisions de création d'emplois par les chefs d'entreprise. Si cette conjoncture devient plus favorable, va-t-on voir, en l'absence d'ENCA, des employeurs refuser des marchés, renoncer à la bataille de l'exportation pour ne pas embaucher ? Une telle attitude peut paraître suicidaire. *« Il y a en France,* a expliqué le 3 juillet devant la presse M. Gattaz, *de très nombreuses entreprises qui refusent des commandes. Un chef d'entreprise ne tient compte que de l'équilibre de son compte de gestion. Si le risque est trop grand, il ne le prend pas, ce qui est souvent le cas pour le risque d'embaucher. »*

Durée déterminée... indéterminée

Mais si la conjoncture économique reste défavorable, que deviendront les ENCA, à supposer qu'ils aient été acceptés ? Ce sont des emplois nouveaux – à contraintes allégées – entièrement dépendants du marché. En fait, il s'agit de contrats à durée déterminée... dont le terme resterait indéterminé. Des salariés menacés de l'épée de Damoclès du *sacro-saint marché.* Suivant qu'il y aura ou non des commandes, les ENCA seront d'un mois, de trois mois, de six mois, d'un an ou... iront au-delà de trois ans. Il suffira d'avoir tiré le bon numéro.

Une telle perspective fait penser aux Etats-Unis, ce pays où le chef d'entreprise est théoriquement libre de licencier, où le chômeur est faiblement indemnisé, ce pays qui a créé de décembre 1982 à décembre 1983 quatre millions d'emplois nouveaux ! *Quatre millions, certes,* mais parmi eux combien d'emplois précaires ? Alors qu'en mai 1984, en France, 32,8 % des demandes d'emploi enregistrées provenaient de fins de contrat à durée déterminée, est-on prêt à troquer le chômage contre un emploi précaire ?

M. Gattaz n'a du reste pas hésité à reconnaître que, les ENCA pouvant permettre à des employeurs d'accepter des marchés temporaires de six mois ou un an, *« la pérennité de l'emploi n'est pas assurée ».* A cette faille s'ajoute une contradiction dans l'argumentaire du CNPF. Au moment du plan de restructuration industrielle du 8 février 1984 et du conseil des ministres du 29 mars, l'organisation patronale avait la moue sur le traitement *« à part »* réservé aux salariés et aux entreprises des « pôles de conversion ». On retrouvait ainsi le débat, largement alimenté par les syndicats, sur un « traitement social » à plusieurs vitesses.

Avec les ENCA, on se trouvera également dans un « pôle » à part – la *différenciation pouvant aussi se* faire à l'intérieur d'une même entreprise, – puisque la suppression de l'autorisation préalable administrative de licenciement ne touchera ici que les nouveaux emplois créés et non ceux existant auparavant. *« Nous ne sommes pas pour des mesures trop discriminatoires »,* a souligné M. Gattaz. Mais alors que la seule suppression de l'autorisation préalable devrait produire 367000 emplois, 330000 proviendront d'entreprises de moins de deux cents salariés. Entreprises où la syndicalisation est souvent faible et qui *ne sont généralement pas celles qui* ont souffert le plus – bien au contraire – des délais d'information, de consultation et d'autorisation les plus longs... sauf lorsqu'ils ont été allongés (parfois fortement) par la voie conventionnelle. Paradoxe des ENCA ?

Transgresser un tabou

En fait le CNPF demande au gouvernement et d'abord aux syndicats – puisque c'est dans l'immédiat un enjeu de négociation, – de transgresser un tabou. Plutôt que d'accorder des aides et des exonérations comme dans les pôles de conversion, explique-t-il, acceptez de mettre entre parenthèses *l'autorisation* préalable administrative de licenciement pendant trois ans pour les seuls emplois nouveaux qui seront créés, et nous ouvrirons les vannes de l'embauche. On retrouve le bon côté de la médaille. Mais quel est le prix social *exigé par le revers* ? C'est là où le schéma du CNPF ne manque pas d'adresse. Régression sociale, emplois au rabais, emplois de deuxième choix ?

Mais pas du tout, réplique M. Gattaz. *« Nous n'avons proposé cet allègement* [des contraintes], a-t-il expliqué, *que pour les entreprises qui créeraient des emplois nouveaux, des emplois supplémentaires. (...) Les salariés nouvellement embauchés auraient, à qualification égale, les mêmes salaires, les mêmes responsabilités, les mêmes conditions de travail, les mêmes chances de promotion que les autres salariés de l'entreprise. Ils auraient, pour l'essentiel, les mêmes droits et les mêmes garanties. Sur le plan individuel, il n'existerait donc qu'une seule différence, la suppression de l'autorisation administrative de licencier. (...) Pour le reste, la réglementation actuellement en vigueur s'appliquerait intégralement, tant en cours de contrat (classification, salaire, congés, convention collective...) qu'au moment de la rupture du contrat (procédure préalable, préavis, indemnité de licenciement). »* L'épée de Damoclès du marché en plus.

M. Gattaz encore une fois s'engage et refuse de brûler au passage, pour mieux lutter contre le chômage, la législation sociale. Lâchez le tabou, et je desserre le frein (celui-ci étant, quant aux possibilités de licenciement des entreprises, plus psychologique que réel). Les syndicats verront un piège, un *moyen pour le patronat d'avoir* davantage les mains libres dans la gestion des entreprises, alors que plusieurs d'entre eux revendiquent *justement un surcroît d'influence.* Doivent-ils, pour 471 000 emplois solennellement promis, se faire violence et accepter une protection moindre dans certaines conditions ? L'audace leur commanderait de répondre : chiche ! tant il vrai que rien n'est pire que l'extension du chômage avec tous ses risques de marginalisation sociale. Il ne faut cependant *pas remplacer des marginaux* du chômage par de nouveaux marginaux de l'emploi précaire.

Pour que le jeu vaille vraiment la chandelle, le CNPF devra accepter quelques garde-fous supplémentaires, quoiqu'il en ait déjà prévu quelque-uns. S'il veut moins de réglementation pour ces ENCA – certaines contraintes résultant cependant d'accords contractuels, – il devra concéder plus de contractualisation pour ne pas laisser les syndicats sans filet. S'il joue pour ces ENCA délivrés de l'autorisation préalable le jeu de l'information, de la concertation, accordant aux représentants des salariés un droit de regard minimum, il faut lui donner les moyens de faire la démonstration de ce qu'il avance. Le prendre au mot, à son propre jeu. Le défi en vaut la peine si, au bout du compte, le chômage régresse effectivement. Vous avez bien chanté, M. Gattaz, eh bien ! dansez maintenant...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La société Pragma a précisé le 3 juillet, à propos des résultats chiffrés de son étude, qu'il y avait un *« intervalle de confiance entre 430000 et 510000 emplois ».* Parmi les 230 entreprises interrogées, 50 avaient entre 1 et 5 salariés ; 36 entre 6 à 9 ; 30 entre 10 à *19 ; 34* entre 20 à *49 ;* 32 entre *50* à *199 ;* 15 entre 200 à 499 ; 18 entre 500 à 2000 et 15 plus de 2000 salariés.

● **FO et la CGC réagissent aux propositions du CNPF.** – Dans un communiqué, la CGC estime que les chiffres du CNPF sont *« intéressants »* mais *« restent à vérifier »*, et elle ajoute : *« Il est vrai que l'allégement d'un certain nombre de contraintes pesant sur les entreprises peut se révéler créateur d'emplois. Encore faut-il ne pas se tromper et faire payer par un recul social important la souplesse qui serait acquise par les entreprises. »* Invité de la presse anglo-saxonne, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a déclaré de son côté : *« Il faut relativiser – ô combien ! – les propos du CNPF. On créerait sans doute quelques emplois de plus mais beaucoup moins qu'ils ne le disent, il faut être sérieux. »*

LA DÉCÉLÉRATION DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE CONTINUE

La croissance des dépenses d'assurance-maladie continue à se ralentir : à la fin de mai, le taux de croissance sur un an a été de 10,1 %, contre 10,3 % fin avril et 11,7 % fin mars.

Ce ralentissement touche à la fois les remboursements d'honoraires privés, qui progressent de 14,3 % en rythme annuel, contre 16,3 % fin avril et 17,3 % fin mars, et les prescriptions (+ 11,8 % contre + 12,4 % fin avril). Il concerne les honoraires dentaires (+ 13,6 % contre + 16 % fin avril) comme les honoraires médicaux (+ 14,6 % contre + 16,4 % fin avril, + 17,3 % fin mars) : si le nombre de consultations chez le médecin a augmenté de 3,6 % en un an, celui des visites au domicile du malade a diminué de 5,1 %. Si ce mouvement continuait, il permettrait que la revalorisation prévue du tarif des visites et des indemnités de déplacement prévue en janvier 1985 ne soit pas prise en compte dans les discussions tarifaires ultérieures.

Les versements aux hôpitaux publics enregistrent une certaine augmentation (+ 6,9 % contre + 6,4 % fin avril) par la reprise de la facturation des établissements, en retard depuis le début de l'année (1) ; pour les établissements privés, en revanche on constate une légère décélération (+ 10,6 % contre + 10,9 % fin avril).

(1) Si l'on tenait compte des acomptes versés à ces établissements, la progression serait de *11,9 %.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STEMI

L'Assemblée générale des actionnaires de la STEMI, qui s'est tenue le 26 juin 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui, après 33 285 585,07 F d'amortissements contre 36 168 514,10 F pour l'exercice précédent, et dotation de 2600000 F à *la provision pour dépréciation des titres* de participation et 2000000 de francs à la provision pour risques, se soldent par un bénéfice net de 13038133,22 F, contre 10131255,49 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la répartition aux 391 498 actions qui composent le capital social depuis sa dernière augmentation en 1982, d'un dividende de 25 F par *action, assorti d'un avoir fiscal de* 12,50 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 17 juillet 1984 contre le coupon n° 38.

Elle a, en outre, renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jean Loyrette, qui venait à expiration.

Les comptes consolidés du groupe STEMI font ressortir une situation nette de 116212270,84 F, soit 296,84 F par action, montant qui reste notablement inférieur à ce que donnerait actuellement une évaluation réelle des actifs.

Par suite de l'intégration proportionnelle des filiales industrielles, REMAFER et FERIFOS, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1983 est resté à 169573544,83 F, au même niveau que celui de l'exercice précédent ; le bénéfice net consolidé propre au groupe ressort à *10569277,79 F.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



groupe cic

FRANCIC

Société d'investissement à capital variable SICAV

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1984, sur deuxième convocation de M. Olivier Moulin-Roussel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 mars 1984, ainsi *que les résolutions qui lui ont été soumises.*

Elle a décidé la mise en paiement *d'un dividende de* 12,75 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,35 F, soit un revenu global de 14,10 F, représenté par le coupon n° 7.

Ce dividende a été mis en paiement le 28 juin 1984, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial de Paris et des autres banques du groupe CIC.

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au *montant de leurs dividendes bruts,* avoir fiscal compris, pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale du droit d'entrée jusqu'au 28 septembre 1984.

Au cours de cette réunion, le président a souligné le rôle de tout premier *plan des banques du Groupe* CIC *pour* l'apport de titres nouveaux aux sept Bourses françaises : sur quarante-cinq introductions au second marché depuis février 1983, ces banques ont été présentes dans dix-sept opérations et chefs de file dans six d'entre elles. De même, *et cela en gage de l'avenir, elles ont déjà* concouru à la création de sept fonds communs de placement à risques.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS, DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS PÉTROLIÈRES

« COPAREX »

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 28 juin 1984 sous la présidence de M. Jean-Noël Mathieu, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se soldent par un bénéfice net de *36 931 075,34 F,* après amortissements et provisions pour un montant total net de 76 954 479,34 F. Une somme de 17 642 721,60 F a été affectée à la distribution du dividende, 10 000 000 F portés à un compte de réserve générale et 17 706.543,05 F reportés à nouveau.

Le dividende net pour chacune des 1 400 216 actions de 100 F s'élève à 12,60 F, auxquels s'ajoute un avoir fiscal de 6,30 F, représentant un revenu global de 18,90 F par action. Cette distribution respecte les recommandations de limitation des *dividendes faites* aux sociétés par les pouvoirs publics.

Dans son allocution, M. Jean-Noël Mathieu a fait remarquer que les comptes de l'exercice 1983, et tout particulièrement les comptes consolidés présentés, reflètent pleinement le résultat de l'opération d'apport, réalisée à la fin de 1982, qui a donné à Coparex la maîtrise totale des filiales norvégienne, hollandaise et canadienne, la dotant aussi de participations minoritaires dans des sociétés de production en plein rendement. Ceci a permis de faire état d'un résultat consolidé de 62,29 F par action, contre 27,09 F en 1982.

M. Jean-Noël Mathieu a également présenté dans son allocution les faits marquants des activités sociales au cours du premier semestre *1984.* A l'exception de la filiale minière espagnole, dont la production de tungstène reste encore inférieure aux prévisions, ces activités se sont poursuivies de façon favorable. En effet, le progrès des productions de pétrole et de gaz, la relative stabilité du marché de ces produits, jointe à l'exceptionnelle fermeté du dollar, permettent d'estimer le chiffre d'affaires consolidé du semestre à 234 millions de francs, en progrès de 28 % par rapport au premier semestre de 1983.

ROCHEFORTAISE SA

L'assemblée ordinaire du 26 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui se sont soldés par un profit de 9 818 831 F, affecté au compte report à nouveau.

Les comptes consolidés font apparaître une situation nette de 18 069 000 F, en augmentation de 8 834 000 F sur 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 78 082 000 F contre 57 570 000 F en 1982.

L'amélioration des marges a permis de dégager un bénéfice d'exploitation en augmentation de 7 153 000 F. Compte tenu des pertes et profits divers et des plus-values sur la cession de titres de participation, le bénéfice net (part du groupe) s'établit à 13 046 000 F.

Dans son allocution, le président a indiqué que l'année 1984 devrait voir la consolidation du redressement de la société et peut-être, sous toute réserve et beaucoup de prudence, la reprise du dividende.

Cofacrédit

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 16 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 3608951 F contre 1820413 F en 1982.

Ces résultats, qui ont été obtenus grâce à 2000000 F de profits d'exploitation et 1600000 F de profits financiers et exceptionnels, peuvent être considérés comme satisfaisants. Par ailleurs, les comptes du *premier trimestre 1984* constatent la poursuite de la croissance et le développement des résultats d'exploitation.

On rappelle que Cofacrédit, au sein de laquelle Factofrance Heller, le leader *français de l'affacturage,* la COFACE, la BFCE, le CIC et le *Crédit du Nord* ont associé leur savoir-faire et leurs réseaux, fourni aux PME/PMI françaises les moyens de financer et d'assurer leurs opérations d'exportation dans le monde entier.

SALVEPAR

Assemblée générale des actionnaires

Réunie le 29 juin 1984 sous la présidence de Monsieur Gilles VIENOT, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'année 1983, faisant apparaître un bénéfice net courant de F 8 143 965 (contre F 6 415 833), auquel s'ajoutent F 865 736 de plus-values. En application des recommandations gouvernementales, le dividende a été limité à F 24 par action (contre F 20,80), constituant avec l'impôt déjà versé au Trésor une diminution globale de F 36 (contre F 31,20). La masse répartie atteint F 4 787 544 contre F 3 630 556 en augmentation de 31,90 %. Le report à nouveau passe de F 9 151 431 à F 12 642 808.

A l'issue de l'Assemblée, le Président a exposé les modalités et la finalité de l'accord intervenu *entre le groupe ferroviaire et* SALVEPAR au sujet du groupe CALBERSON. Puis, il a ajouté :

« Si l'on en vient, maintenant, aux seuls intérêts financiers de SALVEPAR, je crois pouvoir résumer ainsi les conséquences de cet accord :

» – Nous conservons dans CALBERSON, dont l'avenir nous paraît très prometteur, une position importante de minoritaire qualifié (34,54 %).

» – Nous diversifions nos intérêts financiers par une participation directe chez FRANCE LOCATION, une entrée dans SFTC, un appréciable renforcement de trésorerie permettant l'accroissement de notre portefeuille de titres de placement et l'acquisition ultérieure de participations complémentaires.

» – Nous augmentons substantiellement nos ressources, notamment sous l'effet d'une politique de distribution plus hardie du Groupe CALBERSON, dans le cadre de son introduction en Bourse.

» – On peut estimer que nos encaissements de dividendes, qui avaient atteint quelque 9 millions en 1983, s'établiront, en 1984, à 18 millions (auxquels s'ajouteront, de manière exceptionnelle et non répétitive, 5 millions, du fait de l'annulation du différé de distribution qu'entraînait SFEFTD). Nous aurons ainsi les moyens d'une politique de distribution sensiblement plus large.

» – Enfin, les différentes opérations évoquées feront apparaître la forte sous-évaluation de certaines de nos participations sur laquelle votre conseil, à diverses reprises et cette année encore, a attiré votre attention. C'est seulement après l'introduction en Bourse de CALBERSON que pourront être exactement chiffrées les plus-values de l'exercice. Pour s'en tenir aux ordres de grandeur, je dirais qu'elles ne devraient pas être inférieures à 125 millions.

» – En conclusion, je crois que, sous réserve de la pleine mise en œuvre de l'accord dont je viens de vous entretenir, on peut considérer que l'année 1984 marquera une étape fort importante dans le développement de votre société.

» – Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de votre attention. »

Trade Development Bank (France) S.A. Filiale de l'American Express International Banking Corporation

Un regroupement est intervenu entre les activités bancaires, françaises et monégasques, de l'American Express International Banking Corporation et celles de la Trade Development Bank (France) SA.

La complémentarité des activités des deux établissements permet d'accroître la diversification des services rendus à la clientèle, qui conserve par ailleurs au sein de la banque ses interlocuteurs habituels.

Les entreprises clientes de la banque bénéficient de son implantation dans le tissu économique national et de son expérience du négoce international.

Les banques correspondantes peuvent utiliser un réseau de 88 succursales établies dans 39 pays.

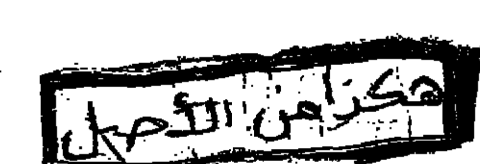
Les particuliers disposent de services étendus en matière de gestion de patrimoine.

La Direction est assurée par M. Michel ERNST, Président-Directeur Général et par M. Jean AMIEL, Directeur Général, assistés de MM. Gérard BOTTERI, Robert HENRICKS, Istvan NAGY et Robert SEVIN, Directeurs centraux.

AMERICAN EXPRESS

Les situations arrêtées au 03/04/84 s'élèvent à F. 1,3 Milliard pour la Trade Development Bank (France) S.A. et à F. 2,4 Milliards pour la succursale française de l'American Express International Banking Corporation.

Trade Development Bank (France) S.A.
20 place Vendôme 75001 Paris.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 juillet

Flottement

Les séances se suivent et se ressemblent. La journée de mardi ne s'est guère distinguée de la précédente, en ce sens que les courants d'affaires sont restés assez peu fournis. Les cours, quant à eux, ont évolué de façon plus irrégulière, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Les baisses ont été cependant un peu plus nombreuses de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,01 % au-dessus de son niveau précédent après avoir monté de 0,04 %, puis baissé de 0,12 %

Le flottement était très net. Quelle attitude prendre ? Cette réflexion revenait dans toutes les conversations surprises autour de la corbeille. Le marché est confronté à deux inconnues : l'évolution des taux d'intérêt d'abord. A ce sujet, la confusion est totale et Wall Street est incapable d'y voir clair.

Autre facteur d'incertitude : la politique de rigueur. Sera-t-elle maintenue contre vents et marées si M. J. Delors venait à quitter le gouvernement à l'occasion d'un remaniement dont on commence à parler beaucoup ? Probablement, mais la conviction manque. Dans ces conditions, mieux vaut s'abstenir et observer. N'est-ce pas la conduite adoptée à l'étranger ?

La devise-titre n'a pas suivi le dollar dans sa course. Au contraire, elle s'est même un peu affaiblie, pour s'échanger entre 9,71 F et 9,78 F, contre 9,72 F-9,83 F.

L'or s'est effrité à Londres, où son cours a été fixé à 369,75 dollars l'once (– 0,25 dollar).

Calme plat à Paris, où le lingot et le napoléon ont reproduit leurs cours précédents, respectivement de 102 500 F et de 615 F.

Le volume des transactions n'a guère varié non plus : 8,08 millions de francs, contre 8,10 millions de francs.

NEW-YORK

Calme mais mieux orienté

De mauvaise humeur en début de semaine, Wall Street a esquissé mardi un léger sourire. Malgré une certaine irrégularité, le marché est parvenu à se redresser un peu sous l'impulsion notamment des valeurs de transport, d'IBM et de General Foods. Un moment tombé à 1 124,01, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 134,27, en progression de 4,20 points. Le bilan de la séance a reflété cette amélioration. Sur 1 938 valeurs traitées, 819 ont monté, 644 ont baissé et 475 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les explications sur cette reprise étaient très variées. Les uns attribuaient le mouvement à des rachats de vendeurs à découvert, les autres à des investissements discrets faits par des caisses de retraite. Quelques-uns évoquaient enfin la meilleure tenue du marché obligataire. Pour *tout dire*, la communauté se perdait un peu en conjectures, la Bourse ayant davantage de raisons de baisser que de monter : hausse des taux sur les prêts consentis aux courtiers, faiblesse persistante des courants d'affaires (69,96 millions de titres échangés, contre 69,23 millions), proximité du chômage observé le 4 juillet pour la fête de l'Indépendance qui éloignera du marché bon nombre d'opérateurs gagnés par la tentation du pont.

VALEURS	Cours du 2 juillet	Cours du 3 juillet
Alcoa	34	34
A.T.T.	17 1/8	17 1/8
Boeing	43 3/4	44 7/8
Chase Manhattan Bank	39 3/8	39 5/8
Du Pont de Nemours	45 1/4	45 7/8
Eastman Kodak	69 7/8	70 5/8
Exxon	40 3/4	40 5/8
Ford	36 3/4	37 1/2
General Electric	52 3/4	53
General Foods	54 1/2	55 1/2
General Motors	65 1/2	65 3/4
Goodyear	26 3/8	26 1/4
I.B.M.	105 3/4	107
I.T.T.	31 1/8	31 3/8
Mobil Oil	26 1/2	26 1/2
Pfizer	32 1/2	32 7/8
Schlumberger	45 1/8	44 1/2
Texaco	33 5/8	34
U.A.L. Inc.	34 3/4	36 3/4
Union Carbide	51 3/4	52 1/2
U.S. Steel	23 1/2	23 1/8
Westinghouse	22	22
Xerox Corp.	38 1/4	38 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SALOMON. – Considéré comme le numéro un mondial de sa spécialité (fixations et chaussures de ski), le groupe Salomon a réalisé au cours de l'exercice 1983-1984, clos le 31 mars dernier, un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, en augmentation de 36 % sur la période précédente, le bénéfice net ayant progressé, lui, de quelque 54 % pour atteindre 100,7 millions de francs. Le dividende net a été fixé à 16 F par action au titre de cet exercice contre 15 F pour le précédent, les actions nouvelles créées lors de la récente augmentation de capital bénéficiant également de ce dividende. Le président, M. Georges Salomon, a indiqué aussi que les commandes enregistrées au cours des premiers mois de l'exercice 1984-1985 *« étaient conformes aux objectifs de croissance que le groupe s'est assigné ».*

HENRY ANSBACHER. – Cette banque londonienne va acheter pour environ 15 millions de dollars la petite banque d'investissements new-yorkaise Laidlaw Adams and Peck. Cette dernière devrait être fusionnée avec la succursale que Henry Ansbacher possède aux Etats-Unis, l'entreprise issue de ce mariage devant adopter la raison sociale de Laidlaw Ansbacher. L'acquisition de cet établissement bancaire, qui a réalisé un bénéfice net de 1,2 million de dollars durant l'exercice clos le 31 mars dernier, s'effectuera à raison de 5 millions de dollars au comptant en espèces, le solde devant être réglé en cinq tranches annuelles de montant identique.

BASF. – *« En ce qui concerne l'évolution des affaires du groupe pour 1984, nous gardons un optimisme raisonnable, l'état des commandes étant actuellement à un niveau élevé »*, a indiqué lors de l'assemblée annuelle de la société M. Hans Albers, président du directoire. *« Les entrées de commandes laissant toutefois présager une pause estivale plus durable que l'année dernière. Les affaires devraient ensuite reprendre la lignée du premier semestre »*, a-t-il ajouté, rappelant que le groupe BASF a réalisé au cours des six premiers mois de 1984 un chiffre d'affaires de 20 milliards de deutschemarks, en augmentation de 19 % sur la période correspondante de l'exercice précédent, la société-mère BASF AG enregistrant, pour sa part, un chiffre voisin de 10 milliards, *en hausse de 22 % d'une année à l'autre.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	2 juillet	3 juillet
Valeurs françaises	112,1	112,4
Valeurs étrangères	87,6	86,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 juillet	3 juillet
Indice général	170	170,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 juillet .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 juillet	4 juillet
1 dollar (en yens)	239,85	240,05

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JUILLET

Obligations convertibles — Actions au comptant — SECOND MARCHÉ — Hors-cote — Étrangères — SICAV 3/7

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mineral-Ressourc.	74 50	72
Nat. Nederlanden	675	680
Noranda	147 70	145
Olivetti	23 80	23 50
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	325	324
Phoenix Assurances	61 70	57 60
Pirelli	10 40	10 70
Procter Gamble	500	501
Ricoh Cy Ltd	36 10	35 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	780	786
Marin Immobilier	1690	1685
Métallurg. Minière	168	....
M.M.B.	240	241
Novotel S.I.E.H.	1660	1650
Om. Gest. Fin.	251	251
Petit Bateau	420 40	437 20
Pétroligaz	549	546
Porcher	450	450

SICAV 3/7 (extrait lisible)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
I.M.S.I.	368 53	351 82	Uni-Garantie	1039 28	1017 90
Indo-Suez Valeurs	588 73	562 03	Unigestion	617 85	589 83
Ind. française	12418 99	12175 48	Uni-Japan	1045 01	997 62
Interoblig.	10417 84	9945 43	Uni-Régions	1544 13	1474 11
Intersélect France	294 77	281 40	Univenta	1689 61	1634 05
Intervaleurs Indust.	409 48	390 91	Univer	137 90	137 90
Invest. net	11156 02	11133 75	Univers-Obligations	1048 34	1011 93
Invest. Obligataire	13006 88	12980 92	Valorem	343	342 66
Invest. Placements	749 83	715 83	Valorg	1162 75	1161 59
Invest. St-Honoré	629 20	600 67 ●	Valrest	125958 49	125832 66

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ● : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1780	4,5 % 1973	1778	1766	1766	– 0 56
3580	C.N.E. 3 %	3605	3620	3620	+ 0 41
210	Accor	213	215 50	216 40	– 1 59
720	Agence Havas	710	706	706	– 0 56
535	Air Liquide	504	512	512	+ 1 58
625	Europe n° 1	664	648	653	
780	Facom	823	846	845	
765	Fichet-bauche	720	691	691	
180	Finextel	175	178	178	
275	Fives-Lille	288	285	287 50	
1140	Angold	1100	1058	1056	– 4
570	BASF (Akt)	547	545	545	– 0 36
580	Bayer	579	564	564	– 2 59
590	Buffelsfont.	579	557	555	– 4 14
28	Charter	27 70	27 50	27 50	– 0 72
375	Chase Manh.	389	387	387	– 0 51
270	Cie Pétr. Imp.	254 80	263 30	263 30	+ 3 33
63	De Beers	66 50	64 40	64 40	– 3 15
1170	Deutsche Bank	1220	1200	1200	– 1 63
114	Dome Mines	113	111	110 50	– 2 21
350	Driefontein Cld	345 80	338 50	337	– 2 54
440	Du Pont-Nem.	445	439	439	– 1 34
670	Eastman Kodak	685	680	680	– 0 72
147	East Rand	149 80	146	144 90	– 3 27
300	Electrolux	304	306	305	+ 0 32
385	Ericsson	383	384 90	384 90	+ 0 49
390	Exxon Corp.	397	398	398	+ 0 25
355	Ford Motors	357	360	357	....
365	Free State	355	345 40	344 50	– 2 95
197	Gencor	187 50	185 50	184	– 1 86
300	Gén. Belgique	287 20	282	277	– 3 55
520	Gén. Electr.	525	526	526	+ 0 19
610	Gen. Motors	648	637	635	– 2
70	Goldfields	71	70 50	70 50	– 0 70
43	Gd Metropolitain	43 20	42 90	42 90	– 0 69
198	Harmony	199	190	182	– 8 54
34	Hitachi	34 70	34 10	34 15	– 1 58
570	Hoechst Akt.	584	571	571	– 2 22
76	Imp. Chemical	76 55	76 90	76 90	+ 0 46
97	Inco. Limited	96 80	96 90	96 90	+ 0 10
1020	IBM	1040	1047	1060	+ 0 96
74	Ito-Yokado	76 60	76 10	76	– 0 78
335	ITT	310	309	310 80	+ 0 25
67	Matsushita	68 70	67 60	67 70	– 1 45
870	Merck	904	902	900	– 0 44
745	Minnesota M.	764	754	754	– 1 30
255	Mobil Corp.	257	257 10	257 10	+ 0 03
21150	Nestlé	21460	21360	21360	– 0 46
750	Norsk Hydro	708	704	709	+ 0 14
1120	Petrofina	1100	1087	1095	– 0 45
655	Philip Morris	678	683	683	+ 0 73
136	Philips	146 50	145 50	145 10	– 0 95
405	Pres. Brand	405	392	390	– 3 70
505	Président Steyn	497	484 70	484	– 2 61
1040	Quilmès	1110	1175	1176	+ 5 94
1400	Randfontein	1419	1394	1387	– 2 25
460	Royal Dutch	465 80	463	465	– 0 17
78	Rio Tinto Zinc	79	77	77	– 2 53
330	St Helena Co	320	302 40	301	– 5 93
445	Schlumberger	447	441 10	445	– 0 44
81	Shell transp.	81 60	81 60	81 75	+ 0 18
1360	Siemens A.G.	1389	1367	1373	– 1 15
137	Sony	145	145	145 20	+ 0 13
195	T.D.K.	198 80	202 30	203	+ 2 11
16	Toshiba Corp.	16 05	15 80	15 90	– 0 93
765	Unilever	797	794	794	+ 0 88
615	Unit. Techn.	323 50	327	327	+ 1 08
1220	Vaal Reefs	1186	1150	1148	– 3 20
555	West Deep	535	514	512	– 4 29
460	West Hold.	449	434	431	– 4
390	Xerox Corp.	381	378	378	– 0 78
2 22	Zambia Corp.	2 17	2 15	2 17	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 583	8 617	8 370	8 770
ECU	6 865	6 859	....	....
Allemagne (100 DM)	306 900	306 900	293	313
Belgique (100 F)	15 088	15 087	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 230	272 100	261	281
Danemark (100 krd)	83 730	83 720	79	87
Norvège (100 k)	107 050	106 840	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 567	11 546	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	7 785	7 777	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 986	4 996	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	366 120	365 960	358	380
Suède (100 krs)	104 520	104 950	101	108
Autriche (100 sch)	43 765	43 780	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 408	5 412	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 850	5 860	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 530	6 537	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 600	3 600	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	102400	102500
Or fin (en lingot)	102500	102500
Pièce française (20 fr)	615	615
Pièce française (10 fr)	422	....
Pièce suisse (20 fr)	601	600
Pièce latine (20 fr)	582	584
Souverain	743	735
Pièce de 20 dollars	4355	4355
Pièce de 10 dollars	2070	2070
Pièce de 5 dollars	1301 25	....
Pièce de 50 pesos	3980	3980
Pièce de 10 florins	615	611

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● ERRATUM. – A propos des créances de Creusot-Loire auprès des entreprises sous-traitantes (*le Monde* daté 1er-2 juillet), un incident technique nous a fait imprimer que la société devait *« 000 francs »* à la miroiterie Prior, au Creusot. Il s'agissait de *« 120 000 francs »*, ce qui représente 5 % du chiffre d'affaires de cette miroiterie.

AU COURS DE SON VOYAGE EN AUVERGNE

M. Mitterrand s'entretiendra en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing

M. François Mitterrand rencontrera M. Valéry Giscard d'Estaing le vendredi 6 juillet, à Chamalières (Puy-de-Dôme), au cours de son voyage en Auvergne. Le président de la République et son prédécesseur s'entretiendront en tête à tête dans le bureau du maire de la commune, M. Claude Wolff. Le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, a souligné, mardi 3 juillet, que l'idée d'une telle rencontre avait été émise publiquement par M. Mitterrand et que M. Giscard d'Estaing avait ensuite invité son successeur à Chamalières.

Le chef de l'Etat visitera, au cours de ce voyage de deux jours, les quatre départements de la région : le Cantal et la Haute-Loire, jeudi 5 juillet, le Puy-de-Dôme et l'Allier, vendredi. Dans le Cantal, il se rendra successivement à Saint-Mamet, où il visitera une exploitation agricole, puis à Aurillac, où il sera reçu par M. René Souchon, maire socialiste, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt. Là, au haras national, il déjeunera avec les représentants des organisations agricoles. L'après-midi, en Haute-Loire, M. Mitterrand parcourra le centre de loisirs et d'initiation à l'environnement de Chaspinhac, puis se rendra au Puy-en-Velay.

La journée s'achèvera à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), où M. Mitterrand prononcera, vendredi matin, un discours, au conseil régional, en présence du comité économique et social et des conseils généraux de la région.

Après l'étape de Chamalières, le chef de l'Etat se rendra au centre d'essais Michelin, puis à la chambre des métiers. L'après-midi, dans l'Allier, il participera, à l'IUT de Montluçon, à une réunion sur le thème du pôle de conversion. Le voyage s'achèvera à Moulins, dont le maire est M. Hector Rolland (RPR), qui fut un proche de M. Jacques Chirac avant l'élection présidentielle de 1974, et lorsque M. Chirac, entre 1974 et 1976, était premier ministre.

(Lire notre supplément pages 19 à 25.)

A L'HOPITAL DU VAL-DE-GRACE A PARIS

Honneurs militaires pour la levée du corps du général Salan

Les honneurs militaires seront rendus au général Raoul Salan, décédé mardi matin 3 juillet à Paris, lors de la levée du corps, qui aura lieu jeudi matin, 5 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce. Les obsèques seront célébrées, dans l'après-midi, au cimetière de Vichy (Allier), où, seuls, selon les dernières volontés du défunt, seront admis les membres de la famille et des proches invités par elle.

Condamné, en mai 1962, à la détention criminelle à vie par le Haut Tribunal militaire, mais amnistié en juillet 1968, le général Salan a été réintégré dans ses droits, et les honneurs militaires rendus sont donc réglementaires.

● M. JEAN-MARIE LE PEN : *« Le général Salan fut le symbole de la fidélité aux lois de la patrie et de la République. Il eut à cœur de maintenir l'honneur du soldat dans le respect de la parole donnée au nom de la France. »*

● M. JACQUES ROSEAU, porte-parole du RECOURS (rapatriés d'Algérie) : *« Les Français d'Algérie n'oublieront jamais le courage et l'abnégation du général Salan, qui, arrivé au faitedes honneurs, n'hésita pas à tout sacrifier par fidélité à la parole donnée en mai 1958 sur le Forum d'Alger. »*

● LE COLONEL ANTOINE ARGOUD : *« Il eut le courage, à plus de soixante ans, d'entrer dans la clandestinité (...). L'histoire dira qu'il avait raison, car, si l'Algérie n'avait pas été bradée, bien des choses auraient changé pour la France et pour l'Occident tout entier. »*

● LE GÉNÉRAL EDMOND JOUHAUD : *« Il est resté fidèle à la parole donnée le 13 mai pour que le drapeau français continue à flotter sur la terre française d'Algérie (...). Nous avons lutté dans la clandestinité, nous avons passé de longues années dans la solitude des prisons du régime. J'ai beaucoup de peine. »*

● Me JEAN-LOUIS TIXIER-VIGNANCOUR, SON ANCIEN AVOCAT : *« Je lui ai sauvé la vie il y a vingt-deux ans. (...) Le général Salan restera, dans l'histoire, comme l'homme qui a tout sacrifié à la parole donnée. L'honneur avant les dignités. L'intégrité de la patrie avant la légalité. »*

● LE GÉNÉRAL JACQUES MASSU : *« En mai 1958, j'ai été heureux que le général Salan prenne la direction du mouvement dont j'avais été le détonateur en me mettant à la tête du comité de salut public. Je n'ai pas compris la façon dont le général de Gaulle l'a rappelé en 1958. J'ai d'autant moins compris que l'armée, que commandait le général Salan, avait été pour beaucoup dans le retour au pouvoir du général de Gaulle. »*

● BAO DAI, ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT VIETNAMIEN : *« Le général Salan a toujours manifesté à mon peuple et à mon pays un réel attachement. Il s'explique par le fait qu'ayant vécu toute sa carrière en Indochine, il était de ceux qui avaient le mieux compris la mentalité et la sensibilité asiatiques. »*

● LE CAPITAINE PIERRE SERGENT, ANCIEN CHEF MILITAIRE DE L'OAS-MÉTROPOLE : *« Dans la lignée des Lyautey et des Gallieni, le général Salan avait une certaine idée de la France, celle de la France impériale, différente de la vision métropolitaine du général de Gaulle. De plus, c'était un homme de grande dignité, qui n'a jamais essayé de rejeter la faute de l'échec sur qui que ce soit. »*

DOLLAR INCHANGÉ

Le dollar était pratiquement inchangé le 4 juillet sur les places européennes après avoir fortement progressé la veille. De l'avis général, les transactions sont restées calmes en anticipation de la clôture de New-York, du fait de la fête nationale (Independence Day). A Paris, la monnaie américaine s'est traitée aux alentours de 8,62 F en fin de matinée contre 8,6170 F mardi en séance officielle.

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1984 a été tiré à 439 773 exemplaires

LE SORT DES PASSAGERS DU NAVIRE ARRAISONNÉ PAR LES ISRAÉLIENS

Contrairement à ce qu'avait annoncé M. Noureddine Rifaï (*le Monde* du 3 juillet), propriétaire de l'*Alizur-Blanco*, navire civil assurant, sous pavillon panaméen, la liaison Liban-Chypre, et arraisonné, vendredi 29 juin, par la marine israélienne, les neuf passagers (huit Libanais et un Syrien) retenus à Haïfa (Israël) n'ont pas été libérés dimanche 1er juillet.

Cinq d'entre eux, quatre hommes *et une femme,* tous Libanais, ont été relâchés mardi 3 juillet, seulement et sont de retour à Beyrouth. En revanche, les quatre autres voyageurs – parmi lesquels un avocat libanais, un étudiant syrien et une femme – étaient toujours gardés à vue en Israël ce mercredi matin.

L'arraisonnement du bateau avait été décidé *« sur la base d'informations dont disposaient les services de renseignements israéliens »*, a déclaré, mardi 3 juillet, le ministre israélien de la défense, M. Arens. Le ministre a précisé qu'il existait *« un rapport »* entre l'arraisonnement de l'*Alizur-Blanco* et le bombardement, par l'aviation israélienne, la semaine dernière, l'île des Lapins, au large de Tripoli, île qui, selon Israël, sert de *« base navale à des terroristes palestiniens »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Au Guatemala

LE GÉNÉRAL MEJIA AFFIRME QUE L'ARMÉE REMETTRA LE POUVOIR AUX CIVILS EN 1985

Guatemala *(AFP).* – Le chef de l'Etat Guatémaltèque, le général Oscar Mejia, s'est félicité mardi 3 juillet des conditions dans lesquelles se sont déroulées dimanche les élections à l'Assemblée constituante en les qualifiant de *« régulières »* et a affirmé que l'armée remettra le pouvoir aux civils en 1985.

Il a précisé que les militaires *« respecteront la Constitution »* et se limiteront à l'avenir à *« garantir la sécurité et la souveraineté du pays »*. Il a aussi souligné que les Guatémaltèques avaient participé *« massivement »* à ces élections.

Selon les résultats obtenus mardi soir après le dépouillement de 63 % des votes, la Démocratie chrétienne remporte près de 22 % des suffrages, l'Union du centre national (UCN, Centre-droit) 18,5 %, et le Mouvement de libération nationale associé à la Centrale authentique nationaliste (MLN-CAN) 15,30 %.

NOUVELLES BRÈVES

● *SNCF : perturbations sur le réseau banlieue de Paris-Nord.* – Le trafic sur le réseau banlieue de Paris-Nord était affecté, ce mercredi 4 juillet, par une grève de vingt-quatre heures des agents de conduite à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FGAAC (autonomes) pour protester contre une mise a pied. Dans la matinée, le trafic était très perturbé puisqu'on ne signalait qu'un train sur trois (pas de train sur la ligne Ermont-Argenteuil). La direction précise que ce mouvement, qui a été précédé d'un préavis, est consécutif à une sanction contre un salarié pour *« faute professionnelle »*.

● *Annulation d'élections professionnelles à la SNCF.* – La CGC annonce dans un communiqué que les élections des délégués du personnel du deuxième collège (cadres et maîtrise) de la SNCF ont été annulées par le tribunal d'instance du 9e arrondissement de Paris, décision confirmée par la cour d'appel de Paris. De nouvelles élections devront être organisées à la rentrée. Cette décision fait suite à une action intentée par la CGC, qui contestait comme non conforme au statut de la SNCF la réunion des deuxième (maîtrise) et troisième collèges (encadrement) en un seul. Ces nouvelles élections concernent environ 50 000 personnes, soit environ 20 % du personnel de la SNCF. La CFDT a décidé de déposer un pourvoi en cassation – non suspensif – contre cette annulation.

Sur le vif

Esprit de famille

Il y a une fille aux Etats-Unis qui a drôlement bien réussi. Elle a même eu droit, la semaine dernière, à la couverture de *Time Magazine,* édition américaine. Pourquoi ? Parce qu'elle écrit trois fois par semaine un billet humoristique reproduit par neuf cents journaux outre-Atlantique. Oui, oui, vous avez bien lu : neuf cents, pas un de moins ! Et cet article, souvent plein de verve et de drôlerie, s'inspire depuis près d'un quart de siècle de ses démêlés avec ses mômes, sa bagnole, son garagiste, sa machine à laver et son mari. Elle a vieilli, ses enfants aussi, elle en parle au passé, mais ça n'a jamais aussi bien marché.

Des millions de ménagères se reconnaissent en Erma Bombeck. Elles s'arrachent son dernier livre, un best-seller, sur l'autre plus vieux métier du monde : la *maternité. Je l'ai acheté.* Ce n'est pas possible, elle est au courant de tout ce qui m'arrive ! Tenez, par exemple : pendant des années, je me suis bagarrée avec un de mes fils pour qu'il se fasse couper les cheveux. C'était une lutte incessante, sournoise, ouverte, acharnée, au couteau. Sa tignasse *m'obnubilait.* Il n'était question que de ça. On en bouffait à tous les repas. Plus j'en parlais, plus elle poussait et plus elle m'exaspérait.

Et puis, un beau jour, il me demande à quelle heure on dîne ; je lui répond machinalement : à sept heures et demie, t'as tout le temps d'aller chez le coiffeur. Il me dit OK. Et il revient vingt minutes plus tard avec une coupe au carré. Stupeur de ma part. Et silence. Un silence lourd, long, épais, à couper aux ciseaux. On n'avait plus rien à se dire. J'ai essayé de réagir, de me brancher sur autre chose, sur son désordre, sur son obstination à ne jamais rabattre le couvercle des cabinets, mais ce n'était plus pareil. Ça manquait de cœur, de nerf et de cette bonne vieille hostilité des familles qui cimente si profondément les rapports parents-enfants. Notre relation allait à vau-l'eau.

Et voilà que l'autre soir il revient de son travail avec plein de poils au menton. Ça m'a toute requinquée, j'ai retrouvé d'un coup l'élan, l'agressivité furibarde, goguenarde, de toutes ces belles années de brouilles, de piques, de gueules, de gifles et de portes claquées. Et je lui ai balancé :

– Tu te laisses pousser la barbe maintenant ?

– Ouais, ouais, mais rassure-toi, je la taillerai tous les trois jours façon Gainsbourg.

– Tu es complètement malade ! Tu vas avoir l'air d'un vieux satyre dégoutant. Il ne te reste plus qu'à acheter l'imperméable. Je te conseille d'aller te raser immédiatement, sinon...

– Alors là, pas question. Et n'espère pas m'avoir au finish. *Ce coup-là, rien à faire !*

Je l'aurais embrassé ! Enfin, façon de parler, parce que embrasser Gainsbourg, merci *bien ! Pourquoi* pas Arafat, pendant qu'il y est ? Non mais, il me cherche ou quoi ?

CLAUDE SARRAUTE.

L'OPÉRATION « UN BATEAU POUR ALGER »

La méthode n'est pas « appropriée » *déclare le porte-parole du Quai d'Orsay*

Le gouvernement ne considère pas l'opération *« Un bateau pour Alger »* comme *« la méthode appropriée »* pour résoudre le problème des enfants « enlevés » par leur père Algérien, et estime que l'envoi d'une délégation de quelques personnes serait plus efficace, a déclaré mardi 3 juillet le porte-parole du Quai d'Orsay.

Vingt-six femmes divorcées de ressortissants algériens et dont les enfants ont été emmenés par leur père en Algérie s'apprêtent, en effet, à quitter Marseille le 6 juillet pour Alger à bord du car-ferry *Liberté,* dans l'espoir d'être reçues par le président algérien, M. Chadli Bendjedid.

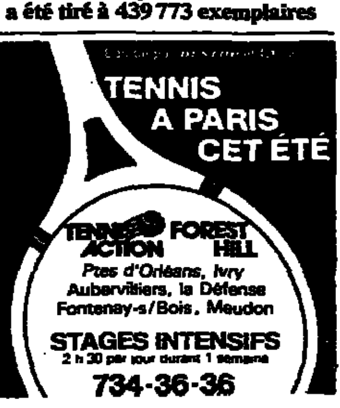
Le porte-parole du ministère des Relations extérieures a rappelé les termes de la lettre adressée par le ministre, M. Claude Cheysson, à Mme Gabrielle Bertrand, présidente de l'Association nationale de défense des enfants enlevés, et selon laquelle des négociations officielles ont été engagées entre la France et l'Algérie par les ministres compétents pour résoudre ce problème. Les consul de France en Algérie, a précisé le porte-parole, ont des instructions précises pour intervenir cas par cas auprès des autorités algériennes, leur objectif principal étant la sauvegarde des intérêts des enfants.

« Ils ne ménageront pas leurs efforts pour obtenir qu'une délégation compétente venue de France soit reçue par les autorités algériennes », a-t-il ajouté, estimant que, *« pour l'efficacité de la démarche, une délégation plus restreinte paraît plus apte à réaliser les objectifs recherchés »*. Le porte-parole n'a cependant pas été en mesure de donner l'assurance qu'une telle délégation serait effectivement reçue à Alger.

Les deux associations qui organisent cette expédition – l'Association nationale de défense des enfants enlevés et la Ligue du droit international des femmes – ont fait savoir dans une lettre au ministère des droits de la femme qu'elles n'accepteraient de surseoir à l'opération que si elles obtenaient d'ici au 4 juillet, par voie de communiqué officiel, un certain nombre d'assurances.

NOUVEAUX INDICES D'HYDROCARBURES DECOUVERTS DANS LE BASSIN PARISIEN

Total Exploration, filiale de la Compagnie française des pétroles, associé à la société Triton France opérateur, filiale d'une petite compagnie pétrolière américaine, a découvert des indices d'hydrocarbures au cours d'un premier forage réalisé sur le permis de Sivry 1, près de Melun, dans le Bassin parisien. Le forage se poursuit afin d'évaluer le puits, deux autres forages étant prévus sur Sivry 1. Le permis de Melun est voisin de celui de Chaunoy, où le groupe ESSO a découvert en mai 1983 un gisement de pétrole de bonne qualité qui devrait produire 200 000 tonnes de pétrole en 1984 et 400 000 tonnes en 1985.







A B C D E F G

